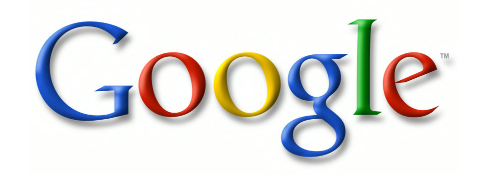
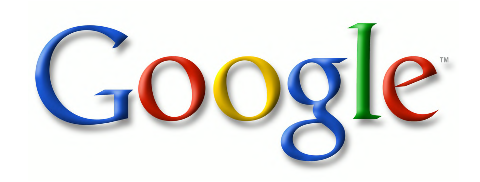
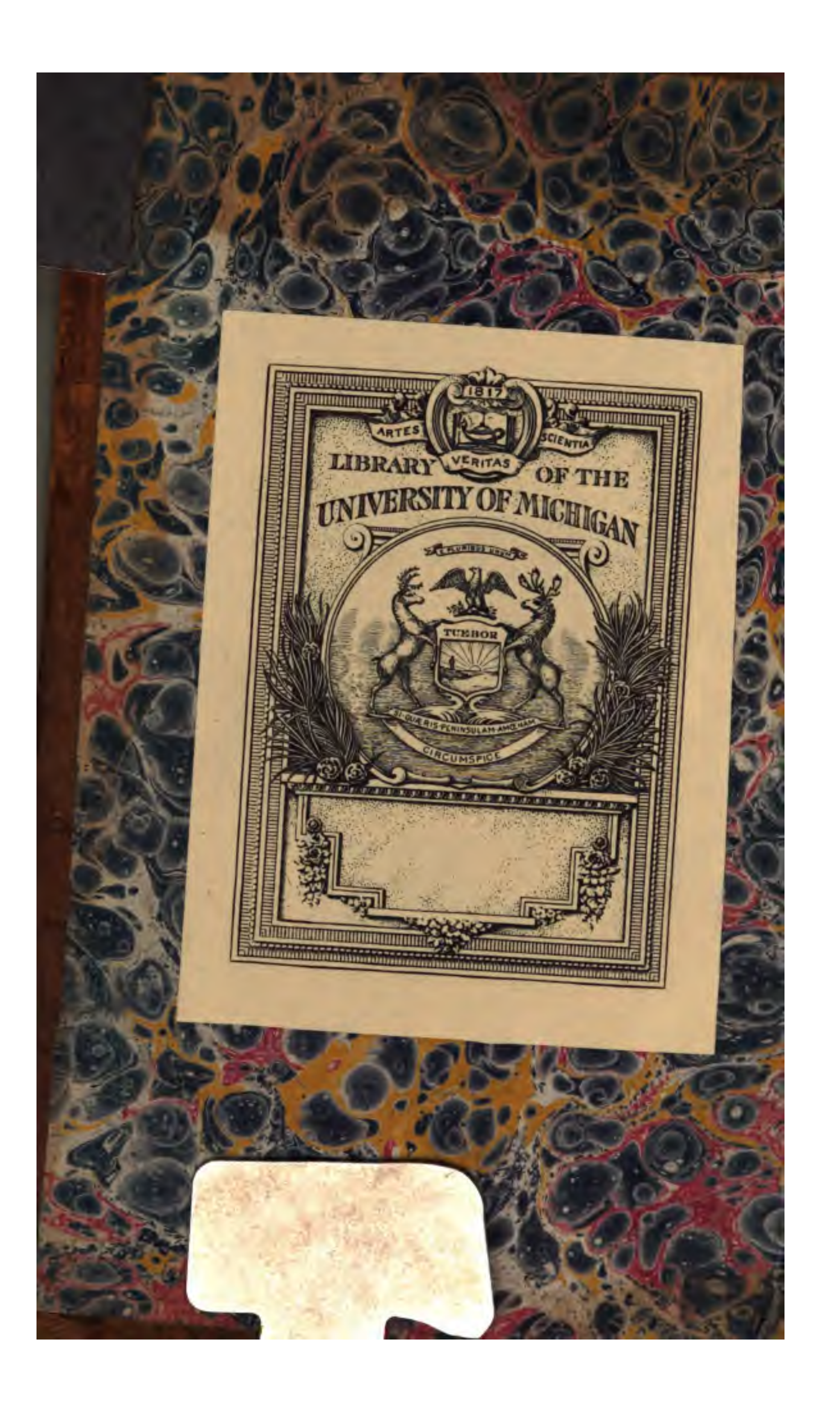








1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

I.

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL,

INSTITUTEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION ET DES FILLES DE LA CHARITÉ.

PAR LOUIS ABELLY,

ÉVÊQUE DE RODEZ.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée de l'Histoire de la Canonisation du Saint, et de plusieurs morceaux de nos meilleurs écrivains sur Vincent de Paul.

TOME PREMIER.

PARIS,

IMPRIMERIE DE LEBEL, IMPRIMEUR DU ROI.

1823.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

La religion ne paroît jamais plus belle ni plus touchante que dans les consolations et les secours qu'elle prodigue aux malheureux. L'impie peut bien la blasphémer dans ses sacremens, l'attaquer dans ses dogmes, la mépriser dans son culte; mais il ne peut s'empêcher de la bénir et de la révérer dans ses bienfaits. Elle passe sur la terre, comme son divin fondateur, en faisant le bien; comme lui, elle *guérit ceux qui ont le cœur brisé, prêche la délivrance aux captifs, et console tous ceux qui pleurent* (1). Qu'il est beau de voir les âmes simples et miséricordieuses qu'elle forme, dans l'exercice et le succès de leur ministère, comme autant d'anges consolateurs, toujours prêts à soulager l'indigent et l'infortuné! Et c'est ici qu'il faut s'écrier

(1) Isaïe. LXI. 1, 2.

avec le prophète : O qu'ils sont beaux sur la montagne les pas de ceux qui viennent annoncer la paix, et nous procurer tous les biens avec cette faveur céleste !

Tel parût Vincent de Paul au dix-septième siècle. Son nom est devenu celui de la charité ; la religion et l'humanité lui ont rendu les hommages les plus éclatans : nos plus illustres orateurs ont célébré ses vertus ; et souvent même tel écrivain qui avoit déclamé contre le christianisme, confondu par les traits admirables de bienfaisance dont sa vie entière est remplie, a tracé son éloge, et peint les dévouemens de sa charité sous les couleurs les plus touchantes ; mais on n'a voulu voir en lui que le bienfaiteur de l'humanité, et on a oublié que saint Vincent de Paul n'auroit pas été le père des pauvres, s'il n'eût pas été le disciple de l'Evangile ; qu'il n'a servi les hommes que parce qu'il aimoit Dieu, et qu'il n'a rendu les peuples plus heureux, que pour les rendre meilleurs.

C'est pour mettre dans tout son jour cet esprit de foi et de charité qui l'animoient, que nous publions une nouvelle édition de sa Vie, composée par Abelly, évêque de Rodez. Ceux qui demandent dans une histoire des anecdotes piquantes, des couleurs fondues avec art, un style agréable et léger,

goûteront peu cet ouvrage : l'historien de saint Vincent de Paul n'écrit pas pour eux. Mais si on est encore touché du spectacle des plus sublimes vertus constamment pratiquées durant une carrière de quatre-vingts ans ; si l'on doit un tribut d'amour et de reconnoissance à un homme qui a ouvert des asiles à l'enfance délaissée et à la vieillesse indigente, qui a créé les plus beaux établissemens pour tous les genres de malheurs, et dont la charité bienfaisante comme la religion qui l'inspiroit, a soulagé tous les maux de la société ; alors, nous osons le croire, la Vie de saint Vincent de Paul ne saura manquer d'être accueillie avec bienveillance. On ne verra pas sans admiration l'heureuse influence qu'un simple prêtre, sans appui, sans fortune, sans autres ressources que ses vertus, a exercée sur sa nation, sur son siècle, sur l'humanité tout entière, et qu'il a su perpétuer avec tant d'éclat par le ministère de ces Filles de la Charité, si dignes du beau nom qu'elles portent.

Quoique l'ouvrage d'Abelly soit moins recommandable par le mérite ou l'agrément du style que par l'onction et la piété qu'il respire, cependant ceux-là mêmes qui ne sont sensibles qu'aux charmes de la littéra-

ture, y verront avec plaisir des morceaux écrits avec délicatesse, des traits qu'eussent enviés nos meilleurs historiens, et surtout une simplicité touchante, qui vaut bien l'élégance affectée de quelques écrivans modernes. Nous ne ferons pas ici remarquer la beauté de ces passages, nous voulons laisser au lecteur le plaisir de les chercher lui-même, et de les apprécier dans le corps de l'ouvrage.

Qu'on nous permette une observation qui nous a toujours frappés et qui se présente naturellement ; c'est que jamais on n'a tant parlé de saint Vincent de Paul, et que jamais on n'a moins connu les détails de sa vie publique et privée. On sait bien qu'il a été esclave à Tunis, curé d'un village, précepteur des enfans de M. de Gondi, aumônier général des galères, adjoint au ministère de la feuille des bénéfices, instituteur des prêtres de la Mission, des Filles de la Charité, et qu'il a fondé plusieurs établissemens ; mais fort peu de personnes savent quelles vertus il a déployées dans les différens emplois qu'il a exercés avec tant de gloire. Et cependant quelle vie plus admirable et plus digne d'être méditée que celle d'un homme « qui, embrassant dans » son immense charité l'humanité tout en» tière, depuis l'entrée à la vie jusqu'aux

» portes de la mort, s'est emparé de l'enfant » du malheur au moment où, en ouvrant les » yeux à la lumière, il est désavoué par la » nature et dégradé par la société, et qui a su » placer encore des anges consolateurs au lit » de mort de l'indigent et de l'infortuné (1). »

De tous les hommages rendus à sa mémoire, le plus estimé est, comme on l'a dit, sa vie écrite par Abelly; nous ne connoissons point d'ouvrage plus propre à le faire connoître et à le faire aimer. Ce vertueux ecclésiastique avoit été long-temps honoré de la confiance de Vincent de Paul, dont il avoit partagé les travaux apostoliques. Il avoit vécu plusieurs années dans son intimité; il avoit souvent entendu le serviteur de Dieu dans ces célèbres conférences où se réunissoient, suivant l'expression de Bossuet, « de grands » évêques qui y étoient amenés par la répu- » tation et la piété de cet homme excel- » lent. » Il avoit pu recueillir ces paroles pleines de grâce et de vérité dont il embrasoit toutes les âmes. Aussi a-t-il eu soin de nous transmettre, autant qu'il a pu, les propres paroles de saint Vincent de Paul. Moins délicat que Collet, qui les a retranchées de son histoire, il n'a pas cru que les

(1) *Hist. de Bossuet*, par le card. de Bausset, tom. 1er, p. 62.

discours du Saint parussent d'un style trop suranné, et il a eu raison de dire qu'on reconnoîtroit mieux Vincent *lorsqu'on le verroit paroître dans son équipage ordinaire*, c'est-à-dire, avec son humilité, sa simplicité et sa candeur accoutumées.

Nous offrons cette Vie à tous les amis de la religion, mais nous la dédions spécialement aux jeunes lévites du sanctuaire. Leurs regards, attristés par les crimes et les scandales qui détruisent les nations, aimeront à se reposer sur les vertus pures de cet apôtre de la religion, qui prépara, pour ainsi dire, l'aurore de ces jours de gloire qui se levèrent sur la France au dix-septième siècle. Leur espérance, si elle a chancelé quelquefois à la vue de cette funeste indifférence qui a fait tant de ravages parmi nous, et qui doit nous présager des malheurs plus grands encore, se ranimera et prendra de nouvelles forces en voyant ce que fit Vincent de Paul pour entourer la religion de vertu et de sainteté, et pour lui rendre son ancienne splendeur.

Nous devons rendre compte des changemens que nous nous sommes permis; ils se réduisent à un très-petit nombre d'expressions qui ont vieilli, et que nous avons remplacées pour la clarté du récit historique; le lecteur peut se flatter d'avoir le texte pur

d'Abelly. Seulement nous avons corrigé les fautes chronologiques, et complété l'ouvrage en y ajoutant l'histoire de la canonisation du Saint. Nous avons aussi disposé les chapitres dans un meilleur ordre, rapprochant ceux qui traitent des mêmes sujets, et qui se trouvoient épars et divisés dans l'édition de 1664.

On nous reprocheroit peut-être de passer sous silence une nouvelle édition de la vie de saint Vincent de Paul, par Collet, qui a paru à Paris en 1818, chez Demonville, imprimeur-libraire. Nous avons été agréablement surpris d'y trouver l'éloge de l'ouvrage que nous publions; et nous ne savons pas pourquoi l'estimable éditeur n'a pas voulu corriger la vie d'Abelly par celle de Collet, plutôt que de reprendre du premier les discours de saint Vincent de Paul, pour les incorporer dans sa nouvelle édition. Que peut-il reprocher à Abelly? L'ordre chronologique qu'il intervertit quelquefois? Défaut qu'il étoit si facile de faire disparoître. Mais tout en reconnoissant à Collet le mérite de classer les faits dans l'ordre des temps, sous combien d'autres rapports n'est-il pas inférieur à son rival? Nous ne dirons pas avec l'auteur des *Trois siècles littéraires*, que la vie de saint Vincent de Paul, par Collet, n'est qu'*une ennuyeuse rapsodie*.

Mais, sans être sévère, ne peut-on pas reprendre dans son ouvrage une multitude de détails minutieux qui n'intéressent personne. Pourquoi dans une Vie de saint Vincent de Paul ces plaisanteries et ces réflexions qu'il croit sans doute fines et piquantes? Auroit-il cherché à égayer son lecteur? Certes alors il a parfaitement réussi, ne lui contestons pas ce succès.

Il parut aussi il y quelques années un roman historique de madame Guénard, intitulé : *Saint Vincent de Paul, l'Apôtre des affligés*. On nous dispensera de relever ici les défauts de cet ouvrage, qui sous tous les rapports est au-dessous de la critique. Un écrivain judicieux en fit justice dans le temps, et il déclara « que l'invention et l'exé» cution, le plan et le style, l'ensemble » et les détails, tout chez madame Gué» nard étoit médiocre. (1) » Nous souscrivons volontiers à ce jugement, et nous ajouterons avec le même critique que ceux qui croiroient acheter un livre de piété, n'auroient qu'un roman fade et absurde.

Nous avons placé à la fin du dernier volume plusieurs morceaux de nos meilleurs écrivains sur saint Vincent de Paul, sur ses

(1) *L'Ami de la Religion et du Roi*, tom. 16, pag. 193.

établissemens, sur les Filles de la Charité, etc. Nommer M. le cardinal de Bausset, M. le cardinal Maury, M. de Boulogne, M. de La Mennais, M. de Châteaubriand, c'est dire assez que l'ouvrage ne sera pas déparé par ces extraits.

Puisse cet ouvrage consoler les enfans de la foi, et faire aimer une religion à qui nous devons Vincent de Paul, ses vertus et ses bienfaits.

Ah! quand les presses de l'impiété reproduisent sous toutes les formes les écrits les plus frivoles et les plus dangereux, nous devons à notre tour reproduire le tableau des bienfaits du Héros de la Charité. Voilà, pourrons-nous dire à l'impiété, les hommes que la religion forme pour la gloire et l'ornement de la société; voilà les bienfaits qu'elle prodigue, les vertus qu'elle enfante, les miracles qu'elle opère, et qu'elle ne cessera d'opérer, si elle reprend son influence parmi nous.

Et déjà tout semble nous dire que le Seigneur a jeté sur la France un regard de miséricorde, et qu'il s'est ressouvenu de ses promesses. Il a suscité à son Eglise des pasteurs et des pontifes selon son cœur; il a consolé les ruines de Sion, et ceux qui semoient dans les larmes, vont recueillir dans la joie.

Oui, tandis qu'une présomptueuse impiété croit la religion sur le penchant de sa ruine, elle va sortir plus belle et plus brillante de cette lutte terrible qu'elle a soutenue contre les princes et les puissances des ténèbres ; elle va reprendre les vêtemens de sa joie ; la gloire du Seigneur va briller sur elle ; les peuples vont se laisser conduire à l'éclat de sa splendeur : et ceux qui vouloient briser ses liens, rejeter son joug salutaire, confesseront qu'elle étoit digne de régner sur eux ; ils abjureront leurs erreurs, et tombant au pied de ses autels, ils béniront le Dieu des Fénélon et des Vincent de Paul.

N. D.

A LA REINE,

MÈRE DU ROI.

MADAME,

L'accueil favorable que VOTRE MAJESTÉ a toujours fait à M. Vincent pendant qu'il vivoit sur la terre, et les témoignages de bienveillance dont elle a honoré sa mémoire

après sa mort, m'ont donné sujet d'espérer qu'elle agréeroit cet ouvrage, qui n'est qu'un crayon de la vie et des vertus de ce grand serviteur de Dieu, que je me suis étudié de tracer avec toute la fidélité qui m'a été possible. Il est bien vrai qu'on n'y trouvera pas les ornemens qui sembleroient convenables pour le rendre digne d'être présenté à une si grande princesse; mais j'ai pensé que plus cette copie seroit simple et naïve, plus aussi seroit-elle conforme à son original, et plus favorablement reçue de Votre Majesté, qui reconnoîtroit mieux M. Vincent, lorsqu'elle le verroit paroître dans son équipage ordinaire, c'est-à-dire avec son humilité, sa simplicité et sa candeur accoutumées. Et pour y réussir plus heureusement, quoique ce saint homme pendant sa vie ait toujours retenu, autant qu'il a été en son pouvoir, sous le voile du silence, les excellentes grâces qu'il recevoit de Dieu, j'ai fait néanmoins ce que j'ai pu pour l'obliger de parler après sa mort, et nous en déclarer quelque partie; ayant soigneusement recueilli ce qu'il a dit sur ce sujet en diverses rencontres, lorsque sa charité l'a contraint de découvrir ce que son humilité eût voulu cacher. Si Votre Majesté daigne lui donner quelque audience, il aura l'honneur de l'entretenir de plusieurs sujets, qui sans doute contenteront sa piété, et tout ensemble lui donneront beaucoup de consolation, reconnoissant combien

de grandes choses ont été faites pour la gloire de Dieu et l'accroissement du royaume de Jésus-Christ durant le temps de sa régence, non-seulement par sa permission, et sous l'appui de son autorité, mais encore par la coopération de son zèle, et par l'application de ses soins et de ses libéralités. Et ce qui doit combler de joie Votre Majesté, est que toutes ces grandes œuvres subsistent encore, s'augmentent et se perfectionnent toujours, à la faveur de la très-sage conduite de notre incomparable Monarque, qui éclaire comme un soleil, et vivifie en même temps toutes les parties de son royaume, et qui, parmi les plus importantes affaires auxquelles il s'applique pour le bien de son Etat avec une force d'esprit infatigable, ne laisse pas d'étendre ses soins et d'employer son zèle pour maintenir en tout lieu la véritable religion et la solide piété.

C'est, Madame, ce qui obligera encore plus particulièrement celui duquel nous écrivons la vie, et dont l'innocence et la sainteté nous donnent tout sujet de le croire dans le ciel avec Dieu, d'employer incessamment ses prières pour obtenir de son infinie bonté toute sorte de bénédictions sur la personne de ce grand prince, sur celle de Votre Majesté, et sur toute la maison royale, en reconnoissance des grâces et faveurs qu'il en a reçues, et qu'il continue d'en recevoir en la personne des siens.

Pendant qu'il a vécu sur la terre, et même dans les temps les plus périlleux et difficiles, il a toujours fait profession d'une constante fidélité envers le Roi, et d'une affection sincère pour tout ce qui concernoit le bien de son service; et puisque les vertus des saints ne meurent point, et que leur charité est toujours vivante, il y a grande raison de croire que M. Vincent conserve dans le ciel cette même affection et ce même zèle pour procurer auprès de Dieu toutes sortes de biens à la personne du Roi, à Votre Majesté, et à tout ce qu'elle a de plus cher. Ce ne lui est pas un petit sujet de consolation, d'être assurée d'avoir un fidèle serviteur, ou bien, pour parler plus conformément aux sentimens de votre piété, un intercesseur et un protecteur qui lui est parfaitement acquis auprès de Dieu, lequel, comme un autre Jérémie, est continuellement prosterné devant le trône de cette adorable Majesté, pour lui demander tout ce qu'il voit dans ce grand jour de la gloire être vraiment salutaire à Votre Majesté, et favorable à l'accomplissement de ses justes désirs.

Pour moi, Madame, ayant été prévenu et comblé des grâces du Roi, et ayant ressenti les effets de votre bienveillance sans jamais les avoir mérités; et d'ailleurs, me jugeant incapable d'en rendre à Votre Majesté une reconnoissance telle que je lui dois, je la sup-

plie de souffrir que j'emprunte de celui dont j'écris la vie ce qui me manque pour m'acquitter de ce devoir, et qu'à son exemple, et sous la faveur des mérites qu'il s'est acquis par ses fidèles services, je me dise, avec tout le respect qui m'est possible,

Madame,

De VOTRE MAJESTÉ

Le très-humble, très-obéissant, et très-fidèle serviteur et sujet.

LOUIS,
Evêque de Rodez.

AVIS AU LECTEUR.*

Mon cher lecteur, j'ai à vous avertir en peu de mots de trois choses, sur lesquelles je vous prie de faire quelque attention avant que de vous engager dans la lecture de ce livre.

La première, que la vérité étant comme l'âme de l'histoire, sans laquelle elle ne mérite pas le nom d'histoire, mais plutôt de roman ou de conte fait à plaisir, vous pouvez vous assurer qu'elle a été très-fidèlement et très-exactement observée en celle-ci; tout ce que vous y lirez étant ou publiquement connu, ou appuyé du témoignage de diverses personnes très-dignes de foi, ou bien étant tel que je puis vous certifier l'avoir vu de mes yeux, ou entendu de mes oreilles, ayant eu le bonheur de connoître et de fréquenter M. Vincent durant un grand nombre d'années, et d'avoir même visité le lieu de sa naissance et ses plus proches parens, dans un voyage que je fis en Guienne il y a environ vingt-cinq ans.

* Nous avons cru devoir conserver cet Avertissement d'Abelly, parce qu'il est écrit avec une simplicité charmante, et qu'il est très-propre à lui concilier la bienveillance du lecteur. (*Note de l'éditeur.*)

Que si, parmi les témoignages des autres, j'y rapporte aussi divers extraits de ses lettres ou de ses entretiens, qui ont été en partie recueillis par quelques-uns des siens avec grande fidélité, et cela seulement sur les dernières années de sa vie; j'en ai usé de la sorte dans la pensée que je ne pouvois faire une expression plus sincère ni plus certaine de ses dispositions intérieures, qu'en rapportant ce qu'il a lui-même dit lorsque la charité l'obligeoit de parler, et de découvrir quelquefois ce que l'humilité lui faisoit ordinairement cacher. En quoi son témoignage est d'autant plus digne de croyance, que tous ceux qui l'ont connu savent qu'il étoit très-éloigné de tout esprit de vanité et de vanterie, et qu'une de ses plus fréquentes pratiques étoit de chercher l'abjection et l'avilissement de lui-même, disant et faisant volontiers, dans les rencontres, ce qui pouvoit le rendre méprisable aux yeux des autres.

Or, comme ce saint homme faisoit ordinairement ces entretiens sans les avoir prémédités, parlant à ceux de sa compagnie sur les sujets qui se présentoient, comme un père à ses enfans, on n'y verra pas tout l'ordre ni toute la liaison qui se trouveroit dans un discours étudié et préparé; néanmoins nous avons pensé que, les rapportant dans leur simplicité, le lecteur seroit d'autant plus satisfait et édifié de cette lecture, qu'il y verroit plus naïvement dépeint le fond de l'esprit et de la vertu de ce

grand serviteur de Dieu, sa bouche ayant parlé en ces occasions de l'abondance de son cœur.

La seconde est que cet ouvrage semblera peut-être trop ample et trop étendu, et quelques-uns même pourront penser qu'il n'étoit pas nécessaire de s'arrêter à déduire beaucoup de choses particulières qu'on eût pu passer sous silence, étant assez de rapporter en général les principales et les plus dignes de l'attention du lecteur. Mais, comme on ne peut pas bien juger des choses si on ne les connoît que superficiellement ou en partie, on a cru que pour bien faire voir la grandeur et l'utilité des œuvres que Dieu a faites par M. Vincent, il étoit nécessaire de les rapporter plus au long, et de les mettre en leur jour, et que ce n'étoit pas assez de les déduire sommairement et seulement en général, sans descendre au particulier.

Au reste, le lecteur considérera, s'il lui plaît, que ce n'est pas ici une pièce d'éloquence ni un panégyrique, mais un simple récit de la vie et des actions vertueuses d'un serviteur de Dieu, lequel ayant fait toute sa vie une profession très-particulière d'humilité, ce seroit en quelque façon aller contre son esprit, et défigurer cette vertu qu'il a tant chérie, que de la revêtir des ornemens pompeux d'une éloquence mondaine. Le style dont on se sert en écrivant quelque livre, doit toujours avoir un entier rapport avec le sujet qu'il traite; et on ne sau-

roit bien réussir en rapportant les actions vertueuses des saints, qu'en les décrivant avec le même esprit dont elles ont été animées.

Enfin, mon cher lecteur, la troisième et dernière chose dont j'ai à vous avertir, est que, pour me conformer aux ordres très-sagement établis par le saint Siége apostolique, je déclare que je n'entends et que je n'ai aucun dessein de faire entendre à personne tout ce qui est rapporté en ce livre, autrement qu'on a coutume de prendre les choses qui sont appuyées seulement sur le témoignage des hommes, et non sur l'autorité de l'Eglise; et que je n'emploie le titre de saint que je donne quelquefois à M. Vincent, qu'au sens que saint Paul le donne à tous les fidèles, ne voulant signifier autre chose par cette honorable qualité, et par toutes les autres semblables, sinon que ce grand serviteur de Dieu a été doué d'une vertu très-éminente, et qui surpassoit de beaucoup celle du commun des Chrétiens.

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

LIVRE PREMIER.

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

CHAPITRE PREMIER.

L'état de l'Église en France lorsque le vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul vint au monde.

La sagesse et la puissance de Dieu en la conduite de son Église ne paroît jamais plus admirable que lorsqu'il prend sujet des misères qui l'affligent, d'exercer envers elle ses plus grandes miséricordes, et qu'il tire son avantage des pertes qui lui arrivent, sa gloire de ses humiliations, et son abondance de sa stérilité : en sorte que, suivant ce qu'il a dit par la bouche d'un prophète, quand il semble l'avoir délaissée pour quelque temps, ce n'est que pour lui faire mieux ressentir ensuite les effets de sa miséricorde et de son amour. Quand il en détourne sa face et qu'il semble l'avoir mise en oubli, ce n'est que pour la combler de nouvelles bénédictions et la favoriser de grâces plus particulières (1).

C'est ce qui a fait dire au grand saint Hilaire écrivant contre les Ariens, qui de son temps tenoient la vérité captive dans l'injustice, *que c'est le propre de l'Église de Jésus-Christ de vaincre quand elle est blessée, de se faire mieux connoître quand elle est plus défigurée par les calomnies de*

(1) Ad punctum in momento dereliqui te, et in miserationibus magnis congregabo te ; in momento indignationis abscondi faciem meam parumper à te, et in misericordia sempiterna misertus sum tui. *Is.* LIV.

ses adversaires, et d'obtenir un plus puissant secours de Dieu quand elle semble être plus destituée de sa protection (1).

Cela se pourroit vérifier par la suite de toute l'histoire ecclésiastique, qui représente ce mystique vaisseau de l'Église voguant sur la mer orageuse de ce siècle, parmi une infinité de périlleuses rencontres, qui semblent la menacer souvent d'un naufrage inévitable, et la porter quelquefois à deux doigts de sa perte et de son dernier malheur; d'où néanmoins la main de Dieu la retire toujours avec avantage, se servant même des tempêtes les plus violentes et des vents les plus contraires pour la faire avancer plus heureusement vers le terme de sa navigation. Mais, pour ne nous pas trop étendre sur un sujet si vaste, il suffira de jeter les yeux sur l'état déplorable où l'Église s'est trouvée en France vers la fin du dernier siècle, pour connoître les soins paternels que Dieu a pris, non-seulement de sa conservation, mais aussi de son accroissement, dans un temps où il sembloit l'avoir presque abandonnée; et, par un même moyen, pour voir quels ont été les desseins particuliers de sa providence sur son fidèle serviteur Vincent de Paul, et les grandes choses qu'il vouloit opérer en lui et par lui, pour le secours et avantage de cette Église, et pour l'augmentation de son service et de sa gloire. Ce fut vers la fin du seizième siècle que Dieu fit naître son serviteur, dans un temps où la France étoit agitée de plusieurs horribles tempêtes, au sujet des nouvelles hérésies de Luther et de Calvin, lesquels, après avoir séparé une partie des Français de l'union que

(1) Hoc Ecclesiæ proprium est, ut tunc vincat, cùm læditur; tunc intelligatur, cùm arguitur; tunc obtineat, cùm deseritur. *Hilar. lib.* VII. *de Trin.*

tous les Catholiques doivent avoir avec le chef de l'Église, les portèrent bientôt après à une rebellion ouverte contre leur roi : étant le propre des hérétiques, comme a remarqué un saint Apôtre, de mépriser toute domination, et de fouler aux pieds le respect qu'ils doivent à leur souverain (1).

Il ne se peut dire combien ces deux fléaux de la guerre civile et de l'hérésie joints ensemble, causèrent de maux pendant une longue suite d'années qu'ils durèrent. La France, qui jusqu'alors avoit été l'une des plus florissantes monarchies de la terre, devint comme un théâtre d'horreur, où la violence et l'impiété firent jouer d'étranges tragédies : on voyoit en tous lieux les temples détruits, les autels abattus, les choses les plus saintes profanées, les prêtres massacrés; et ce qui étoit le plus grand et le plus funeste de tous ces maux, c'étoit un renversement presque universel de tout ordre et de toute discipline ecclésiastique; d'où provenoit qu'en la plupart des provinces de ce royaume les peuples étoient comme des pauvres brebis dispersées, sans pâture spirituelle, sans sacremens, sans instruction, et presque sans aucun secours extérieur pour leur salut.

Il est bien vrai que Dieu ayant ensuite rendu le calme et la paix à la France, par le courage invincible et par la conduite très-sage de Henri le Grand de très-glorieuse mémoire, les prélats, appuyés de son autorité, employèrent divers moyens pour remédier à toutes ces confusions, et remettre la religion en sa première splendeur. On assembla pour cet effet divers conciles provinciaux, qui firent de très-saintes et très-salutaires ordonnances, et les

(1) Dominationem spernunt, majestatem blasphemant. *Jud. Ep. cath.*

évêques ne manquèrent pas, dans leurs synodes particuliers, de faire tout ce qui dépendoit d'eux pour en affermir l'observation. Mais les désordres causés par la contagion de l'hérésie, et par la licence des armes, étoient si grands, et les maux si fort enracinés, que ces remèdes, quoique souverains, n'eurent pas tout l'effet qu'on s'étoit promis, et, nonobstant tous les soins que les supérieurs ecclesiastiques employèrent à l'acquit de leurs charges, on voyoit toujours, et on a encore vu long-temps après plusieurs grands défauts parmi le clergé; ce qui étoit cause que le sacerdoce étoit sans honneur, et même dans un tel mépris en quelques lieux, qu'on tenoit pour quelque sorte d'avilissement aux personnes de condition, tant soit peu honnêtes selon le monde, de se mettre dans les saints ordres, à moins que d'avoir quelque bénéfice considérable pour en couvrir la honte; et, selon la commune opinion du monde, c'étoit alors une espèce de contumélie et d'injure, que de dire à quelque ecclesiastique de qualité qu'il étoit un prêtre.

De ce défaut de vertu et de discipline dans le clergé procédoit un autre grand mal, qui étoit que le peuple, et particulièrement celui de la campagne, n'étoit point instruit, ni assisté comme il devoit être dans ses besoins spirituels; on ne savoit presque ce que c'étoit que de faire des catéchismes; les curés de village, pour la plupart, étoient comme ces pasteurs dont parle le prophète, qui se contentoient de prendre la laine et tirer le lait de leurs brebis (1), et se mettoient fort peu en peine de leur donner la pâture nécessaire pour la vie de leurs âmes; de sorte qu'on voyoit de tous côtés des Chré-

(1) Lac comedebatis, et lanis operiebamini. *Ezech.* XXXIV.

tiens qui passoient leur vie dans une si profonde ignorance des choses de leur salut, qu'à grande peine savoient-ils s'il y avoit un Dieu; et pour ce qui est des mystères de la très-sainte Trinité et de l'Incarnation du Fils de Dieu, que tous les fidèles doivent croire explicitement, on ne leur en donnoit aucune explication ni intelligence, et encore moins de ce qui concerne les sacremens qu'ils devoient recevoir, et des dispositions qu'ils y devoient apporter. Dieu sait quel étoit l'état de leur conscience dans une telle ignorance des choses de leur salut, et quelle pouvoit être leur foi, n'y ayant presque personne qui prît soin de leur enseigner ce qu'ils étoient obligés de croire (1).

Pour ce qui est des personnes qui demeuroient dans les villes, quoique, par le secours des prédications qui se faisoient dans les paroisses et autres Églises, elles eussent plus de connoissance et de lumière, cette connoissance toutefois étoit ordinairement stérile, et cette lumière sans chaleur; on n'y voyoit presque aucune marque de cette véritable charité qui se fait connoître par les œuvres; les exercices de miséricorde spirituelle envers le prochain n'étoient point en usage parmi les personnes laïques, et pour les aumônes et les assistances corporelles, on ne s'y adonnoit que fort petitement; de telle sorte que les personnes les plus accommodées croyoient faire assez lorsqu'elles donnoient quelque double ou quelque sol aux mendians ordinaires; et s'il arrivoit que quelqu'un fît quelque aumône un peu plus considérable, cela passoit pour une action de charité tout extraordinaire.

Voilà quel étoit l'état du christianisme en France,

(1) Quomodo credent ei quem non audierunt? quomodo autem audient sine prædicante? *Rom.* x.

lorsque Dieu, qui est riche en miséricorde, voyant les grands besoins de son Église en l'une de ses parties principales, voulut y pourvoir, suscitant, entre plusieurs autres grands et saints personnages, son fidèle serviteur Vincent de Paul, lequel, animé de son esprit et fortifié par sa grâce, s'est employé autant qu'il a été en lui, avec un zèle infatigable, à réparer tous ces défauts et y appliquer des remèdes convenables.

Et premièrement il s'est toujours proposé comme un de ses principaux ouvrages, de procurer autant qu'il lui seroit possible, que l'Eglise fût remplie de bons prêtres, qui travaillassent utilement et fidèlement en la vigne du Seigneur; c'est à quoi tendoient les exercices des ordinands, les séminaires, les retraites des ecclésiastiques, les conférences spirituelles, et plusieurs autres semblables moyens, dont il a été ou l'auteur ou le promoteur, et auxquels il a notablement contribué, comme on le verra en la suite de ce livre.

Il joignoit à ce zèle qu'il avoit pour le bien de l'état ecclesiastique, une charité très-ardente à procurer l'instruction et l'assistance spirituelle des âmes qui en avoient besoin, et surtout des pauvres de la campagne, qu'il voyoit les plus abandonnés, et pour lesquels il avoit une tendresse toute particulière. Il ne se peut dire combien il a travaillé pour les délivrer du péché et de l'ignorance, en les catéchisant, et les disposant à faire des confessions générales; et comme s'il n'eût pas été satisfait des travaux et des fatigues qu'il embrassoit pour ce sujet, il excitoit autant qu'il pouvoit les autres à faire le semblable; et son amour envers les pauvres n'a point été content, qu'il n'ait établi une congrégation de très-vertueux prêtres missionnaires qui s'emploient,

à son exemple, avec un zèle infatigable aux mêmes exercices de charité, non-seulement dans la France, mais aussi en diverses autres régions, comme dans l'Irlande, dans l'Écosse, dans les îles Hébrides, dans la Pologne, dans l'Italie, dans la Barbarie, et jusque sous la zone torride, dans l'île de Madagascar, où plusieurs de ces ouvriers évangéliques ont consumé leur vie dans les ardeurs de leur charité.

Mais ce n'étoit pas assez à Vincent de Paul de secourir les âmes, s'il ne pourvoyoit encore aux nécessités corporelles des pauvres; et quoiqu'il se fût lui-même rendu pauvre pour l'amour de Jésus-Christ, et qu'ayant tout quitté pour le suivre, il ne lui restoit plus rien de quoi donner; comme il avoit néanmoins le cœur tout embrasé du feu céleste que ce divin Sauveur est venu allumer sur la terre (1), il ne lui a pas été difficile de communiquer une partie de cette sainte ardeur aux personnes bien disposées avec lesquelles il se rencontroit. On en verra des exemples merveilleux dans la suite de sa vie, qui feront connoître la grâce que Dieu avoit mise en son fidèle serviteur, qui étoit telle, qu'il semble que, parmi la corruption de ce siècle, il ait fait revivre en plusieurs âmes l'esprit et la charité des premiers Chrétiens. Et quoiqu'il soit bien véritable qu'on pourroit en ces derniers temps renouveler avec plus de raison que jamais la plainte du saint Apôtre, et dire *que tous ne s'étudient qu'à chercher leurs intérêts, et non pas ceux de Jésus-Christ* (2), l'exemple toutefois et la parole de Vincent de Paul ont eu tant d'efficace que d'arracher du cœur

(1) Ignem veni mittere in terram. *Luc.* XII.

(2) Omnes quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi. *Philip.* II.

d'un grand nombre de personnes vertueuses cette racine de toute sorte de maux (1), et de leur inspirer des dispositions si parfaites, que leur plus grande joie et satisfaction ont été et sont encore à présent, non-seulement de faire une sainte profusion de leurs biens temporels pour assister et secourir les pauvres, mais aussi de se donner elles-mêmes, et de consumer leur santé et leur vie dans les plus laborieux et pénibles exercices de la vertu de charité.

Ce n'est pas la seule ville de Paris qui en a éprouvé les effets dans l'assistance qui a été rendue à un nombre presque innombrable de pauvres honteux, de toute sorte de conditions, d'âges et de sexes, que la misère des guerres et des autres calamités publiques avoit réduits à une extrême indigence; mais leur charité s'est étendue jusqu'aux provinces les plus éloignées, et outre les secours très-favorables rendus aux frontières de la France pendant les plus grands ravages de la guerre, la Lorraine, les îles Hébrides, la Barbarie et plusieurs autres régions étrangères en ont reçu de très-grandes assistances dans leurs plus pressantes nécessités, comme nous le verrons dans cette histoire.

CHAPITRE II.

Naissance et éducation de Vincent de Paul.

Ce fut l'an 1576, le mardi d'après Pâques, que Vincent de Paul prit naissance dans le petit village de Poüy, près de Dax, qui est une ville épiscopale située aux confins des landes de Bordeaux, vers les Pyrénées. Il y a près de cette paroisse une chapelle dédiée en l'honneur de la très-sainte Vierge, sous

(1) Radix omnium malorum cupiditas. 1. *Tim.* VI.

le titre de Notre-Dame de Buglose, où l'on voit ordinairement un grand concours de peuple, qui vient rendre ses hommages et offrir ses prières à la Mère de Dieu; et ce fut là un des motifs qui porta notre Vincent à concevoir dès son plus jeune âge, et à nourrir en son cœur toute sa vie une dévotion toute particulière envers cette Reine du ciel, se voyant né près d'un lieu qui lui étoit dédié et qui étoit sous sa protection spéciale.

Ses parens ont été pauvres des biens de ce monde, vivant de leur travail; son père se nommoit Jean de Paul, sa mère Bertrande de Moras, et tous deux ont vécu non-seulement sans aucun reproche, mais aussi dans une grande innocence et droiture. Ils avoient une maison et quelques petits héritages qu'ils faisoient valoir par leurs mains, à quoi ils étoient aidés par leurs enfans, qui furent six, savoir, quatre garçons et deux filles. Vincent étoit le troisième, et dès son enfance il fut, comme les autres, employé à travailler, et particulièrement à mener paître et garder le troupeau de son père.

En cela il semble que Dieu ait voulu poser et établir sur cette humble et pauvre extraction le premier fondement de l'édifice des vertus qu'il vouloit élever en l'âme de son fidèle serviteur; car, comme a fort bien dit saint Augustin, *celui qui veut devenir grand devant Dieu doit commencer par une très-profonde démission de soi-même, et plus il prétend élever l'édifice de ses vertus, plus doit-il creuser les fondemens de son humilité* (1). Et

(1) Magnus esse vis? à minimo incipe. Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis? de fundamento priùs cogita humilitatis; et quantam quisque vult et disponit superimponere molem ædificii, quantò erit majus ædificium, tantò altiùs fodit fundamentum. *Aug. Serm.* x. *de Verb. Dom.*

en effet, parmi les emplois plus considérables auxquels Dieu destina ensuite Vincent de Paul, et au milieu des plus grands honneurs qu'on rendoit à sa vertu, son entretien le plus ordinaire étoit de la bassesse de sa naissance, et on lui entendoit souvent répéter en telles rencontres, *qu'il n'étoit que le fils d'un pauvre paysan, qu'il avoit gardé les pourceaux*, etc. Oh! que c'est une marque d'une vertu bien solide, que de conserver l'amour de son abjection et de son avilissement au milieu des applaudissemens et des louanges! et que saint Bernard a eu grande raison de dire que c'est une vertu bien rare qu'une *humilité honorée* (1)! et qu'il y en a peu qui arrivent à ce degré de perfection, que de rechercher les mépris lorsqu'ils sont poursuivis des honneurs!

Quoique les perles naissent dans une nacre mal polie, et souvent toute fangeuse, elles ne laissent pas de faire éclater leur vive blancheur au milieu de cette bourbe qui ne sert qu'à en relever le lustre et faire mieux connoître leur valeur. La vivacité d'esprit dont Dieu avoit doué notre jeune Vincent commençant à paroître parmi ces bas emplois où il étoit occupé, elle en fut d'autant plus remarquée, et son père reconnut bien que cet enfant pouvoit faire quelque chose de meilleur que de mener paître les bestiaux. Ce fut pourquoi il prit résolution de le mettre aux études; à quoi il se porta encore plus volontiers par la connoissance qu'il eut d'un certain prieur de son voisinage, lequel, étant d'une famille qui n'étoit pas plus accommodée que la sienne, avoit néanmoins beaucoup contribué du revenu de son bénéfice pour avancer ses frères. Ainsi

(1) Rara virtus humilitas honorata. *Bern. in Cant.*

ce bon homme, dans sa simplicité, pensoit que son fils Vincent, s'étant rendu capable par l'étude, pourroit un jour obtenir quelque bénéfice, et, en servant l'Église, soulager sa famille et faire du bien à ses autres enfans. Mais les pensées de Dieu sont bien différentes de celles des hommes (comme lui-même le témoigne par un prophète), et ses desseins sont bien élevés au-dessus de toutes leurs prétentions (1). Le père du petit Vincent, en le portant aux études, pensoit aux petits avantages qu'il en espéroit tirer pour sa famille; et Dieu avoit dessein de s'en servir pour faire de très-grands biens à son Église, et il vouloit que, laissant ses parens dans leur bassesse et dans leur pauvreté extérieure, il s'employât uniquement à procurer l'accroissement du royaume de son Fils Jésus-Christ.

Et, à ce sujet, un curé de son pays l'étant venu voir à Paris long-temps après pour lui représenter le pauvre état de sa famille, et le prier de rendre quelque assistance à ses parens, et leur procurer quelque bien, ce grand serviteur de Dieu lui demanda s'ils ne vivoient pas de leur travail honnêtement et passablement selon leur condition; à quoi le curé ayant répondu qu'oui, il le remercia de la charité qu'il avoit pour eux, et ensuite le mit sur le propos de ce prieur dont il a été ci-dessus parlé, qui avoit employé les revenus de son bénéfice pour bien accommoder ses parens, et il lui fit faire réflexion sur ce que ces gens-là ayant tout dissipé, pendant la vie et après la mort de leur bienfaiteur, étoient tombés dans un état pire que celui où ils étoient au-

(1) Non enim cogitationes meæ, cogitationes vestræ; neque viæ meæ, viæ vestræ, dicit Dominus : quia sicut exaltantur cœli à terra, sic exaltatæ sunt cogitationes meæ à cogitationibus vestris, et viæ meæ à viis vestris. *Isa.* LV.

paravant; parce que, comme il disoit, *c'est en vain que l'homme bâtit la maison, si Dieu lui-même ne l'édifie.* Et il lui donna cet exemple pour preuve de l'expérience qu'il avoit de quantité de familles ruinées à cause de leurs parens ecclésiastiques, qui, ayant voulu les enrichir aux dépens de l'Église, leur avoient fait beaucoup plus de mal que de bien, leur donnant la portion des pauvres; car tôt ou tard Dieu les en avoit dépouillés.

Il faut néanmoins remarquer que le refus qu'il fit alors d'avantager ses parens ne provenoit d'aucune dureté de cœur ni d'aucun défaut de charité envers eux, mais seulement de cette droiture et pureté d'intention, qui étoit comme l'âme de toutes ses œuvres, et qui le faisoit toujours marcher par les voies droites qui conduisent à Dieu, sans jamais s'en détourner par quelque considération que ce fût. Car d'ailleurs il avoit un cœur fort tendre sur les misères de son prochain, et étoit très-prompt à le secourir autant qu'il étoit en lui; de sorte qu'il pouvoit dire avec cet ancien partiarche, *que la miséricorde étoit née avec lui* (1), et qu'il avoit toujours eu une inclination très-particulière à exercer cette vertu; et même, dès son plus jeune âge, on a remarqué qu'il donnoit tout ce qu'il pouvoit aux pauvres; et lorsque son père l'envoyoit au moulin querir la farine, s'il rencontroit des pauvres en son chemin, il ouvroit le sac et leur en donnoit des poignées, quand il n'avoit autre moyen de les secourir : de quoi son père, qui étoit homme de bien, témoignoit n'être pas fâché. Et une autre fois, à l'âge de douze ou treize ans, ayant peu à peu amassé jusqu'à trente sous de ce qu'il avoit pu gagner,

(1) Crevit mecum miseratio et de utero egressa est mecum. *Job.* XXXI.

qu'il estimoit beaucoup en cet âge et en ce pays-là, où l'argent étoit fort rare, et qu'il gardoit bien chèrement, ayant néanmoins un jour rencontré un pauvre qui paroissoit dans une grande misère et indigence, étant touché d'un sentiment de compassion, il lui donna tout son petit trésor, sans s'en réserver aucune chose. Certes, si l'on veut faire quelque attention à l'attache naturelle que les jeunes enfans ont aux choses qui les accommodent et qui leur plaisent, on pourra juger que ce fut là un effet particulier des premières grâces que Dieu avoit mises en cet enfant de bénédiction, et de là on pouvoit présager ce grand et parfait détachement des créatures, et ce degré éminent de charité où Dieu le vouloit élever.

CHAPITRE III.

Ses études et sa promotion aux ordres ecclésiastiques.

Toutes ces bonnes dispositions de l'esprit du jeune Vincent, et ses inclinations au bien, firent résoudre son père de faire quelque petit effort, selon l'étendue fort modique de ses facultés, pour l'entretenir aux études ; et, à cet effet, il le mit en pension chez les pères Cordeliers de Dax, moyennant soixante livres par an, selon la coutume du temps et du pays. Ce fut environ l'an 1558 qu'il commença ses études par les premiers rudimens de la langue latine, où il se comporta de telle sorte et fit un tel progrès, que, quatre ans après, M. de Commet l'aîné, avocat de la ville de Dax, et juge de Poüy, ayant appris du père gardien les bonnes qualités de ce jeune écolier, conçut une affection toute particulière pour lui; et, l'ayant retiré du couvent des Cordeliers, le re-

çut en sa maison pour être précepteur de ses enfans, afin que, prenant soin de leur instruction et conduite, il eût moyen, sans être davantage à charge à son père, de continuer ses études : ce qu'il fit avec un très-grand profit, ayant employé neuf ans à étudier en la ville de Dax, au bout desquels M. de Commet, qui étoit une personne de mérite et de piété, étant très-satisfait du service que le jeune Vincent lui avoit rendu en la personne de ses enfans, et de l'édification que toute sa famille avoit reçue de sa vertu et sage conduite, qui surpassoit de beaucoup son âge, jugea qu'il ne falloit pas laisser cette lampe sous le boisseau, et qu'il seroit avantageux à l'Église de l'élever sur le chandelier : et, pour cette raison, il porta Vincent de Paul, qui avoit grand respect pour lui, et qui le regardoit comme un second père, à s'offrir à Dieu pour le servir dans l'état ecclésiastique, et lui fit prendre la tonsure et les quatre ordres qu'on appelle mineurs, le 20 décembre 1596, étant alors âgé de vingt ans.

Après quoi, se voyant ainsi engagé au ministère de l'Eglise, et ayant pris Dieu seul pour son partage, il quitta son pays, et jamais, depuis ce temps-là, il n'y a demeuré; et, du consentement de son père, avec quelque petit secours qu'il lui donna (ayant à cet effet vendu une paire de bœufs), il s'en alla à Toulouse pour s'appliquer aux études de théologie, où il employa sept ans. Il est vrai que pendant ce temps il passa en Espagne, et fit quelque séjour à Saragosse, pour y faire aussi quelques études.

Il prit le sous-diaconat le 19 septembre de l'année 1598, et le diaconat trois mois après; et enfin, le 23 septembre 1600, il fut promu au saint ordre de prêtrise; de sorte qu'ayant vécu jusqu'au 27 de septembre 1660, il se trouve qu'il a été prêtre dans

l'Église de Jésus-Christ l'espace de soixante ans. Dieu sait quelles furent les dispositions et les sentimens de son cœur lorsqu'il reçut ce sacré caractère; mais si l'on juge des arbres par leurs fruits et des causes par leurs effets, voyant la perfection et la sainteté avec laquelle ce très-digne prêtre a exercé les fonctions de son sacerdoce, l'on peut croire avec grande raison qu'en ce moment qu'il fut consacré prêtre, notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le prêtre éternel et le prince des prêtres, versa très-abondamment sur lui la plénitude de son esprit sacerdotal, et cet esprit lui donna de si hauts sentimens de ce sacré caractère, qu'il en parloit toujours avec admiration, comme d'une chose qu'il ne pouvoit assez estimer. Il témoignoit être dans un étonnement extraordinaire, quand il parloit de cette puissance merveilleuse que Dieu imprime, avec un caractère qui ne se peut jamais effacer, dans l'âme du prêtre, en vertu de laquelle il remet les péchés aux pécheurs pénitens, et avec quatre ou cinq paroles il change la substance du pain et du vin au corps et au sang du même Jésus-Christ, et offre ce même corps et ce même sang en sacrifice à Dieu son Père, et distribue ce même corps de Jésus-Christ comme un pain de vie pour la nourriture des fidèles. Enfin il étoit si pénétré des sentimens d'estime de l'excellence et de l'éminence du caractère sacerdotal, et de l'obligation indispensable qu'elle impose à ceux qui l'ont reçue de mener une vie toute pure, toute sainte et toute angélique, que depuis on lui a souvent ouï dire *que s'il n'eût été prêtre, il n'eût jamais pu se résoudre à l'être, s'en estimant très-indigne;* de quoi il en fut d'autant plus digne, qu'il croyoit moins en être digne, n'y en ayant point qui méritent mieux d'être avancés aux premières places du

festin nuptial de l'Agneau, que ceux qui se mettent au plus bas lieu (1). On n'a pu savoir en quel lieu, ni même en quel temps il célébra sa première messe *; mais on lui a ouï dire qu'il avoit une telle appréhension de la majesté de cette action toute divine, qu'il en trembloit, et que, n'ayant pas le courage de la célébrer publiquement, il choisit plutôt de la dire dans une chapelle retirée à l'écart, assisté seulement d'un prêtre et d'un servant.

MM. les grands-vicaires de Dax, le siége vacant, n'eurent pas plus tôt appris qu'il étoit prêtre, qu'à la sollicitation de M. de Commet, et pour l'estime qu'ils faisoient de sa vertu, ils le nommèrent à la cure de Tilh; mais lui ayant été contestée par un compétiteur qui l'avoit impétrée en cour de Rome, il ne voulut point entrer en procès pour ce sujet, et Dieu le permit ainsi afin qu'il ne fût point obligé de quitter ses études, qu'il avoit un grand désir de continuer.

Il y avoit alors deux ans que son père étoit mort; lequel, par son testatament, après avoir partagé tous ses enfans, avoit déclaré qu'il vouloit et entendoit que son fils *Vincent* fût assisté et entretenu aux études selon la portée des biens qu'il laissoit; et en vertu de ce testament il eût pu exiger quelque chose de sa mère et de ses frères; néanmoins, ne voulant pas leur être à charge ni leur causer aucune peine, et voyant qu'il ne pouvoit subsister dans

(1) Cùm vocatus fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco, ut cùm venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superiùs. *Luc.* 14.

* Collet parle d'une ancienne tradition de la ville de Buset, qui porte que saint Vincent de Paul dit sa première messe dans une chapelle de la Sainte-Vierge qui est de l'autre côté du Tarn, sur le haut d'une montagne et dans les bois. (*Note de l'éditeur.*)

Toulouse, il prit résolution d'accepter une petite régence qu'on lui offrit à quatre lieues de là, dans la ville de Buset, où plusieurs gentilshommes des environs lui donnèrent leurs enfans en pension, et même on lui en envoya de Toulouse, comme il le manda à sa mère par une lettre qu'il lui écrivit; et le grand soin qu'il prenoit de leur instruction et bonne éducation, lui moyenna son retour à Toulouse peu de temps après, où il mena ses pensionnaires du consentement et avec l'agrément des parens : de sorte qu'il eut moyen, en instruisant cette petite jeunesse, de continuer ses études de théologie; ce qu'il fit avec tant d'affection et de diligence, qu'après y avoir employé sept ans, comme il se voit par une attestation authentique du mois d'octobre 1604, du P. Esprit Jarran, religieux Augustin, docteur-régent en théologie de l'université de Toulouse, signée de lui et d'Assolans, secrétaire, et scellée, il fut reçu bachelier en théologie; comme on le voit par d'autres lettres du même mois, signées d'André Gallus, docteur-régent et recteur de ladite université, et d'Assolans, son secrétaire, et scellées; après quoi il lui fut permis d'expliquer et d'enseigner publiquement le second livre des Sentences dans la même université, comme il est porté par d'autres lettres de la même année, scellées et signées Cœlmez, chancelier de l'université de Toulouse, et de Saffozez, trésorier. Ces trois pièces ont été trouvées depuis la mort de ce grand serviteur de Dieu, par ceux de sa compagnie, qui n'en avoient eu aucune connoissance pendant sa vie : de sorte que, de compte fait sur les mémoires envoyés de son pays, il se trouve qu'il a employé plus de seize ans continuels à étudier, tant en la ville de Dax qu'en l'université de Toulouse.

Il n'étoit pas du nombre de ceux qui se laissent enfler pour un peu de science qu'ils pensent avoir; au contraire, il cachoit celle qu'il avoit acquise, et, par un mouvement d'humilité extraordinaire, il tâchoit de persuader aux autres qu'il avoit fort peu de science; et souvent, en parlant de lui-même, il se nommoit un pauvre écolier de quatrième, pour donner autant qu'il pouvoit une basse opinion de sa suffisance; en quoi il ne disoit rien contre la vérité, puisqu'il étoit vrai qu'il avoit été écolier de quatrième; mais, par un saint artifice de la vertu d'humilité, il couvroit du voile du silence le reste de ses études; et quoique dans les occasions où il s'agissoit des intérêts de la vérité ou de la charité, il fût obligé de parler et de faire connoître qu'il n'étoit pas ignorant des choses que sa condition l'obligeoit de savoir, il étoit pourtant bien aise qu'on crût qu'il n'avoit point de science, afin de réprimer cette inclination vicieuse qui provient de la racine de superbe, et qui se trouve ordinairement en tous les hommes, de passer pour capables et savans un chacun dans sa profession; en sorte que même les plus ignorans et les moins habiles affectent cette réputation autant et quelquefois plus que les autres. Mais Vincent de Paul, quoique très-abondamment pourvu de doctrine et de science, eût volontiers pris pour lui la devise du saint Apôtre, et eût pu dire à son imitation : *Je n'ai point estimé savoir aucune chose, sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié* (1). C'étoit là sa principale science et sa plus haute sagesse; c'étoit le livre qu'il avoit toujours ouvert devant les yeux de son esprit, et duquel il tiroit des connoissances et des lumières bien plus élevées que

(1) Non judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. 1. *Cor.* 11.

toutes celles qu'il eût puisées des autres sciences, quoique bonnes et saintes, qu'il avoit acquises dans le cours de ses études.

CHAPITRE IV.

Ce qui lui arriva lorsqu'il fut fait esclave et mené en Barbarie.

PENDANT tout le temps que Vincent de Paul employa au cours de ses études, tant en la ville de Dax qu'en l'université de Toulouse, il se comporta avec tant de modestie et de sagesse, répandant en tous lieux une si bonne odeur par sa vertu, qu'il en étoit estimé et aimé de tous ceux qui le connoissoient; et d'ailleurs la bonne conduite dont il usoit envers les jeunes pensionnaires qu'il avoit avec lui, auxquels il prenoit un soin particulier de donner, avec la science qu'il leur enseignoit, de fortes impressions de la piété chrétienne, le mit en telle réputation dans la ville de Toulouse, qu'il pouvoit s'y promettre un établissement considérable; et M. de Saint-Martin, chanoine de Dax, son ancien et intime ami, qui lui a survécu, a témoigné que dès ce temps-là on lui avoit fait espérer un évêché par l'entremise de M. le duc d'Épernon, duquel il avoit élevé deux proches parens parmi ses pensionnaires. Au commencement de l'année 1605 il fit un voyage à Bordeaux, dont on ne sait pas le sujet; mais il y a raison de croire que c'étoit pour quelque grand avantage qu'on lui vouloit procurer; car dans l'une de ses lettres écrites en ce temps-là, il dit *qu'il l'avoit entrepris pour une affaire qui requéroit grande dépense, et qu'il ne pouvoit déclarer sans témérité.*

Étant de retour à Toulouse, il trouva qu'une personne qui avoit eu estime de sa vertu et désiré de lui procurer quelque accommodement, étant décédée pendant son absence, l'avoit institué son héritier par son testament, ce qui l'obligea d'employer quelque peu de temps à recueillir cette succession; et ayant appris qu'un homme qui devoit quatre ou cinq cents écus à cette personne défunte, s'étoit retiré à Marseille pour éviter les poursuites qu'on lui faisoit, et qu'ayant gagné quelque bien par le trafic, il étoit en état d'acquitter cette dette, il s'y transporta pour se faire payer, et par accommodement il en tira trois cents écus. C'étoit au mois de juillet de l'année 1605; et comme il se disposoit à retourner d'abord par terre à Toulouse, un gentilhomme de Languedoc, avec lequel il étoit logé, le convia de s'embarquer avec lui jusqu'à Narbonne; ce qu'il lui persuada facilement, parce que, le temps étant propre à la navigation, il espéroit ainsi abréger de beaucoup son chemin.

Il est vrai que, selon le sentiment ordinaire du monde, cet embarquement lui fut bien funeste; mais si on le regarde avec des yeux éclairés de la lumière de la foi, il fut très-heureux pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur lui.

Laissons-lui faire à lui-même le récit de ce qui lui arriva dans cette occasion, et qui se trouve dans une lettre qu'il écrivit d'Avignon, après qu'il fut échappé de son esclavage, en date du 20 juillet 1607, à M. de Commet le jeune, l'aîné étant mort de la gravelle quelque temps auparavant.

« Je m'embarquai, dit-il, pour Narbonne pour y être plus tôt et pour épargner, ou pour mieux dire pour n'y jamais être, et pour tout perdre. Le vent nous fut autant favorable qu'il falloit pour nous

rendre ce jour-là à Narbonne (qui étoit faire cinquante lieues), si Dieu n'eût permis que trois brigantins turcs qui côtoyoient le golfe de Lyon pour attraper les barques qui venoient de Beaucaire, où il y avoit une foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté, ne nous eussent donné la charge et attaqué si vivement, que deux ou trois des nôtres étant tués et tout le reste blessé, et même moi qui eus un coup de flèche qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, n'eussions été contraints de nous rendre à ces félons. Les premiers éclats de leur rage furent de hacher notre pilote en mille pièces, pour avoir perdu un des principaux des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres tuèrent : cela fait, ils nous enchaînèrent, et, après nous avoir grossièrement pansés, ils poursuivirent leur pointe, faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendoient sans combattre, après les avoir volés. Et enfin, chargés de marchandises, au bout de sept ou huit jours ils prirent la route de Barbarie, tanière et spélonque de voleurs sans aveu du Grand-Turc, où étant arrivés ils nous exposèrent en vente avec un procès-verbal de notre capture qu'ils disoient avoir été faite dans un navire espagnol; parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le Roi tient en ce lieu-là pour rendre libre le commerce aux Français. Leur procédure à notre vente fut qu'après qu'ils nous eurent dépouillés, ils nous donnèrent à chacun une paire de caleçons, un hoqueton de lin avec une bonnette, et nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étoient venus expressément pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au cou, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvoit bien

manger et qui non, et pour montrer que nos plaies n'étoient point mortelles. Cela fait, ils nous ramenèrent à la place, où les marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour voir nos dents, palpant nos côtés, sondant nos plaies, nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis lever des fardeaux, et puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

» Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire bientôt de moi pour n'avoir rien de si contraire que la mer, et depuis par le pêcheur à un vieillard médecin spagyrique, souverain tireur de quintescences, homme fort humain et traitable, lequel, à ce qu'il me disoit, avoit travaillé l'espace de cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale, etc. Il m'aimoit fort, et se plaisoit de me discourir de l'alchimie, et puis de sa loi, à laquelle il faisoit tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesses et tout son savoir. Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisois, et à la Vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois fermement avoir été délivré. L'espérance donc et la ferme croyance que j'avois de vous revoir, Monsieur, me fit être plus attentif à m'instruire du moyen de guérir de la gravelle, en quoi je lui voyois journellement faire des merveilles; ce qu'il m'enseigna, et même me fit préparer et administrer les ingrédiens. Oh! combien de fois ai-je désiré depuis d'avoir été esclave auparavant la mort de votre frère! car je crois que si j'eusse su le secret que maintenant je vous envoie, il ne seroit pas mort de ce mal-là, etc.

» Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de

septembre 1605 jusques au mois d'août 1606, qu'il fut pris et mené au grand sultan pour travailler pour lui ; mais en vain, car il mourut de regret par les chemins. Il me laissa à un sien neveu, vrai anthropomorphite, qui me revendit bientôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouït dire comme M. de Brèves, ambassadeur pour le Roi en Turquie, venoit avec bonnes et expresses patentes du Grand-Turc pour recouvrer tous les esclaves chrétiens. Un renégat de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta et m'emmena en son *témat*; ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du Grand-Seigneur ; car là le peuple n'a rien, tout est au sultan. Le témat de celui-ci étoit dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes qu'il avoit étoit grecque chrétienne, mais schismatique ; une autre étoit turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie, et le remettre au giron de l'Eglise, et me délivrer de mon esclavage. Curieuse qu'elle étoit de savoir notre façon de vivre, elle me venoit voir tous les jours aux champs où je fossoyois ; et un jour elle me commanda de chanter les louanges de mon Dieu : le ressouvenir du *Quomodo cantabimus in terra aliena*, des enfans d'Israël captifs en Babylone, me fit commencer, la larme à l'œil, le psaume *Super flumina Babylonis*, et puis le *Salve Regina*, et plusieurs autres choses ; en quoi elle prenoit tant de plaisir, que c'étoit merveille : elle ne manqua pas de dire à son mari le soir, qu'il avoit eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimoit extrêmement bonne, pour un récit que je lui avois fait de notre Dieu, et quelques louanges que j'avois chantées en sa présence ; en quoi elle disoit avoir ressenti un tel plaisir, qu'elle ne croyoit

point que le paradis de ses pères, et celui qu'elle espéroit, fût si glorieux ni accompagné de tant de joie que le contentement qu'elle avoit ressenti pendant que je louois mon Dieu, concluant qu'il y avoit en cela quelque merveille. Cette femme, comme un autre Caïphe, ou comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ces discours, que son mari me dit dès le lendemain qu'il ne tenoit qu'à une commodité que nous ne nous sauvassions en France; mais qu'il y donneroit tel remède, que dans peu de jours Dieu en seroit loué. Ce peu de jours dura dix mois qu'il m'entretint en cette espérance, au bout desquels nous nous sauvâmes avec un petit esquif, et nous rendîmes le 28 de juin à Aigues-Mortes, et tôt après en Avignon, où M. le vice-légat reçut publiquement le renégat, avec la larme à l'œil et le sanglot au cœur, dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des assistans. Mondit seigneur nous a retenus tous deux pour nous mener à Rome, où il s'en va tout aussitôt que son successeur sera venu: il a promis au pénitent de le faire entrer à l'austère couvent des *Fate-ben-Fratelli*, où il s'est voué, etc. »

Jusques ici sont les paroles de Vincent dans la lettre qu'il écrivit étant à Avignon, laquelle fut trouvée par hasard entre plusieurs autres papiers par un gentilhomme de Dax, neveu de M. de Saint-Martin, chanoine, en l'année 1658, cinquante ans après qu'elle a été écrite. Il la mit entre les mains de son oncle, lequel en envoya une copie à Vincent deux ans avant sa mort, estimant qu'il seroit consolé de lire ses anciennes aventures, et de se voir jeune en sa vieillesse; mais l'ayant lue, il la mit au feu; et bientôt après, remerciant M. de Saint-Martin de lui avoir envoyé cette copie, il le pria de lui envoyer aussi l'original, et lui en fit encore de très-grandes

instances par une autre lettre qu'il lui écrivit six mois avant sa mort. Celui qui écrivoit sous lui, se doutant que cette lettre contenoit quelque chose qui tournoit à la louange de Vincent, et qu'il ne la demandoit que pour la brûler comme il avoit brûlé la copie, afin d'en supprimer la connoissance, fit couler un billet dans la lettre de M. de Saint-Martin pour le prier d'adresser cet original à quelqu'autre qu'à Vincent, s'il ne vouloit qu'il fût perdu; ce qui l'obligea de l'envoyer à un prêtre de sa compagnie, qui étoit supérieur du séminaire établi au collége des Bons-Enfans; et c'est par ce moyen que cette lettre a été conservée; en sorte que Vincent n'en a rien su avant sa mort; et sans ce pieux artifice, il est certain qu'on n'eût jamais su de ce qui s'étoit passé en cet esclavage; car cet humble serviteur de Dieu faisoit toujours ses efforts pour cacher aux hommes les grâces et les dons qu'il recevoit de Dieu, et tout ce qu'il faisoit pour sa gloire et pour son service. Ceux qui l'ont observé de plus près l'ont bien reconnu en toute sorte de rencontres; et on auroit peine à croire jusques où alloient ses soins et ses précautions pour éviter tout ce qui pouvoit tendre en quelque manière que ce fût, directement ou indirectement, à son estime ou à sa louange; de sorte que l'on ne verra en ce récit de sa vie, que ce que son humilité n'a pu dérober à la vue et à la connoissance des hommes. Que si, par quelque raison de charité, il a été obligé quelquefois de découvrir quelque petite chose qu'il ne pouvoit refuser à l'édification du prochain, ce n'a pas été sans se faire grande violence; et encore, après avoir dit ce qu'il croyoit ne pouvoir retenir sous le silence, on lui a vu souvent demander pardon d'avoir ainsi parlé de soi-même; et quand il pouvoit le faire en tierce personne sans qu'on s'aper-

çût que ce fût de lui qu'il entendoit parler, il l- faisoit avec toute l'adresse que son humilité lui pouvoit suggérer.

Outre la constance et la fermeté à professer la foi de Jésus-Christ parmi les Infidèles, la parfaite confiance au secours de la divine bonté dans un délaissement et abandon des créatures, la fidélité dans les exercices de piété envers Dieu, et de dévotion envers la très-sainte Vierge, au milieu des impiétés de la Barbarie; la grâce de fléchir les cœurs les plus durs, et d'inspirer des sentimens de respect et d'affection envers notre sainte religion aux esprits qui y étoient très-opposés, et plusieurs autres vertus et dons de Dieu qui ont paru en Vincent pendant son esclavage, et que nous laissons au pieux lecteur à considérer et peser autant qu'il sera expédient pour son édification, il y a deux choses qui méritent ici son attention particulière.

L'une est la vertu extraordinaire de Vincent à retenir et supprimer en lui toutes les connoissances que ce médecin spagirique lui avoit communiquées de divers beaux secrets de la nature et de l'art, dont il lui avoit vu faire des expériences merveilleuses durant une année qu'il fut à son service, comme lui-même le témoigne dans la suite de cette lettre à M. de Commet, dont nous avons rapporté seulement un extrait, et dans une autre qu'il lui écrivit puis après, étant arrivé à Rome; et il n'y a point de doute que, s'il eût voulu s'en servir dans cette grande ville, où se trouvent tant d'esprits curieux, il eût pu en tirer de très-grands avantages temporels en un temps où il sembloit en avoir plus de besoin : mais jugeant que cela étoit indigne d'un prêtre de l'Église de Jésus-Christ, non-seulement il n'en a point voulu faire aucun usage, mais, ce qui est admirable, de-

puis son retour de Rome en France, on ne lui a jamais ouï dire une seule parole pour témoigner qu'il en sût aucune chose, ni à ceux de sa compagnie, ni à aucun de ses plus intimes amis, non plus que des autres particularités de son esclavage, quoiqu'il ait eu occasion d'en parler cent et cent fois en écrivant et conférant des affaires des esclaves, dont sa charité lui a fait prendre le soin. On lui a bien ouï dire plusieurs fois les choses les plus humiliantes de sa vie, mais jamais rien de son séjour à Tunis, à cause des circonstances qui pouvoient, en quelque façon, tourner à sa louange.

L'autre chose à considérer dans l'esclavage de Vincent, c'est l'esprit de compassion qu'il y conçut et qu'il en remporta envers tous ces pauvres Chrétiens qu'il y vit gémir et languir misérablement dans les fers et sous le joug de la tyrannie de ces barbares, sans aucune assistance ni consolation corporelle ou spirituelle, exposés à des outrages pleins de cruautés, à des travaux insupportables, et, ce qui est bien pis, dans un danger continuel de perdre leur foi et leur salut. Dieu voulut lui en donner l'expérience, afin que ce sentiment de douleur, lui demeurant gravé dans l'âme, le portât plus efficacement un jour à secourir ces pauvres abandonnés, comme il a fait, ayant trouvé moyen d'établir une résidence de missionnaires à Tunis et en Alger, pour les consoler, fortifier, encourager, leur administrer les sacremens, et leur rendre toutes sortes de services et d'assistances, tant en leurs corps qu'en leurs âmes, et leur faire, en quelque façon, ressentir parmi leurs fers et leurs peines les effets de l'infinie douceur et miséricorde de Dieu.

CHAPITRE V.

Son retour de Rome en France, et son premier séjour à Paris.

VINCENT étant arrivé à Rome y demeura jusque vers la fin de l'année 1608, par l'assistance qu'il reçut de M. le vice-légat, qui lui donnoit sa table et de quoi s'entretenir. Il témoigna lui-même, dans une lettre qu'il écrivit trente ans après, à un prêtre de sa compagnie qui étoit à Rome, « qu'il fut si consolé (ce sont ses propres termes) de se voir en cette ville, maîtresse de la chrétienté, où est le chef de l'Église militante, où sont les corps de saint Pierre et de saint Paul, et de tant d'autres martyrs et de saints personnages qui ont autrefois versé leur sang et employé leur vie pour Jésus-Christ, qu'il s'estimoit heureux de marcher sur la terre où tant de grands saints avoient marché; et que cette consolation l'avoit attendri jusqu'aux larmes. » Et néanmoins, parmi ses sentimens de consolation spirituelle, l'affection qu'il avoit toujours eue pour l'étude ne s'étant point diminuée par les peines et les traverses qui lui étoient arrivées, lorsqu'il se vit un peu en repos dans cette grande ville, il employa tout le temps qu'il avoit libre pour rafraîchir et renouveler en son esprit les idées de ce qu'il avoit appris en l'université de Toulouse. Pendant son séjour à Rome, M. le vice-légat le fit connoître au cardinal d'Ossat, lequel, lui ayant diverses fois parlé et connu la trempe de son esprit, en fut tellement satisfait et en conçut un jugement si avantageux, qu'ayant à informer le roi Henri IV d'une affaire très-importante qui ne pouvoit être hasardée par une lettre, d'autant qu'elle

devoit être très-secrète et qu'il falloit l'exposer verbalement à Sa Majesté, ce grand cardinal ne trouva point de personne plus propre ni plus capable pour un tel emploi que Vincent, à la discrétion et fidélité duquel il confia ce secret pour être porté avec assurance au Roi.

Et c'est en cette occasion que Vincent fit derechef connoître la solidité de sa vertu, et la droiture de son esprit, qui ne regardoit que Dieu, et qui n'avoit point d'autre prétention que de lui plaire et lui rendre un fidèle et agréable service; car étant arrivé à Paris, et ayant eu une si favorable entrée auprès d'un grand roi, qui savoit très-bien faire le discernement des esprits, et de qui, par conséquent, étant connu, il pouvoit espérer un avancement très-considérable selon le siècle, il ne voulut point néanmoins se prévaloir de cette occasion, que d'autres eussent recherchée et ménagée avec tous les soins et toutes les adresses possibles; mais craignant que la faveur du roi de la terre ne servît d'obstacles aux grâces du Roi du ciel, au service duquel il s'étoit attaché par des liens indissolubles, il jugea qu'il ne devoit point s'engager plus avant à la Cour; mais s'étant acquitté de sa commission, et conservant en son cœur une sincère affection d'obéissance et de fidélité envers son prince, il se retira en son particulier, dans le dessein de mener une vie vraiment ecclésiastique, et de s'acquitter parfaitement de toutes les obligations de son caractère.

Le logement qu'il avoit pris d'abord dans le faubourg Saint-Germain, lorsqu'il arriva à Paris, lui procura la connoissance de quelques-uns des principaux officiers de la défunte reine Marguerite, qui demeuroit au même endroit; l'un desquels étoit M. Dufresne, secrétaire de Sa Majesté, avec lequel

il contracta dès lors une très-étroite amitié, à cause de la vertu et des bonnes qualités qu'il voyoit en lui, pour lesquelles, après la mort de cette princesse, il l'attira en la maison de Gondi où il fut secrétaire, et puis intendant du seigneur Emmanuel de Gondi, conte de Joigny, et général des galères de France. C'est lui qui a rendu ce témoignage, « que dès ce temps-là M. Vincent paroissoit fort humble, charitable et prudent, faisant bien à chacun et n'étant à charge à personne, circonspect en ses paroles, écoutant paisiblement les autres sans jamais les interrompre; et que dès lors il alloit soigneusement visiter, servir et exhorter les pauvres malades de la Charité. »

Pendant ce premier séjour que Vincent fit à Paris, il lui arriva un étrange accident que Dieu permit pour éprouver sa vertu, et qui n'a été su que depuis sa mort, par le moyen de M. de Saint-Martin, chanoine de Dax, qui en a rendu un fidèle et assuré témoignage. Ce fut en l'année 1609, qu'étant encore logé au faubourg Saint-Germain, dans une même chambre avec le juge du lieu de Sore, qui est un village situé aux Landes et du ressort de Bordeaux, il fut accusé à faux de lui avoir dérobé quatre cents écus. Voici comment la chose arriva.

Ce juge, s'étant un jour levé de grand matin, s'en alla en ville pour quelques affaires, et oublia de fermer une armoire où il avoit mis son argent; il laissa Vincent au lit un peu indisposé, attendant une médecine qu'on lui devoit apporter. Le garçon de l'apothicaire étant venu avec sa médecine, trouva cet argent en cherchant un verre dans cette armoire qu'il vit ouverte, et, sans dire mot, il le mit dans sa poche, et l'emporta, vérifiant le proverbe qui dit que *l'occasion fait le larron*.

Ce juge étant de retour, fut bien étonné de ne trouver plus sa bourse; il la demanda à Vincent, qui ne savoit que lui en dire, sinon qu'il ne l'avoit ni prise ni vu prendre. L'autre crie, tempête, et veut qu'il lui réponde de sa perte; il l'oblige de se séparer de sa compagnie, il le diffame partout comme un méchant et un voleur, et porte ses plaintes à toutes les personnes qui le connoissoient et avec lesquelles il put découvrir qu'il avoit quelques habitudes; et comme il sut qu'en ce temps Vincent voyoit quelquefois le R. P. de Bérulle, alors supérieur-général de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, et depuis cardinal de la sainte Église romaine, il alla le trouver un jour qu'il étoit avec lui en la compagnie de quelques autres personnes d'honneur et de piété, et en leur présence il l'accusa de ce larcin, et même lui en fit signifier un monitoire. Mais cet homme de Dieu, sans se troubler ni témoigner aucun ressentiment d'un affront si sensible, et sans se mettre beaucoup en peine de se justifier, se contenta de lui dire doucement que *Dieu savoit la vérité;* et conservant son égalité d'esprit parmi l'opprobre d'une si honteuse calomnie, il édifia grandement la compagnie par sa retenue et par son humilité.

Mais qu'arriva-t-il enfin d'une si fâcheuse rencontre? Dieu permit que le garçon qui avoit fait le vol fût quelques années après arrêté à Bordeaux pour quelque autre sujet: il étoit de ces quartiers-là, et de la connoissance même de ce juge de Sore; et pressé du remords de sa conscience, il le fit prier de le venir trouver en prison, où étant il lui avoua que c'étoit lui qui avoit dérobé son argent, et lui promit de lui en faire restitution, appréhendant que Dieu ne le voulût punir pour ce misérable

larcin. Mais si, d'un côté, ce juge fut joyeux de voir sa perte recouverte lorsqu'il ne s'y attendoit plus, il fut aussi d'un autre saisi d'un si grand regret d'avoir calomnié un ecclésiastique si vertueux, tel qu'étoit Vincent, qu'il lui écrivit exprès une lettre pour lui en demander pardon; mais il le supplioit de lui donner ce pardon par écrit, lui disant que s'il le lui refusoit, il viendroit en personne à Paris se jeter à ses pieds et lui demander pardon la corde au cou.

On a trouvé la confirmation de ce fait dans le Recueil d'une conférence faite à Saint-Lazare, dont le sujet étoit de bien faire les corrections et de les bien recevoir; où Vincent, entre les bons avis qu'il donna à l'assemblée, proposa cet exemple, non comme d'une chose qui lui fût arrivée, mais comme parlant d'une tierce personne. Voici les paroles qu'il dit sur ce sujet, et qui sont très-dignes de remarque :

« Que si le défaut dont on nous avertit, dit-il, n'est pas en nous, estimons que nous en avons beaucoup d'autres, pour lesquels nous devons aimer la confusion, et la recevoir sans nous justifier, et encore moins sans nous indigner ni emporter contre celui qui nous accuse. » Ensuite de quoi il ajouta :

« J'ai connu une personne qui, accusée par son compagnon de lui avoir pris quelque argent, lui dit doucement qu'il ne l'avoit pas pris : mais voyant que l'autre persévéroit à l'accuser, il se tourne de l'autre côté, s'élève à Dieu, et lui dit : *Que ferai-je, mon Dieu? vous savez la vérité!* Et alors se confiant en lui, il se résolut de ne plus répondre à ces accusations, qui allèrent fort avant, jusqu'à tirer monitoire du larcin, et le lui faire signifier. Or il arriva, et Dieu le permit, qu'au bout de six ans

celui qui avoit perdu l'argent, étant à plus de six-vingts lieues d'ici, trouva le larron qui l'avoit pris. Voyez le soin de la Providence pour ceux qui s'abandonnent à elle! Alors cet homme, reconnoissant le tort qu'il avoit eu de s'en prendre avec tant de chaleur et de calomnie contre son ami innocent, lui écrivit une lettre pour lui en demander pardon, lui disant qu'il en avoit un si grand déplaisir, qu'il étoit prêt, pour expier sa faute, de venir au lieu où il étoit pour en recevoir l'absolution à genoux. Estimons donc, Messieurs et mes Frères, que nous sommes capables de tout le mal qui se fait, et laissons à Dieu le soin de manifester le secret des consciences, etc. »

CHAPITRE VI.

Il est nommé aumônier de la reine Marguerite. Sa charité pour un docteur fatigué d'une violente tentation.

Quoique Vincent fût bien résolu de se donner parfaitement à Dieu, et de lui rendre tous les services qu'il pourroit dans l'état ecclésiastique, cet accident, néanmoins, qui lui arriva, lui servit comme d'un nouvel aiguillon, et le bon usage qu'il en fit attira sur lui de nouvelles grâces, qui le portèrent encore plus fortement à l'exécution de ses bonnes résolutions.

Quand il vint à Paris, il ne dit point qu'il s'appeloit *de Paul*, craignant que ce nom ne donnât sujet de penser qu'il fût de quelque famille considérable; mais il se fit appeler seulement *M. Vincent*, de son nom de baptême, comme qui diroit *M. Pierre* ou *M. Jacques*; et quoiqu'il fût licencié en théologie, il ne se disoit pourtant qu'un pauvre écolier de qua-

trième; et l'on a remarqué que, par ses paroles et par ses actions, il tâchoit toujours, dans toutes les occasions, de se rendre méprisable et de passer pour un homme de néant; et lorsqu'il lui arrivoit quelque sujet de confusion, il l'embrassoit très-volontiers, et en témoignoit autant de joie comme s'il eût trouvé quelque grand trésor.

Mais malgré tous ses soins à cacher son mérite, il ne put empêcher ceux qui l'examinèrent de plus près de lui rendre une parfaite justice. La reine Marguerite, sur le récit qu'on lui fit de ses vertus, le fit mettre sur l'état de sa maison en qualité de son aumônier ordinaire (1).

Ce fut pendant le cours de ce nouvel emploi, qu'à l'imitation du grand apôtre saint Paul, il voulut, en quelque façon, se rendre anathème pour ses frères. En voici un exemple très-remarquable que nous tirons en partie d'un discours qu'il fit un jour à sa communauté, et en partie de ce que l'on en a appris, après sa mort, par le témoignage de plusieurs personnes très-dignes de foi.

« J'ai connu, dit Vincent, un célèbre docteur, lequel avoit long-temps défendu la foi catholique contre les hérétiques, en la qualité de théologal qu'il avoit tenue dans un diocèse. La défunte reine Marguerite l'ayant appelé auprès de soi pour sa science et pour sa piété, il fut obligé de quitter ses emplois, et comme il ne prêchoit ni ne catéchisoit

(1) Saint Vincent de Paul fut nommé aussi à l'abbaye de Saint-Léonard de Chaulme, non par Henri IV, comme quelques-uns l'ont cru, mais par Louis XIII sur la démission de Paul Hurault de l'Hôpital, archevêque d'Aix. Le brevet de nomination est du 10 juin 1610; et Henri IV avoit été assassiné le 14 du mois de mai de la même année.

(*Note de l'Editeur*).

plus, il se trouva assailli, dans le repos où il étoit, d'une rude tentation contre la foi : ce qui nous apprend, en passant, combien il est dangereux de se tenir dans l'oisiveté, soit du corps, soit de l'esprit; car comme une terre, quelque bonne qu'elle puisse être, si néanmoins elle est laissée quelque temps en friche, produit incontinent des chardons et des épines, aussi notre âme ne peut pas se tenir longtemps en repos et en oisiveté, qu'elle ne ressente quelques passions ou tentations qui la portent au mal.

Ce docteur donc se voyant en ce fâcheux état, s'adressa à moi pour me déclarer qu'il étoit agité de tentations bien violentes contre la foi, et qu'il avoit des pensées horribles de blasphème contre Jésus-Christ, et même de désespoir; jusque là qu'il se sentoit poussé à se précipiter par une fenêtre; et il en fut réduit à une telle extrémité, qu'il fallut enfin l'exempter de réciter son Bréviaire et de célébrer la sainte messe, et même de faire aucune prière; d'autant que lorsqu'il commençoit seulement à réciter le *Pater*, il lui sembloit voir mille spectres qui le troubloient grandement; et son imagination étoit si desséchée, et son esprit si épuisé à force de faire des actes de désaveu de ses tentations, qu'il ne pouvoit plus en produire aucun. Étant donc dans ce pitoyable état, on lui conseilla cette pratique, qui étoit que toutes et quantes fois qu'il tourneroit sa main ou l'un de ses doigts vers la ville de Rome, ou bien vers quelque église, il voudroit dire, par ce mouvement et par cette action, qu'il croyoit tout ce que l'Église romaine croyoit. Qu'arriva-t-il après tout cela? Dieu eut enfin pitié de ce pauvre docteur, lequel, étant tombé malade, fut en un instant délivré de toutes ses tentations; le bandeau d'obscurité lui fut ôté tout d'un coup de

dessus les yeux de son esprit; il commença à voir toutes les vérités de la foi, mais avec tant de clarté, qu'il lui sembloit les sentir et les toucher au doigt; et enfin il mourut, rendant à Dieu des remercîmens amoureux de ce qu'il avoit permis qu'il tombât en ces tentations pour l'en relever avec tant d'avantage, et lui donner des sentimens si grands et si admirables des mystères de notre religion. »

Voilà ce qui a été recueilli d'un discours que Vincent fit un jour aux siens sur le sujet de la foi, dans lequel il ne dit rien du moyen dont il se servit pour délivrer ce docteur de la violence de ses tentations; mais on a su, après sa mort, que cela s'étoit fait par les prières et par l'oblation qu'il fit à Dieu de lui-même pour la délivrance de ce pauvre affligé. Voici de quelle façon le tout s'est passé, selon le témoignage qu'une personne très-digne de foi en a donné par écrit, laquelle n'avoit aucune connoissance du discours de Vincent ci-dessus rapporté :

« M. Vincent s'étant mis en devoir de consoler cet homme, qui lui avoit découvert ses peines d'esprit, lui conseilla de les désavouer, et de faire quelques bonnes œuvres pour obtenir la grâce d'en être délivré; ensuite de cela il arriva que cet homme tomba malade, et qu'en sa maladie l'esprit malin redoubla ses efforts pour le perdre. M. Vincent donc le voyant réduit en ce pitoyable état, et craignant avec sujet qu'il ne succombât enfin à la violence de ces tentations d'infidélité et de blasphème, et qu'il ne mourût empoisonné de cette haine implacable que le diable porte au Fils de Dieu, il se mit en oraison pour prier sa divine bonté qu'il lui plût délivrer ce malade de ce danger, et s'offrit à Dieu, en esprit de pénitence, pour porter en soi-même, sinon les mêmes peines, au moins tels effets de sa

justice qu'il auroit agréable de lui faire souffrir, imitant en ce point la charité de Jésus-Christ, qui s'est chargé de nos infirmités pour nous en guérir, et qui a satisfait aux peines que nous avions méritées. Dieu voulut, par un secret de sa providence, prendre au mot le charitable M. Vincent, et exauçant sa prière, il délivra entièrement le malade de sa tentation, il rendit le calme à son esprit, il éclaircit sa foi obscurcie et troublée, et lui donna des sentimens de religion et de reconnoissance envers notre seigneur Jésus-Christ, autant remplis de tendresse et de dévotion qu'il en eût jamais eu : mais en même temps, ô conduite admirable de la divine sagesse ! Dieu permit que cette même tentation passât dans l'esprit de M. Vincent, qui s'en trouva dès lors vivement assailli. Il employa les prières et les mortifications pour s'en faire quitte, qui n'eurent d'autre effet que de lui faire souffrir ces fumées d'enfer avec patience et résignation, sans perdre pourtant l'espérance qu'enfin Dieu auroit pitié de lui. Cependant, comme il reconnut que Dieu le vouloit éprouver, en permettant au diable de l'attaquer avec tant de violence, il fit deux choses : la première fut qu'il écrivit sa profession de foi dans un papier qu'il appliqua sur son cœur, comme un remède spécifique au mal qu'il sentoit ; et faisant un désaveu général de toutes les pensées contraires à la foi, il fit un pacte avec notre Seigneur, que toutes les fois qu'il porteroit la main sur son cœur et sur ce papier, comme il faisoit souvent, il entendoit, par cette action et par ce mouvement de sa main, renoncer à la tentation, quoiqu'il ne prononçât de bouche aucune parole, et il élevoit en même temps son cœur à Dieu, et divertissoit doucement son esprit de sa peine, confondant ainsi le diable, sans lui parler ni le regarder.

« Le second remède qu'il employa fut de faire le contraire de ce que la tentation lui suggéroit, tâchant d'agir par soi, et de rendre honneur et service à Jésus-Christ; ce qu'il fit particulièrement en la visite et consolation des pauvres malades de l'hôpital de la Charité, du faubourg Saint-Germain, où il demeuroit pour lors. Cet exercice charitable étant des plus méritoires du christianisme, étoit aussi le plus propre pour témoigner à notre Seigneur avec quelle foi il croyoit à ses paroles et à ses exemples, et avec quel amour il le vouloit servir, puisqu'il a dit qu'il tenoit fait à sa propre personne le service qu'on rendroit au moindre des siens. Dieu fit, par ce moyen, la grâce à M. Vincent de tirer un tel profit de cette tentation, que non-seulement il n'eut jamais occasion de se confesser d'aucune faute qu'il eût commise en cette matière-là, mais même ces remèdes dont il usa lui furent comme des sources d'innombrables biens qui sont ensuite découlés dans son âme.

» Enfin, trois ou quatre ans s'étant passés dans ce rude exercice, et M. Vincent gémissant toujours devant Dieu sous le poids très-fâcheux de ces tentations, et néanmoins tâchant de se fortifier de plus en plus contre le diable et de le confondre, il s'avisa un jour de prendre une résolution ferme et inviolable pour honorer davantage Jésus-Christ, et pour l'imiter plus parfaitement qu'il n'avoit encore fait, qui fut de s'adonner toute sa vie, pour son amour, au service des pauvres. Il n'eut pas plus tôt formé cette résolution dans son esprit, que, par un effet merveilleux de la grâce, toutes ces suggestions du malin esprit se dissipèrent et s'évanouirent; son cœur, qui avoit été depuis si long-temps dans l'oppression, se trouva remis dans une douce liberté, et son âme fut remplie d'une si abondante lumière,

qu'il a avoué en diverses occasions qu'il lui sembloit voir les vérités de la foi avec une lumière toute particulière. »

Voilà quelle fut la fin de cette tentation et le fruit de cette résolution, de laquelle on peut dire que Dieu a tiré depuis, par sa grâce, toutes les grandes œuvres qu'il a opérées par son serviteur pour l'assistance et pour le salut d'une infinité de pauvres, et pour le plus grand bien de son Église.

Outre la personne qui a rendu ce témoignage, il y en a plusieurs autres de mérite et de vertu qui ont assuré la même chose, comme l'ayant apprise de Vincent même, qui leur avoit déclaré en confiance ce qui s'étoit passé à son égard en cette occasion, pour les porter à se servir des mêmes remèdes, afin d'obtenir le soulagement et la guérison de pareilles peines d'esprit dont elles se trouvoient atteintes.

CHAPITRE VII.

Vincent se retire chez M. de Bérulle. On le charge de la cure de Clichy, et il y exerce l'office d'un bon pasteur.

L'EXEMPLE de ce docteur, et ce qu'il avoit éprouvé dans la maison du juge de Sore, lui fit voir combien le commerce des laïques étoit dangereux à un ecclésiastique; et, pour répondre aux grâces que Dieu se plaisoit à répandre sur lui, il se résolut de vivre dans la retraite, et la bonne estime que sa vertu lui avoit acquise lui fit trouver accès chez les RR. PP. de l'Oratoire, qui le reçurent en leur maison, non pas pour être agrégé à leur sainte compagnie, ayant lui-même déclaré du depuis qu'il n'avoit jamais eu cette intention, mais pour se mettre un peu à l'abri

des engagemens du monde, et pour mieux connoître les desseins de Dieu sur lui et se disposer à les suivre. Et sachant bien que nous sommes aveugles en notre propre conduite, et que le plus assuré moyen pour ne se point détourner des voies de Dieu, est d'avoir quelque ange visible qui nous conduise, c'est-à-dire quelque sage et vertueux directeur qui nous aide par ses bons avis, il crut ne pouvoir faire un meilleur choix que de celui même qui conduisoit avec tant de sagesse et de bénédiction cette sainte compagnie de l'Oratoire, qui étoit alors le R. P. de Bérulle, comme nous l'avons dit, dont la mémoire est en odeur de sainteté. Vincent donc lui ayant ouvert son cœur, ce grand serviteur de Dieu, qui avoit un esprit des plus éclairés de ce siècle, reconnut incontinent que Dieu l'appeloit à de grandes choses; et l'on dit même qu'il prévit dès lors et qu'il lui déclara que Dieu vouloit se servir de lui pour lui rendre un signalé service dans son Église, et pour assembler à cet effet une nouvelle communauté de bons prêtres qui travailleroient avec fruit et bénédiction.

Il demeura environ deux ans en cette retraite, et pendant ce temps-là le R. P. Bourgoing, qui étoit pour lors curé de Clichy, ayant eu dessein de quitter cette cure pour entrer en la congrégation de l'Oratoire, dont il a été depuis très-digne supérieur-général, le R. P. de Bérulle porta Vincent à accepter la résignation qui lui fut faite de cette cure, pour commencer par ce lieu-là à travailler en la vigne du Seigneur. A quoi Vincent acquiesça par esprit d'obéissance, étant bien aise, en rendant ce service à Dieu, d'avoir quelque occasion de s'humilier, et de préférer la condition de simple curé d'un village aux autres plus avantageuses et plus hono-

rables dont il pouvoit se prévaloir. Mais cet humble serviteur de Dieu renonça de bon cœur à tous ces avantages, et choisit plutôt, à l'exemple du prophète, d'être abject en la maison du Seigneur, que d'habiter dans les tabernacles des pécheurs (1).

Ayant donc pris possession de la cure de Clichy, et se voyant pasteur de ce troupeau que la Providence de Dieu lui avoit confié, il se proposa de s'acquitter fidèlement et soigneusement de tous les devoirs d'une telle charge, et suivant ce qui est prescrit par les saints canons, et particulièrement par le dernier concile général, il s'étudia premièrement à bien connoître ses ouailles, et puis à leur donner une salutaire pâture pour leurs âmes, demandant à Dieu, par ses sacrifices, les grâces qui leur étoient nécessaires, leur distribuant le pain de la parole divine dans ses prônes et dans ses catéchismes, leur ouvrant la fontaine des grâces dans l'administration des sacremens, et enfin se donnant lui-même, en toutes les manières qu'il pouvoit, pour leur procurer toute sorte d'assistance et de consolation. On voyoit ce charitable pasteur incessamment occupé au service de son troupeau, visiter les malades, consoler les affligés, soulager les pauvres, apaiser les inimitiés, maintenir la paix et la concorde dans les familles, reprendre ceux qui manquoient à leur devoir, encourager les bons, et se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ : mais, surtout, l'exemple de sa vie et de ses vertus étoit une prédication continuelle, qui avoit un tel effet, que non-seulement les habitans de Clichy et plusieurs honnêtes personnes qui avoient des maisons en ce lieu-là, le respectoient et le regardoient dès lors comme

(1) Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. *Psal.* LXXXIII.

un saint homme, mais même les curés du voisinage conçurent pour lui beaucoup d'estime et de confiance, de sorte qu'ils recherchoient sa conversation pour apprendre de lui à bien faire leurs fonctions, et s'acquitter de tous les devoirs de leurs charges.

Et à ce sujet, ayant été une fois obligé de s'absenter quelque peu de temps pour un petit voyage dont il n'avoit pu se dispenser, son vicaire, lui rendant compte de l'état de sa paroisse, lui manda, entre autres choses, que MM. les curés ses voisins désiroient fort son retour, que tous les bourgeois et habitans le désiroient pour le moins autant. « Venez donc, Monsieur, lui dit-il, venez tenir votre troupeau dans le bon chemin où vous l'avez mis; car il a un grand désir de votre présence. »

Et un docteur de la Faculté de Paris, religieux d'un ordre célèbre, qui prêchoit quelquefois en la paroisse de Clichy, en a depuis rendu ce témoignage : « Je me réjouis, dit-il, qu'au commencement de cet heureux institut de la mission, je confessois souvent dans le petit Clichy celui qui a fait naître, par les ordres du Ciel, cette petite fontaine qui commence si heureusement d'arroser l'Église, et qui visiblement se fait un grand fleuve mille fois plus précieux que le Nil sur l'Égypte spirituelle ; je m'employois, lorsqu'il jetoit les fondemens d'un si grand, si saint et si salutaire ouvrage, à prêcher ce bon peuple de Clichy dont il étoit curé; mais j'avoue que je trouvai ces bonnes gens qui universellement vivoient comme des anges, et qu'à vrai dire, j'apportois la lumière au soleil. »

La louange que ce docteur donne au troupeau fait connoître la vigilance et le zèle du pasteur, et les soins qu'il avoit pris de l'instruire et de le for-

mer aux vertus et aux pratiques d'une vie vraiment chrétienne.

Il trouva à son entrée dans cette cure l'église fort pauvre, tant en son édifice qu'en ses ornemens, et il entreprit de la faire rebâtir tout entière, et de la fournir de tous les meubles et ornemens convenables pour l'honneur et la sainteté du service divin; et il exécuta heureusement son entreprise, non pas à la vérité à ses dépens, car il étoit lui-même pauvre, donnant tout ce qu'il avoit à ceux qu'il voyoit dans l'indigence, et ne se réservant rien; ni aussi aux dépens des habitans, qui n'étoient pas trop riches, mais par l'assistance des personnes de Paris à qui il eut recours, et qui secondèrent volontiers ses bonnes intentions.

Il procura aussi que la confrérie du Rosaire fut établie en la même paroisse, de sorte que lorsqu'il quitta la cure il laissa l'église rebâtie tout à neuf, bien fournie d'ornemens et en très-bon état; et, outre cela, il la remit purement et simplement, sans en retenir aucune pension, entre les mains d'un digne successeur nommé M. Souillard, lequel, outre les soins de la paroisse, y éleva plusieurs jeunes clercs qui lui furent adressés par Vincent, et les mit dans toutes les dispositions propres pour rendre un service utile à l'Église.

CHAPITRE VIII.

Son entrée et sa conduite dans la maison de Gondi.

Ce fut environ l'an 1613 que le R. P. de Bérulle porta Vincent à accepter la charge de précepteur des enfans de Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, alors général des galères de France, et

de Françoise-Marguerite de Silly, son épouse, femme d'une excellente vertu, d'autant plus digne d'être estimée, que la piété étoit en ce temps-là plus rare parmi les personnes de la Cour; et ce choix qui fut fait de Vincent pour cet emploi n'est pas une petite preuve du jugement avantageux que ce premier supérieur-général de l'Oratoire faisoit de sa vertu et des bonnes qualités de son esprit, le donnant à une famille des plus pieuses et des plus illustres du royaume, et lui confiant la conduite et l'éducation de trois jeunes seigneurs de grande espérance, dont l'aîné est duc et pair de France; le second a été élevé à la dignité de cardinal de la sainte Église; et pour le troisième, qui promettoit beaucoup pour les belles qualités de corps et d'esprit dont il étoit doué, Dieu le retira de ce monde à l'âge de dix ou onze ans, pour lui donner dans le ciel un partage plus avantageux que celui qu'il eût trouvé sur la terre.

Vincent a passé douze ans dans cette illustre maison, où il s'est toujours comporté avec une telle sagesse, modération et retenue, qu'il s'est acquis tout ensemble et l'estime et l'affection de toutes les personnes qui l'ont connu. Il ne se présentoit jamais devant M. le général ni devant Madame, qu'ils ne le fissent appeler. Il ne s'ingéroit de lui-même en quoi que ce fût, sinon en ce qui regardoit la charge qu'on lui avoit confiée; et, hors le temps destiné au service de ces trois petits seigneurs, il demeuroit dans cette grande maison, où il y avoit un abord continuel de toutes sortes de personnes, comme dans une chartreuse, et retiré en sa chambre comme dans une petite cellule d'où il ne sortoit point que lorsqu'on l'appeloit, ou que la charité l'obligeoit d'en sortir; tenant cette maxime, que, pour se produire au dehors avec assurance parmi tant de périlleuses

occasions, qui ne sont que trop fréquentes en cette grande ville, il faut se tenir volontiers dans la retraite et dans le silence, quand il n'y a aucune nécessité de sortir ni de parler. Il est bien vrai que lorsqu'il étoit question de rendre quelque bon office au prochain pour le bien de son âme, il quittoit aussi volontiers sa retraite qu'il s'y tenoit quand il n'y avoit aucune cause qui l'obligeât d'en sortir; et on le voyoit alors parler et s'entremettre avec grande charité, et faire tout le bien qu'il pouvoit aux uns et aux autres : il apaisoit les querelles et dissensions, et procuroit l'union et la concorde entre les domestiques; il les alloit visiter dans leurs chambres quand ils étoient malades, et, après les avoir consolés, leur rendoit jusqu'aux moindres services. Aux approches des fêtes solennelles, il les assembloit tous pour les instruire et les disposer à la réception des sacremens; il faisoit couler de bons propos à table pour en bannir les paroles inutiles : et, lorsque Monsieur ou Madame le menoient aux champs avec MM. leurs enfans, comme à Joigny, Montmirail, Villepreux et autres de leurs terres, tout son plaisir étoit d'employer les heures qui lui étoient libres à instruire et catéchiser les pauvres, et à faire des exhortations et des prédications au peuple, ou administrer les sacremens, et particulièrement celui de pénitence, avec l'approbation des évêques des lieux, et l'agrément des curés.

Une manière d'agir si prudente et si vertueuse gagna bientôt le cœur et l'affection de tous ceux avec lesquels il vivoit, et particulièrement de Madame, qui fut tellement édifiée de la modestie, de la discrétion et de la charité de Vincent, que, dès la première ou seconde année qu'il fut en sa maison, elle résolut de lui confier la conduite de son âme;

et, pour cet effet, elle eut recours au R. P. de Bérulle, le priant d'obliger ce sage et vertueux prêtre de prendre soin de sa conscience, et l'aider de ses bons avis : ce qu'il fit par esprit de déférence et de soumission aux sentimens de celui qu'il respectoit comme le père de son âme, quoiqu'il en ressentît beaucoup de confusion, à cause de sa grande humilité.

Cette vertueuse dame, qui aimoit parfaitement le bien, et qui désiroit ardemment de le procurer dans sa famille et parmi tous ses sujets, fut sensiblement consolée de la grâce que Dieu lui avoit faite de lui avoir donné un prêtre tel qu'elle le pouvoit souhaiter, et en qui elle reconnoissoit, outre les dispositions et les qualités propres pour l'exécution de ses bons desseins, une conduite très-sage et une charité parfaite pour s'y pouvoir confier en toute assurance.

Mais, pour connoître encore mieux l'esprit avec lequel Vincent agissoit, et de quelle façon il se comportoit pendant le temps qu'il a demeuré dans cette grande et illustre maison, il faut l'apprendre de lui-même. Voici comme il en a parlé en deux occasions. La première fois, en tierce personne dans une conférence avec plusieurs ecclésiastiques assemblés à Saint-Lazare, où l'on traitoit de l'importance qu'il y a de bien s'acquitter de l'office d'aumônier dans la maison des grands, il dit entre autres choses « qu'il savoit une personne qui avoit beaucoup profité pour lui et pour les autres dans la maison d'un seigneur, en cette condition, ayant toujours regardé et honoré Jésus-Christ en la personne de ce seigneur, et la sainte Vierge en la personne de la dame; que cette considération l'ayant toujours retenu dans une modestie et circonspection

en toutes ses actions et ses paroles, lui avoit acquis l'affection de ce seigneur et de cette dame, et de tous les domestiques, et donné moyen de faire un notable fruit dans cette famille. »

La seconde fois il en parla ouvertement à un jeune avocat de Paris, très-sage et très-pieux, au sujet de ce que, l'ayant disposé d'entrer dans la maison de Retz pour en avoir l'intendance, ce jeune homme le pria de lui dire comment il pourroit garder l'esprit de dévotion au milieu des distractions qui sont inévitables parmi la multiplicité des affaires dont il lui falloit prendre le soin. A quoi il répondit « qu'ayant lui-même demeuré dans cette famille, Dieu lui avoit fait la grâce de s'y comporter en telle sorte, qu'il avoit regardé et honoré en la personne de M. de Gondi, général des galères, celle de notre Seigneur, en la personne de Madame celle de Notre-Dame, et en celle des officiers et serviteurs, domestiques et autres gens qui affluoient en cette maison, les disciples et les troupes qui abordoient notre Seigneur. »

Voilà comment Vincent se tenoit continuellement uni à Jésus-Christ, le regardant et honorant en ses créatures comme en ses vives images, et réglant toutes ses actions extérieures et intérieures par cette vue; tenant ainsi toujours ouvert devant les yeux de son âme ce mystique livre, dont la lecture et la méditation continuelle lui apprenoient la science de toutes les vertus (1).

Or, quoiqu'il eût un très-grand respect pour M. le général des galères, cela n'empêchoit pas qu'il ne lui rendît tous les offices de charité, et que, lors-

(1) Jesus Christus est Codex apertus, in quo legendo, et meditando, universa virtutum disciplina discitur. *Laurent. Justin. lib. de humilit. cap.* XXI.

qu'il le jugeoit nécessaire pour le bien de son âme, il n'usât envers lui de la même liberté qu'envers les autres, toujours néanmoins avec une très-grande circonspection; car le zèle qu'il avoit pour le bien et pour la vertu, et qui lui donnoit une telle horreur du mal et du péché, qu'il n'en pouvoit souffrir les moindres approches, non plus aux autres qu'en lui-même, étoit toujours accompagné de prudence; et s'il avoit de la force, il avoit aussi de la discrétion. En voici un exemple digne de remarque, que nous apprendrons de lui-même, qui fait voir de quelle façon il se comporta un jour envers ce bon seigneur, pour le détourner d'un duel auquel son courage et son honneur l'avoit engagé, selon le damnable usage de ce temps-là, que notre grand Monarque a heureusement aboli, ayant, comme un Hercule chrétien, dès son plus jeune âge, étouffé ce monstre, et d'un seul revers tranché toutes les têtes de cette hydre. « J'ai connu, dit-il un jour, parlant de lui-même en tierce personne dans une conférence tenue à Saint-Lazare avec plusieurs ecclésiastiques, un aumônier qui, sachant que son maître avoit dessein de s'aller battre en duel, après avoir célébré la sainte messe, le monde s'étant retiré, il s'alla jeter aux pieds de ce seigneur, lequel étoit resté seul à genoux dans la chapelle, et là il lui dit: « Monsieur, permettez-moi, s'il vous plaît, qu'en toute humilité je vous dise un mot; je sais de bonne part que vous avez dessein de vous aller battre en duel; mais je vous dis de la part de mon Sauveur, que je vous ai montré maintenant, et que vous venez d'adorer, que si vous ne quittez ce mauvais dessein, il exercera sa justice sur vous et sur toute votre postérité. » Cela dit, l'aumônier se retira. Et en cela vous remarquerez, s'il vous plaît, le temps oppor-

tun qu'il prit et les termes dont il usa, qui sont les deux circonstances qu'il faut particulièrement observer en telles occasions.

CHAPITRE IX.

Une confession générale qu'il fait faire à un paysan donne lieu à sa première mission, et le succès de cette mission lui en fait entreprendre d'autres.

MADAME la générale des galères ressentoit une joie et une consolation indicible d'avoir en sa maison Vincent, qu'elle regardoit comme un second ange tutélaire, qui attiroit tous les jours de nouvelles grâces sur sa famille, par son zèle et par sa prudente conduite; comme elle aspiroit incessamment à la perfection, aussi étoit-ce tout le désir de son sage directeur, de lui aider et de lui fournir tous les moyens qu'il pouvoit pour l'y faire avancer; et ainsi poussés d'un même esprit, ils s'adonnoient tous deux à diverses bonnes œuvres. Cette vertueuse dame faisoit de grandes aumônes pour soulager les pauvres, particulièrement ceux de ses terres; elle alloit visiter les malades, et les servoit de ses mains; elle avoit un soin particulier de tenir la main à ce que ses officiers rendissent bonne et prompte justice, et pour cela elle veilloit à remplir les charges de personnes de probité; et non contente de cela, elle s'employoit elle-même pour terminer à l'amiable les procès et les différends qui naissoient parmi ses sujets, et pour apaiser les querelles; et surtout elle se rendoit la protectrice des veuves et des orphelins, et empêchoit qu'on ne leur fît aucune oppression ou injustice; et enfin elle contribuoit autant qu'il étoit en elle, pour procurer que Dieu

fût honoré et servi en tous les lieux où elle avoit quelque pouvoir : en quoi elle étoit autorisée et portée par la piété de son époux, et aidée par la présence et par les avis de Vincent, qui de son côté ne manquoit pas d'exercer sa charité et son zèle en ces occasions, visitant et consolant les malades, instruisant et exhortant les peuples par ses discours publics et particuliers, et s'employant en toutes les manières possibles à gagner les âmes à Dieu.

Or il arriva, environ l'année 1616, qu'étant allé en Picardie avec Madame, qui y possédoit plusieurs terres, et faisant quelque séjour au château de Folleville, au diocèse d'Amiens, comme il s'occupoit à ces œuvres de miséricorde, on le vint un jour prier d'aller au village de Gannes, distant environ de deux lieues de ce château, pour confesser un paysan qui étoit dangereusement malade, et qui avoit témoigné désirer cette consolation : or, quoique ce bon homme eût toujours vécu en réputation d'un homme de bien, néanmoins Vincent, l'étant allé voir, eut la pensée de le porter à faire une confession générale, pour mettre son salut en plus grande sûreté; et il parut, par l'effet qui s'ensuivit, que cette pensée venoit de Dieu, qui vouloit faire miséricorde à cette pauvre âme, et se servir de son fidèle ministre pour la retirer du penchant du précipice où elle alloit tomber; car, quelque bonne vie que cet homme eût menée en apparence, il se trouva qu'il avoit la conscience chargée de plusieurs péchés mortels qu'il avoit toujours retenus par honte, et dont il ne s'étoit jamais accusé en confession, comme lui-même le déclara et publia hautement depuis, même en la présence de Madame, qui lui fit la charité de le venir visiter. Ah! Madame, lui dit-il, j'étois damné, si je n'eusse fait une

confession générale, à cause de plusieurs gros péchés dont je n'avois osé me confesser. Ces paroles témoignoient assez la vive contrition dont ce pauvre malade étoit touché, et dans quels sentimens il finit sa vie au bout de trois jours, âgé de soixante ans, ayant, après Dieu, l'obligation de son salut à Vincent, lequel, faisant depuis le récit de ce qui s'étoit passé en cette occasion à messieurs de sa compagnie à Paris, ajouta « que la honte empêche plusieurs de ces bonnes gens des champs de se confesser de tous leurs péchés à leurs curés, ce qui les tient dans un état de damnation. Et sur ce sujet on demanda, il y a quelque temps, à l'un des plus grands hommes de ce temps, si ces gens-là pouvoient se sauver avec cette honte, qui leur ôte le courage de se confesser de certains péchés. A quoi il répondit qu'il ne falloit pas douter que, mourant en cet état, ils ne fussent damnés. Hélas, mon Dieu! dis-je alors en moi-même, combien s'en perd-il donc, et combien est important l'usage des confessions générales, qui remédie à ce malheur étant accompagnées d'une vraie contrition, comme il est pour l'ordinaire! Cet homme disoit tout haut qu'il eût été damné, parce qu'il étoit vraiment touché de l'esprit de pénitence; car quand une âme en est remplie, elle conçoit une telle horreur du péché, que, non-seulement elle s'en confesse au prêtre, mais elle seroit disposée de s'en accuser publiquement, s'il étoit nécessaire pour son salut. J'ai vu des personnes lesquelles après leur confession générale vouloient déclarer leurs péchés publiquement devant tout le monde, et j'avois peine à les retenir; et, quoique je leur défendisse de le faire, Non, Monsieur, me disoient-elles, je les dirai à tous; je suis un malheureux, je mérite la mort. Voyez, s'il vous plaît, en cela l'im-

pression de la grâce et la force de la douleur : j'en ai vu plusieurs dans ce grand désir, et il s'en voit souvent. Oui, quand Dieu entre ainsi dans un cœur, il lui fait concevoir tant d'horreur des offenses qu'il a commises, qu'il voudroit les découvrir à tout le monde. Et en effet, il y en a qui, touchés de cet esprit de componction, ne font aucune difficulté de dire tout haut : Je suis un méchant homme, parce qu'en telle et telle rencontre j'ai fait ceci et cela ; j'en demande pardon à Dieu, à M. le curé et à toute la paroisse ; et nous voyons que les plus grands saints l'ont pratiqué. Saint Augustin, dans ses Confessions, a manifesté ses péchés à tout le monde, à l'imitation de saint Paul, qui a déclaré hautement et publié dans ses Epîtres qu'il avoit été un blasphémateur et un persécuteur de l'Église, afin de manifester d'autant plus les miséricordes de Dieu envers lui. Voilà l'effet de la grâce qui remplit un cœur : elle jette dehors tout ce qui lui est contraire. »

Ce fut cette grâce qui fit cette salutaire opération dans le cœur de ce paysan, que de lui faire avouer publiquement, et même en présence de Madame la générale, dont il étoit vassal, ses confessions sacriléges et les énormes péchés de sa vie passée ; ce qui fit que cette vertueuse dame, touchée d'étonnement, s'écria, adressant sa parole à Vincent : « Ah! Monsieur, qu'est-ce que cela? qu'est-ce que nous venons d'entendre? Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Ah! si cet homme qui passoit pour homme de bien étoit en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal? Ah! monsieur Vincent, que d'âmes se perdent! quel remède à cela? »

« C'étoit au mois de janvier 1617 que ceci arriva ; et le jour de la conversion de saint Paul, qui est

le 25, cette dame me pria, dit Vincent, de faire une prédication en l'église de Folleville, pour exhorter les habitans à la confession générale : ce que je fis. Je leur en représentai l'importance et l'utilité; et puis je leur enseignai la manière de la bien faire : et Dieu eut tant d'égard à la confiance et à la bonne foi de cette dame (car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eût empêché le fruit de cette action), qu'il donna sa bénédiction à mon discours : et toutes ces bonnes gens furent si touchés de Dieu, qu'ils venoient tous pour faire leur confession générale. Je continuai de les instruire, et de les disposer aux sacremens, et commençai de les entendre; mais la presse fut si grande, que, ne pouvant plus y suffire, avec un autre prêtre qui m'aidoit, Madame envoya prier les RR. PP. Jésuites d'Amiens de venir au secours. Elle en écrivit au R. P. Recteur, qui y vint lui-même; et, n'ayant pas eu le loisir d'y arrêter que fort peu de temps, il envoya pour y travailler en sa place le R. P. Fourché, de sa même compagnie, lequel nous aida à confesser, prêcher et catéchiser, et trouva, par la miséricorde de Dieu, de quoi s'occuper. Nous fûmes ensuite aux autres villages qui appartenoient à Madame en ces quartiers-là, et nous fîmes comme au premier. Il y eut grand concours, et Dieu donna partout la bénédiction. Et voilà le premier sermon de la mission, et le succès que Dieu lui donna le jour de la conversion de saint Paul : ce que Dieu ne fit pas sans dessein en un tel jour. »

Cette mission du lieu de Folleville est la première qu'ait faite Vincent : et il l'a toujours considérée comme la semence des autres qu'il a faites depuis jusqu'à sa mort; et tous les ans, en ce même jour, 25 janvier, il rendoit grâces à Dieu avec de grands sen-

timens, et recommandoit aux siens de faire de même, en reconnoissance des suites remplies de bénédictions qu'il avoit plu à son infinie bonté donner à cette première prédication, et de ce qu'il avoit voulu que le jour de la conversion de saint Paul fût celui de la conception de la congrégation de la Mission, quoique pour lors, ni plus de huit ans après, il ne pensât en aucune façon que ce petit grain de sénevé dût croître et multiplier, et encore moins *qu'il dût* servir de fondement à l'établissement d'une nouvelle compagnie en l'Église, comme il est arrivé depuis. Et c'est la raison pour laquelle les missionnaires de sa congrégation célèbrent avec une dévotion particulière le jour de la conversion de ce saint apôtre, en mémoire de ce que ce nouveau Paul, leur père et instituteur, commença heureusement en ce jour-là sa première mission, qui a été suivie de tant d'autres qui ont causé la conversion d'un si grand nombre d'âmes, et contribué si avantageusement à l'accroissement du royaume de Jésus-Christ.

Madame la générale ayant reconnu par ce premier essai, qui réussit avec tant de bénédiction, la nécessité des confessions générales, particulièrement parmi le peuple de la campagne, et l'utilité des missions pour les y porter et disposer, conçut dès lors le dessein de donner un fonds de seize mille livres à quelque communauté qui se voudroit charger de faire des missions de cinq ans en cinq ans par toutes ses terres; et, pour les mettre en exécution, elle employa Vincent, qui en fit la proposition de sa part au R. P. Charlet, provincial des Jésuites, lequel lui fit réponse qu'il en écriroit à Rome. Ce qu'ayant fait, on lui manda qu'il ne la devoit point accepter. Elle fit offrir la même fondation aux RR. PP. de l'Oratoire, qui ne s'en voulurent pas aussi charger.

Enfin, ne sachant à qui s'adresser, elle fit son testament, qu'elle renouveloit tous les ans, par lequel elle donnoit seize mille livres pour fonder cette mission, au lieu et en la manière que Vincent le jugeroit à propos, et, pour user des termes qu'il employoit ordinairement, *à la disposition de ce misérable.*

CHAPITRE X.

Vincent se retire secrètement de la maison de Gondi, et y retourne quelque temps après.

Les succès pleins de bénédiction que Dieu donnoit à ces emplois charitables de Vincent augmentoient de plus en plus l'opinion qu'on avoit de sa vertu; il étoit regardé de ceux qui le connoissoient comme un homme rempli de l'esprit de Dieu; M. le général des galères et Madame concevoient une estime toujours plus grande de sa personne, et il étoit impossible qu'ils ne lui fissent paroître quelques marques dans les occasions; ce qui étoit un supplice à son humilité, qui ne cherchoit qu'à s'abaisser et se tenir dans l'avilissement : de sorte que, ne voyant point d'autre remède, il résolut, à l'exemple de plusieurs grands saints, de s'enfuir, pour éviter ce dangereux écueil de la vaine gloire, qui a souvent causé un triste naufrage aux âmes les plus vertueuses, lorsqu'elles avoient le vent en poupe, et qu'elles se promettoient de faire une plus heureuse navigation.

Moïse, comme remarque saint Ambroise,(1) « s'en-

(1) Fugit Moïses à facie regis Pharaonis, ne eum aula regia inquinaret, ne irretiret potentia : fuga illa erat trames innocentiæ, virtutis via, pietatis assumptio. *Ambros. lib. de fuga sæculi. cap.* IV.

fuit de la cour du roi Pharaon, de peur que le bon traitement qu'il y recevoit ne souillât son âme, et que la puissance et l'autorité qui lui avoit été donnée ne fût un lien qui le retînt attaché : il s'enfuit, non par défaut de résolution ou de courage, mais pour trouver le sentier assuré de l'innocence, pour se mettre dans le chemin de la vertu et s'affermir dans la piété. »

Quoique la maison de M. le général fût une des mieux réglées de la Cour, et que Vincent n'y vît aucune chose qui fût contraire à la vraie piété, l'honneur néanmoins et tous les témoignages d'affection qu'il y recevoit, et l'estime qu'on faisoit de sa vertu, lui donnoient beaucoup de peine : il craignoit que le grand crédit qu'il avoit acquis sur les esprits dans cette illustre famille ne fût un piége qui le retînt, et qui l'empêchât de s'avancer dans la perfection de son état. Ce fut pourquoi, fermant les yeux à tous les sentimens de la nature et à tous les intérêts du siècle, il résolut de s'en retirer pour se donner plus parfaitement à Dieu.

Il y avoit encore une autre raison qui le portoit à cette retraite, c'est que madame de Gondi ayant reçu grandes et notables assistances de lui pour le soulagement de son esprit, qui étoit fort travaillé de scrupules et de peines intérieures, dans lesquelles Dieu l'exerçoit pour joindre la couronne de la patience à celle de la charité, avoit conçu un tel surcroît d'estime et de confiance envers Vincent, que cela fit naître en elle une crainte de le perdre et de n'en trouver jamais un semblable qui eût lumière et grâce comme lui pour tenir en paix sa conscience, adoucir les peines de son esprit, et la conduire dans les voies assurées de la vraie et solide vertu : et cette crainte vint tellement à s'augmenter,

qu'elle ne pouvoit souffrir que difficilement son absence; et quand la nécessité des affaires l'obligeoit à quelque voyage, elle en étoit en inquiétude, appréhendant que la chaleur ou quelque autre accident ne lui causât quelque maladie ou incommodité. Cela étoit à la vérité une imperfection en cette dame, quoique d'ailleurs fort vertueuse, et, dès que Vincent s'en aperçut, il tâcha d'y remédier; et, pour cet effet, il l'obligea même de se confesser quelquefois à un P. Récollet dont il connoissoit les lumières et l'expérience; et, lui ayant fait avouer qu'en effet il l'avoit fort consolée, il se servit de cette expérience pour la convaincre que Dieu la conduiroit heureusement aussi bien par un autre que par lui, si elle mettoit son unique confiance en son infinie bonté.

Mais tout cela n'eut pas assez de force pour lui ôter l'impression de la nécessité qu'elle croyoit avoir qu'un homme comme lui, véritablement charitable et prudent, demeurât auprès d'elle, pour y avoir recours dans ses besoins, particulièrement lorsqu'elle se trouvoit aux champs, où, ayant plusieurs terres, elle étoit obligée d'aller souvent et d'y passer une partie de l'année, et où elle ne pouvoit se résoudre de découvrir ses difficultés à un prêtre de village. Vincent la voyant donc dans une telle disposition, et ne pouvant souffrir qu'aucune personne eût la moindre attache à sa conduite particulière, et d'ailleurs ayant une grande peine de voir l'estime qu'on faisoit d'*un misérable* tel qu'il se croyoit et disoit, et craignant que cet excès de confiance ne fût un empêchement au vrai bien de cette âme, qui d'ailleurs étoit très-vertueuse, et qui cherchoit bien purement Dieu, et qu'au lieu de lui aider il ne servît d'obstacle à son avancement dans le chemin de la

perfection, il prit résolution de se retirer; et comme il n'étoit entré en cette maison que par la persuasion du R. P. de Bérulle, il le fut trouver, et le pria d'agréer qu'il en sortît, sans lui en dire aucune raison, sinon qu'il se sentoit intérieurement pressé de Dieu d'aller en quelque province éloignée s'employer à l'instruction et au service des pauvres gens de la campagne : ce que le R. P. de Bérulle n'improuva pas, reconnoissant en Vincent un esprit qui alloit si droitement à Dieu, et qui étoit si fort éclairé de sa grâce, qu'il ne jugeoit pas lui pouvoir conseiller rien de meilleur que ce que lui-même lui proposoit.

Il sortit donc de la maison de Gondi au mois de juillet de l'année 1617, prenant pour prétexte un petit voyage qu'il avoit à faire; et, quoiqu'il vît bien qu'on feroit divers jugemens à son désavantage de s'être retiré de la sorte, et même qu'on le taxeroit d'ingratitude après tant d'honneur et de bon traitement qu'il avoit reçu en cette maison, ce qui sans doute lui étoit très-sensible, ayant un cœur tout-à-fait porté à la reconnoissance, il passa néanmoins par-dessus toutes ces considérations, et, renonçant à ses propres intérêts, s'exposa volontiers à tous ces inconvéniens pour être fidèle à Dieu et pour procurer (quoique par un moyen qui paroissoit fort extraordinaire) le plus grand bien spirituel de cette vertueuse âme, qui s'étoit confiée à sa conduite, lui montrant par son propre désintéressement qu'il ne falloit s'attacher qu'à Dieu seul.

Le R. P. de Bérulle voyant Vincent résolu à cette sortie, sans aucun dessein particulier du lieu où il se devoit retirer, lui proposa d'aller travailler en quelque lieu de la Bresse, où il y avoit une grande disette d'ouvriers évangéliques, et lui dési-

gna particulièrement la paroisse de Châtillon-lès-Dombes, où son zèle pourroit faire une abondante moisson. Vincent, suivant cet avis, partit pour Châtillon; et, y étant arrivé, une des premières choses qu'il fit, ce fut de porter cinq ou six ecclésiastiques qu'il y trouva à se mettre ensemble en quelque sorte de communauté, pour se donner par ce moyen plus parfaitement au service de Dieu et de son Église; ce qu'ils firent à sa persuasion, et ont continué de faire long-temps après, avec une très-grande édification de toute la paroisse. Il s'appliqua ensuite à travailler avec son zèle ordinaire à l'instruction du peuple et à la conversion des pécheurs, par des catéchismes et exhortations publiques et particulières qu'il fit avec un très-grand fruit; il n'oublia pas les malades et les pauvres, les visitant et leur procurant toute sorte de consolation et d'assistance, et s'employa (comme nous dirons ci-après) même, avec grande bénédiction, à la conversion de quelques hérétiques.

On ne savoit encore rien de tout ceci dans la maison de Gondi; car Vincent n'avoit communiqué son dessein à Paris qu'à une ou deux personnes de confiance : de sorte que, quelque temps après qu'il fut arrivé à Châtillon, il crut être obligé d'en donner avis à M. le général, qui étoit pour lors en Provence; et, pour cet effet, il lui écrivit une lettre, par laquelle il le supplioit d'agréer sa retraite, puisqu'il n'avoit pas, disoit-il, assez de grâce et de capacité pour l'instruction de messieurs ses enfans. Il ajouta qu'il n'avoit pas dit à Madame ni à personne de la maison, le dessein qu'il avoit de n'y pas retourner. Cette nouvelle si imprévue affligea grandement ce bon seigneur, qui en fit aussitôt part à son épouse, à laquelle il déclara la peine qu'il en avoit reçue

par une lettre qu'il lui écrivit, dont voici les propres termes :

« Je suis au désespoir d'une lettre que m'a écrite M. Vincent, et que je vous envoie, pour voir s'il n'y auroit point encore quelque remède au malheur que ce nous seroit de le perdre. Je suis extrêmement étonné de ce qu'il ne vous a rien dit de sa résolution, et que vous n'en ayez point eu d'avis : je vous prie de faire en sorte, par tous moyens, que nous ne le perdions point; car, quand le sujet qu'il prend seroit bien véritable, il ne me seroit de nulle considération, n'en ayant point de plus forte que celle de mon salut et de mes enfans, à quoi je sais qu'il pourra un jour beaucoup aider, et aux résolutions que je souhaite plus que jamais pouvoir prendre, et dont je vous ai bien souvent parlé. Je ne lui ai point encore fait de réponse, et j'attendrai de vos nouvelles auparavant. Jugez si l'entremise de ma sœur de Ragny, qui n'est pas loin de lui, sera à propos; mais je crois qu'il n'y aura rien de plus puissant que M. de Bérulle. Dites-lui que, quand bien M. Vincent n'auroit pas la méthode d'enseigner la jeunesse, il peut avoir un homme sous lui; mais qu'en toutes façons je désire passionnément qu'il revienne en ma maison, où il vivra comme il voudra, et moi un jour en homme de bien, si cet homme-là est avec moi. »

Cette lettre est du mois de septembre 1617, et ce fut le jour de l'Exaltation de la sainte Croix que madame de Gondi la reçut, et qu'elle apprit le lieu et la résolution où étoit Vincent; ce qui lui fut vraiment une croix bien affligeante et un glaive de douleur qui lui pénétra si avant dans l'âme, que, depuis qu'elle eut appris cette nouvelle, elle ne cessoit de pleurer, et ne pouvoit ni manger ni dormir. Voici

ce qu'elle fit connoître de ses sentimens à une personne de confiance, en lui déchargeant un jour son cœur sur ce sujet.

« Je ne l'aurois jamais pensé, dit-elle; M. Vincent s'étoit montré trop charitable envers mon âme pour m'abandonner de la sorte : mais, Dieu soit loué, je ne l'accuse de rien; tant s'en faut, je crois qu'il n'a rien fait que par une spéciale providence de Dieu et touché de son saint amour : mais, de vérité, son éloignement est bien étrange; je confesse de n'y voir goutte. Il sait le besoin que j'ai de sa conduite, et les affaires que j'ai à lui communiquer; les peines d'esprit et de corps que j'ai souffertes manquent d'assistance; le bien que je désire faire en mes villages, qu'il m'est impossible d'entreprendre sans son conseil : bref, je vois mon âme en un très-pitoyable état. Vous voyez avec quel ressentiment M. le général m'en a écrit; que mes enfans dépérissent tous les jours; que le bien qu'il faisoit en ma maison à sept ou huit mille âmes qui sont dans mes terres ne se fera plus. Quoi! ces âmes ne sont-elles pas aussi bien rachetées du sang précieux de notre Seigneur que celles de Bresse? ne lui sont-elles pas aussi chères? De vrai je ne sais comme M. Vincent l'entend, mais cela me semble assez considérable pour faire mon possible de le ravoir; il ne cherche que la plus grande gloire de Dieu, et je ne le désire pas contre sa sainte volonté, mais je le supplie de tout mon cœur de me le redonner. J'en prie sa sainte Mère, et je les en prierois encore plus fortement, si mon intérêt particulier n'étoit pas mêlé avec celui de M. le général, de mes enfans, de ma famille et de mes sujets. »

Voilà quels étoient les sentimens de cette vertueuse dame, laquelle, voulant employer les moyens

les plus efficaces pour parvenir à ce qu'elle prétendoit, pria beaucoup Dieu et le fit prier à cette même fin par toutes les bonnes âmes qu'elle connoissoit : elle recommandoit aussi cette affaire aux prières des principales communautés religieuses de Paris. Elle alla trouver plusieurs fois, tout éplorée, le R. P. de Bérulle; elle lui ouvrit son cœur, et lui déclara la grande peine et affliction où elle se trouvoit. Ses larmes et ses raisons pressantes firent assez connoître à ce grand serviteur de Dieu le besoin qu'elle avoit de la présence et du conseil de Vincent : de sorte que, répondant à la demande qu'elle lui avoit faite, il lui dit qu'elle pouvoit en sûreté de conscience faire tout son possible pour obliger Vincent de revenir en sa maison; car il voyoit qu'au milieu de ses plus fortes angoisses elle conservoit toujours dans son cœur une résignation absolue au bon plaisir de Dieu, ne voulant pour quoi que ce fût aller en aucune façon contre ses ordres; et, pour la consoler davantage, il lui fit espérer de s'employer lui-même envers Vincent pour lui persuader de revenir, ce qui soulagea beaucoup son esprit, et lui fit dire ensuite que M. de Bérulle étoit l'homme du monde le plus consolant. Elle ne pouvoit pourtant ôter de son esprit la crainte de perdre Vincent; car, disoit-elle, il n'est pas homme à avoir fait le coup à demi; il a prévu tout ce que je pourrois dire ou faire, et s'est résolu avant que de partir. Cela néanmoins n'empêcha pas qu'elle n'employât tous les moyens dont elle put s'aviser pour convier et obliger Vincent à revenir : elle lui écrivit sur ce sujet plusieurs lettres qu'elle faisoit voir au R. P. de Bérulle; elle lui envoya celle de M. le général, et le pria de bien peser le grand désir qu'il témoignoit avoir de son retour en telle condition

qu'il lui plairoit : et, se plaignant à lui en l'une de ses lettres, elle dit ces paroles, qui font encore plus particulièrement connoître les dispositions de son esprit à son égard.

« Je n'avois pas tort, lui dit-elle, de craindre de perdre votre assistance, comme je vous ai témoigné tant de fois, puisqu'en effet je l'ai perdue; l'angoisse où j'en suis m'est insupportable sans une grâce de Dieu tout extraordinaire, que je ne mérite pas. Si ce n'étoit que pour un temps, je n'aurois pas tant de peine; mais quand je regarde toutes les occasions où j'aurai besoin d'être assistée, par direction et par conseil, soit en la mort, soit en la vie, mes douleurs se renouvellent. Jugez donc si mon esprit et mon corps peuvent long-temps porter ces peines. Je suis en état de ne rechercher ni recevoir assistance d'ailleurs, parce que vous savez bien que je n'ai pas la liberté pour les besoins de mon âme avec beaucoup de gens. M. de Bérulle m'a promis de vous écrire, et j'invoque Dieu et la sainte Vierge de vous redonner à notre maison pour le salut de toute notre famille et de beaucoup d'autres, vers qui vous pourrez exercer votre charité. Je vous supplie encore une fois, pratiquez-la envers nous, pour l'amour que vous portez à notre Seigneur, à la volonté duquel je me remets en cette occasion, bien qu'avec grande crainte de ne pouvoir pas persévérer. Si après cela vous me refusez, je vous chargerai devant Dieu de tout ce qui m'arrivera, et de tout le bien que je manquerai à faire, faute d'être aidée. Vous me mettrez en hasard d'être en des lieux bien souvent privée des sacremens, pour les grandes peines qui m'y arrivent, et le peu de gens qui sont capables de m'y assister; vous voyez que M. le général a le même désir que moi, que Dieu seul lui donne

par sa miséricorde. Ne résistez pas au bien que vous pouvez faire, aidant à son salut, puisqu'il est pour aider un jour à celui de beaucoup d'autres. Je sais que ma vie ne servant qu'à offenser Dieu, il n'est pas dangereux de la mettre en hasard; mais mon âme doit être assistée à la mort. Souvenez-vous de l'appréhension où vous m'avez vue en ma dernière maladie en un village; je suis pour arriver en un pire état : et la seule peur de cela me feroit tant de mal, que je ne sais si, sans grande disposition précédente, elle ne me feroit pas mourir. »

Avant que passer outre en ce récit, il faut faire un peu de réflexion sur la conduite admirable de Dieu envers les âmes qu'il veut élever à quelque excellent degré de vertu, en ce qu'il dispose tellement les diverses rencontres et accidens de leur vie, que tout contribue à leur avancement dans le chemin de la perfection : et ce qui fait paroître davantage la sagesse et la puissance de Dieu, est que souvent il se sert des moyens qui semblent entièrement opposés à l'effet qu'il en veut faire réussir. C'étoit Dieu, sans doute, qui avoit donné Vincent à Madame la générale, pour lui servir d'un fidèle guide dans le pélerinage de cette vie. Le grand progrès qu'elle faisoit dans le chemin de la vertu, et cette ardente charité qui alloit tous les jours s'allumant de plus en plus dans son cœur, et produisant au dehors de si merveilleux effets, étoit une marque bien certaine de la bénédiction que Dieu donnoit à la conduite de son sage directeur, lequel de son côté trouvoit tous les jours de nouvelles occasions de signaler son zèle et d'accroître le royaume de Jésus-Christ. Cependant Dieu, qui avoit associé ces deux grandes âmes pour lui rendre de si grands services, et se sanctifier de plus en plus dans leurs exercices

de piété et de charité, est celui-là même qui les sépare et les éloigne l'une de l'autre, et qui se sert néanmoins de cette séparation, qui sembloit si contraire à la continuation de tous les biens qu'ils avoient commencés, et même si préjudiciable à cette vertueuse dame; il s'en sert, dis-je, pour les disposer à recevoir de plus grandes grâces et à pratiquer de plus excellentes vertus, et pour les rendre plus dignes instrumens de sa toute-puissante miséricorde, afin de coopérer d'une manière plus fructueuse et plus remplie de bénédiction au salut d'un très-grand nombre d'âmes, comme on le verra dans le cours de cette histoire.

Dieu vouloit que sa fidèle servante fît en cette rencontre plusieurs actes d'une héroïque résignation; qu'elle lui offrît en sacrifice son Isaac, son appui, son conseil, sa consolation, enfin le secours qui lui sembloit le plus nécessaire, non-seulement pour sa perfection, mais aussi pour son salut: et réciproquement il vouloit que Vincent eût occasion de faire plusieurs actes héroïques d'un parfait détachement des personnes mêmes qui devoient lui être les plus chères selon Dieu et auxquelles Dieu même l'avoit engagé, et comme attaché avec des liens d'une très-pure et sincère charité. Il avoit sans doute été obligé de faire un grand effort sur lui-même lorsqu'il prit résolution de s'en séparer, et qu'il exécuta cette résolution sans leur en rien dire; mais il fut encore obligé d'en faire une autre non moindre grande quand il eut reçu cette lettre, pour ne pas se rendre aux raisons, aux remontrances, aux prières et aux instances très-pressantes qu'elle contenoit. La peine et la détresse où il voyoit cette âme qui lui étoit si chère selon Dieu, le grand besoin qu'elle avoit de son assistance, les termes qu'elle employoit

pour le supplier de ne la lui pas refuser; le ressouvenir de tous les témoignages d'estime, de respect, de bienveillance qu'il en avoit reçus, eussent été capables de surprendre un esprit moins éclairé, et d'ébranler un cœur moins uni à Dieu que celui de Vincent de Paul; mais, comme il s'étoit donné parfaitement à notre Seigneur, et qu'il ne vouloit agir que dans une totale dépendance de sa volonté, ayant lu cette lettre, la première chose qu'il fit, ce fut d'élever son esprit à Dieu, renouveler à sa divine Majesté les protestations d'une fidélité inviolable, lui faire un sacrifice de tous les sentimens et respects humains, demander sa lumière et sa grâce pour connoître et pour suivre ce qui lui étoit le plus agréable; et, après avoir tout considéré en sa présence, ne reconnoissant pas que Dieu demandât de lui qu'il changeât de résolution, ni qu'il retournât au lieu d'où il étoit sorti, il écrivit une réponse à Madame la générale, dans laquelle il lui représenta tout ce qu'il jugea de plus propre pour soulager sa peine, et la porter de plus en plus à se conformer aux ordres de la divine volonté.

Mais comme on avoit assuré cette vertueuse dame qu'elle pouvoit en bonne conscience employer tous les moyens qui lui seroient possibles pour le retour de Vincent, cette lettre n'empêcha pas qu'elle ne fît jouer tous les ressorts dont elle put s'aviser pour fléchir son esprit : elle engagea plusieurs personnes de toutes sortes de conditions à lui écrire pour l'obliger de revenir. Il se trouve des lettres de ses enfans, de M. le cardinal de Retz, son beau-frère, pour lors évêque de Paris, et d'autres de ses plus proches parens, des principaux officiers de sa maison, de plusieurs docteurs et religieux, et d'un grand nombre de personnes de condition et de piété, qui prioient

et pressoient Vincent de retourner : le R. P. de Bérulle lui écrivit aussi, comme il avoit fait espérer à la Générale; mais ce fut d'un style digne de sa grande prudence et de son éminente piété, car il se contenta de lui exposer l'extrémité de la peine où se trouvoit cette vertueuse dame, et du mal dont elle étoit menacée, et le grand désir que M. le général avoit de son retour, sans lui rien dire davantage de ce qu'il avoit à faire sur ce sujet, laissant à sa discrétion et à sa charité de considérer si la volonté de Dieu lui étoit suffisamment manifestée, et de prendre la résolution qu'il jugeroit lui être la plus conforme : tant il l'estimoit capable de discerner lui-même les desseins de Dieu sur sa propre personne, et de les suivre sans autre conseil ni persuasion.

Enfin, comme toutes ces tentatives si multipliées n'ébranloient point encore l'esprit de Vincent, on lui envoya exprès au mois d'octobre de la même année 1617 l'un de ses plus intimes amis; ce fut M. Dufresne, secrétaire de M. le général, qui le vint trouver à Châtillon, et employa de si fortes raisons, qu'enfin il le mit en doute si Dieu se vouloit servir plus long-temps de lui en ce pays-là. Il lui représenta surtout que, dans une affaire de cette importance, il ne devoit pas se déterminer de lui-même, mais que, pour mieux connoître ce que Dieu vouloit qu'il fît, il falloit qu'à l'imitation du grand apôtre saint Paul il allât vers Ananie, c'est-à-dire qu'il prît conseil de quelque personne sage et vertueuse. Pour cet effet il lui persuada de venir avec lui jusqu'à Lyon, où étant il s'adressa au R. P. Bence, supérieur de l'Oratoire, lequel, tout bien considéré, lui conseilla de retourner à Paris, et lui dit qu'en ce lieu-là il pourroit, avec les bons avis

de ceux qui le connoissoient depuis long-temps, discerner avec plus de lumière et d'assurance quelle étoit la volonté de Dieu.

Ayant donc reçu ce conseil, il en écrivit à M. le général, qui étoit à Marseille, et lui manda qu'il espéroit dans deux mois faire un voyage à Paris, où l'on verroit ce que Dieu ordonneroit de lui; il écrivit aussi la même chose à Paris par la voie de M. Dufresne, sans s'engager à aucune chose. Et quelque temps après, étant à Châtillon, il reçut de M. le général la réponse suivante, du 15 octobre de la même année.

« J'ai reçu depuis deux jours celle que vous m'avez écrite de Lyon, où je vois la résolution que vous avez prise de faire un petit voyage à Paris sur la fin de novembre, dont je me réjouis extrêmement, espérant de vous y voir en ce temps-là, et que vous accorderez à mes prières et aux conseils de tous vos bons amis le bien que je désire de vous. Je ne vous en dirai pas davantage, puisque vous avez vu la lettre que j'écris à ma femme; je vous prie seulement de considérer qu'il semble que Dieu veut que par votre moyen le père et les enfans soient gens de bien, etc. »

Vincent partit de Châtillon, laissant à ceux qu'il quittoit un très-grand regret de se voir si tôt privés de toutes les assistances qu'ils recevoient de sa charité, et arriva à Paris le 23 décembre, où, après avoir conféré avec le R. P. de Bérulle et quelques autres personnes fort éclairées, enfin, par leurs avis, il rentra chez M. le général des galères la veille de Noël, au grand contentement de toute la famille et particulièrement de Madame, qui le reçut comme un ange du ciel que Dieu lui renvoyoit pour la conduire dans les voies assurées de son salut et de sa

perfection. Et afin qu'elle ne fût plus inquiétée par la crainte qu'il ne la quittât une seconde fois, elle lui fit promettre qu'il l'assisteroit jusqu'à la mort, comme il a fait, Dieu l'ayant ainsi voulu pour donner commencement à la congrégation de la Mission par le moyen de cette sainte dame, comme il sera dit dans la suite de ce livre. Mais avant de rapporter ce qu'il fit dans la maison de Gondi, nous allons détailler une partie des biens qu'il opéra à Châtillon.

CHAPITRE XI.

Changement merveilleux arrivé en la personne d'un grand seigneur qui se mit sous la direction de Vincent.

La réputation de Vincent, pendant qu'il fut en Bresse, se répandant en divers lieux, et le comte de Rougemont, qui demeuroit dans cette province, en ayant ouï parler, cela l'engagea de venir plusieurs fois le voir à Châtillon, où lui ayant souvent parlé des affaires de sa conscience et de son salut, il fut tellement satisfait de ses entretiens, qu'il prit résolution de se mettre entièrement sous sa conduite. C'étoit un seigneur de Savoie, qui s'étoit retiré en France lorsque Henri IV unit la Bresse à son royaume, mais au reste un homme qui, ayant toute sa vie été nourri à la Cour, en avoit retenu tous les sentimens et toutes les maximes : et comme en ce temps-là, par un malheur déplorable, les duels étoient un des moyens plus ordinaires parmi les gentilshommes pour signaler leur courage, celui-ci s'étoit mis par ce moyen en réputation, ayant été un des plus grands duellistes de son temps. Et néanmoins, ô merveilleuse efficace de la grâce! Dieu s'étant servi

de la parole de Vincent pour lui faire connoître le malheureux et damnable état dans lequel il vivoit, il en fut tellement touché, que non-seulement il renonça pour jamais à cette furieuse pratique et à tous les autres dérèglemens de sa vie; mais, outre cela, pour réparer le mal passé, il se mit dans tous les exercices les plus héroïques d'une vie parfaitement chrétienne.

Il commença d'abord par vendre sa terre de Rougemont plus de trente mille écus, et il employa une grande partie de cette somme en fondations de monastères; et ensuite il distribua tout le reste aux pauvres. Il s'appliquoit à la méditation des mystères de la Passion de Jésus-Christ, et sa piété l'ayant porté à savoir combien le Fils de Dieu avoit reçu de coups dans sa flagellation, il donna autant d'écus à la maison de l'Oratoire de Lyon; et en peu de temps on vit en lui un tel changement, et il fit un si grand progrès dans la vertu sous la conduite de son sage directeur, qu'il en devint un parfait exemplaire. L'oraison étoit son entretien plus ordinaire, et on le voyoit tous les jours passer trois et quatre heures en méditation à genoux sans s'appuyer, et toujours tête nue. Le château de Chandes, où il faisoit sa demeure, étoit comme un hospice commun pour les religieux, et un hôpital pour tous les pauvres, sains et malades, où ils étoient assistés avec une incroyable charité, tant pour les besoins de leurs corps que pour ceux de leurs âmes; car le comte y entretenoit des ecclésiastiques pour leur donner toute sorte de consolation et d'assistance.

Il n'y avoit aucun pauvre malade dans ses terres qu'il n'allât lui-même visiter et servir, ou qu'il ne fît visiter et servir par ses domestiques, lorsqu'il étoit obligé de s'absenter, ce qui étoit assez rare.

C'est le P. Desmoulins, de l'Oratoire, qui a rendu un fidèle témoignage de tout ceci; « et je ne dis rien, ajoute-t-il, que je n'aie vu. Néanmoins ce bon seigneur étoit comme ennuyé de posséder ce bien, quoiqu'il ne semblât en être que le fermier, et pour le faire valoir au profit des pauvres. Sur quoi il me dit un jour, les larmes aux yeux : Ah! mon père! que ne me laisse-t-on faire, et pourquoi faut-il que je sois toujours traité de seigneur, et que je possède tant de biens? Pourquoi M. Vincent me tient-il dans cette contrainte? que ne me laisse-t-il faire? Je vous assure, mon père, que, s'il me lâchoit la main, avant qu'il fût un mois le comte de Rougemont ne posséderoit pas un pouce de terre. Il s'étonnoit comment un Chrétien pouvoit rien garder en propre, voyant le Fils de Dieu si pauvre sur la terre. »

Voilà une leçon bien remarquable aux grands du monde, pour leur faire connoître quel usage ils doivent faire de leurs richesses, et avec quel dégagement de cœur ils les doivent posséder, se souvenant de la parole du saint Apôtre, qui avertit ceux qui ont des biens temporels *d'en user comme s'ils n'en usoient point, parce que la figure de ce monde passe* (1). C'est aussi un sujet de consolation pour les pauvres, voyant leur condition tant aimée et recherchée par un si grand seigneur pour se conformer plus parfaitement à Jésus-Christ; et enfin c'est un motif aux missionnaires de remercier Dieu d'avoir communiqué des grâces si admirables à ce seigneur, par les prières et par la bonne conduite de leur sage instituteur, qui pourtant ne leur en a jamais parlé, sinon une fois que, les exhortant au détachement des créatures, il leur rapporta l'exemple du comte

(1) Qui utantur hoc mundo, tanquam non utantur : prætorit enim figura hujus mundi. 1. *Cor.* VII.

de Rougemont, sans néanmoins rien dire de ce qu'il y avoit contribué par ses avis et sa direction. Voici ses propres termes, qui se sont trouvés dans le recueil qui se fit alors de son discours.

« J'ai connu, dit-il, un gentilhomme de Bresse, nommé M. de Rougemont, qui avoit été un franc éclaircisseur et un grand duelliste; c'étoit un grand homme bien fait, qui s'étoit souvent trouvé aux occasions, en étant prié par d'autres gentilshommes qui avoient des querelles, ou lui-même appelant en duel ceux qui n'alloient pas droit avec lui. Il me l'a dit, et il n'est pas croyable combien il a battu, blessé et tué de monde; enfin Dieu le toucha si efficacement qu'il rentra en lui-même; et, reconnoissant l'état malheureux où il étoit, il résolut de changer de vie, et Dieu lui en fit la grâce. Depuis ce changement, ayant demeuré quelque temps en sa façon commençante et en son progrès, il alla si avant qu'il demanda à M. l'archevêque de Lyon permission de tenir le Saint-Sacrement en sa chapelle, pour y honorer notre Seigneur, et mieux entretenir sa piété, qui étoit singulière et connue de tout le monde. Comme je l'allai voir un jour en sa maison, il me raconta les pratiques de sa dévotion, et entre les autres celle de son détachement des créatures. Je suis assuré, me disoit-il, que, si je ne tiens à rien du monde, je me porterai tout à Dieu; et pour cela je regarde si l'amitié d'un tel seigneur, d'un tel parent, d'un tel voisin m'arrête; si c'est l'amour de moi-même qui m'empêche d'aller; si ce sont mes biens ou la vanité qui m'attachent, mes passions ou mes aises qui me retardent : et, quand je m'aperçois que quelque chose me détourne de mon souverain bien, je prie, je coupe, je brise, je me fais quitte de ce lien; ce sont là mes exercices.

« Il me dit particulièrement ceci, dont je me suis souvent ressouvenu, qu'un jour allant en voyage, et s'occupant de Dieu le long du chemin à son ordinaire, il s'examina si, depuis le temps qu'il avoit renoncé à tout, il lui étoit resté ou survenu quelque attache; il parcourut les affaires, les alliances, la réputation, les grands et les menus amusemens du cœur humain; il tourne, il retourne : enfin il jette les yeux sur son épée. Pourquoi la portes-tu? se dit-il à lui-même. Quoi! quitter cette chère épée qui t'a servi en tant d'occasions, et qui, après Dieu, t'a tiré de mille et mille dangers! Si on t'attaquoit encore, tu serois perdu sans elle; mais aussi il peut arriver quelque riote, où tu n'auras pas la force, portant une épée, de ne t'en pas servir; et tu offenseras Dieu derechef. Que ferai-je donc, mon Dieu, que ferai-je? un tel instrument de ma honte et de mon péché est-il encore capable de me tenir au cœur? je ne trouve que cette épée seule qui m'embarrasse. Oh que je ne serai plus si lâche que de la porter! Et en ce moment, se trouvant vis-à-vis d'une grosse pierre, il descend de son cheval, prend cette épée, et la rompt et met en pièces sur cette pierre, et puis remonte à cheval, et s'en va. Il me dit que cet acte de détachement, brisant cette chaîne de fer qui le tenoit captif, lui donna une liberté si grande, que, bien que ce fût contre l'inclination de son cœur qui aimoit cette épée, jamais plus il n'avoit eu d'affection à chose périssable, et qu'il ne tenoit qu'à Dieu seul. On peut voir par là ce que peut un acte héroïque de vertu et une victoire remportée de force sur soi-même, pour faire en peu de temps un grand progrès à la sainteté; et tout ensemble combien il importe de renoncer à l'attache des moindres choses de la terre, pour s'unir parfaitement à Dieu. »

CHAPITRE XII.

Conversion de plusieurs hérétiques. Abjuration de MM. Beynier et Garron.

Ce fut pendant qu'il travailloit à Châtillon que Dieu se servit de son zèle et de sa prudence pour désabuser quelques esprits engagés dans l'hérésie, et les remettre dans le chemin de la vérité.

Nous rapporterons seulement la conversion de deux de ces hérétiques entre plusieurs autres, qui ont, après Dieu, l'obligation au zèle de Vincent d'avoir, par ses charitables entreprises, recouvré le don de la foi, que l'hérésie leur avoit fait perdre.

Le premier fut un jeune homme de Châtillon, nommé M. Beynier, né de parens hérétiques, qui l'avoient soigneusement instruit dans leurs erreurs. Il étoit fils unique, et avoit hérité de grands biens de ses parens, dont il usoit assez mal; et la mauvaise liberté que lui donnoit sa fausse religion le portoit à une vie fort dissolue et libertine. Vincent, touché d'un vrai zèle de la gloire de Dieu, et désirant retirer cette proie des mains des démons, et la remettre à Jésus-Christ, s'insinua peu à peu dans l'amitié de ce jeune homme; et, quoiqu'il passât dans l'esprit de tous ceux qui le connoissent, pour un débauché, il ne laissoit pas de l'aller souvent visiter et de s'entretenir avec lui; ce qui donnoit beaucoup d'étonnement à un chacun, non sans quelque jalousie des ministres de Châtillon, qui ne se soucioient pas que Beynier continuât dans ses débauches, pourvu qu'il ne quittât point leur parti. Ils commencèrent d'en prendre quelque ombrage lorsqu'ils le virent plus modéré qu'auparavant; car

ce fut la première démarche que Vincent lui fit faire pour le mieux disposer à reconnoître et embrasser la vérité; et enfin, son heure étant venue, et Dieu lui ayant ouvert les yeux et touché le cœur, il quitta en même temps et ses débauches et son hérésie, et se porta tout d'un coup si avant dans la pratique des vertus chrétiennes, qu'il fit résolution de garder le célibat toute sa vie, et en une semaine il remit deux ou trois métairies à des personnes auxquelles il craignoit que son père n'eût pas donné une entière satisfaction, bien qu'aucun ne s'en plaignît; et pour le surplus de son bien, il s'en servit pour faire des aumônes et autres œuvres de piété: et enfin, par son testament, il employa le reste en plusieurs legs pieux, et particulièrement en une fondation pour établir les PP. Capucins à Châtillon. C'est le P. Desmoulins, de l'Oratoire, alors supérieur en la ville de Mâcon, qui a eu une particulière connoissance de ces heureux effets de la grâce de Dieu en ce vertueux converti, et qui en a rendu un fidèle témoignage par un écrit dans lequel il met entre autres choses, « que ce qui lui a semblé plus remarquable en cette conversion de mœurs aussi bien que de créance, et qui fait plus à notre sujet, est que Dieu s'étant servi de M. Vincent pour la faire (ce sont ces propres termes), il en laissa néanmoins tout l'honneur à ceux qui n'y avoient aucune autre part que d'avoir assisté à l'abjuration et donné l'absolution; laquelle bien qu'il eût pu donner, suivant l'orde de M. de Marquemont, archevêque de Lyon, son humilité ne lui permit pas d'en recevoir l'honneur, qu'il voulut déférer à d'autres. »

Le second hérétique que Vincent ramena à l'Église fut M. Garron, qui se retira depuis à Bourg, ville capitale de Bresse. C'est par lui-même que

l'on a appris sa conversion de l'hérésie, en ayant écrit une lettre de reconnoissance à Vincent, en date du 27 août 1656, c'est-à-dire quarante ans ou environ après cette conversion.

« Voici, lui dit-il, l'un de vos enfans en Jésus-Christ, qui a recours à votre bonté paternelle, dont il a ressenti autrefois les effets, lorsque, l'enfantant à l'Église par l'absolution de l'hérésie, que votre charité lui donna publiquement en l'église de Châtillon-lès-Dombes, l'année 1617, vous lui enseignâtes les principes et les plus belles maximes de la religion catholique, apostolique et romaine, en laquelle, par la miséricorde de Dieu, j'ai persévéré, et espère de continuer le reste de ma vie. Je suis ce petit Jean Garron, neveu du sieur Beynier de Châtillon, en la maison duquel vous logiez pendant que vous fîtes séjour audit Châtillon. Je vous supplie de me donner le secours qui m'est nécessaire pour m'empêcher de rien faire contre les desseins de Dieu. J'ai un fils unique qui, après avoir achevé ses classes, a formé le dessein de se faire Jésuite : c'est le fils le plus avantagé des biens de fortune qui soit en toute cette province. Que dois-je faire ? Mon doute procède de deux choses, etc. » Il déduit ensuite les raisons pour et contre ce dessein, et conclut ainsi : « Je crains de faillir, et j'ai cru que vous me feriez la grâce de donner vos avis là-dessus à l'un de vos enfans, qui vous en supplie très-humblement. Vous agréerez que je vous dise que dans Châtillon l'association de la Charité des servantes des pauvres est toujours en vigueur. »

On ne sait pas quelle réponse Vincent fit à cette lettre; mais ce qu'elle contient fait assez voir la grâce que Dieu lui avoit donnée de connoître parfaitement les cœurs, et, en enseignant la vérité, d'in-

spirer aussi l'amour de la vraie vertu et de la solide piété. Voilà un père de famille, des plus riches de sa province, qui n'a qu'un fils unique qu'il chérit tendrement, qui le veut quitter et le priver de la plus douce consolation qu'il eût au monde; cependant il ne consulte point la chair ni le sang, mais s'adresse à celui duquel, après Dieu, il tenoit la vie de son âme, et lui demande ses avis pour connoître ce que Dieu désire de lui en une telle rencontre, étant tout prêt de sacrifier cet Isaac, si telle est la divine volonté; tant la piété et l'amour de Dieu, que Vincent avoit fait éclore dans son âme, avoient jeté de profondes racines, qui produisoient quarante ans après des fruits d'une vertu si héroïque!

Cette même lettre fut aussi sans doute un grand sujet de consolation à Vincent en son extrême vieillesse, lui faisant connoître que Dieu, par une spéciale protection de sa grâce, conservoit encore en sa ferveur cette première association ou confrairie de la Charité, qu'il avoit commencée il y avoit quarante ans, en la ville de Châtillon, et qui a servi de motif et de modèle pour en établir depuis un si grand nombre d'autres en tant de lieux, où les pauvres malades, qui sont les membres souffrans de Jésus-Christ, reçoivent un si notable secours et pour leurs corps et pour leurs âmes.

CHAPITRE XIII.

Premiers commencemens de la confrérie de la Charité pour les pauvres malades.

PENDANT le séjour que Vincent fit à Châtillon, il arriva qu'un jour de fête, comme il montoit en chaire pour faire une exhortation au peuple, la

dame d'une maison de noblesse voisine, qui étoit venue pour l'entendre, l'arrêta pour le prier de recommander aux charités de la paroisse une famille dont la plupart des enfans et serviteurs étoient tombés malades dans une ferme éloignée de demi-lieue de Châtillon, où ils avoient grand besoin d'assistance; ce qui l'obligea de parler en son sermon de l'assistance et du secours qu'on devoit donner aux pauvres, et particulièrement à ceux qui étoient malades, tels qu'étoient ceux qu'il leur recommandoit.

Il plut à Dieu donner une telle efficace à ses paroles, qu'après la prédication un grand nombre de personnes sortit pour aller visiter ces pauvres malades, leur portant du pain, du vin, de la viande, et autres choses semblables. Vincent après vêpres y alla lui-même avec quelques habitans du lieu, et ne sachant pas que tant d'autres y fussent déjà allés, il fut fort étonné de rencontrer dans le chemin une multitude de personnes qui revenoient par troupes, et d'en voir même plusieurs qui se reposoient sous des arbres, à cause de la grande chaleur qu'il faisoit; au sujet de quoi ces paroles de l'Évangile lui vinrent en la pensée, *que ces bonnes gens étoient comme des brebis qui n'étoient conduites par aucun pasteur* (1). « Voilà dit-il, une grande charité qu'ils exercent, mais elle n'est pas bien réglée; ces pauvres malades auront trop de provision tout à la fois, dont une partie sera gâtée et perdue, et puis après ils retomberont en leur première nécessité. »

Cela le porta les jours suivans à conférer avec quelques femmes des plus zélées et des plus riches de la paroisse, des moyens de mettre quelque

(1) Erant sicut oves non habentes pastorem. *Matt.* IX.

ordre dans l'assistance qu'on rendroit à ces pauvres malades, et aux autres qui à l'avenir se trouveroient dans une semblable nécessité, afin qu'ils pussent être secourus pendant tout le temps de leurs maladies. Il les disposa donc à cette charitable entreprise, et étant convenu avec elles de la manière qu'il y faudroit agir, il dressa un projet de réglement qu'elles essaieroient d'observer, pour le faire ensuite arrêter et établir par l'autorité des supérieurs, et convia ces vertueuses femmes de se donner à Dieu pour le mettre en pratique; et tel fut le commencement de la confrérie de la Charité pour l'assistance spirituelle et corporelle des pauvres malades. Le réglement que dressa Vincent prescrivoit que les *servantes des pauvres* s'assembleroient tous les troisièmes dimanches de chaque mois, qu'elles se confesseroient et communieroient ce jour-là, s'il étoit possible; qu'elles entendroient après vêpres une courte exhortation qui leur seroit faite par le curé du lieu, et qu'ensuite on délibéreroit sur ce qui pouvoit intéresser la confrérie.

C'est ce que lui-même a dit en diverses rencontres, pour montrer par cet exemple qu'il n'y avoit rien du sien dans l'institution des divers exercices de sa congrégation, le tout s'étant fait sans aucun dessein de sa part, et sans penser que ces petits commencemens imprévus dussent avoir les grandes suites et les succès avantageux qu'il a plu à Dieu de leur donner.

Ce fut donc cette confrérie de la Charité à laquelle Vincent donna commencement à Châtillon, qui a été la première, et comme la mère qui en a fait naître un très-grand nombre d'autres, que lui et les siens ont depuis établies en France, en Italie en Lorraine, en Savoie, et ailleurs.

CHAPITRE XIV.

Diverses œuvres de piété auxquelles Vincent s'adonne depuis son retour en la maison de Gondi.

La vraie charité n'est jamais oisive, et depuis qu'elle possède parfaitement un cœur elle l'excite et le presse continuellement à faire tout ce qu'il peut pour la gloire de Dieu et pour le salut et la sanctification des âmes. Comme Vincent étoit animé de cette vertu, il en produisoit des œuvres en tous les lieux où il se rencontroit; et il ne fut pas sitôt de retour en la maison de Gondi, qu'il commença à travailler comme il avoit fait à Châtillon et en tous les autres lieux où il s'étoit rencontré; et après la mission de Villepreux, et des villages circonvoisins, dont nous avons déjà parlé, il entreprit diverses autres missions dans tous les villages qui dépendoient de la maison de Gondi, où il fit des fruits incroyables, auxquels Madame la générale prenoit toujours une très-bonne part, non-seulement par les aumônes et bienfaits qu'elle répandoit de tous côtés, mais allant elle-même en personne, quoique foible et souvent infirme, en tous les lieux qui dépendoient d'elle, ou de son mari, visitant et consolant les malades, apaisant les discordes, terminant les procès, et appuyant de son autorité tous les biens que Vincent et ceux qui travailloient avec lui s'efforçoient de faire pour l'extirpation des abus et des scandales, et pour l'avancement du royaume de Jésus-Christ. Étant ensuite retourné à Montmirail, Vincent y recommença les exercices ordinaires de sa charité, faisant des catéchismes aux pauvres et aux enfans, se rendant assidu aux con-

fessions, et à la visite des pauvres malades. Et ayant en quelqu'une de ses exhortations parlé de la dévotion particulière que tous les Chrétiens devoient avoir envers la très-sainte Mère de Dieu, il commença de faire chanter un salut en son honneur par les enfans, les jours de samedi, laquelle dévotion s'est toujours continuée; et les plus anciens de ce lieu qui ont survécu à Vincent, ont rendu ce témoignage après sa mort, que depuis ce temps-là ils l'ont toujours considéré comme un saint.

C'étoit en l'année 1620, qu'il travailloit de la sorte à Montmirail, où madame de Gondi, ayant appris qu'il y avoit trois hérétiques en ces quartiers-là, lui proposa d'entreprendre leur conversion; et pour cet effet elle les faisoit venir au château, et Vincent employoit ordinairement deux heures entières à les instruire, et à résoudre leurs difficultés; ce qu'ayant fait durant une semaine, il y en eut deux à qui Dieu ouvrit les yeux de l'âme et toucha le cœur pour connoître la vérité et l'embrasser. Il n'en fut pas ainsi du troisième; il faisoit un peu le suffisant, et se mêloit de dogmatiser, et même ne menoit pas une trop bonne vie; et quoiqu'il fût convaincu, il ne fut pas pourtant persuadé; il cherchoit des subterfuges, et revenoit toujours avec de nouveaux doutes; et un jour, comme Vincent l'a rapporté en quelques assemblées, pour l'édification de ceux qui étoient présens, étant presque disposé à faire l'abjuration de ses erreurs, il lui fit l'objection suivante.

« Monsieur, lui dit-il, vous m'avez dit que l'Église de Rome est conduite du Saint-Esprit, mais c'est ce que je ne puis croire, parce que, d'un côté, l'on voit les Catholiques de la campagne abandonnés à des pasteurs vicieux et ignorans, sans être in-

struits de leurs devoirs, sans que la plupart sachent seulement ce que c'est que la religion chrétienne; et d'un autre l'on voit les villes pleines de prêtres et de moines qui ne font rien; et peut-être que dans Paris il s'en trouveroit dix mille, qui laissent cependant ces pauvres gens des champs dans cette ignorance épouvantable par laquelle ils se perdent. Et vous voudriez me persuader que cela soit conduit du Saint-Esprit! Je ne le croirai jamais. »

Vincent fut fort touché de cette objection faite par un hérétique, et en reçut une nouvelle impression en son esprit du grand besoin spirituel des peuples de la campagne et de l'obligation de les assister, qu'il ne connoissoit déjà que trop par sa propre expérience; et néanmoins, sans témoigner son sentiment, il repartit à cet homme « qu'il étoit mal informé de ce dont il parloit; qu'il y avoit en beaucoup de paroisses de bons curés et de bons vicaires; qu'entre les ecclésiastiques et les religieux qui abondent dans les villes, il y en avoit plusieurs qui alloient catéchiser et prêcher à la campagne; que d'autres étoient appliqués à prier Dieu et à chanter ses louanges de jour et de nuit; que d'autres servoient utilement le public par les livres qu'ils composent, par la doctrine qu'ils enseignent et par les sacremens qu'ils administrent; et que, s'il y en avoit quelques-uns d'inutiles et qui ne s'acquittassent pas comme ils devoient de leurs obligations, c'étoient des hommes particuliers sujets à faillir, et qui ne sont pas l'Église; que lorsqu'on dit que l'Église est conduite du Saint-Esprit, cela s'entend en général lorsqu'elle est assemblée dans les conciles, et encore en particulier quand les fidèles suivent les lumières de la foi et les règles de la justice chrétienne : mais quant à ceux qui s'en éloi-

gnent, ils résistent au Saint-Esprit; et bien qu'ils soient membres de l'Église, ils sont néanmoins de ceux qui vivent selon la chair, comme parle saint Paul, et qui mourront. »

Quoique cette réponse eût été plus que suffisante pour satisfaire cet hérétique, il demeura néanmoins toujours obstiné dans son erreur; tant il s'étoit mis fortement en l'esprit que l'ignorance des peuples et le peu de zèle des prêtres étoit un argument infaillible que l'Église romaine n'étoit point conduite par le Saint-Esprit.

Et toutefois, nonobstant cette obstination, l'année suivante, Vincent étant de retour à Montmirail, en la compagnie de M. Feron, alors bachelier en théologie, et depuis docteur de Sorbonne et archidiacre de Chartres; et de M. Duchesne, aussi docteur de la même Faculté et archidiacre de Beauvais, et de quelques prêtres et religieux ses amis, pour aller travailler avec eux aux exercices de la mission, tant en ce lieu-là qu'aux villages circonvoisins; comme tout le pays fut imbu des biens qui se faisoient dans ces missions, cet hérétique, auquel on ne pensoit plus, eut la curiosité de voir les divers exercices qui s'y pratiquoient; il assista aux prédications et aux catéchismes; il vit le soin qu'on prenoit d'instruire ceux qui étoient dans l'ignorance des vérités nécessaires à leur salut, la charité avec laquelle on s'accommodoit à la foiblesse et à l'incapacité des plus grossiers et stupides, pour leur faire bien entendre ce qu'ils devoient croire et faire, et les effets merveilleux que cela opéroit dans le cœur des plus grands pécheurs, pour les porter à se convertir et à faire pénitence; toutes ces choses firent une si forte impression sur son esprit, qu'il vint trouver Vincent, et lui dit : « C'est main-

tenant que je vois que le Saint-Esprit conduit l'Église romaine, puisqu'on y prend soin de l'instruction et du salut des pauvres villageois; je suis prêt d'y entrer quand il vous plaira de m'y recevoir. » Sur quoi Vincent lui ayant demandé s'il ne lui restoit plus aucune difficulté : « Non, lui répondit-il, je crois tout ce que vous m'avez dit, et suis disposé à renoncer publiquement à toutes mes erreurs. » Vincent lui ayant encore fait quelques interrogations plus particulières sur les vérités catholiques, pour voir s'il s'en ressouvenoit bien, et lui ayant satisfait par ses réponses, il lui dit de se trouver le dimanche suivant en l'église du village de Marchais, près de Montmirail, où se faisoit alors la mission, pour y faire son abjuration et y recevoir l'absolution de son hérésie, à quoi il ne manqua pas; et Vincent, à la fin de la prédication qu'il y fit le matin, en ayant averti ses auditeurs, appela cet homme par son nom, et lui ayant demandé devant toute l'assistance s'il persévéroit dans la volonté d'abjurer son hérésie et d'entrer dans le bercail de la sainte Église, il lui répondit « qu'il y persévéroit, mais qu'il lui restoit encore une difficulté qui venoit de se former dans son esprit en regardant une image de pierre, assez mal façonnée, qui représentoit la sainte Vierge; c'est que je ne saurois, dit-il, croire qu'il y ait quelque puissance en cette pierre (montrant cette image qui étoit vis-à-vis de lui) : » à quoi Vincent repartit « que l'Église n'enseignoit pas qu'il y eût aucune vertu dans ces images matérielles, si ce n'est quand il plaît à Dieu la leur communiquer, comme il le peut faire, et comme il l'a fait autrefois à la verge de Moïse, qui faisoit tant de miracles; ce que les enfans mêmes lui pourroient expliquer. » Sur quoi en

ayant appelé un des mieux instruits, et lui ayant demandé ce que nous devions croire touchant les saintes images, l'enfant répondit qu'il étoit bon d'en avoir et de leur rendre l'honneur qui leur est dû, non à cause de la matière dont elles sont faites, mais parce qu'elles nous représentent notre Seigneur Jésus-Christ, sa glorieuse Mère et les autres saints du paradis, qui, ayant triomphé du monde, nous exhortent, par ces figures muettes, de les suivre en leur foi et en leurs bonnes œuvres.

Cette réponse ayant été trouvée bien faite, Vincent la répéta, et s'en servit pour faire avouer à cet hérétique qu'il n'avoit pas eu raison de s'arrêter à cette difficulté, après avoir été instruit et informé de la créance catholique aussi bien sur cet article que sur les autres; et ne le jugeant pas encore assez bien disposé pour faire son abjuration, il le remit à un autre jour, auquel il vint derechef se présenter; et ayant abjuré son hérésie à la face de toute la paroisse, il fit profession publique de la foi catholique, à l'édification de tous le pays, et y persévéra constamment depuis.

Ce qui se passa en la conversion de cet hérétique resta toujours profondément gravé dans la mémoire de notre saint, parce que le soin qu'on prenoit d'instruire charitablement les pauvres gens de la campagne en avoit été le principal motif; et un jour qu'il en faisoit le récit aux prêtres de sa compagnie, il s'écria : « Oh! quel bonheur à nous missionnaires de vérifier la conduite du Saint-Esprit sur son Église, en travaillant, comme nous faisons, à l'instruction et sanctification des pauvres! »

CHAPITRE XV.

Louis XIII l'établit aumônier-général de ses galères; il fait un voyage en Provence et un autre en Guyenne, et procure le soulagement spirituel et corporel des pauvres galériens.

Après avoir ainsi pourvu aux besoins des pauvres gens de la campagne, Vincent revint à Paris, où Dieu se vouloit servir de lui en d'autres occasions très-importantes pour sa gloire. Il se mit en devoir d'aller visiter les criminels condamnés aux galères, qu'il trouva dans un état bien déplorable. Ils étoient renfermés en des cachots de la Conciergerie et des autres prisons, où ils croupissoient quelquefois longtemps, mangés de vermine, atténués de langueur et de pauvreté, et entièrement négligés pour le corps et pour l'âme.

Les voyant dans une telle misère, il en donna avis à M. le général des galères, et lui remontra que ces pauvres gens lui appartenoient, et qu'en attendant qu'on les menât sur les galères, il étoit de sa charité d'en faire prendre quelque soin; et il lui proposa en même temps un moyen de les assister corporellement et spirituellement, que ce vertueux seigneur approuva bien volontiers, et lui donna tout pouvoir de l'exécuter. A cet effet il loua une maison exprès au faubourg Saint-Honoré, dans le voisinage de l'église Saint-Roch, pour y retirer ces pauvres forçats sous bonne garde; et, ayant usé d'une très-grande diligence, il fit en sorte que la maison fût en état de les recevoir dès la même année 1618, qu'ils y furent menés. Ce fut en ce lieu que Vincent donna une pleine étendue à sa charité, pour rendre toute

sorte de bons offices à ces pauvres abandonnés : là, il les visitoit fort souvent, il les instruisoit, il les disposoit à faire de bonnes confessions générales, il leur administroit les sacremens; et, non content du soin qu'il prenoit de leurs âmes, il pourvoyoit encore au soulagement de leurs corps; et quelquefois il se retiroit avec eux, et y demeuroit pour leur rendre plus de service et leur donner plus de consolation; ce qu'il a fait même en des temps suspects de maladies contagieuses, l'amour qu'il portoit à ces pauvres affligés lui faisant oublier sa propre conservation pour se donner entièrement à eux. Quand il étoit obligé de s'absenter pour d'autres affaires, il en laissoit le soin à deux bons et vertueux ecclésiastiques, dont l'un étoit feu M. Portail, qui s'étoit donné à Vincent plusieurs années auparavant, et qui, ayant par son aide et par ses avis reçu le saint ordre de prêtrise, s'étoit inséparablement uni aux volontés et aux ordres de ce sage directeur, et y a persévéré jusqu'en l'année 1660, que la mort les a séparés l'un de l'autre sur la terre, pour les réunir plus parfaitement dans le ciel. L'autre étoit feu M. Belin, chapelain de la maison de Gondi, à Villepreux. Ils logeoient tous deux dans cet hôpital des forçats, et y célébroient la sainte messe. Dieu eut cette œuvre de charité si agréable, qu'ayant été commencée de la sorte par Vincent, sa providence l'a fait subsister jusqu'à maintenant, qu'on a toujours continué de loger, secourir et assister corporellement et spirituellement ces pauvres forçats, qui ont été transférés du faubourg Saint-Honoré à la porte Saint-Bernard.

M. de Gondi, voyant avec quelle bénédiction et quel fruit Vincent travailloit pour procurer le salut des âmes, voulut lui fournir une occasion d'étendre

sa charité sur tous les forçats détenus aux galères. Pour cet effet il demanda pour lui à Louis XIII la charge d'aumônier royal des galères, qu'il lui accorda, et puis il lui en fit expédier le brevet. Ce nouvel office obligea Vincent de faire un voyage à Marseille en l'année 1622, pour y visiter les galères et connoître par lui-même les nécessités et indigences des pauvres forçats, pour y pourvoir et pour les soulager autant qu'il lui seroit possible.

Etant arrivé en ce lieu, il vit un spectacle le plus pitoyable qu'on puisse s'imaginer : des criminels doublement misérables, plus chargés du poids insupportable de leurs péchés que de la pesanteur de leurs chaînes, accablés de misères et de peines qui leur ôtoient le soin et la pensée de leur salut, et les portoient incessamment au blasphème et au désespoir. C'étoit une vraie image de l'enfer, où l'on n'entendoit parler de Dieu que pour le renier et déshonorer, et où la mauvaise disposition de ces misérables enchaînés rendoit toutes leurs souffrances inutiles et sans fruit. Etant donc touché d'un sentiment de compassion envers ces pauvres forçats, il se mit en devoir de les consoler et assister le mieux qu'il lui fut possible; et surtout il employa tout ce que sa charité lui put suggérer pour adoucir leurs esprits, et les rendre par ce moyen susceptibles du bien qu'il désiroit procurer à leurs âmes. Pour cet effet il écoutoit leurs plaintes avec grande patience, il compatissoit à leurs peines, il les embrassoit, il baisoit leurs chaînes, et s'employoit autant qu'il pouvoit, par prières et remontrances envers les comites et autres officiers, à ce qu'ils fussent traités plus humainement; s'insinuant ainsi dans leurs cœurs pour les gagner plus facilement à Dieu.

C'est ce qu'il écrivit un jour à un des prêtres de

sa congrégation, qui, par un zèle un peu trop ardent, usoit de paroles dures et âpres en ses prédications envers les paysans; pour lui montrer que, s'il vouloit profiter et faire quelque fruit parmi ces pauvres gens, il devoit agir avec un esprit de douceur, qui est le véritable esprit de Jésus-Christ.

Or ce fut le désir d'assister et servir ces pauvres forçats, et procurer qu'ils fussent du nombre de ces pécheurs pénitens qui réjouissent le ciel, qui lui fit accepter cette charge d'aumônier royal, afin qu'ayant juridiction sur eux, et vue sur les autres aumôniers des galères, il eût aussi plus de moyen de réussir dans ce pieux dessein, qui étoit bien digne de la charité très-ardente qui brûloit dans son cœur, et qui lui faisoit embrasser avec tant d'affection toutes les occasions de procurer, en quelque manière que ce fût, le salut et la sanctification des âmes, et particulièrement de celles qu'il voyoit les plus abandonnées.

Ce charitable aumônier des galériens ayant si bien réussi en cette première entreprise, M. le général en fut grandement consolé; et comme l'année suivante, 1623, on eut fait venir les galériens de Marseille à Bordeaux, au sujet de la guerre contre les hérétiques, il consentit bien volontiers que Vincent fît un voyage en Guyenne, pour aller rendre en cette province le même service à ces pauvres *galériens* qu'il leur avoit déjà rendu à Marseille et à Paris. Etant donc arrivé à Bordeaux, il s'associa plusieurs bons religieux de divers ordres; et, s'étant partagés et mis à travailler deux en chaque galère, ils y firent la mission, et disposèrent ces pauvres gens à se réconcilier à Dieu par de bonnes confessions générales, et à se soumettre à toutes ses volontés, en acceptant leurs peines avec patience, et

pour satisfaction de leurs péchés. Vincent y gagna un Turc à Dieu et à l'Église, et, l'ayant mené à Paris, il le présenta à M. le général, qui en reçut beaucoup de contentement. Il fut nommé Louis au baptême; et maintenant, qu'il est encore vivant, il rend témoignage des obligations qu'il reconnoît avoir à Vincent, à la charité duquel, après Dieu, il dit être redevable de son salut.

CHAPITRE XVI.

Il pourvoit aux nécessités corporelles et spirituelles des pauvres de Mâcon avec un très-grand fruit.

Comme la charité de Vincent alloit toujours s'allumant de plus en plus dans son cœur, Dieu se plaisoit de lui en fournir aussi de nouveaux sujets pour lui servir de matière et lui donner moyen d'étendre et faire davantage abonder cette divine vertu. Passant par la ville de Mâcon, il la trouva remplie d'un grand nombre de pauvres, qui étoient encore plus dénués des biens de l'âme que de ceux du corps; et ce qui est le pis, c'est que, n'ayant aucun sentiment de leur misère spirituelle et de l'état déplorable de leur conscience, ils vivoient dans une insensibilité des choses de leur salut, et comme dans une espèce d'irréligion et de libertinage qui faisoit horreur; à quoi néanmoins on ne savoit quel remède apporter. Ces pauvres, doublement misérables, ne faisoient autre chose que courir par les rues et par les églises pour demander l'aumône, sans se mettre en devoir de satisfaire aux lois de l'Église, et sans se soucier d'enfreindre les commandemens de Dieu. Ils n'entendoient presque jamais la messe; ils ne savoient ce que c'étoit que de se confesser

de recevoir aucun sacrement; ils passoient leur vie dans une profonde ignorance de Dieu et des choses de leur salut, et se plongeoient en toutes sortes d'ordures et de vices. Vincent, voyant une telle misère, en eut une extrême compassion; et, quoiqu'il n'eût aucun dessein de s'arrêter en ce lieu-là, il ne put néanmoins passer outre; mais, comme vrai imitateur du bon Samaritain, considérant tous ces pauvres comme autant de voyageurs qui avoient été dépouillés et dangereusement navrés par les ennemis de leur salut, il se résolut de demeurer quelques jours à Mâcon pour essayer de bander leurs plaies, et leur donner ou procurer quelque assistance : et en effet il y établit un très-bon ordre, ayant associé des hommes pour assister les pauvres, et des femmes pour avoir soin des malades. Voici ce que le R. P. Desmoulins, alors supérieur de l'Oratoire de cette ville, en a témoigné par écrit.

« Je n'ai appris, dit-il, de personne l'état de ces pauvres, je l'ai reconnu moi-même; car, lors de l'institution de cette Charité, comme il fut ordonné que tous les premiers jours des mois tous les pauvres qui recevoient l'aumône se confesseroient, les autres confesseurs et moi trouvions des vieillards, âgés de soixante ans et plus, qui nous disoient librement qu'ils ne s'étoient jamais confessés; et, lorsqu'on leur parloit de Dieu, de la très-sainte Trinité, de la nativité, passion et mort de Jésus-Christ, et autres mytères, c'étoit un langage qu'ils n'entendoient point. Or, par le moyen de cette confrérie, on pourvut à ces désordres, et en peu de temps on mit les pauvres hors de leurs misères de corps et d'esprit. M. l'évêque de Mâcon, qui étoit alors messire Louis Dinet, approuva ce dessein de M. Vincent : MM. du chapitre de la cathédrale et MM. du

chapitre de Saint-Pierre, qui sont des chanoines nobles de quatre races, l'appuyèrent; M. Chambon, doyen de la cathédrale, et M. de Relets, prévôt de Saint-Pierre, furent priés d'en être les directeurs, avec M. Fallart, lieutenant-général, qui suivirent le réglement que donna M. Vincent : c'est à savoir qu'on feroit un catalogue de tous les pauvres de la ville qui s'y voudroient arrêter; qu'à ceux-là on donneroit l'aumône à certains jours, et que, si on les trouvoit mendier dans les églises ou par les maisons, ils seroient punis de quelque peine, avec défenses de leur rien donner : que les passans seroient logés pour une nuit, et renvoyés le lendemain avec deux sols; que les pauvres honteux de la ville seroient assistés en leurs maladies, et pourvus d'alimens et de remèdes convenables, comme dans les autres lieux où la Charité étoit établie. Cet ordre commença sans qu'il y eût aucuns deniers communs; mais M. Vincent sut si bien ménager les grands et les petits, qu'un chacun se porta volontairement à contribuer à une si bonne œuvre, les uns en argent, les autres en blé, ou en d'autres denrées, selon leur pouvoir; de sorte que près de trois cents pauvres étoient logés, nourris et entretenus fort raisonnablement. M. Vincent donna la première aumône, et puis il se retira.»

Mais comment se retira-t-il? Il le faut apprendre de lui-même. Voici ce qu'il en écrivit en l'année 1635 à mademoiselle Le Gras, qui étoit, par son avis, allée à Beauvais pour quelque œuvre semblable, et qui avoit besoin d'un peu d'encouragement. « Je vous le disois bien, lui écrivit-il, que vous trouveriez de grandes difficultés en l'affaire de Beauvais : béni soit Dieu que vous l'avez heureusement acheminée! Quand j'établis la Charité à Mâcon, chacun

se moquoit de moi; on me montroit au doigt par les rues, croyant que je n'en pourrois jamais venir à bout : et quand la chose fut faite chacun fondoit en larmes de joie, et les échevins de la ville me faisoient tant d'honneur au départ, que, ne le pouvant porter, je fus contraint de partir en cachette, pour éviter cet applaudissement. Et c'est là une des Charités les mieux établies. J'espère que la confusion qu'*il* vous a fallu souffrir au commencement se convertira à la fin en consolation, et que l'œuvre en sera plus affermie. »

Les RR. PP. de l'Oratoire de Mâcon lui firent la grâce de le loger chez eux pendant le séjour qu'il y fit, qui fut d'environ trois semaines; et ils s'aperçurent qu'il ôtoit le matelas de son lit et couchoit sur la paille. Il avoit commencé cette mortification quelques années auparavant, et l'a continuée jusqu'à sa mort, c'est-à-dire plus de cinquante ans; et comme il se vit découvert par ces bons pères, le dernier jour seulement, qu'ils entrèrent en sa chambre de bon matin pour lui dire adieu, il couvrit cette mortification de quelque autre prétexte.

CHAPITRE XVII.

Il est choisi par le bienheureux François de Sales, évêque de Genève, et par la R. M. de Chantal, pour être le premier père spirituel et supérieur des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, à Paris.

Il y avoit déjà quelques années que Dieu avoit fait éclore le saint ordre des religieuses de la Visitation, comme une nouvelle fleur qui commencoit dès lors à répandre une odeur de suavité dans le jardin de l'Église. C'étoit le bienheureux François

de Sales, évêque de Genève, duquel Dieu s'étoit servi pour donner la vie et la première culture à cette mystique plante, à quoi il s'étoit applique avec tous les soins que sa charité incomparable lui avoit pu suggérer. La R. M. de Chantal, dont la mémoire est en bénédiction, avoit été envoyée à Paris par son bienheureux père pour y fonder un monastère de ce saint ordre; et elle y travailla avec tant de zèle et de prudence, que, nonobstant toutes les oppositions, contradictions et persécutions qui lui furent faites, les murs de cette petite Jérusalem, et de cette demeure de paix, s'élevèrent avec un favorable succès. Plusieurs âmes, désireuses de leur salut et de leur perfection, venoient s'y rendre et y chercher un abri assuré contre les vanités et les tentations du monde: l'humilité, la modestie, la douceur, la patience, l'obéissance, la charité, et toutes les autres vertus de ces nouvelles épouses de Jésus-Christ, donnoient une merveilleuse édification à tous ceux qui les connoissoient ou qui en entendoient parler. Il étoit question de trouver un père spirituel et un supérieur propre pour cette religieuse communauté, c'est-à-dire un ange visible qui en fût le gardien, et qui, par sa charité, par sa prudente conduite, et par sa vigilance et fidélité, conservât le premier esprit que Jésus-Christ leur avoit donné par le ministère de leur saint instituteur, et qui leur rendît les assistances nécessaires pour marcher de vertu en vertu, et faire progrès dans le chemin de la perfection.

Mais, si ce saint prélat a dit dans sa Philotée, et l'a dit avec très-grande raison, parlant d'un directeur pour une personne particulière, *qu'il le falloit choisir entre dix mille, et qu'il s'en trouvoit moins qu'on ne sauroit dire qui fussent capables de cet office*; que peut-on penser de la difficulté qu'il y avoit de

rencontrer un vrai père spirituel et un digne supérieur de cette sainte congrégation, qui alloit s'augmentant tous les jours en nombre aussi bien qu'en vertu, et dont la conduite requéroit d'autant plus de grâce et de lumière en celui qui en seroit chargé, que la vie religieuse est plus sublime, la perfection plus importante, et son déchet plus pernicieux à l'Église? C'est pour cela qu'entre les qualités que ce bienheureux instituteur désiroit en celui auquel on pût confier cette charge, outre celles qui lui sont communes avec les autres directeurs particuliers, il demande qu'il soit *homme de grande vertu et de grande charité*, à quoi il joint la doctrine et l'expérience; ce qui signifie en un mot, qu'il faut un homme consommé en toutes sortes de vertus, et parfait en un si haut point, qu'il soit capable de perfectionner les âmes que Dieu appelle à la plus haute perfection.

Etant donc question de trouver un tel homme, ce n'est pas un petit témoignage de l'excellente vertu et des autres qualités d'esprit de Vincent, qu'entre tant de personnages signalés en doctrine et en piété qui vivoient alors, le bienheureux François de Sales, qui avoit un don tout singulier du discernement des esprits, et la très-digne mère de Chantal, qui avoit un esprit grandement éclairé, aient jugé que Vincent fût le plus digne et le plus capable de cet emploi, auquel ils pussent confier ce qui leur étoit le plus cher et le plus précieux en ce monde. Il y avoit alors dans Paris plusieurs ecclésiastiques savans, vertueux, plus âgés que Vincent; il y avoit des pasteurs très-sages et très-vigilans dans les paroisses; des docteurs insignes en piété dans les maisons de Sorbonne, de Navarre, et autres de la célèbre université de cette première ville du royaume; outre plusieurs parti-

culiers qui s'appliquoient avec grand fruit à la direction des âmes : et néanmoins ce bienheureux prélat, après y avoir long-temps pensé devant Dieu, et persévéré long-temps en prière, pour ce sujet, avec cette très-sage et vertueuse supérieure, jugea qu'il ne pouvoit faire un choix plus avantageux pour une charge si importante, que de la personne de Vincent de Paul, dans lequel il trouvoit toutes les qualités qu'il pouvoit désirer pour un premier et très-digne père spirituel et supérieur de cette chère congrégation naissante.

Certes, si ce qu'a dit un ancien est véritable, *que c'est une grande louange d'être estimé et loué par une personne qui, d'elle-même, est très-digne de louange, et que l'excellence et la vertu de celui qui rend ce témoignage d'estime contribue grandement à l'honneur et à l'avantage de celui auquel il est rendu* (1), il faut avouer que Vincent ne pouvoit pas alors recevoir un plus signalé témoignage de sa vertu et de son mérite : et on a depuis connu par l'effet que ce saint évêque ne s'étoit pas trompé en son jugement.

Vincent ayant depuis ce temps-là toujours très-dignement exercé cette charge, sous l'autorité et par la commission de M. le cardinal de Retz, alors évêque de Paris, et de ses successeurs, nous verrons au second livre la conduite que ce sage supérieur a tenue à l'égard des maisons de ce saint ordre qui ont été établies à Paris, et qui en ont produit plusieurs autres en divers lieux, et la bénédiction que Dieu a donnée à son gouvernement, qui a duré trente-huit ans, et jusqu'à la fin de sa vie, quelques efforts qu'il ait pu faire de temps en temps pour en être

(1) Magna laus, laudari à laudato viro. *Cicero. lib.* v, *epist.* 12. Adjicit laudum dignitati honor laudantis. *Mamertin. in panegyr. Julian.*

déchargé, à cause de ses autres grandes occupations; et d'ailleurs n'estimant pas que cet emploi fût propre et convenable à l'institut des missionnaires, qui doivent s'appliquer par préférence au service et à l'instruction des pauvres, particulièrement de la campagne, et vaquer à d'autres semblables œuvres de charité qui se trouvent les plus abandonnées.

CHAPITRE XVIII.

Il est pourvu de la principauté du collége des Bons-Enfans, ensuite de quoi se fit la première fondation de la congrégation de la Mission.

Madame de Gondi, comme il a été déjà dit, ayant reconnu la nécessité et les fruits des missions, avoit conçu, depuis plusieurs années, le pieux dessein de faire une fondation pour l'entretien et subsistance de quelques bons prêtres ou religieux, qui allassent de temps en temps exercer cet office de charité dans ses terres; et le désir de voir ce dessein accompli alloit tous les jours s'augmentant en son cœur; de sorte que, renouvelant chaque année son testament, par lequel elle destinoit seize mille livres pour cette bonne œuvre, elle en recommanda aussi l'exécution à Vincent, lequel, de sa part, cherchoit de tous côtés les moyens et l'occasion propre pour mettre en exécution le dessein de cette vertueuse dame. Il en parla plusieurs fois aux supérieurs de diverses communautés, et employa toute son industrie pour leur persuader d'accepter cette fondation; ce qu'il ne put pourtant obtenir, n'ayant trouvé aucun supérieur qui voulût y engager sa communauté, chacun ayant ses raisons particulières pour lesquelles il jugeoit ne le devoir pas faire; mais la

principale étoit que Dieu réservoit cet ouvrage à Vincent; et, comme sa providence dispose suavement toutes choses pour parvenir à ses fins, il employa le concours des causes secondes les plus propres pour le faire réussir, et pour y engager son fidèle serviteur. Voici de quelle façon.

Madame la générale sachant le refus que faisoient les communautés religieuses, et d'ailleurs voyant plusieurs docteurs et autres vertueux ecclésiastiques qui se joignoient ordinairement à Vincent pour travailler aux missions, jugea que, s'il y avoit une maison dans Paris qui fût destinée pour ceux qui voudroient continuer ces missions, quelques-uns d'entre eux pourroient s'y retirer et y vivre ensemble en quelque forme de communauté, en laquelle d'autres prêtres étant depuis reçus, cette bonne œuvre pourroit ainsi se perpétuer, et sa fondation avoir un effet tel qu'elle le désiroit. Elle en parla à son mari, qui, non-seulement approuva sa pensée, mais aussi voulut se rendre fondateur conjointement avec elle; et tous deux communiquèrent leur dessein à M. Jean-François de Gondi, leur frère, successeur de M. le cardinal de Retz au gouvernement de l'Église de Paris, dont il fut le premier archevêque, lequel approuva grandement leur zèle; et, considérant que son diocèse en pourroit recevoir beaucoup d'avantages, il voulut aussi y contribuer, en destinant le collége des Bons-Enfans, qui étoit à sa disposition, pour le logement de ces prêtres. Après avoir conféré ensemble de ce qui leur sembloit être le plus expédient pour faire réussir un si grand bien, ils se résolurent d'en parler tous trois à Vincent, pour couper chemin à toutes les excuses que son humilité pourroit alléguer, et l'obliger plus efficacement de se conformer à leurs sentimens; ce qui réussit

selon leur intention, le singulier respect que Vincent portoit à ces trois personnages lui ayant fait donner les mains à tout ce qu'ils désiroient de lui. Il consentit à la proposition qu'ils lui firent, premièrement de recevoir la principauté de ce collége, avec la direction des prêtres qui s'y retireroient avec lui, et des missions auxquelles ils s'appliqueroient; secondement, d'accepter la fondation au nom desdits prêtres; et en troisième lieu, de choisir lui-même ceux qu'il trouveroit propres et disposés pour ce pieux dessein.

La chose étant ainsi résolue, elle fut ensuite exécutée; et, peu de jours après, c'est-à-dire le premier jour de mars 1624, l'archevêque de Paris lui fit expédier les provisions de la principauté du collége des Bons-Enfans.

Et le 17 d'avril de l'année suivante, le général des galères, et la comtesse de Joigny son épouse, passèrent le contrat de fondation, qui fut, par leur ordre et suivant leur intention, conçu en des termes dignes de leur piété.

« Ils déclarèrent en premier lieu, que Dieu leur ayant donné depuis quelques années le désir de le faire honorer, tant en leurs terres qu'autres lieux, ils avoient considéré qu'ayant plu à sa divine Majesté pourvoir par sa miséricorde infinie aux nécessités spirituelles des habitans des villes, par quantité de bons docteurs et de vertueux religieux qui les prêchent et catéchisent, et qui les conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné; à quoi il leur avoit semblé qu'on pourroit remédier par la pieuse association de quelques ecclésiastiques de doctrine, piété et capacité connues, qui voulussent renoncer, tant aux conditions des-

dites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Église, pour, selon le bon plaisir des prélats, s'appliquer entièrement et purement au salut dudit pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens, et les porter à faire une confession générale de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution en quelque sorte et manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils auront gratuitement reçus de la main de Dieu. Et, pour y parvenir, lesdits seigneur et dame, en reconnoissance des biens et grâces qu'ils ont reçus et reçoivent journellement de sadite Majesté divine, pour contribuer à l'ardent désir qu'elle a du salut des pauvres âmes, pour honorer le mystère de l'incarnation, de la vie et de la mort de Jésus-Christ notre Seigneur, pour l'amour de sa très-sainte Mère, et encore pour essayer d'obtenir la grâce de si bien vivre le reste de leurs jours, qu'ils puissent avec leur famille parvenir à la gloire éternelle; et qu'à cet effet lesdits seigneur et dame ont donné et aumôné la somme de quarante mille livres, qu'ils ont délivrée comptant ès mains de M. Vincent de Paul, prêtre du diocèse d'Acqs, aux clauses et charges suivantes :

C'est à savoir que lesdits seigneur et dame ont remis et remettent au pouvoir dudit sieur de Paul d'élire et choisir dans un an tel nombre de personnes ecclésiastiques que le revenu de la présente fondation pourra porter, dont la doctrine, piété, bonnes mœurs et intégrité de vie lui soient connus, pour travailler audit œuvre, sous sa direction sa vie durant; ce que lesdits seigneur et dame entendent et veulent expressément, tant pour la confiance qu'ils ont en sa conduite que pour l'expé-

rience qu'il s'est acquise au fait desdites missions, ès-quelles Dieu lui a donné grande bénédiction. Nonobstant laquelle direction toutefois lesdits seigneur et dame entendent qu'icelui sieur de Paul fasse sa résidence continuelle et actuelle en leur maison, pour continuer à eux et à leur famille l'assistance spirituelle qu'il leur a rendue depuis longues années.

» Que lesdits ecclésiastiques et autres qui désireront à présent et à l'avenir s'adonner à cette sainte œuvre, s'appliqueront entièrement au soin dudit pauvre peuple de la campagne, et à cet effet s'obligeront de ne prêcher ni administrer aucun sacrement ès villes èsquelles il y aura archevêché, évêché ou présidial, sinon en cas de notable nécessité. Que lesdits ecclésiastiques vivront en commun, sous l'obéissance dudit sieur de Paul, et de leurs supérieurs à l'avenir après son décès, sous le nom de *Compagnie* ou *Congrégation des Prêtres de la Mission*. Que ceux qui seront ci-après admis audit œuvre seront obligés d'avoir intention d'y servir Dieu en la manière susdite, et d'observer le réglement qui sera sur ce entre eux dressé. Qu'ils seront tenus d'aller de cinq ans en cinq ans par toutes les terres desdits seigneur et dame pour y prêcher, confesser, catéchiser et faire toutes les bonnes œuvres susdites, et d'assister spirituellement les pauvres forçats, afin qu'ils profitent de leurs peines corporelles, et qu'en ceci ledit seigneur général satisfasse à ce en quoi il se sent aucunement obligé, charité qu'il entend être continuée à perpétuité à l'avenir auxdits forçats par lesdits ecclésiastiques, pour bonnes et justes considérations; et enfin que lesdits seigneur et dame demeureront conjointement fondateurs dudit œuvre, et comme tels, eux et leurs hoirs et successeurs, descendans de leur fa-

mille, jouiront à perpétuité des droits et prérogatives concédées et accordées aux patrons par les saints canons, excepté au droit de nommer aux charges, auquel ils ont renoncé. »

Il y a quelques autres clauses dans le contrat qui ne regardent que le bon ordre qui doit être observé par lesdits prêtres, tant pour les intervalles des missions que pour leur propre perfection, qui eussent été trop longues à rapporter : ce qui en a été extrait ci-dessus suffira pour faire connoître, non-seulement quelle a été la première fondation des prêtres de la congrégation de la Mission, mais aussi combien pure et agréable à Dieu a été l'intention de leurs premiers fondateurs, lesquels y ont uniquement recherché sa plus grande gloire et le salut des âmes qui sembloient les plus délaissées, telles que sont celles des pauvres gens de la campagne. Et ce qui est particulièrement digne de remarque, et qui fait voir leur grand désintéressement en cette affaire, est qu'ils n'ont point voulu imposer aucune obligation ni de messes, ni de prières pour eux, ni d'autres charges ou bonnes œuvres qui leur fussent applicables en particulier, soit pendant leur vie, ou après leur mort, afin que les prêtres de cette congrégation, étant dégagés de ces sortes d'obligations, pussent avec plus de liberté s'appliquer aux fonctions de leur ministère, et travailler avec plus d'assiduité aux missions : ces charitables fondateurs s'étant ainsi volontairement privés de tous les soulagemens spirituels qu'ils eussent pu prétendre, afin que les pauvres en fussent mieux servis et secourus, et que, par ce moyen, Dieu en fût plus glorifié.

Peu de temps après que ce contrat eut été passé, M. le général des galères s'en alla en Provence, et

Madame demeura à Paris, tous deux grandement consolés du sacrifice qu'ils venoient d'offrir à Dieu, et fort satisfaits d'avoir assuré leur fondation, l'ayant ainsi mise entre les mains de Vincent, en qui ils avoient une entière confiance, tenant pour certain qu'il se comporteroit comme ce vigilant serviteur de l'Évangile qui fit profiter les talens qu'il avoit reçus de son maître : en quoi ils n'ont pas été trompés, cette première fondation ayant si bien profité entre les mains et sous la sage et fidèle conduite de Vincent, qu'elle en a produit un grand nombre d'autres, par la bénédiction qu'il a plu à Dieu lui donner, comme nous le dirons ailleurs.

CHAPITRE XIX.

Madame de Gondi passe de cette vie à une meilleure, et Vincent se retire au collége des Bons-Enfans.

COMME la fondation des prêtres de la Mission étoit l'ouvrage que cette vertueuse dame avoit le plus affectionné, reconnoissant les fruits qu'il pouvoit produire dans l'Église pour le salut et la sanctification d'un très-grand nombre d'âmes, aussi après que Dieu lui eut fait la grâce d'y mettre la dernière main, le voyant parfait et accompli, il lui sembloit qu'elle ne pouvoit plus rien désirer en cette vie, et comme une autre sainte Monique, elle pouvoit bien dire, en son cœur, « qu'elle n'avoit plus rien à faire sur la terre, Dieu ayant donné le comble à ses plus ardens souhaits, et partant, qu'il ne lui restoit plus sinon d'aspirer au ciel, pour y recevoir la couronne préparée aux services qu'elle avoit tâché de rendre à sa divine Majesté (1). » Et en effet, deux mois

(1) Unum erat propter quod in hac vita aliquantulum

n'étoient pas encore écoulés depuis que ce contrat de fondation eut été passé, qu'elle se sentit atteinte d'une maladie, laquelle, en peu de jours, ayant réduit à l'extrémité son corps, déjà fort atténué par ses maladies précédentes, et par toutes les peines et fatigues que son zèle et sa charité lui avoient fait entreprendre, en sépara enfin son âme pour la transmettre dans un repos éternel. Ce fut la veille de la fête de saint Jean-Baptiste de l'année 1625 qu'arriva cette mort, laquelle n'a pu être que très-précieuse devant Dieu, ayant été précédée d'une vie très-sainte, dont l'histoire eût été capable de fournir de quoi remplir un juste volume, à la très-grande édification de toute la postérité; mais comme il n'y avoit que Vincent qui en pût donner les meilleurs mémoires, ayant eu plus de connoissance qu'aucun autre des excellentes qualités et des rares vertus de la défunte, et d'ailleurs son humilité lui faisant toujours cacher sous le voile du silence tous les biens où il avoit quelque part, cela a été la cause pour laquelle il a toujours évité de déclarer ce qu'il en savoit, pour ne pas donner connoissance de ce qui étoit de lui-même, cette sainte et vertueuse dame n'ayant presque rien fait de considérable pour le service et la gloire de Dieu, où Vincent n'eût grandement coopéré, et par conséquent n'eût mérité d'avoir beaucoup de part à la louange qu'on lui en eût rendue, ce qu'il craignoit le plus, et qu'il fuyoit autant qu'il lui étoit possible.

Après qu'on eut rendu les derniers devoirs à madame de Gondi, et que, suivant ce qu'elle avoit ordonné, son corps eut été porté au monastère des

immorari cupiebam; cumulatiùs hoc mihi Deus præstitit; quid igitur adhuc hic facio? *August. lib.* IX *Confess. cap.* X.

Carmélites de la rue Chapon, Vincent partit aussitôt pour aller en Provence porter cette triste nouvelle à son mari; et comme il savoit bien qu'elle lui causeroit une grande douleur, et qu'une telle séparation ne lui pouvoit être que très-sensible, du premier abord ayant par prudence dissimulé le sujet de sa venue, il ne lui parla que des grandes obligations qu'il avoit à Dieu pour les grâces très-particulières qu'il en avoit reçues, tant en sa personne qu'en toute sa famille, et de la reconnoissance qu'il lui en devoit rendre, dont un des principaux actes étoit de se tenir continuellement dans une parfaite dépendance et entière conformité à sa très-sainte volonté en toutes choses, sans aucune réserve; et ainsi l'ayant peu à peu disposé, il lui déclara enfin ce qui étoit arrivé; et après avoir donné lieu aux premiers mouvemens de la nature, il employa tout ce que son grand jugement et l'onction du Saint-Esprit, dont il étoit abondamment rempli, lui purent suggérer pour adoucir la douleur causée par une si fâcheuse nouvelle, et pour lui aider à porter cette affliction, qui lui étoit très-sensible et amère, avec paix et tranquillité d'esprit; car on peut dire avec vérité qu'entre les grâces particulières que Vincent avoit reçues de Dieu, une des principales étoit celle de consoler les affligés, et adoucir leurs plus grandes peines et angoisses intérieures, notre Seigneur Jésus-Christ lui ayant donné pour cet effet une spéciale communication de son esprit, par la vertu et l'onction duquel il pouvoit dire, à son imitation, « que l'esprit du Seigneur étoit sur lui pour évangéliser les pauvres, et pour consoler les affligés et guérir les blessures de leurs cœurs (1). » Cette

(1) Spiritus Domini super me, evangelizare pauperibus

vertueuse dame défunte l'avoit souvent éprouvé parmi les angoisses et peines intérieures dans lesquelles il plaisoit à Dieu l'exercer; car, dans cet état de souffrance, elle ne pouvoit trouver de consolation plus solide que celle qu'elle recevoit de Vincent, en qui elle avoit reconnu une si parfaite charité pour lui procurer le vrai bien de son âme, et pour attirer toutes sortes de grâces sur sa famille, qu'elle avoit toujours souhaité qu'il n'en sortît point, estimant qu'il y seroit comme l'arche en la maison d'Obédédom, qui y attireroit abondamment les bénédictions divines : ce fut pourquoi, en lui faisant un legs par son testament, pour un témoignage de sa reconnoissance, elle y ajouta « qu'elle le supplioit, pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère, de ne vouloir jamais quitter la maison de M. le général des galères, ni, après sa mort, ses enfans. » Et non contente de cela, elle supplie, par son même testament, « M. le général de vouloir retenir chez lui M. Vincent, et de l'ordonner à ses enfans après lui, les priant de se souvenir et de suivre ses saintes instructions, connoissant bien, s'ils le font, l'utilité qu'en recevra leur âme, et la bénédiction qui en arrivera à eux et à toute la famille. »

Vincent toutefois n'étoit pas en son élément dans cette grande maison, laquelle, quoique très-bien réglée et ordonnée, l'exposoit trop au grand air du monde; ce fut pourquoi, regardant plus ce que Dieu demandoit de lui que ce que cette vertueuse dame en avoit désiré, et préférant l'amour souverain qu'il devoit au Créateur à toutes les considéra-

misit me, sanare contritos corde, ut consolarer omnes lugentes. *Isa.* LXI. *Luc.* IV.

tions humaines qui sembloient l'obliger à rendre cette satisfaction et reconnoissance à la créature, il pria instamment M. le général d'agréer qu'il se retirât au collége des Bons-Enfans, ce qu'il obtint enfin de lui; et avec sa permission étant sorti de sa maison, il alla s'établir en cette nouvelle demeure.

Ce fut en l'an 1625 que ce fidèle serviteur de Dieu, après avoir vogué plusieurs années sur la mer orageuse du monde, aborda enfin, par une conduite toute particulière de la divine providence, en cette retraite, comme en un port assuré, pour y commencer une vie tout apostolique, et en renonçant absolument aux honneurs, aux dignités et aux autres biens du monde, y faire une profession particulière de travailler à sa propre perfection et au salut des peuples, dans la pratique des vertus que Jésus-Christ a enseignées et dont il nous a laissé l'exemple.

Ce fut en ce lieu qu'il jeta les premiers fondemens de la congrégation de la Mission, toute dédiée, comme celle des premiers disciples de Jésus-Christ, à suivre ce grand et premier missionnaire venu du ciel, et à travailler au même ouvrage auquel il s'est employé pendant le temps de sa vie mortelle.

Or, pour mieux pénétrer dans les desseins de Dieu touchant cette nouvelle institution de la congrégation de la Mission, il est nécessaire de bien connoître quel a été celui duquel sa providence, infiniment sage en toutes ses conduites, a voulu se servir pour en être le premier instituteur, et comment il lui a donné toutes les qualités de corps et d'esprit convenables pour bien réussir dans une entreprise si importante à sa gloire et au bien de son Église. Il est vrai qu'il ne sera pas aisé de repré-

senter ce que ce grand serviteur de Dieu s'est toujours efforcé de cacher, autant qu'il lui a été possible, sous le voile d'une très-profonde humilité; c'est pourquoi nous n'en pouvons dire que ce que la charité ou l'obéissance l'ont obligé de produire au dehors, dont néanmoins la principale partie, qui est toute intérieure et spirituelle, nous est inconnue: et partant nous en présenterons au chapitre suivant seulement un crayon, lequel, quoique fort grossier et imparfait, ne laissera pas de donner quelque lumière au lecteur pour mieux concevoir tout ce que nous avons à lui rapporter dans la suite de cet ouvrage.

CHAPITRE XX.

Les dispositions de corps et d'esprit de Vincent, et les qualités de sa conduite.

Pour ce qui est du corps, Vincent étoit d'une taille moyenne et bien proportionnée; il avoit la tête un peu chauve et assez grosse, mais bien faite par une juste proportion au reste du corps; le front large et majestueux, le visage ni trop plein, ni trop maigre; son regard étoit doux, sa vue pénétrante, son ouïe subtile, son port grave et sa gravité bénigne, sa contenance simple et naïve, son abord fort affable, et son naturel grandement bon et amiable. Il étoit d'un tempérament bilieux et sanguin, et d'une complexion assez forte et robuste; ce qui n'empêchoit pas pourtant qu'il ne fût plus sensible qu'il ne sembloit aux impressions de l'air, et ensuite fort sujet aux atteintes de la fièvre.

Il avoit l'esprit grand, posé, circonspect, capable de grandes choses, et difficile à surprendre. Il n'en-

troit pas légèrement dans la connoissance des affaires; mais lorsqu'il s'y appliquoit sérieusement, il les pénétroit jusqu'à la moelle, il en découvroit toutes les circonstances petites et grandes, il en prévoyoit les inconvéniens et les suites; et néanmoins, de peur de se tromper, il n'en portoit point jugement d'abord, s'il n'étoit pressé de le faire, et il ne déterminoit rien qu'il n'eût balancé les raisons pour et contre, étant même bien aise d'en concerter encore avec d'autres : lorsqu'il lui falloit dire son avis, ou prendre quelque résolution, il développoit la question avec tant d'ordre et de clarté, qu'il étonnoit les plus experts, surtout dans les matières spirituelles et ecclésiastiques.

Il ne s'empressoit jamais dans les affaires, et ne se troubloit point pour leur multitude, ni pour les difficultés qui s'y rencontroient; mais avec une présence et une force d'esprit infatigable, il les entreprenoit, et s'y appliquoit avec ordre et lumière, et en portoit le poids et la peine avec patience et tranquillité.

Quand il étoit question de traiter d'affaires, il écoutoit volontiers les autres, sans interrompre jamais aucun pendant qu'il parloit; et néanmoins, il supportoit sans peine qu'on l'interrompît, s'arrêtant tout court, et puis reprenoit le fil de son discours. Lorsqu'il donnoit son avis sur quelque chose, il ne s'étendoit pas beaucoup en discours, mais déclaroit ses pensées en bons termes, ayant une certaine éloquence naturelle, non-seulement pour s'expliquer nettement et solidement, mais aussi pour toucher et persuader avec des paroles fort affectives ceux qui l'écoutoient, quand il s'agissoit de les porter au bien. Il faisoit en tous ses discours un juste mélange de la prudence et de la simplicité;

il disoit sincèrement les choses comme il les pensoit, et néanmoins il savoit fort bien se taire sur celles où il voyoit quelque inconvénient de parler; il se tenoit toujours présent à lui-même, et attentif à ne rien dire ni écrire de mal digéré, ou qui témoignât aucune aigreur, mésestime ou défaut de charité envers qui que ce fût.

Son esprit étoit fort éloigné des changemens, nouveautés et singularités, et tenoit pour maxime, quand les choses étoient bien, de ne les pas changer facilement, sous prétexte de les mettre mieux. Il se défioit de toutes sortes de propositions nouvelles et extraordinaires, spéculatives, ou de pratique, et se tenoit ferme aux usages et sentimens communs, surtout en fait de religion. Il disoit à ce sujet « que l'esprit humain est prompt et remuant, que les esprits les plus vifs et éclairés ne sont pas toujours les meilleurs, s'ils ne sont les plus retenus, et que ceux-là marchent sûrement, qui ne s'écartent pas du chemin par où le gros des sages a passé. »

Il ne s'arrêtoit pas à l'apparence des choses, mais il en considéroit la nature et la fin, et par son bon sens, qui excelloit en lui, il savoit fort bien distinguer le vrai d'avec le faux, et le bon d'avec le mauvais, quoiqu'ils lui parussent sous un même visage.

Il avoit le cœur fort tendre, noble, généreux, libéral, et facile à concevoir de l'affection pour ce qu'il voyoit être vraiment bon et selon Dieu; et néanmoins il avoit un empire absolu sur tous ses mouvemens, et tenoit ses passions si sujettes à la raison, qu'à peine pouvoit-on s'apercevoir qu'il en eût.

Enfin, quoique l'on ne puisse pas dire qu'il n'eut point de défauts, l'Écriture sainte y contredisant,

et les apôtres mêmes ni les autres saints n'en ayant pas été exempts, il est pourtant véritable qu'il ne s'est guère vu d'hommes en ce siècle, exposés comme lui à toutes sortes d'occasions, d'affaires et de personnes, en qui on ait trouvé moins à redire. Dieu lui avoit fait la grâce de se posséder toujours à un tel point, que rien ne le surprenoit, et il avoit si bien en vue notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il vouloit tout ce qu'il avoit à dire ou à faire sur ce divin original. C'est par ce principe qu'il s'est comporté avec tant de circonspection et de retenue envers les plus grands, et avec tant d'affabilité et de bonté envers les plus petits, que sa vie et sa conduite ont toujours été non-seulement sans reproche, mais aussi dans une approbation universelle et publique.

Néanmoins, comme il s'en trouve toujours quelques-uns qui s'écartent du sentiment commun, il auroit pu sembler à quelques esprits prompts et actifs que ce sage personnage tardoit trop à se déterminer dans les affaires et à les exécuter, et à d'autres, qu'il disoit trop de mal de lui-même, et trop de bien d'autrui.

Il est vrai qu'il a paru un peu singulier en ces deux points; mais cette singularité étoit d'autant plus louable, que la plupart du monde, bien loin de se porter à cet excès, s'il y en a, tombe ordinairement dans les défauts contraires; de sorte qu'on pourroit, avec raison, dire de Vincent de Paul ce que saint Jérôme a écrit de sainte Paule, que *ses défauts auroient été des vertus en d'autres.*

Quant au premier, Vincent étoit lent et tardif dans les affaires, et par nature et par maxime de vertu; par nature, à cause que son grand entendement lui fournissoit diverses lumières sur un même

sujet, qui le tenoient quelque temps en suspens et comme irrésolu; par maxime de vertu, d'autant qu'il ne vouloit pas (pour user de son mot ordinaire en cette matière) enjamber sur la conduite de la providence divine, dont il craignoit de prévenir tant soit peu les ordres. Il eût même souhaité, par un singulier respect envers Dieu, et par un très-bas sentiment qu'il avoit de soi, que sa divine Majesté eût fait tout plutôt sans lui, que par lui; reconnoissant, d'un côté, que ce que Dieu fait par lui-même est toujours le plus assuré et le plus parfait; et d'un autre, que les hommes, pour l'ordinaire, empêchent plutôt le bien qu'ils ne le font, ou au moins y apportent beaucoup de déchet, et y mêlent toujours quelque défaut ou imperfection. Il disoit à ce propos *qu'il ne voyoit rien de plus commun que les mauvais succès des affaires précipitées;* et l'expérience a fait voir que tant s'en faut que la lenteur de Vincent ait gâté ou empêché aucune bonne affaire, qu'on peut dire, au contraire, qu'il est un de ceux qui en ont le plus fait, et de plus diverses, et de plus importantes, et qui s'y est appliqué plus continuellement, et qui en est venu plus heureusement à bout, comme on le verra dans le cours de sa vie : en quoi il semble que Dieu a voulu faire connoître que le succès des bons desseins ne dépend pas de l'empressement, ni de l'ardeur avec laquelle les hommes s'y portent. La terre, toute pesante qu'elle est, est celle qui porte les arbres et les fruits; et l'activité du feu, s'il n'est modéré et proportionné, n'est propre qu'à tout détruire.

Pour ce qui est du second point, on peut dire avec vérité que le monde est tellement accoutumé à se louer soi-même et à rabattre l'estime d'autrui,

que si Vincent eût suivi en cela le train ordinaire des autres, on n'en auroit rien dit; mais parce qu'il a fait le contraire, on aura pu y trouver à redire, et on n'aura pas goûté la pratique qui lui étoit ordinaire, d'exalter les personnes vertueuses, et se rabaisser lui-même au rang des pécheurs; bien qu'à vrai dire, il ne faisoit en cela que suivre l'exemple, non-seulement des plus grands saints, mais même du Saint des saints, lequel, parlant de soi par la bouche d'un prophète, disoit qu'il étoit non un homme, mais un vermisseau (1); et quoiqu'il fût le juste et l'innocent, ou plutôt la justice et l'innocence même, il a bien voulu passer pour pécheur devant les hommes, et se présenter devant son Père céleste comme chargé de toutes les iniquités des pécheurs.

Vincent avoit tellement pris à cœur cette pratique d'humilité et d'avilissement de soi-même, qu'à l'ouïr parler il sembloit qu'il ne voyoit en lui que vice et péché; il souhaitoit qu'on l'aidât à remercier Dieu, non tant des grâces singulières que sa libéralité lui communiquoit, que de la patience que sa divine miséricorde exerçoit envers lui, le supportant, comme il disoit ordinairement, en ses abominations et infidélités. Ce n'est pas que, dans le secret de son cœur, il ne fût plein de reconnoissance des grandes faveurs et des dons excellens qu'il recevoit de la main de Dieu; mais il n'en parloit point, craignant de s'attribuer aucun bien, et regardant toutes ces grâces comme des biens de Dieu dont il se jugeoit très-indigne, et lesquels, quoiqu'ils fussent en lui, n'étoient pas pourtant de lui ni à lui, mais uniquement de Dieu et à Dieu: de

(1) Ego vermis et non homo. *Psal.* XXI.

sorte qu'à l'exemple du grand Apôtre, il ne faisoit parade que de ses infirmités, et cachoit soigneusement tout le reste : au contraire, fermant les yeux à la foiblesse et aux défauts des autres, particulièrement de ceux de la conduite desquels il n'étoit pas chargé, il manifestoit volontiers le bien qu'il reconnoissoit en eux, non pour le leur attribuer, mais pour en glorifier Dieu, qui est le souverain auteur de tout bien. Il disoit « qu'il y avoit des personnes qui pensent toujours bien de leur prochain, autant que la vraie charité le leur peut permettre, et qui ne peuvent voir la vertu sans la louer, ni les personnes vertueuses sans les aimer. » C'est ainsi qu'il le pratiquoit lui-même, toujours néanmoins avec grande prudence et discrétion : car pour les siens, il ne les louoit que très-rarement en leur présence, et seulement quand il le jugeoit expédient pour la gloire de Dieu et pour leur plus grand bien; mais pour les autres personnes vertueuses, il se conjouissoit volontiers avec elles des grâces qu'elles recevoient de Dieu et du bon usage qu'elles en faisoient, et en parloit quand il le jugeoit convenable, pour les encourager à la persévérance dans le bien.

Enfin, pour exprimer en peu de paroles ce que nous dirons plus amplement au second livre touchant les vertus de Vincent, il s'étoit proposé Jésus-Christ comme l'unique exemplaire de sa vie, et il avoit si bien imprimé son image dans son esprit, et possédoit si parfaitement ses maximes, qu'il ne parloit, ne pensoit, ni opéroit, qu'à son imitation et par sa conduite. La vie de ce divin Sauveur et la doctrine de son Évangile étoient la seule règle de sa vie et de ses actions : c'étoient toute la morale et toute la politique selon lesquelles il se régloit soi-

même, et toutes les affaires qui passoient par ses mains; c'étoit, en un mot, l'unique fondement sur lequel il élevoit son édifice spirituel : de sorte que l'on peut dire avec vérité qu'il nous a laissé, sans y penser, un tableau raccourci des perfections de son âme, et marqué sa devise particulière dans ces belles paroles qu'il dit un jour de l'abondance de son cœur : *Rien ne me plaît qu'en Jésus-Christ.* De cette source procédoient la fermeté et la constance inébranlables qu'il avoit dans le bien, lesquelles ne fléchissoient jamais par aucune considération ni de respect humain, ni de propre intérêt, et qui le tenoient toujours disposé à soutenir toutes les contradictions, souffrir toutes les persécutions, et, comme dit le Sage, agoniser jusqu'à la mort pour la défense de la justice et de la vérité. C'est ce qu'il déclara encore, sur la fin de sa vie, en ces termes bien remarquables : « Qui dit doctrine de Jésus-Christ, dit un rocher inébranlable; il dit des vérités éternelles qui sont suivies infailliblement de leurs effets; de sorte que le ciel renverseroit plutôt que la doctrine de Jésus-Christ vînt à manquer. »

Et pour mieux faire concevoir et insinuer plus fortement cette maxime dans les esprits, voici un raisonnement familier qu'il a quelquefois employé :

« Les bonnes gens des champs, disoit-il, savent que la lune change, qu'il se fait des éclipses du soleil et des autres astres; ils en parlent souvent, et sont capables de voir ces accidens quand ils arrivent : mais un astrologue, outre qu'il les voit avec eux, il les prévoit encore de loin, il sait les principes de l'art ou de la science; il dira : Nous aurons une éclipse à tel jour, à telle heure et à telle minute. Or si les astrologues ont cette connoissance infaillible, non-seulement en l'Europe, mais même en la

Chine et ailleurs, et si, dans l'obscurité de l'avenir ils portent leur vue si avant que de savoir certainement les étranges effets qui doivent arriver par le mouvement des cieux d'ici à cent ans, à mille ans, quatre mille ans et plus, suivant les règles qu'ils en ont ; si, dis-je, les hommes ont cette connoissance, à combien plus forte raison devons-nous croire que la sagesse divine, qui pénètre jusqu'aux moindres circonstances des choses les plus cachées, a vu la vérité de ces maximes et de cette doctrine évangélique, quoique elle soit inconnue aux gens du monde, qui n'en voient les effets qu'après qu'ils sont arrivés, et seulement, pour l'ordinaire, à l'heure de la mort ? Ah ! que ne sommes-nous convaincus que cette même doctrine et ces mêmes maximes nous étant proposées par l'infinie charité de Jésus-Christ, elles ne peuvent nous tromper ? Cependant notre mal est qu'on ne s'y fie pas, et qu'on se tourne facilement du côté de la prudence humaine. Ne voyez-vous pas que nous sommes coupables de nous fier plutôt au raisonnement humain qu'aux promesses de la sagesse éternelle, aux apparences trompeuses de la terre qu'à l'amour paternelle du Sauveur descendu du ciel pour nous désabuser ? »

Vincent n'avoit pas seulement rempli son cœur et son esprit de ces maximes et vérités évangéliques, mais il s'étudioit, en toutes occasions, à les répandre dans les esprits et dans les cœurs des autres, et particulièrement de ceux de sa compagnie ; voici comme il leur parloit un jour sur ce sujet :

« Il faut, dit-il, que la Compagnie se donne à Dieu pour se nourrir de cette ambroisie du ciel, pour vivre de la manière que notre Seigneur a

vécu, et pour tourner toutes nos conduites vers lui, et les mouler sur les siennes.

» Il a mis pour première maxime, de chercher toujours la gloire de Dieu, et sa justice toujours et devant toute autre chose. Oh! que cela est beau, de chercher premièrement le règne de Dieu en nous, et le procurer en autrui! Une compagnie qui seroit dans cette maxime d'avancer de plus en plus la *gloire* de Dieu, combien avanceroit-elle aussi son propre bonheur? quel sujet n'auroit-elle pas d'espérer que tout lui tourneroit en bien? s'il plaisoit à Dieu nous faire cette grâce, notre bonheur seroit incomparable. Si, dans le monde, quand on entreprend un voyage, on prend garde si l'on est dans le droit chemin, combien plus ceux qui font profession de suivre Jésus-Christ dans la pratique des maximes *évangéliques* (particulièrement de celle-ci, par laquelle il nous ordonne de chercher en toutes choses la gloire de Dieu), doivent-ils prendre garde à ce qu'ils font, et se demander : Pourquoi fais-tu ceci ou cela? est-ce pour te satisfaire? est-ce parce que tu as aversion à d'autres choses? est-ce pour complaire à quelque chétive créature? mais plutôt n'est-ce pas pour accomplir le bon plaisir de Dieu et chercher sa justice? Quelle vie! quelle vie seroit celle-là! seroit-ce une vie humaine? Non, elle seroit tout angélique, puisque c'est purement pour l'amour de Dieu que je ferois tout ce que je ferois, et que je laisserois à faire tout ce que je ne ferois pas.

» Quand on ajoute à cela la pratique de faire en toutes choses la volonté de Dieu, qui doit être comme l'âme de la Compagnie et une des pratiques qu'elle doit avoir bien avant dans le cœur, c'est pour nous donner à un chacun en particulier un

moyen de perfection facile, excellent et infaillible, et qui fait que nos actions ne sont pas actions humaines, ni même seulement angéliques, mais en quelque façon divines, puisqu'elles se font en Dieu et par le mouvement de son esprit et de sa grâce. Quelle vie! quelle vie seroit celle des missionnaires! quelle compagnie, si elle s'établissoit bien là dedans!

» Suit la simplicité, qui fait que Dieu prend ses délices dans une âme où elle réside. Voyons parmi nous ceux en qui le caractère de cette vertu paroît davantage : n'est-il pas vrai qu'ils sont les plus aimables? que leur candeur nous gagne le cœur, et que nous avons consolation de converser avec eux? mais qui n'en auroit, puisque notre Seigneur même se plaît avec les simples?

» De même la prudence bien entendue nous rend très-agréables à Dieu, puisqu'elle nous porte aux choses qui regardent sa gloire, et nous fait éviter celles qui nous en détournent; et qu'elle ne nous fait pas seulement aller contre la duplicité des actions et des paroles, mais qu'elle nous fait faire tout avec sagesse, circonspection et droiture, pour parvenir à nos fins par les moyens que l'Évangile nous enseigne, non pour un temps, mais pour toujours. Oh quelle vie! et quelle compagnie seroit celle-ci si elle marchoit de la sorte!

» Si à cela vous ajoutez la douceur et l'humilité, que vous manquera-t-il? Ce sont deux sœurs germaines qui s'accordent bien ensemble, de même que la simplicité et la prudence, qui ne se peuvent séparer. C'est une leçon de notre Seigneur Jésus-Christ qui nous enseigne que nous apprenions de lui qu'il est doux et humble de cœur : *Apprenez de moi*, dit-il... O Sauveur, quelle parole! ô quel

honneur d'être vos écoliers, et d'apprendre cette leçon si courte et si énergique, mais si excellente, qu'elle nous rend tels que vous êtes! O mon Sauveur, n'aurez-vous pas la même autorité sur nous qu'ont eue autrefois des philosophes sur leurs sectateurs, lesquels s'attachoient si fortement et si étroitement à leurs sentences, que c'étoit assez de dire, *Le maître l'a dit*, pour le croire et ne s'en départir jamais? Que répondrons-nous à notre Seigneur, qui nous a fait tant de saintes leçons, quand il nous reprochera que nous les avons si mal apprises? mais quel bonheur sera le nôtre, si nous embrassons ces vertus qui ont une si noble origine, comme est le cœur de Jésus-Christ? Le voulez-vous savoir? elles nous conduiront à cette fournaise d'amour où elles retournent comme à leur centre. O mon Dieu, que n'en sommes-nous tous épris!

» Celui donc qui cherchera le royaume de Dieu, qui embrassera la sainte pratique de faire sa très-sainte volonté, qui s'exercera en la simplicité et prudence chrétienne, et enfin en la douceur et humilité de notre Seigneur; quel sera, je vous prie, ce missionnaire? quels serons-nous tous si nous y sommes tous fidèles? quelle compagnie sera pour lors celle de la Mission? Dieu vous le peut faire comprendre : pour moi, je ne le saurois exprimer. Demain, à l'oraison, appliquez-vous à penser ce que c'est qu'une telle compagnie, et qu'un tel homme qui a cette fidélité. »

Vincent ajoutoit encore à cela deux maximes très-importantes, qu'il possédoit parfaitement dans son cœur, et qu'il s'efforçoit particulièrement d'imprimer dans le cœur des siens.

La première étoit de ne se pas contenter d'avoir un amour affectif envers Dieu, et de concevoir de

grands sentimens de sa bonté et de grands désirs de sa gloire, mais de rendre cet amour effectif, et, comme a dit saint Grégoire, *en donner des preuves par les œuvres* (1). Au sujet de quoi, parlant un jour à ceux de sa communauté, il leur dit :

« Aimons Dieu, mes Frères, aimons Dieu : mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages ; car bien souvent, tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance, de bienveillance et autres semblables affections et pratiques intérieures d'un cœur tendre, quoique très-bonnes et très-désirables, sont néanmoins très-suspectes quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif. *En cela*, dit notre Seigneur, *mon Père est glorifié que vous rapportiez beaucoup de fruit.* Et c'est à quoi nous devons bien prendre garde ; car il y en a plusieurs qui, pour avoir l'extérieur bien composé, et l'intérieur rempli de grands sentimens de Dieu, s'arrêtent à cela ; et quand ce vient au fait, et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils demeurent court. Ils se flattent de leur imagination échauffée, ils se contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison, ils en parlent même comme des anges ; mais au sortir de là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'aimer qu'il leur manque quelque chose, d'agréer les maladies, ou quelque autre disgrâce, hélas ! il n'y a plus personne, le courage leur manque. Non, non, ne nous trompons pas : *totum opus nostrum in operatione consistit.* » Il répétoit souvent ces paroles, et disoit les avoir apprises d'un grand serviteur de

(1) Probatio dilectionis exhibitio est operis. *Greg.*

Dieu, lequel, se trouvant au lit de la mort, comme il lui demanda quelque mot d'édification, il lui répondit qu'il voyoit clairement à cette heure-là que souvent ce que quelques personnes prenoient pour contemplation, ravissemens, extases, et ce qu'ils appeloient *mouvemens anagogiques, unions déifiques*, n'étoient que fumée, et que cela procédoit ou d'une curiosité trompeuse, ou des ressorts naturels d'un esprit qui avoit quelque inclination et facilité au bien, au lieu que l'action bonne et parfaite est le véritable caractère de l'amour de Dieu.

« Et cela est tellement vrai, dit Vincent, que le saint Apôtre nous déclare *qu'il n'y a que nos œuvres qui nous accompagnent en l'autre vie*. Faisons donc, ajoutoit-il, réflexion à cela, d'autant plus qu'en ce siècle il y en a plusieurs qui semblent vertueux, et qui en effet le sont, qui néanmoins inclinent à une voie douce et molle plutôt qu'à une dévotion laborieuse et solide. L'Église est comparée à une grande moisson qui requiert des ouvriers, mais des ouvriers qui travaillent. Il n'y a rien de plus conforme à l'Evangile que d'amasser d'un côté des lumières et des forces pour son âme dans l'oraison, dans la lecture et dans la solitude, et d'aller ensuite faire part aux hommes de cette nourriture spirituelle; c'est faire comme notre Seigneur a fait, et après lui ses apôtres; c'est joindre l'office de Marthe à celui de Marie; c'est imiter la colombe, qui digère à moitié la pâture qu'elle a prise, et puis met le reste par son bec dans celui de ses petits, pour les nourrir. Voilà comme nous devons faire, voilà comme nous devons témoigner à Dieu par nos œuvres que nous l'aimons : *totum opus nostrum in operatione consistit.* »

La seconde maxime de ce fidèle serviteur de

Dieu, étoit de regarder toujours notre Seigneur Jésus-Christ dans les autres, pour exciter plus efficacement son cœur à leur rendre tous les devoirs de charité. Il regardoit ce divin Sauveur comme pontife et chef de l'Église dans notre Saint-Père le Pape, comme évêque et prince des pasteurs dans les évêques, docteur dans les docteurs, prêtre dans les prêtres, religieux dans les religieux, souverain et puissant dans les rois, noble dans les gentilshommes, juge et très-sage politique dans les magistrats, gouverneurs et autres officiers; et le royaume de Dieu étant comparé dans l'Évangile à un marchand, il le considéroit comme tel dans les hommes de trafic, ouvrier dans les artisans, pauvre dans les pauvres, infirme et agonisant dans les malades et mourans; et considérant ainsi Jésus-Christ en tous ces états, et en chaque état voyant une image de ce souverain Seigneur, qui reluisoit en la personne de son prochain, il s'excitoit par cette vue à honorer, respecter, aimer et servir un chacun en notre Seigneur, et notre Seigneur en un chacun, conviant les siens et ceux auxquels il en parloit d'entrer dans cette maxime, et de s'en servir pour rendre leur charité plus constante, et plus parfaite envers le prochain.

Voilà un petit crayon en général de l'esprit de Vincent, dont il a lui-même tracé de sa propre main la plus grande partie, sans y penser, et même contre son dessein, qui étoit toujours de se cacher et de couvrir les dons et les vertus qu'il avoit reçus du voile du silence et de l'humilité : mais Dieu a voulu qu'il se soit ainsi innocemment trompé, et en quelque façon trahi lui-même, pour faire mieux connoître les grâces et les excellentes qualités qu'il avoit abondamment versées dans son âme, afin de

le rendre un digne instrument de sa gloire, et se servir de lui dans les grandes choses qu'il vouloit opérer, par son moyen, pour le plus grand bien de son Église, dont il sera amplement parlé en la suite de cet ouvrage.

Et pour recueillir en peu de paroles, de tout ce qui a été dit en ce chapitre, quelle a été la conduite de Vincent, nous pouvons dire, avec vérité, qu'elle a été,

1° Sainte, ayant eu uniquement Dieu pour objet; qu'elle alloit à Dieu, qu'elle y menoit les autres, et lui rapportoit toutes choses, comme à leur dernière fin.

2° Humble, se défiant de ses propres lumières, prenant conseil dans ses doutes, et se confiant à l'esprit de Jésus-Christ, comme à son guide et à son docteur.

3° Douce en sa manière d'agir, condescendant aux foiblesses, et s'accommodant aux forces, à l'inclination et à l'état des personnes.

4° Ferme pour l'accomplissement des volontés de Dieu, et pour ce qui concernoit l'avancement spirituel des siens et le bon ordre des communautés, sans se rebuter pour les contradictions ni se lasser ou abattre par les difficultés.

5° Droite, pour ne gauchir jamais ni se détourner des voies de Dieu, par aucun respect humain.

6° Simple, rejetant tout artifice, duplicité, feinte, et toute prudence de la chair.

7° Prudente, dans le choix des moyens propres pour parvenir à la fin unique qu'il se proposoit en tout, qui étoit l'accomplissement de ce qu'il connoissoit être le plus agréable à Dieu, prenant garde, dans l'emploi de ces moyens, et en tout ce qu'il faisoit, de ne choquer ni contrister personne, autant

que cela pouvoit dépendre de lui, et évitant judicieusement les obstacles, ou les surmontant par sa patience et par ses prières.

8o Secrète, pour ne divulguer les affaires avant le temps, ni les communiquer à d'autres qu'à ceux auxquels il étoit expédient d'en parler. Il disoit sur sur ce sujet « que le démon se jouoit des bonnes œuvres découvertes et divulguées sans nécessité, et qu'elles étoient comme des mines éventées qui demeurent sans effet. »

9o Réservée et circonspecte, pour ne s'engager trop à la légère, et pour ne rien précipiter ni trop s'avancer.

10o Enfin désintéressée, ne cherchant ni honneur, ni propre satisfaction, ni aucun bien périssable, mais uniquement, à l'imitation de son divin Maître, la seule gloire de Dieu, le salut et la sanctification des âmes.

CHAPITRE XXI.

Naisssance et érection de la Congrégation de la Mission.

On peut dire avec vérité que cette congrégation a été en son commencement comme le petit grain de sénevé de l'Évangile, qui, étant la moindre entre toutes les semences, devient enfin comme un arbre sur les branches duquel les oiseaux se peuvent reposer. Il n'y avoit rien de si petit que cette congrégation, non-seulement à l'extérieur dans ses premiers commencemens, mais aussi quant aux sentimens intérieurs de Vincent et des premiers prêtres qui s'associèrent avec lui. Ils se considéroient comme les moindres de tous ceux qui travailloient dans le

ministère de l'Église, et se destinoient seulement à servir dans les œuvres les plus basses, les plus abandonnées, et les plus méprisées selon le commun sentiment du monde, comme à instruire et catéchiser les pauvres, particulièrement dans les villages et autres lieux plus abandonnés; assister, secourir et aider les pauvres malades; disposer les uns et les autres à faire de bonnes confessions générales; et se rendre comme les serviteurs, non-seulement des curés et des autres prêtres, mais aussi des villageois, des galériens et des plus misérables personnes, pour servir aux uns et aux autres gratuitement, et sans en recevoir aucune chose, se tenant beaucoup honorés de servir Jésus-Christ en leurs personnes, et réputant à un grand avantage que les curés voulussent permettre et souffrir qu'ils exerçassent les œuvres de charité dans leurs paroisses selon leur institut. Cependant il a plu à Dieu de répandre de grandes bénédictions sur ces petits commencemens, et d'en faire naître, en fort peu de temps, une compagnie nombreuse, qui s'est heureusement étendue, comme nous le dirons dans la suite de cet ouvrage, et qui a saintement contribué, et contribue encore tous les jours, avec une spéciale bénédiction, à l'avancement du royaume de Jésus-Christ.

Ce fut, comme il a été déjà dit, en l'année 1625, après la mort de madame la générale des galères, que Vincent se retira au collége des Bons-Enfans, dont l'archevêque de Paris lui avoit fait prendre la principauté, à l'instance de M. le général et de son épouse, pour servir au dessein de leur fondation. M. Portail, dont il a été ci-devant parlé, ayant déjà demeuré douze ou quinze ans avec Vincent, ne le voulut pas quitter en une si belle occasion de

servir Dieu, mais, prenant une nouvelle résolution de ne s'en jamais séparer, se retira avec lui en ce collége, à dessein de s'employer en sa compagnie à l'exercice des missions; et pour travailler avec plus de fruit, ils convièrent un autre bon prêtre de se joindre à eux, auquel ils donnoient cinquante écus par an pour s'entretenir, et alloient tous trois de village en village, catéchiser, exhorter, confesser, et faire les autres fonctions et exercices de la mission, avec simplicité, humilité et charité, à leurs propres dépens, sans demander, ni même vouloir recevoir aucune chose de personne. Ils travailloient premièrement aux lieux où la mission étoit fondée : ils la faisoient ensuite dans d'autres paroisses, particulièrement dans celles du diocèse de Paris; et comme ils n'avoient pas le moyen d'entretenir des serviteurs qui demeurassent pour garder le collége en leur absence quand ils partoient pour aller en mission, ils en laissoient les clefs à quelqu'un des voisins.

Qui eût jamais pensé alors que de si petits commencemens dussent avoir un tel progrès que l'on voit maintenant, et que deux pauvres prêtres allant ainsi travailler dans les villages et autres lieux inconnus et abandonnés, eussent posé, sans y penser, les fondemens d'un si grand édifice spirituel, que Dieu a voulu élever dans son Église? C'étoit un des étonnemens de Vincent, lequel parlant un jour sur ce sujet à la communauté de Saint-Lazare : « Nous allions, dit-il, tout bonnement et simplement, envoyés par nos seigneurs les évêques, évangéliser les pauvres, ainsi que notre Seigneur avoit fait : voilà ce que nous faisions, et Dieu faisoit de son côté ce qu'il avoit prévu de toute éternité. Il donna quelque bénédiction à nos travaux, ce que voyant d'autres bons ecclésiastiques, ils se joignirent

à nous, et demandèrent d'être avec nous, non pas tous à la fois, mais en divers temps. O Sauveur! qui eût jamais pensé que cela fût venu en l'état où il est maintenant? Qui m'eût dit cela pour lors, j'aurois cru qu'il se seroit moqué de moi; et néanmoins, c'étoit par là que Dieu vouloit donner commencement à la Compagnie. Eh bien! appellerez-vous *humain* ce à quoi nul homme n'avoit jamais pensé? car ni moi ni le pauvre M. Portail n'y pensions pas. Hélas! nous en étions bien éloignés! »

M. l'archevêque de Paris ayant ensuite donné une approbation authentique au premier dessein de l'institution de la congrégation de la Mission, par ses lettres du 24 avril 1626, en la même manière qui étoit exprimée dans le contrat de fondation, deux bons prêtres de Picardie, nommés MM. François du Coudray et Jean de La Salle, vinrent s'offrir à Vincent pour vivre et pour travailler sous sa conduite avec M. Portail. Il les reçut et associa tous trois avec lui, en exécution de ladite fondation, par acte passé par-devant deux notaires du Châtelet, du 4 septembre, au même an 1626; et le feu roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, par ses lettres-patentes du mois de mai 1627, expédiées en faveur dudit seigneur général des galères, en confirmant et agréant ledit contrat de fondation, permit ladite association et congrégation des prêtres de la Mission, pour vivre en commun et s'établir en tels lieux du royaume de France que bon leur sembleroit, et pour accepter tous legs, aumônes et dons qui leur seroient faits.

Dieu ayant ainsi donné les premiers commencemens à la congrégation de la Mission, par une conduite toute particulière de sa miséricordieuse providence, il étendit les soins de cette même provi-

dence pour la faire croître et multiplier; et à cette fin il inspira plusieurs autres vertueux ecclésiastiques de se joindre à Vincent pour travailler avec lui à la moisson des âmes. Quatre nouveaux prêtres s'offrirent à Vincent pour entrer dans sa congrégation : c'étoient Jean Bécu, du village de Brache, au diocèse d'Amiens; Antoine Lucas, de la ville de Paris; Jean Brunet, de la ville de Riom en Auvergne, au diocèse de Clermont; et Jean Dehorgny, du village d'Estrée au diocèse de Noyon : ces sept étant ainsi assemblés et unis avec Vincent, pour vivre et mourir dans la congrégation de la Mission, promirent à Dieu de s'appliquer toute leur vie à procurer le salut et la sanctification du pauvre peuple des champs en la même congrégation, ce qu'ils ont fidèlement accompli; et l'on peut dire qu'ils furent comme ces sept prêtres, lesquels, sous la conduite de Josué, sonnèrent les trompettes pour renverser les murs de Jéricho, et que, par l'exemple de leur zèle et de leurs vertus, ils en attirèrent plusieurs autres à cette sainte milice.

Par bulle du pape Urbain VIII, du mois de janvier 1632, cette compagnie a été érigée en congrégation, et approuvée du Saint-Siége sous le titre de *Prêtres de la Congrégation de la Mission*, et sous la conduite de Vincent, à qui Sa Sainteté donna le pouvoir de faire et dresser des réglemens pour le bon ordre de cette congrégation; après quoi, pour autoriser davantage cet institut, le Roi en fit expédier d'autres lettres-patentes du mois de mai 1642, vérifiées au parlement de Paris en septembre de la même année.

Par cette bulle d'Urbain VIII, le nom de *Prêtres de la Congrégation de la Mission* est tellement attribué par le Saint-Siége à ceux qui sont de cette

congrégation, que c'est par ce nom qu'ils sont distingués des autres communautés, et même des ecclésiastiques particuliers qui s'appliquent aussi à faire des missions; ce que nous avons jugé nécessaire d'observer en ce lieu pour obvier aux inconvéniens que pourroit causer le défaut de cette distinction.

CHAPITRE XXII.

Paroles remarquables de Vincent touchant l'esprit d'humilité, et les autres vertueuses dispositions qu'il a voulu poser comme fondement au nouvel établissement de sa congrégation.

VINCENT voyant que la main de Dieu étoit avec lui pour élever ce nouvel édifice de la congrégation de la Mission, et que sa providence donnoit un succès plein de bénédiction aux premiers commencemens de ce saint ouvrage, il voulut, comme un sage architecte, poser un fondement qui fût proportionné à la hauteur où il devoit un jour atteindre, et qui en pût soutenir toute la structure, en sorte qu'elle demeurât ferme et inébranlable dans son assiette. Il ne trouva point de fondement qui lui fût plus convenable ni plus propre que celui de l'humilité; car il connoissoit bien que, parmi toutes les tentations et distractions, auxquelles les missionnaires devoient être exposés par leurs emplois, il n'y avoit point de meilleur moyen, pour chacun d'eux en particulier, de mettre son âme et son salut en assurance, que de se tenir dans un sentiment très-bas de soi-même, et qu'il faut être méprisé et abject devant ses yeux pour être grand et estimé devant Dieu; enfin qu'il n'y avoit rien à craindre dans

l'humiliation, quelque grande qu'elle pût être, mais qu'il y avoit sujet de crainte et même d'horreur dans la moindre élévation où l'on se porteroit par quelque présomption de soi-même. C'est pourquoi il s'est toujours étudié, dès les premiers commencemens de l'établissement de sa compagnie, d'inspirer aux siens un esprit d'abaissement, d'humiliation, d'avilissement et de mépris de soi-même : il les a toujours portés à se considérer comme les moindres de tous ceux qui travaillent dans l'Église, et à mettre dans leur estime tous les autres au-dessus d'eux. Nous ne saurions mieux faire connoître ceci que par les paroles mêmes qu'il prononça un jour de l'abondance de son cœur, au sujet de ce qu'un prêtre nouvellement reçu en sa congrégation la qualifia de *sainte congrégation* : cet humble serviteur de Dieu l'arrêta tout court et lui dit : « Monsieur, quand nous parlons de la Compagnie, nous ne devons pas nous servir de ce terme de *sainte compagnie* ou *sainte congrégation*, ou autres termes équivalens et relevés, mais nous servir de ceux-ci, *la pauvre compagnie*, *la petite compagnie*, et semblables. Et en cela nous imiterons le Fils de Dieu, qui appeloit la compagnie de ses apôtres et disciples, *petit troupeau*, *petite compagnie*. Oh! que je voudrois qu'il plût à Dieu faire la grâce à cette chétive congrégation de se bien établir dans l'humilité, faire fonds et bâtir sur cette vertu, et qu'elle demeurât là comme en son poste et en son cadre! Messieurs, ne nous trompons pas, si nous n'avons l'humilité nous n'avons rien. Je ne parle pas seulement de l'humilité extérieure, mais je parle principalement de l'humilité de cœur, et de celle qui nous porte à croire véritablement qu'il n'y a nulle personne sur la terre plus misérable que vous et

moi ; que la compagnie de la Mission est la plus chétive de toutes les compagnies, et la plus pauvre pour le nombre et la condition des sujets, et être bien aise que le monde en parle ainsi. Hélas ! vouloir être estimé, qu'est-ce que cela, sinon vouloir être traité autrement que le Fils de Dieu ? C'est un orgueil insupportable. Le Fils de Dieu étant sur la terre, qu'est-ce qu'on disoit de lui ? et pour qui a-t-il bien voulu passer dans l'esprit du peuple ? pour un fou, pour un séditieux, pour une bête, pour un pécheur, quoiqu'il ne le fût point. Jusque là même qu'il a bien voulu souffrir d'être postposé à un Barrabas, à un brigand, à un meurtrier, à un très-méchant homme. O Sauveur ! ô mon Sauveur, que votre sainte humilité confondra de pécheurs, comme moi misérable, au jour de votre jugement ! Prenons garde à cela ; prenez-y garde vous qui allez en mission, vous autres qui parlez en public : quelquefois et assez souvent, l'on voit un peuple si touché de ce que l'on a dit, l'on voit que chacun pleure, et il s'en rencontre même qui, passant plus avant, vont jusqu'à proférer ces mots : *Bienheureux le ventre qui vous a portés, et les mamelles qui vous ont allaités.* Nous avons ouï dire de semblables paroles quelquefois. Entendant cela, la nature se satisfait, la vanité s'engendre et se nourrit, si ce n'est qu'on réprime ces vaines complaisances, et qu'on ne cherche purement que la gloire de Dieu, pour laquelle seule nous devons travailler ; oui purement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; car en user autrement, c'est se prêcher soi-même, et non pas Jésus-Christ ; et une personne qui prêche pour se faire applaudir, louer, estimer, faire parler de soi, qu'est-ce que fait cette personne, ce prédicateur ? qu'est-ce qu'il fait ? un sacrilége, oui un sa-

crilége. Quoi! se servir de la parole de Dieu et des choses divines pour acquérir de l'honneur et de la réputation! oui c'est un sacrilége. O mon Dieu! ô mon Dieu! faites la grâce à cette pauvre petite compagnie que pas un de ses membres ne tombe dans ce malheur. Croyez-moi, Messieurs, nous ne serons jamais propres pour faire l'œuvre de Dieu, que nous n'ayons une profonde humilité et un entier mépris de nous-mêmes. Non, si la congrégation de la Mission n'est humble, et si elle n'est persuadée qu'elle ne peut rien faire qui vaille, qu'elle est plus propre à tout gâter qu'à bien réussir, elle ne fera jamais grande chose; mais lorsqu'elle sera et vivra dans l'esprit que je viens de dire, alors, Messieurs, elle sera propre pour les desseins de Dieu, parce que c'est de tels sujets dont Dieu se sert pour opérer les grands et véritables biens.

» Quelques docteurs qui expliquent l'Évangile d'aujourd'hui, où il est parlé de cinq vierges sages et de cinq folles, estiment que l'on doit entendre cette parabole des personnes de communauté qui sont retirées du monde. Si donc il est vrai que la moitié de ces vierges, de ces personnes, se perd, hélas! que ne devons-nous pas craindre? et moi, tout le premier, que ne dois-je pas appréhender? Or sus, Messieurs, encourageons-nous, ne perdons point cœur, donnons-nous à Dieu de la bonne façon, renonçons à nous-mêmes et à nos satisfactions, à nos aises et à nos vanités; estimons que nous n'avons pas un plus grand ennemi que nous-mêmes, faisons tout le bien que nous pourrons, et faisons-le avec toute la perfection requise. Ce n'est pas tout d'assister le prochain, de jeûner, faire oraison, travailler aux missions; cela est bien, mais ce n'est pas assez; il faut de plus bien faire cela, à savoir dans

l'esprit de notre Seigneur, en la manière que notre Seigneur l'a fait, humblement et purement, afin que le nom de son Père soit glorifié, et sa volonté accomplie.

» Les plantes ne poussent point des fruits plus excellens que la nature de leurs tiges; nous sommes comme les tiges de ceux qui viendront après nous, qui vraisemblablement ne pousseront point leurs œuvres ni leur perfection plus haut que nous; si nous avons bien fait, ils feront bien, l'exemple en passera des uns aux autres; ceux qui demeurent enseignent ceux qui les suivent de la manière dont les premiers se sont pris à la vertu, et ceux-ci encore d'autres qui viendront après, et cela par l'aide de la grâce de Dieu, qui leur a été méritée par les premiers. D'où vient que nous voyons dans le monde de certaines familles qui vivent si bien en la crainte de Dieu? J'en ai présentement une entre plusieurs autres dans l'esprit, dont j'ai connu le grand-père et le père, qui tous étoient fort gens de bien, et encore aujourd'hui je connois les enfans qui le sont de même. D'où vient cela? c'est que leurs pères leur ont mérité de Dieu cette grâce par leur bonne et sainte vie, selon la promesse de Dieu même, *qu'il bénira telles familles jusqu'à la millième génération.* Mais, de l'autre côté, il se voit des maris et des femmes qui sont gens de bien et qui vivent bien, et néanmoins tout se fond et se perd entre leurs mains; ils ne réussissent en rien. D'où vient cela? c'est que la punition de Dieu qu'ont méritée leurs parens, pour de grandes fautes qu'ils ont commises, passe en leurs descendans, selon ce qui est écrit, que *Dieu châtiera le père qui est pécheur, dans ses enfans, jusqu'à la quatrième génération.* Et quoique cela s'entende principalement des biens

temporels, néanmoins nous le pouvons en quelque sens prendre aussi pour les spirituels; de sorte que si nous gardons exactement nos règles, si nous pratiquons bien toutes les vertus convenables à un vrai missionnaire, nous mériterons en quelque façon de Dieu cette grâce à nos enfans, c'est-à-dire à ceux qui viendront après nous, lesquels feront bien comme nous; et si nous faisons mal, il est bien à craindre qu'ils ne fassent de même, et encore pis, parce que la nature entraîne toujours après soi, et porte sans cesse au désordre. Nous nous pouvons considérer comme les pères de ceux qui viendront après nous; la Compagnie est encore dans son berceau, elle ne fait que de naître; il n'y a que peu d'années qu'elle a commencé : qu'est-ce que cela? n'est-ce pas être dans son berceau? Ceux qui seront après nous, dans deux ou trois cents ans, nous regarderont comme leurs pères, et ceux mêmes qui ne font que de venir seront réputés les premiers, car ceux qui sont dans les premières cent années sont comme les premiers pères. Quand vous voulez appuyer quelque passage qui est dans quelque Père des premiers siècles, vous dites : Ce passage est rapporté par un tel Père qui vivoit dans le premier ou second siècle. De même, dira-t-on, du temps des premiers prêtres de la congrégation de la Mission on faisoit cela; ils vivoient ainsi, telles et telles vertus y étoient en vigueur. Cela étant, Messieurs, quel exemple ne devons-nous point laisser à nos successeurs, puisque le bien qu'ils feront dépend en quelque façon de celui que nous pratiquerons? S'il est vrai, comme disent quelques Pères de l'Église, que Dieu fasse voir aux pères et mères damnés le mal que leurs enfans font sur la terre, afin que leur tourment en soit augmenté, et que,

plus ces enfans multiplient leurs péchés, plus leurs pères et mères, qui en sont cause, par le mauvais exemple qu'ils leur ont laissé, en souffrent la vengeance de Dieu; aussi, d'autre part, saint Augustin dit que *Dieu fait voir aux pères et mères qui sont au ciel le bien que font leurs enfans sur la terre, afin que leur joie en soit augmentée.* De même, Messieurs, quelle consolation et quelle joie n'aurons-nous point lorsqu'il plaira à Dieu nous faire voir la Compagnie qui fera bien, qui foisonnera en bonnes œuvres, qui observera fidèlement l'ordre du temps et des emplois, qui vivra dans la pratique des vertus et des bons exemples que nous aurons donnés? O misérable que je suis, qui dis et ne fais pas! Priez Dieu pour moi, Messieurs; priez Dieu pour moi, mes frères, afin que Dieu me convertisse. Or sus, donnons-nous tous à Dieu, et tout de bon, travaillons, allons assister les pauvres gens des champs qui attendent après nous. Par la grâce de Dieu, il y a de nos prêtres qui presque toujours sont dans le travail, les uns plus, les autres moins, à cette mission et à cette autre, en ce village et en cet autre. Il me souvient qu'autrefois, lorsque je revenois de mission, il me sembloit, approchant de Paris, que les portes de la ville devoient tomber sur moi et m'écraser, et rarement revenois-je de la mission que cette pensée ne me vînt dans l'esprit : la raison de cela est que je considérois en moi-même comme si on m'eût dit : Tu t'en vas, et voilà d'autres villages qui attendent de toi le même secours que tu viens de donner à celui-ci et à cet autre. Si tu ne fusses allé là, vraisemblablement telles et telles personnes mourant en l'état que tu les as trouvées seroient perdues et damnées. Or si tu as trouvé tels et tels péchés en cette paroisse-là, n'as-tu pas

sujet de penser que de pareilles abominations se commettent en la paroisse voisine où ces pauvres gens attendent la mission? et tu t'en vas, tu les laisses là; s'ils meurent cependant, et qu'ils meurent dans leurs péchés, tu seras en quelque façon cause de leur perte, et tu dois craindre que Dieu ne t'en punisse. Voilà quelles étoient les agitations de mon esprit. »

« L'état des missionnaires, leur disoit-il une autre fois, est un état conforme aux maximes évangéliques, qui consiste à tout quitter et abandonner, ainsi que les apôtres, pour suivre Jésus-Christ, et pour faire à son imitation ce qu'il convient : et cela étant ainsi, comme me disoit une personne en quelque rencontre, il n'y a que le diable qui puisse trouver à redire à cet état; car y a-t-il rien de plus chrétien que de s'en aller de village en village pour aider le pauvre peuple à se sauver, comme vous voyez que l'on fait avec beaucoup de fatigues et d'incommodités? Voilà tels et tels de nos confrères qui travaillent présentement en un village du diocèse d'Évreux, où même il faut qu'ils couchent sur la paille : pourquoi? pour faire aller les âmes en paradis, par l'instruction et par la souffrance. Cela n'approche-t-il pas de ce que notre Seigneur est venu faire? Il n'avoit pas seulement une pierre où il pût reposer sa tête, et il alloit et venoit d'un lieu à un autre pour gagner les âmes à Dieu, et enfin il est mort pour elles. Certes, il ne pouvoit nous faire mieux comprendre combien elles lui sont chères, ni nous persuader plus efficacement de ne rien épargner pour les instruire de sa doctrine, et pour les laver dans les fontaines de son précieux sang. Mais voulons-nous qu'il nous fasse cette grâce? travaillons à l'humilité; car d'autant plus que quelqu'un

sera humble, d'autant plus sera-t-il charitable envers le prochain. Le paradis des communautés, c'est la charité : or la charité est l'âme des vertus, et c'est l'humilité qui les attire et qui les garde. Il en est des compagnies humbles comme des vallées qui attirent sur elles tout le suc des montagnes. Dès que nous serons vides de nous-mêmes, Dieu nous remplira de lui; car il ne peut souffrir le vide. Humilions-nous donc, mes Frères, de ce que Dieu a jeté les yeux sur cette petite compagnie pour servir son Église, si toutefois on peut appeler *compagnie* une poignée de gens pauvres de naissance, de science et de vertu, la lie, la balayure et le rebut du monde. Je prie Dieu tous les jours deux ou trois fois, à ce qu'il nous anéantisse si nous ne sommes utiles pour sa gloire. Quoi! Messieurs, voudrions-nous être au monde sans plaire à Dieu, et sans lui procurer sa plus grande gloire? »

Voilà quels ont été les fondemens sur lesquels Vincent a tâché d'élever l'édifice spirituel de sa congrégation, c'est à savoir sur l'humilité et sur la charité.

Et à ce propos le R. P. de Gondren, général de l'Oratoire, dont la mémoire est en bénédiction, disoit un jour à Vincent: « O Monsieur, que vous êtes heureux de ce que votre compagnie a les marques de l'institution de Jésus-Christ; car, comme en instituant son Eglise il prit plaisir de choisir des pauvres, des gens idiots et grossiers, pour la fonder et pour l'étendre par toute la terre, afin de faire paroître par de si chétifs instrumens sa toute-puissance, renversant la sagesse des philosophes par de pauvres pêcheurs, et la puissance des rois par la foiblesse de ces chétifs ouvriers : de même la plupart de ceux que Dieu appelle en votre compagnie

sont personnes de basse, et, au plus, de médiocre condition, ou qui n'éclatent pas beaucoup en science, et ainsi sont des instrumens propres aux desseins de Jésus-Christ, qui s'en servira pour détruire le mensonge et la vanité. »

CHAPITRE XXIII.

Premiers travaux des ordinands pour aider ceux qui désirent recevoir les saints ordres, et le grand besoin qu'il y avoit de travailler à la réformation de l'état ecclésiastique lorsque ces exercices ont été commencés.

Nous nous proposons de détailler au quatrième livre les abondantes bénédictions qu'il a plu à Dieu de verser sur les missions de Vincent et de ceux de sa congrégation. Les grands fruits qu'elles ont produits feront voir combien elles sont propres et efficaces pour convertir les âmes à Dieu, les retirant de l'ignorance et du péché, et les portant à la pratique des œuvres chrétiennes; en sorte que l'on peut dire que, comme notre Seigneur Jésus-Christ a planté la foi et les autres vertus en tous les endroits de la terre, par les missions de ses apôtres, qui ont été les premiers et les grands missionnaires, selon que porte la signification de leur nom, qu'il veut aussi réparer le déchet que souffre cette même vertu de la foi en un très-grand nombre d'âmes, et même l'augmenter et la rendre opérante et fructueuse par les missions des hommes apostoliques, tels qu'ont été Vincent et ceux qui participent à son esprit.

Or, quoique cela soit très-véritable, si est-ce qu'il faut avouer qu'attendu la foiblesse de la plupart des hommes, et le peu de fermeté qu'ils ont

dans le bien, il est fort difficile qu'ils conservent long-temps les lumières et les bonnes dispositions qu'ils ont reçues par le moyen des missions, s'ils n'ont toujours auprès d'eux des pasteurs et des prêtres qui cultivent la terre de leurs âmes, et qui emploient leurs soins pour faire fructifier cette bonne semence.

C'est la raison pour laquelle Vincent souhaitoit ardemment qu'il plût à Dieu pourvoir à ce besoin; il disoit sur ce sujet que, « comme les conquérans mettoient de fortes et bonnes garnisons dans les places qu'ils avoient prises, pour les conserver; qu'ainsi les missionnaires, après avoir retiré les âmes de la puissance de Satan, devoient aussi travailler, autant qu'il seroit en eux, pour faire en sorte que les paroisses fussent remplies de bons curés et de bons prêtres qui conservassent les peuples dans les bonnes dispositions qu'on leur auroit procurées par les missions; et que, faute de cela, il étoit presque inévitable que le diable, qui avoit été chassé de ces lieux, n'en reprît possession, n'y trouvant personne qui s'opposât à ses malheureux desseins. » Et néanmoins l'expérience ne lui avoit fait que trop connoître combien il se trouvoit peu de tels ecclésiastiques, ayant vu de ses yeux les désordres qui régnoient parmi le clergé dans la plupart des lieux où il avoit été travailler; et quand bien il n'en eût eu aucune connoissance par lui-même, il n'en eût été que trop persuadé par les diverses plaintes que lui en faisoient souvent les personnes les mieux intentionnées, même plusieurs grands et vertueux prélats.

Un ecclésiastique noble par sa naissance et célèbre par sa piété, qui étoit chanoine d'une église cathédrale, lui écrivit, en l'an 1642, en ces ter-

mes : « En ce diocèse ici le clergé est sans discipline, le peuple sans crainte, et les prêtres sans dévotion et sans charité, les chaires sans prédicateurs, la science sans honneur, le vice sans châtiment ; la vertu y est persécutée, l'autorité de l'Église haïe ou méprisée ; l'intérêt particulier y est le poids ordinaire du sanctuaire, les plus scandaleux y sont les plus puissans, et la chair et le sang y ont comme supplanté l'Évangile et l'esprit de Jésus-Christ. Vous serez, comme je m'assure, assez sollicité par vous-même d'accourir au secours de ce diocèse, apprenant sa nécessité. *Quis novit utrùm ad regnum idcircò veneris, ut in tali tempore parareris* (1)? L'occasion est digne de votre charité, si la très-humble prière que je vous fais d'y vouloir penser sérieusement devant notre Seigneur vous étoit agréable, comme venant d'un de vos premiers enfans. »

Un bon prélat lui manda un jour qu'il travailloit avec ses grands-vicaires, autant qu'il pouvoit, pour le bien de son diocèse; « mais, disoit-il, c'est avec peu de succès, pour le grand et inexplicable nombre de prêtres ignorans et vicieux qui composent mon clergé, qui ne peuvent se corriger ni par paroles ni par exemples. J'ai horreur quand je pense que dans mon diocèse il y a presque sept mille prêtres ivrognes ou impudiques qui montent tous les jours à l'autel, et qui n'ont aucune vocation. »

Un autre prélat lui écrivant sur ce sujet en l'année 1643, « La désolation extrême, lui dit-il, que je trouve dans le clergé de mon diocèse, et l'impuissance en laquelle je me vois d'y remédier, m'ont obligé d'avoir recours à votre zèle, duquel on ne

(1) *Esther*. IV. 14.

peut ignorer les sentimens, et les fortes inclinations pour restaurer la discipline ecclésiastique dans les lieux où elle se trouve déchue ou entièrement abattue. »

Un autre prélat lui écrivit, entre autres choses, ces paroles : « Excepté le chanoine théologal de mon église, je ne sache point aucun prêtre, parmi tous ceux de mon diocèse, qui puisse s'acquitter d'aucune charge ecclésiastique : vous jugerez par là combien grande est la nécessité en laquelle nous sommes d'avoir des ouvriers. Je vous conjure de me laisser votre missionnaire pour nous aider en notre ordination. »

De ces échantillons on peut juger du reste de la pièce, et inférer quel pouvoit être l'état du clergé en la plupart des diocèses de ce royaume, et le grand besoin qu'il y avoit de travailler efficacement à sa réformation. C'est pourquoi Vincent, ayant bien reconnu que tous les autres moyens auroient peu d'effet si on n'appliquoit le remède à la source du mal, en procurant que tous ceux qui se présenteroient dorénavant pour recevoir les ordres ecclésiastiques apportassent les dispositions nécessaires et convenables à ce grand sacrement, il s'est toujours, dans cette vue, employé aux exercices de l'ordination avec une affection tout extraordinaire.

L'avertissement de saint Paul à l'évêque saint Timothée, de n'imposer pas facilement les mains pour conférer le sacrement de l'ordre est très-important, non-seulement aux évêques, pour ne pas se rendre participans, comme dit le même apôtre, des péchés d'autrui, mais aussi à toute l'Église, qui ne reçoit point ordinairement de plus grand dommage, comme a dit un saint Père, que de la

part de ses propres ministres; en sorte que l'on peut dire, avec vérité, que les persécutions des tyrans n'ont pas tant causé de préjudice au salut des âmes que la vie scandaleuse et la conduite pernicieuse des mauvais prêtres.

C'est là aussi le sujet d'une des plus grandes peines des bons évêques qui désirent s'acquitter dignement de leur charge, lesquels, d'un côté, voyant la nécessité de pourvoir leurs églises de prêtres et autres ministres sacrés, se trouvent d'autre part fort empêchés lorsqu'il est question d'en faire le choix, étant presque impossible que, dans le grand nombre de ceux qui se présentent, et qu'ils sont nécessités de recevoir pour fournir à la grande étendue de leurs diocèses et à la multitude nombreuse des peuples qui remplissent les paroisses, il ne s'en trouve plusieurs assez mal pourvus des qualités et des vertus requises pour un si saint ministère; et quelque diligence qu'ils puissent apporter à l'examen de la capacité de ceux qui se présentent, et à la perquisition de leur vie et de leurs mœurs, ils ne peuvent pas connoître tout ce qui en est, et ils y sont souvent trompés. Messire Augustin Potier de Gesvres, évêque de Beauvais, dont la mémoire est en bénédiction pour son zèle, sa vigilance pastorale et ses autres vertus, avoit bien reconnu ce mal, et souvent recherché les moyens d'y remédier.

Ce fut pour cela que, voyant avec quelle abondance Dieu avoit communiqué son esprit à Vincent pour pourvoir aux nécessités spirituelles de son peuple, par le moyen des missions qu'il avoit faites en la plupart des paroisses de son diocèse, et par les confréries de la Charité qu'il avoit établies, il jugea qu'il n'auroit pas moins de lumière ni de grâce pour lui aider à remettre son clergé en bon état. Pour cet

effet, comme il avoit une grande estime de sa vertu, et une confiance particulière en sa charité, il lui déchargeoit souvent son cœur, et lui déclaroit les peines qu'il ressentoit sur ce sujet; il l'appeloit souvent à Beauvais, ou bien il le venoit visiter à Paris pour aviser aux moyens et aux remèdes les plus convenables et les plus efficaces. Un jour, entre les autres, ce bon prélat ayant demandé à Vincent qu'est-ce qu'il pourroit faire pour remédier aux déréglemens de son clergé et le remettre en l'état qu'il devoit être, ce sage et expérimenté missionnaire lui répondit, « qu'il étoit presque impossible de redresser les mauvais prêtres qui avoient vieilli dans leurs vices, et les curés mal réglés en leur vie qui avoient pris un mauvais pli; mais que, pour travailler avec espérance de fruit à la réforme de son clergé, il falloit aller à la source du mal pour y appliquer le remède; et que, puisqu'on ne pouvoit que très-difficilement convertir et changer les anciens prêtres, il falloit mettre peine d'en former de bons pour l'avenir; ce qui se feroit, premièrement, en prenant résolution de n'en plus admettre aux ordres qui n'eussent la science requise et les autres marques d'une véritable vocation; secondement, en travaillant vers ceux qu'on voudroit admettre, pour les rendre capables de leurs obligations et leur faire prendre l'esprit ecclésiastique, desquels on pourroit après pourvoir les paroisses. »

M. de Beauvais ayant fort goûté cette pensée, il arriva un jour que, faisant voyage et menant avec lui Vincent dans son carrosse, au mois de juillet de l'année 1628, ce bon prélat demeura quelque temps les yeux fermés sans parler, méditant quelque chose dans son esprit, et ceux qui l'accompagnoient s'étant retenus dans le silence, croyant qu'il sommeilloit, il

ouvrit les yeux et leur dit qu'il ne dormoit pas, mais qu'il venoit de penser quel seroit le moyen le plus court et le plus assuré pour bien dresser et préparer les prétendans aux saints ordres, et qu'il lui avoit semblé que ce seroit de les faire venir chez lui, et de les y retenir quelques jours, pendant lesquels on leur feroit faire quelques exercices convenables, pour les informer des choses qu'ils devoient savoir et des vertus qu'ils devoient pratiquer : alors Vincent, qui lui avoit déjà représenté en général la nécessité de cette préparation, en approuva grandement la manière, et élevant la voix, lui dit : « O Monseigneur ! voilà une pensée qui est de Dieu ; voilà un excellent moyen pour remettre petit à petit tout le clergé de votre diocèse en bon ordre. » Et sur cela l'ayant encouragé de plus en plus à commencer une si sainte entreprise, ce vertueux prélat se résolut dès lors d'en venir à l'exécution, et en se séparant de Vincent il lui dit qu'il alloit faire préparer toutes choses à cette fin, le priant de penser aux matières propres pour entretenir ceux qui se présenteroient à l'ordination, et de mettre par écrit l'ordre qu'ils devoient observer pendant cette retraite ; il le convia aussi de se rendre à Beauvais quinze ou vingt jours avant le temps de la prochaine ordination, qui se devoit faire au mois de septembre suivant. Vincent ne manqua pas de faire ce que ce prélat lui avoit prescrit, « étant plus assuré, comme il disoit, que Dieu demandoit ce service de lui, l'ayant appris de la bouche d'un évêque, que s'il lui avoit été révélé par un ange. Lorsqu'il fut arrivé à Beauvais, M. l'évêque, après l'examen des ordinands, fit lui-même l'ouverture des exercices ; et les entretiens, dont le projet avoit été disposé, furent continués jusqu'au jour de l'ordination par Vincent,

et par MM. Messier et Duchesne, docteurs de la Faculté de Paris, à peu près selon l'ordre qu'on a depuis suivi, et que l'on suit encore maintenant Vincent expliqua particulièrement le Décalogue aux ordinands, ce qu'il fit d'une manière si nette et tout ensemble si affective et si efficace, que ses auditeurs en conçurent un désir de lui faire des confessions générales; et même M. Duchesne, docteur, qui faisoit de son côté une partie de ces entretiens, en fut tellement touché, qu'il voulut faire une confession générale de toute sa vie à Vincent, de quoi les ordinands furent grandement édifiés.

A quelque temps de là, M. l'évêque de Beauvais étant venu à Paris, et ayant entretenu feu M. l'archevêque des grands fruits que ces exercices commençoient à produire dans son diocèse, il lui en fit voir l'importance, l'utilité, et même la nécessité; de telle sorte que ce bon prélat ordonna, au commencement de l'année 1631, que tous ceux qui seroient admis pour recevoir les ordres dans son diocèse, seroient obligés de se retirer chez les prêtres de la congrégation de la Mission, dix jours avant chaque ordination, pour être informés par eux des dispositions requises, et aidés à les obtenir de Dieu. Vincent, obéissant à cette ordonnance, commença dès le carême suivant à recevoir les ordinands au collége des Bons-Enfans, où sa compagnie encore naissante étoit logée, avec laquelle il travailla si heureusement à ces exercices, que cette petite source a ensuite répandu ses ruisseaux de tous côtés, pour fertiliser le champ de l'Église.

CHAPITRE XXIV.

Quels ont été les premiers commencemens des exercices des ordinands.

Ce fut à Paris que plusieurs prélats et autres vertueux ecclésiastiques commencèrent à connoître la valeur et l'utilité de ces exercices des ordinands; ce qui les porta à les mettre en usage en divers autres lieux. Voici ce que Vincent écrivit environ deux ans après sur ce sujet :

« Monseigneur l'archevêque, conformément à la pratique ancienne de l'Église, en laquelle les évêques faisoient instruire chez eux, durant plusieurs jours, ceux qui désiroient être promus aux ordres, a ordonné que, dorénavant, ceux de son diocèse qui auront ce désir se retireront, dix jours avant chaque ordre, chez les prêtres de la Mission, pour y faire une retraite spirituelle, s'exercer à la méditation si nécessaire aux ecclésiastiques, faire une confession générale de toute leur vie passée, faire une répétition de la théologie morale, et particulièrement de celle qui regarde l'usage des sacremens; apprendre à bien faire les cérémonies de toutes les fonctions des ordres, et enfin s'instruire de toutes les autres choses nécessaires aux ecclésiastiques. Ils sont logés et nourris pendant ce temps-là, et il en résulte un tel fruit, par la grâce de Dieu, qu'on a vu que tous ceux qui ont fait ces exercices mènent ensuite une vie vraiment ecclésiastique, et même la plupart d'entre eux s'appliquent d'une manière toute particulière aux œuvres de piété; ce qui commence à être manifeste au public. »

En une autre occasion, parlant à ceux de sa com-

munauté, et leur remontrant comment les divers emplois où ils étoient appliqués ne venoient point de leur propre choix, mais d'une destination toute particulière de la divine providence : « Avions-nous, leur dit-il, jamais recherché l'emploi de faire faire les exercices aux ordinands, qui est le plus riche et le plus précieux dépôt que l'Église nous pût mêttre entre les mains? Non, cela ne nous étoit jamais tombé dans l'esprit. »

Il se fit en cette année 1631 six ordinations à Paris, et, à chaque ordination, Vincent reçut les ordinands en sa maison, pour leur faire faire les exercices. Cela continua de la même façon jusqu'en l'année 1643, en laquelle M. l'archevêque jugea expédient de retrancher l'ordination de la mi-carême, sur ce qu'il lui fut représenté par ceux de son conseil que l'intervalle étoit trop court entre chaque ordination pour y apporter toutes les dispositions convenables. Sur quoi il est à remarquer que, jusqu'en l'année 1638, on recevoit seulement aux exercices les ordinands du diocèse de Paris; mais quelques dames de singulière piété, voyant le changement notable qui paroissoit dans les ecclésiastiques de Paris qui avoient passé par ces exercices, proposèrent pour lors à Vincent d'y admettre aussi ceux des autres diocèses, qui viendroient recevoir les ordres à Paris; et sachant bien qu'il n'en pouvoit pas porter la dépense, une d'entre elles (c'étoit madame la présidente de Herse) s'offrit de la fournir pour cinq ans, pendant lesquels elle lui envoya mille livres à chaque ordination. Elle contribua encore depuis, avec quelques autres dames de la compagnie de la Charité de Paris, au logement et ameublement nécessaire pour les mêmes ordinands. Madame la marquise de Maignelay, sœur de M. l'archevêque de

Paris, qui étoit une dame de haute piété et charité, et qui avoit une estime particulière pour Vincent, a fait aussi du bien à la maison de Saint-Lazare, pour l'aider à soutenir cette grande dépense des ordinands. Et la Reine, mère du Roi, au commencement de sa régence, ayant eu la dévotion d'assister à un entretien des ordinands, que M. Perrochel, pour lors nommé à l'évêché de Boulogne, faisoit dans l'église du collége des Bons-Enfans, elle en fut touchée, et jugea cette œuvre fort utile à l'Église ; et quelques dames lui ayant dit que cela méritoit bien une fondation royale, elle fit espérer quelque assistance pour cela ; et en effet, les cinq années de la présidente de Herse étant déjà achevées, Sa Majesté donna de sa grâce quelques aumônes, durant deux ou trois ans, pour contribuer à la nourriture des ordinands. Mais, depuis près de dix-huit ans, toute cette dépense est tombée sur la maison de Saint-Lazare, laquelle, n'étant pas fondée pour fournir à la nourriture et aux autres frais nécessaires pour un si grand nombre de personnes qui passent tous les ans par ces exercices, n'a pu qu'elle n'en ait été fort incommodée, comme elle l'est en effet, vu même que, depuis l'année 1646, on a encore obligé ceux qui devoient recevoir les quatre ordres moindres de passer par les mêmes exercices, afin qu'avant de s'engager dans les ordres sacrés ils pussent connoître avec plus de lumière s'ils y étoient vraiment appelés de Dieu, et apprendre à s'y mieux préparer.

Mais quoique cette charge surpassât de beaucoup les forces de la maison de Saint-Lazare, on n'a pourtant jamais ouï sortir une seule parole de plainte de la bouche de Vincent, de toutes ces grandes dépenses qu'il falloit faire pour la continuation de

cette œuvre; et il les a toujours portées en silence, s'abandonnant à la conduite de Dieu, dont il préféroit incomparablement l'honneur qui lui en revenoit, et le bien de son Église, à tous les intérêts temporels de sa compagnie.

Le nombre de ceux qu'on reçoit à chaque ordination est pour l'ordinaire de soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-dix et plus, lesquels sont logés à Saint-Lazare, nourris et entretenus de tout ce qui leur est nécessaire pendant onze jours à chaque ordination, qui font cinquante-cinq jours par an. On ne leur demande pas un sou pour cette dépense, afin qu'ils y viennent plus volontiers, voyant qu'on n'épargne rien pour les mettre en état de bien servir l'Église.

Nous rapporterons ici le témoignage rendu par un ecclésiastique de très-grande vertu sur ce sujet : « Il n'est pas possible, dit-il, d'exprimer le soin qu'apportoit M. Vincent afin que les ordinands fussent bien servis pendant le temps des exercices. Leur dépense ne lui sembloit rien, quoiqu'elle excédât beaucoup les forces de sa maison, qui ne peut qu'elle ne soit fort obérée pour ce sujet. Je me souviens que, durant les troubles de Paris, quelques personnes considérables, qui connoissoient combien il étoit difficile que Vincent pût alors soutenir cette dépense des ordinands, lui voulurent persuader de n'en point charger sa maison durant un temps si fâcheux; mais il n'eut aucun égard à leur remontrance, et voulut, nonobstant la disette d'argent et de vivres où l'on se trouvoit réduit, qu'on ne laissât pas de faire toutes les dépenses nécessaires pour leur réception et nourriture en sa maison, pendant les onze jours que duroient leurs exercices, ne faisant aucun cas du temporel lorsqu'il s'agissoit du spiri-

tuel, et n'estimant les biens périssables qu'autant qu'il les jugeoit utiles à l'avancement de la gloire de Dieu. Que ne disoit-il point à ceux de sa communauté touchant l'excellence du sacerdoce, toutes les fois que le temps de l'ordination approchoit, pour les exhorter à rendre service et assistance aux ordinands, et à travailler de toutes leurs forces de corps et d'esprit pour l'avancement de l'état ecclésiastique dans la vertu? Toutes ses paroles étoient comme autant de dards enflammés, qui pénétroient jusqu'au fond du cœur, et toutes très-dignes d'être bien remarquées et retenues, même par écrit; et si on ne l'a pas fait, on peut dire que c'est une perte incomparable. »

CHAPITRE XXV.

Sommaire de ce qui se fait en ces exercices, et des réglemens qui s'y observent.

Ceux qui veulent recevoir les ordres viennent en la maison des prêtres de la Mission dix jours avant le samedi auquel ils doivent être ordonnés. A leur arrivée on prend leurs noms, qualités, degrés, etc. Plusieurs de la maison se trouvent prêts pour les recevoir et porter leurs hardes, les conduire en leurs chambres et autres lieux, les servir, les encourager, leur expliquer l'ordre des divers exercices ou actions de la journée; comme aussi pour veiller que cet ordre soit gardé, et pour leur recommander le recueillement, le silence, la modestie, et l'exactitude à tout ce qu'ils ont à faire, enfin, pour les aider à tirer profit des exercices, et à se préparer dignement à la réception des ordres. Il y a un directeur de l'ordination qui a une vue générale

sur tous les officiers qui y sont employés, et sur tous les ordinands. Il est comme le chef qui conduit cette œuvre, afin que tout s'y fasse avec le même esprit.

On fait tous les jours deux entretiens différens aux ordinands : le premier se fait le matin, sur les principaux chefs de la théologie morale et des choses de pratique dont la connoissance est plus nécessaire aux ecclésiastiques ; l'autre entretien se fait le soir, sur les vertus, qualités et fonctions propres à ceux qui sont dans les saints ordres.

On en fait dix de chaque sorte ; et pour ceux du matin, qui sont de la théologie morale, voici l'ordre qu'on y observe :

Au premier jour, on leur parle des censures de l'Église en général ;

Au second, des mêmes censures en particulier, à savoir, de l'excommunication, de la suspension et de l'interdit, auxquels ont ajoute l'irrégularité ;

Au troisième, du sacrement de pénitence, de son institution, de sa forme, de ses effets, et des conditions nécessaires au confesseur pour le bien administrer ;

Au quatrième, des dispositions au sacrement de pénitence, c'est à savoir, de la contrition, de la confession et de la satisfaction, comme aussi des indulgences ;

Au cinquième, des lois divines et humaines, et des péchés en général, dont on explique la division, les circonstances, les espèces, les causes, les effets, les degrés et les remèdes.

Au sixième, on traite des trois premiers commandemens du Décalogue, qui regardent les devoirs de l'homme envers Dieu, et en particulier on parle des trois vertus théologales, et de la vertu de religion et de ses actes.

Au septième, on leur explique les autres sept commandemens de Dieu, qui regardent le prochain.

Au huitième, on leur parle des sacremens en général, de la confirmation, et de l'eucharistie comme sacrement.

Au neuvième, on traite de l'eucharistie comme sacrifice, de l'extrême-onction et du mariage.

Au dixième, on explique le Symbole des apôtres, déclarant sur chaque article ce qu'un prêtre en doit savoir, avec les avis nécessaires pour l'enseigner utilement aux autres.

Pour ce qui est des entretiens du soir, voici l'ordre qu'on y observe.

Au premier jour, on parle de l'oraison mentale, et on leur fait voir premièrement les raisons pour lesquelles il importe que les ecclésiastiques s'y adonnent; puis on leur montre en quoi elle consiste, et la méthode qu'on y doit observer, avec les moyens de la bien faire. L'on commence par ce sujet le premier entretien, parce que, durant les exercices, on leur fait employer tous les jours quelque temps en cette sorte d'oraison.

Au second, on traite de la vocation de l'état ecclésiastique, et on leur fait voir combien il importe d'être bien appelé de Dieu avant que de se présenter aux ordres; en quoi consiste cette vocation, et quelles en sont les marques, avec les moyens de la reconnoître et d'y bien correspondre.

Au troisième, on parle de l'esprit ecclésiastique, et on leur montre l'obligation d'entrer en cet esprit, en quoi il consiste, ses marques, et les moyens de l'acquérir et de s'y perfectionner.

Au quatrième, on traite des ordres en général, de leur institution, nécessité, matière, forme, effets,

différences, et des dispositions requises pour les bien recevoir.

Au cinquième, on les entretient de la tonsure cléricale, et on leur explique la doctrine de cette cérémonie, les obligations que contracte celui qui la reçoit, les qualités qu'il doit avoir, les dispositions qu'il y doit apporter, et l'on répond à plusieurs difficultés et objections sur cette matière.

Au sixième, on parle des ordres moindres en particulier, dont on explique la définition, la matière, la forme, les fonctions, et les vertus requises en ceux qui les ont reçus pour les bien exercer.

Au septième, l'on traite du sous-diaconat, et des vertus qui sont propres à cet ordre, et particulièrement de la chasteté;

Au huitième, du diaconat, et des vertus propres aux diacres, particulièrement de la charité envers le prochain;

Au neuvième, de la prêtrise, et l'on parle particulièrement de la science nécessaire aux prêtres pour s'acquitter dignement des fonctions de leur ordre.

Enfin, au dixième on fait un entretien de la vie ecclésiastique, où l'on fait voir que ceux qui ont reçu les saints ordres doivent mener une vie bien plus sainte que celle des laïques, et on leur propose divers moyens pour les aider à mener une telle vie.

Tous les jours, immédiatement après chaque entretien, on assemble les ordinands par académies, dont chacune est composée de douze ou quinze personnes, ou environ, et on met ensemble ceux que l'on voit à peu près être d'une égale capacité, pour conférer entre eux, et avec un prêtre de la Mission qui se trouve en chaque académie, sur ce qui

a éte dit de plus considérable, afin que le souvenir et le fruit leur en demeure.

On leur fait tous les jours pratiquer l'oraison mentale pendant une demi-heure ou environ, et ensuite on les fait assembler par académies pour en conférer, et pour montrer à ceux qui n'y sont pas encore exercés la manière de s'y bien appliquer, comment ils doivent faire les considérations, exciter les affections, et tirer des résolutions de pratique.

On les exerce tous les jours aux fonctions des ordres qu'ils doivent recevoir, principalement aux cérémonies de la sainte messe, tant particulière que solennelle.

On leur fait réciter l'office divin ensemble, et bien observer les pauses et méditations.

On les dipose surtout à faire une bonne confession générale de toute leur vie, s'ils n'en ont jamais fait, ou au moins depuis le temps de leur dernière confession générale, s'ils en ont fait quelqu'une; et c'est pour cette raison que, dans les entretiens de théologie morale, on traite premièrement des matières dont la connoissance est particulièrement nécessaire pour cet effet. Le lendemain de leur confession, qui est le jeudi, ils communient tous à la grand'messe.

On leur donne sept heures et demie de repos la nuit, et le jour deux heures de conversation sainte et honnête, c'est à savoir après les repas, pendant lesquels on leur fait lecture de l'Écriture sainte, et du livre de la *Dignité et sainteté des Prêtres*, par Molina, chartreux.

En un mot, on les met dans un train de vie réglée, ni trop libre ni trop austère, mais convenable aux ecclésiastiques, afin qu'ils s'y conforment le plus qu'ils pourront en leur particulier.

Le dimanche, après l'ordination, ils s'en retournent chez eux, après avoir assisté à la grand'messe, et y avoir communié en action de grâces de leur ordination.

Voilà, en abrégé, l'ordre des exercices de l'ordination qui ont été commencés, continués et établis par Vincent, et ensuite répandus dans l'Église par lui et par les siens.

Il souhaitoit fort, et recommandoit soigneusement à ceux qui faisoient les entretiens de l'ordination, qu'ils suivissent les mémoires qu'il leur donnoit à cet effet, où les matières étoient toutes digérées, sachant bien qu'ils n'en pouvoient traiter de plus nécessaires ni de plus profitables aux ordinands, ni même dans un ordre plus convenable à la fin de ces exercices. Il congratuloit fort nosseigneurs les prélats lorsqu'ils les faisoient, de ce qu'ils y procédoient comme les pères envers leurs enfans, les nourrissant de la plus solide doctrine, et leur insinuant la vie et les opérations de Dieu d'une manière apostolique : « La simplicité, disoit-il aux siens, édifie les ordinands; ils s'en louent et ne viennent chercher ici que cela; les vérités qu'on leur enseigne sont bien reçues sous cet habit; elles ont plus d'efficace avec cet ornement naturel. » Et un jour quelqu'un faisant ces entretiens autrement que dans l'esprit de la Mission, Vincent se mit à genoux devant lui, le priant avec instance de se servir d'un style plus simple et plus dévot.

CHAPITRE XXVI.

Sentimens de Vincent touchant ces exercices des ordinands.

Avant que de parler du progrès et des fruits de ces exercices, il ne sera pas hors de propos de rapporter ici les sentimens que Vincent en avoit, et de quels termes il se servoit pour exhorter ceux de sa congrégation à s'y appliquer de toute leur affection.

« S'employer pour faire de bons prêtres, leur disoit-il un jour, et y concourir comme cause seconde efficiente instrumentale, c'est faire l'office de Jésus-Christ, qui, pendant sa vie mortelle, semble avoir pris à tâche de faire douze bons prêtres, qui sont ses apôtres, ayant voulu pour cet effet demeurer plusieurs années avec eux, pour les instruire et pour les former à ce divin ministère. »

Et un autre jour, faisant une conférence avec ceux de sa communauté sur ce même sujet, après qu'il en eut fait parler plusieurs, il conclut en ces termes : « Béni soyez-vous, Seigneur, des bonnes choses qu'on vient de dire, et que vous avez inspirées à ceux qui ont parlé. Mais, mon Sauveur, tout cela ne servira de rien si vous n'y mettez la main; il faut que ce soit votre grâce qui opère tout ce qu'on a dit, et qui nous donne cet esprit sans lequel nous ne pouvons rien. Que savons-nous faire, nous qui sommes de pauvres misérables? O Seigneur! donnez-nous cet esprit de votre sacerdoce qu'avoient les apôtres et les premiers prêtres qui les ont suivis. Donnez-nous le véritable esprit de ce sacré caractère que vous avez mis en de pauvres pêcheurs, en

des artisans, en de pauvres gens de ce temps-là, auxquels, par votre grâce, vous avez communiqué ce grand et divin esprit. Car, Seigneur, nous ne sommes aussi que de chétives gens, de pauvres laboureurs et paysans; et quelle proportion y a-t-il de nous misérables à un emploi si saint, si éminent, et si céleste. O Messieurs et mes Frères! que nous devons bien prier Dieu pour cela, et faire quelque effort pour ce grand besoin de l'Eglise, qui s'en va ruinée en beaucoup de lieux par la mauvaise vie des prêtres; car ce sont eux qui la perdent et qui la ruinent, et il n'est que trop vrai que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale de la ruine de l'Eglise de Dieu. J'étois ces jours passés dans une assemblée où il y avoit sept prélats, lesquels, faisant réflexion sur les désordres qui se voient dans l'Eglise, disoient hautement que c'étoient les ecclésiastiques qui en étoient la principale cause.

« Ce sont donc les prêtres; oui, nous sommes la cause de cette désolation qui ravage l'Eglise, de cette déplorable diminution qu'elle a soufferte en tant de lieux, ayant été presque entièrement ruinée dans l'Asie et dans l'Afrique, et même dans une grande partie de l'Europe, comme dans la Suède, dans le Danemarck, dans l'Angleterre, Ecosse, Irlande, Hollande, et autres Provinces-Unies, et dans une grande partie de l'Allemagne : et combien voyons-nous d'hérétiques en France? Et voilà la Pologne qui, étant déjà beaucoup nfectée de l'hérésie, est présentement, par l'invasion du roi de Suède, en danger d'être tout-à-fait perdue pour la religion.

» Ne semble-t-il pas, Messieurs, que Dieu veut transporter son Eglise en d'autres pays? Oui, si nous ne changeons, il est à craindre que Dieu ne nous l'ôte tout-à-fait, vu principalement que nous

voyons ces puissans ennemis de l'Eglise entrer dedans à main forte : ce redoutable roi de Suède, qui, en moins de quatre mois, a envahi une bonne partie de ce grand royaume ; nous devons craindre que Dieu ne l'ait suscité pour nous punir de nos désordres. Ce sont les mêmes ennemis dont Dieu s'est servi autrefois pour le même effet : car c'est des Goths, Visigoths et Vandales, sortis de ces quartiers-là, dont Dieu s'est servi il y a douze cents ans pour affliger son Église. Ces commencemens, les plus étranges qui aient jamais été, nous doivent faire tenir sur nos gardes. Un royaume d'une si grande étendue presque envahi en moins de rien, en l'espace de quatre mois. O Seigneur, qui sait si ce redoutable conquérant en demeurera là? Qui le sait enfin? *Ab Aquilone pandetur omne malum ;* c'est de là que sont venus les maux que nos ancêtres ont soufferts; et c'est de ce côté-là que nous devons craindre. Songeons donc à l'amendement de l'état ecclésiastique, puisque les méchans prêtres sont la cause de tous ces malheurs, et que ce sont eux qui les attirent sur l'Église. Ces bons prélats l'ont reconnu par leur propre expérience, et l'ont avoué devant Dieu; et nous lui devons dire : Oui, Seigneur, c'est nous qui avons provoqué votre colère ; ce sont nos péchés qui ont attiré ces calamités. Oui, ce sont les clercs et ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique, ce sont les sous-diacres, ce sont les diacres, ce sont les prêtres, nous qui sommes prêtres, qui avons fait cette désolation dans l'Église. Mais quoi, Seigneur, que pouvons-nous faire maintenant si ce n'est de nous en affliger devant vous, et nous proposer de changer de vie? Oui, mon Sauveur, nous voulons contribuer tout ce que nous pourrons pour satisfaire à nos fautes passées, et pour mettre en

meilleur ordre l'état ecclésiastique; c'est pour cela que nous sommes ici assemblés, et que nous vous demandons votre grâce. Ah! Messieurs! que ne devons-nous pas faire! C'est à nous à qui Dieu a confié une si grande grâce, que celle de contribuer à rétablir l'état ecclésiastique. Dieu ne s'est pas adressé pour cela, ni aux docteurs, ni à tant de communautés et religions pleines de science et de sainteté, mais il s'est adressé à cette chétive, pauvre et misérable compagnie, la dernière de toutes et la plus indigne. Qu'est-ce que Dieu a trouvé en nous pour un si grand emploi? où sont nos beaux exploits? où sont les actions illustres et éclatantes que nous avons faites? où cette grande capacité? Rien de tout cela, c'est à de pauvres misérables idiots que Dieu par sa pure volonté s'est adressé, pour essayer encore à réparer les brèches du royaume de son fils, et de l'état ecclésiastique. O Messieurs! conservons bien cette grâce que Dieu nous a faite, par préférence à tant de personnes doctes et saintes qui le méritoient mieux que nous; car si nous venons à la laisser inutile par notre négligence, Dieu la retirera de nous, pour la donner à d'autres, et nous punir de notre infidélité? Hélas! qui sera-ce de nous qui sera la cause d'un si grand malheur, et qui privera l'Église d'un si grand bien? Ne sera-ce point moi misérable? Qu'un chacun de nous mette la main sur sa conscience, et dise en lui-même: Ne serai-je point ce malheureux? Hélas! il n'en faut qu'un misérable tel que je suis, qui par ses abominations détourne les faveurs du ciel de toute une maison, et y fasse tomber la malédiction de Dieu. O Seigneur, qui me voyez tout couvert et tout rempli de péchés qui m'accablent, ne privez pas pour cela de vos grâces cette petite compagnie! Faites qu'elle

continue à vous servir avec humilité et fidélité, et qu'elle coopère au dessein qu'il semble que vous avez de faire par son ministère un dernier effort pour contribuer à rétablir l'honneur de votre Église.

» Mais les moyens de cela, quels sont-ils? que devons-nous faire pour le bon succès de cette prochaine ordination? Il faut prier beaucoup, vu notre insuffisance; offrir pour cela durant ce temps ses communions, ses mortifications, et toutes ses oraisons et ses prières, rapportant tout à l'édification de ces messieurs les ordinands, à qui il faut rendre, de plus, toutes sortes de respects et de déférences, ne faire point les entendus, mais les servir cordialement et humblement. Ce doivent être là les armes des missionnaires; c'est par ce moyen que tout réussira; c'est par l'humilité qui nous fait désirer la confusion de nous-mêmes; car, croyez-moi, Messieurs et mes Frères, croyez-moi, c'est une maxime infaillible de Jésus-Christ, que je vous ai souvent annoncée de sa part, que d'abord qu'un cœur est vide de soi-même Dieu le remplit; c'est Dieu qui demeure et qui agit là-dedans, et c'est le désir de la confusion qui nous vide de nous-mêmes, c'est l'humilité, la sainte humilité; et alors ce ne sera pas nous qui agirons, mais Dieu en nous, et tout ira bien.

» O vous qui travaillez immédiatement à cet œuvre; vous qui devez posséder l'esprit de prêtrise, et l'inspirer à ceux qui ne l'ont pas; vous à qui Dieu a confié ces âmes, pour les disposer à recevoir cet esprit saint et sanctifiant, ne visez qu'à la gloire de Dieu : ayez la simplicité de cœur vers lui, et le respect vers ces messieurs. Sachez que c'est par là que vous profiterez; tout le reste vous servira de peu; il n'y a que l'humilité, et la pure intention de plaire à Dieu, qui ait fait réussir cette œuvre jusqu'à

maintenant. Je recommande aussi les cérémonies, et je prie la Compagnie d'éviter les fautes qu'on y peut faire. Les cérémonies ne sont à la vérité que l'ombre, mais c'est l'ombre des plus grandes choses, qui requièrent qu'on les fasse avec toute l'attention possible, et qu'on les montre avec un silence religieux et une grande modestie et gravité. Comment les feront ces messieurs, si nous ne les faisons pas bien nous-mêmes? Qu'on chante posément, avec modération; qu'on psalmodie avec un air de dévotion. Hélas! que répondrons-nous à Dieu quand il nous fera rendre compte de ces choses, si elles sont mal faites? »

« Or sus, Messieurs et mes Frères (leur dit-il une autre fois), nous voici donc à la veille de cette grande œuvre que Dieu nous a mise entre les mains; c'est demain, mon Dieu, que nous devons recevoir ceux que votre providence a résolu de nous envoyer, afin de nous faire contribuer avec vous à les rendre meilleurs. Ah! Messieurs, que voilà une grande parole: rendre meilleurs les ecclésiastiques, qui pourra comprendre la hauteur de cet emploi? c'est le plus relevé qui soit. Qu'y a-t-il de si grand dans le monde que l'état ecclésiastique? Les principautés et les royautés ne lui sont point comparables : vous savez que les rois ne peuvent pas comme les prêtres changer le pain au corps de notre Seigneur, remettre les péchés, et tous les autres avantages qu'ils ont par-dessus les grandeurs temporelles : et voilà néanmoins les personnes que Dieu nous envoie pour les sanctifier; qu'y a-t il de semblable? O pauvres et chétifs ouvriers, que vous avez peu de rapport à la dignité de cet emploi! Mais puisque Dieu fait cet honneur à cette petite compagnie, la dernière de toutes et la plus pauvre, que de l'appliquer à

moyen de
et qui fait
maines, n
quelque fa
et par le n
Quelle vic
naires! que
là dedans!

» Suit la
délices dan
nous ceux
davantage:
bles? que l
nous avons
mais qui n'
se plaît ave

» De mê
très-agréab
choses qui
celles qui
fait pas seu
tions et de
avec sagess
venir à nos
enseigne,
Oh quelle
elle march

» Si à ce
que vous
maines qu
que la sim
séparer. C'
Christ qui
lui qu'il es
de moi, di

[illegible] avec humilité et fidélité.
[illegible] qu'il semble que
[illegible] par son ministère un dernier
[illegible] à rétablir l'honneur de votr

» Mais [illegible] moyens de cela, quels sont
[illegible] faire pour le bon succès de
[illegible] ordination? Il faut prier beauco
[illegible]; offrir pour cela durant
[illegible] communions, ses mortifications, et
[illegible] et ses prières, rapportant tout à
[illegible] messieurs les ordinands, à qui
[illegible] toutes sortes de respects et
[illegible] les entendus, mais
[illegible] et humblement. Ce doiv
[illegible] missionnaires; c'est par
[illegible]; c'est par l'humilité
[illegible] de nous-mêmes; car
et mes Frères, croyez-moi, c
[illegible] de Jésus-Christ, que je v
[illegible] part, que d'abord qu
[illegible] Dieu le remplit; c
[illegible] là-dedans, et c'est
[illegible] vide de nous-mêm
[illegible] humilité; et alors
[illegible] Dieu en nous
[illegible] qui travaille
[illegible] qui devez
[illegible] qui
[illegible]

nes dans le
plus

a
s,
ou-
t de
sonne
s heu-
ux con-
éfectoire
us, si, par
répondons
les envoie;
ir, à recher-
ut ce qui les
à pourvoir à
les édifierons si
nder cette grâce
s de dire la sainte
à cette intention.»
proche (dit-il une
qu'il donne son esprit
dans les entretiens, et
chacun tâchera d'édi-
lité et par la modestie;
ce qu'ils se gagnent, ni
leur dit; ils sont plus sa-
sont bacheliers, et quel-
ogie, d'autres d

cela, il faut que de notre côté nous apportions tout notre soin à faire réussir ce dessein apostolique, qui tend à disposer les ecclésiastiques aux ordres supérieurs et à se bien acquitter de leurs fonctions : car les uns seront curés, les autres chanoines, les autres prévôts, abbés, évêques; oui, évêques : voilà les personnes que nous recevrons demain.

» La semaine passée il se fit une assemblée d'évêques pour remédier à l'ivrognerie des prêtres d'une certaine province : à quoi on est bien empêché. Les saints docteurs disent que le premier pas d'une personne qui veut acquérir la vertu, est de se rendre maître de sa bouche; or la bouche maîtrise les personnes qui lui donnent ce qu'elle demande; quel désordre! Ils sont ses serviteurs, ses esclaves, ils ne font que ce qu'elle veut; il n'y a rien de si vilain, ni de si déplorable que de voir des prêtres, et la plupart de ceux d'une province, asservis à ce vice, jusque là qu'il faille assembler des prélats, et les mettre tous bien en peine pour trouver quelque remède à ce malheur. Et le peuple que fera-t-il après cela ? Mais que ne devons-nous pas faire, Messieurs, pour nous donner à Dieu, afin d'aider à retirer ses ministres et son épouse de cette infamie, et de tant d'autres misères où nous ne les voyons que trop. Ce n'est pas que tous les prêtres soient dans le déréglement; non, ô Sauveur! qu'il y a de saints ecclésiastiques! il nous en vient tant ici en retraite, des curés et autres qui viennent de bien loin exprès pour mettre bon ordre à leur intérieur : et combien de bons et de saints prêtres à Paris! il y en a grand nombre; et entre ces messieurs de la conférence qui s'assemblent ici, il n'y en a pas un qui ne soit homme d'exemple; ils travaillent tous avec des fruits nonpareils.

» Il y a aussi de méchans ecclésiastiques dans le monde, et je suis le pire, le plus indigne, et le plus grand pécheur de tous. Mais aussi, en revanche, il y en a qui louent hautement Dieu par la sainteté de leur vie. O quel bonheur, de ce que non-seulement Dieu veut se servir de pauvres gens comme nous, sans science et sans vertu, pour aider à redresser les ecclésiastiques déchus et déréglés, mais encore à perfectionner les bons, comme nous voyons par sa grâce que cela se fait! Que bienheureux êtes-vous, Messieurs, de répandre par votre dévotion, douceur, affabilité, modestie et humilité, l'esprit de Dieu dans ces âmes, et de servir Dieu en la personne de ses plus grands serviteurs! que vous êtes heureux, vous qui leur donnerez bon exemple aux conférences, aux cérémonies, au chœur, au réfectoire et partout! Oh! qu'heureux serons-nous tous, si, par notre silence, discrétion et charité, nous répondons aux intentions pour lesquelles Dieu nous les envoie; usant d'une vigilance particulière à voir, à rechercher et à leur apporter sans délai tout ce qui les pourra contenter, et étant ingénieux à pourvoir à leurs besoins et à les servir! Nous les édifierons si nous faisons cela. Il faut bien demander cette grâce à notre Seigneur; je prie les prêtres de dire la sainte messe, et nos Frères de l'entendre à cette intention. »

« Voici l'ordination qui s'approche (dit-il une autre fois), nous prierons Dieu qu'il donne son esprit à ceux qui leur parleront, et dans les entretiens, et dans les conférences; surtout chacun tâchera d'édifier ces messieurs par l'humilité et par la modestie; car ce n'est pas par la science qu'ils se gagnent, ni par les belles choses qu'on leur dit; ils sont plus savans que nous : plusieurs sont bacheliers, et quelques-uns licenciés en théologie, d'autres docteurs en

droit, et il y en a peu qui ne sachent la philosophie et une partie de la théologie; ils en disputent tous les jours, et presque rien de ce qu'on leur peut dire ici ne leur est nouveau; ils l'ont déjà lu ou ouï; ils disent eux-mêmes que ce n'est pas cela qui les touche, mais bien les vertus qu'ils voient pratiquer ici. Tenons-nous bas, Messieurs, en la vue d'un emploi tant honorable, comme est celui d'aider à faire de bons prêtres; car qu'y a-t-il de plus excellent? Tenons-nous bas en la vue de notre chétiveté, nous qui sommes pauvres de science, pauvres d'esprit, pauvres de condition. Hélas! comment Dieu nous a-t-il choisis pour une chose si grande? C'est que, pour l'ordinaire, il se sert des matières les plus basses pour les opérations extraordinaires de sa grâce, comme dans les sacremens où il fait servir l'eau et les paroles pour conférer les plus grandes grâces.

» Prions Dieu pour ces messieurs; mais prions Dieu pour nous, afin qu'il en éloigne tout ce qui pourroit être cause qu'ils ne reçussent les effets de l'esprit de Dieu, lequel il semble vouloir communiquer à la Compagnie pour cet effet. Avez-vous jamais été en pélerinage en quelque lieu de dévotion? Pour l'ordinaire, en y entrant, on se sent comme sortir de soi, les uns se trouvant tout d'un coup élevés en Dieu, les autres attendris de dévotion, d'autres pleins de respect et de révérence pour ce lieu sacré, et d'autres ont divers bons sentimens : d'où vient cela? C'est que l'esprit de Dieu est là-dedans, qui se fait sentir en ces manières-là. Or nous devons penser qu'il fera le même céans à l'égard de ces messieurs, si l'esprit de Dieu réside en cette maison.

» Il leur faut rendre la morale familière, et descendre toujours dans le particulier, afin qu'ils l'en-

tendent et comprennent bien ; il faut toujours viser là de faire en sorte que les auditeurs remportent tout ce qu'on leur dit dans l'entretien. Gardons-nous bien que ce maudit esprit de vanité ne se fourre parmi nous à leur vouloir parler des choses hautes et relevées ; car cela ne fait que détruire au lieu d'édifier. Or ils remporteront tout ce qui leur aura été dit à l'entretien, si on le leur inculque après simplement, et qu'on les entretienne de cela seulement et non d'autres choses, ainsi qu'il est expédient pour plusieurs raisons. »

Vincent congratula une fois un des frères de la maison, lequel en rapportant son oraison dit qu'il avoit prié Dieu qu'il envoyât de bons prélats à l'Église, et prit de là sujet de dire ce qui suit : « Dieu vous bénisse, mon Frère, c'est bien fait de demander à Dieu qu'il fasse de bons évêques, de bons curés, de bons prêtres, et c'est ce que nous lui devons tous demander. Tels que sont les pasteurs, tels sont les peuples. On attribue aux officiers d'une armée les bons et les mauvais succès de la guerre ; et on peut dire de même, que si les ministres de l'Église sont bons, s'ils font leur devoir, que tout ira bien ; et au contraire, s'ils ne le font pas, qu'ils sont cause de tous les désordres. Nous sommes tous appelés de Dieu à l'état que nous avons embrassé, pour travailler à un chef-d'œuvre ; car c'est un chef-d'œuvre en ce monde que de faire de bons prêtres, après quoi on ne peut penser rien de plus grand ni de plus important. Nos frères mêmes peuvent contribuer à cela par leur bon exemple et par leurs emplois extérieurs : ils peuvent faire leur office à cette intention, qu'il plaise à Dieu donner son esprit à messieurs les ordinands ; chacun des autres peut faire la même chose, et tous doivent s'étudier à les bien édifier :

et s'il étoit possible de deviner leurs inclinations et leurs désirs, il faudroit les prévenir pour les contenter, autant que l'on pourroit raisonnablement. Enfin ceux qui auront le bonheur de leur parler, et qui assisteront à leurs conférences, doivent en leur parlant s'élever à Dieu, pour recevoir de lui ce qu'ils ont à leur dire. Car Dieu est une source inépuisable de sagesse, de lumière et d'amour; c'est en lui que nous devons puiser ce que nous disons aux autres; nous devons anéantir notre propre esprit, et nos sentimens particuliers, pour donner lieu aux opérations de la grâce, qui seule illumine et échauffe les cœurs; il faut sortir de soi-même pour entrer en Dieu, il faut le consulter pour apprendre son langage, et le prier qu il parle lui-même en nous et par nous : il fera pour lors son œuvre, et nous ne gâterons rien. Notre Seigneur conversant parmi les hommes, ne parloit pas de par lui-même : Ma science, disoit-il, n'est pas de moi, mais de mon Père; les paroles que je vous dis ne sont pas miennes, mais elles sont de Dieu. Cela nous montre combien nous devons recourir à Dieu, afin que ce ne soit pas nous qui parlions et qui agissions, mais que ce soit Dieu. Il se pourra faire peut-être que, s'il plaît à Dieu qu'il réussisse quelque fruit, ce sera par les prières d'un frère qui n'approchera pas de ces messieurs : il sera occupé à son travail ordinaire, et en travaillant il s'élèvera à Dieu souvent, pour le prier qu'il ait agréable de bénir l'ordination; et peut-être aussi que sans qu'il y pense Dieu fera le bien qu'il désire, à cause des bonnes dispositions de son cœur. Il y a dans les psaumes : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus.* » Vincent s'arrêta ici, ne se souvenant pas du reste du verset, et demanda : Comment y a-t-il au reste du verset? » alors son assistant l'acheva,

disant : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua.* « Dieu vous bénisse, Monsieur, » lui dit Vincent par un grand sentiment de joie, voyant la beauté de ce passage, qu'il répéta plusieurs fois avec des mouvemens dévots et touchans, pour l'inculquer à ses enfans. « Merveilleuse façon de parler, ajouta-t-il, digne du Saint-Esprit, le Seigneur a exaucé le désir des pauvres, il a entendu la préparation de leur cœur; pour nous faire voir que Dieu exauce les âmes bien disposées, avant même qu'elles le prient; cela est de grande consolation, et nous devons certes nous encourager au service de Dieu, quoique nous ne voyions en nous que misères et pauvretés. Vous souvient-il de cette belle lecture de table qu'on nous fit hier? elle nous disoit que Dieu cache aux humbles les trésors des grâces qu'il a mises en eux. Et, ces jours passés, un d'entre nous me demandoit ce que c'étoit que simplicité. Il ne connoît pas cette vertu, et cependant il la possède; il ne croit pas l'avoir, et c'est néanmoins une âme des plus candides de la Compagnie.

» Quelques-uns m'ont rapporté qu'étant allés travailler en un lieu où il y a beaucoup d'ecclésiastiques, ils ont trouvé qu'ils y sont quasi tous inutiles : ils disent leur bréviaire, célèbrent leur messe, et encore fort pauvrement; quelques-uns administrent les sacremens tellement quellement, et voilà tout : mais le pis est, qu'ils sont dans le vice et dans le désordre. S'il plaisoit à Dieu nous rendre bien intérieurs et recueillis, nous pourrions espérer que Dieu se serviroit de nous, tout chétifs que nous sommes, pour faire quelque bien, non-seulement à l'égard du peuple, mais encore et principalement à l'égard des ecclésiastiques. Quand vous ne diriez mot, si vous êtes bien occupés de Dieu, vous tou-

cherez les cœurs de votre seule présence. MM. les abbés de Chandenier, et ces autres messieurs qui viennent de faire la mission à Metz en Lorraine, avec grande bénédiction, alloient deux à deux en surplis, du logis à l'église, et de l'église au logis, sans dire mot, et avec une si grande récollection, que ceux qui les voyoient admiroient leur modestie, n'en ayant jamais vu de pareille. Leur modestie donc étoit une prédication muette, mais si efficace, qu'elle a peut-être autant et plus contribué, à ce qu'on m'a dit, au succès de la mission, que tout le reste. Ce que l'œil voit nous touche bien plus que ce que l'oreille entend, et nous croyons plutôt à un bien que nous voyons qu'à celui que nous entendons : et quoique la foi entre par l'oreille, *fides ex auditu*, néanmoins les vertus dont nous voyons la pratique font plus d'impression en nous que celles qu'on nous enseigne. Les choses physiques ont toutes leurs espèces différentes, par lesquelles on les distingue. Chaque animal, et l'homme même, a ses espèces qui le font connoître pour tel qu'il est, et distinguer d'un autre de pareil genre. De même les serviteurs de Dieu ont des espèces qui les distinguent des hommes charnels; c'est une certaine composition extérieure, humble, récolligée et dévote, qui procède de la grâce qu'ils ont au dedans, laquelle porte ses opérations en l'âme de ceux qui les considèrent. Il y a des personnes céans si remplies de Dieu, que je ne les regarde jamais sans en être touché. Les peintres, dans les images des saints, nous les représentent environnés de rayons; c'est que les justes qui vivent saintement sur la terre, répandent une certaine lumière au dehors qui n'est propre qu'à eux. Il paroissoit tant de grâce et de modestie en la Sainte-Vierge, qu'elle imprimoit de la révérence

et de la dévotion en ceux qui avoient le bonheur de la voir; et en notre Seigneur il en paroissoit encore plus : il en est de même par proportion des autres saints. Tout cela nous fait voir, Messieurs et mes Frères, que si vous travaillez à l'acquisition des vertus, si vous vous remplissez des choses divines, et si un chacun en particulier a une tendance continuelle à sa perfection, quand vous n'auriez aucun talent extérieur pour profiter à ces messieurs les ordinands, Dieu fera que votre seule présence portera des lumières en leurs entendemens, et qu'elle échauffera leurs volontés pour les rendre meilleurs. Plaise à Dieu nous faire cette grâce! C'est un ouvrage si difficile et si élevé, qu'il n'y a que Dieu qui puisse y avancer quelque chose; c'est pourquoi nous le devons prier incessamment qu'il donne bénédiction aux petits services qu'on tâchera de leur rendre, et aux paroles qu'on leur dira. Sainte Thérèse, qui voyoit de son temps le besoin que l'Église avoit de bons ouvriers, demandoit à Dieu qu'il lui plût faire de bons prêtres, et elle a voulu que les filles de son ordre fussent souvent en prière pour cela; et peut-être que le changement en mieux qui se trouve à cette heure en l'état ecclésiastique est dû en partie à la dévotion de cette grande sainte : car Dieu a toujours employé de foibles instrumens aux grands desseins. En l'institution de l'Église n'a-t-il pas choisi de pauvres gens ignorans et rustiques? cependant, c'est par eux que notre Seigneur a renversé l'idolâtrie, qu'il a assujetti à l'Église les princes et les puissans de la terre, et qu'il a étendu notre sainte religion par tout le monde. Il peut se servir aussi de nous, chétifs que nous sommes, pour aider à l'avancement de l'état ecclésiastique à la vertu. Au nom de notre Seigneur, Messieurs et mes

Frères, donnons-nous à lui, pour y contribuer tous, par nos services et par de bons exemples, par prières et par mortifications, etc. »

Ces petites et pathétiques exhortations ne sont que des échantillons d'un grand nombre d'autres que Vincent a faites sur cette matière : elles peuvent faire voir, d'un côté, que l'Église a un très-grand besoin de bons prêtres, et qu'il importe extrêmement de ne point entrer dans les ordres sans une bonne préparation; et d'autre part, l'ardeur que Vincent avoit pour disposer ceux qui y prétendoient, et le soin qu'il prenoit d'inspirer cette même affection à sa compagnie, lui marquant les moyens propres pour y réussir, tels que sont l'humilité, la douceur, le respect, la pénitence, la prière, la vie intérieure et la pureté d'intention; à quoi il les portoit efficacement par son exemple, car s'il étoit puissant en paroles, il l'étoit encore plus en œuvres, et il savoit bien joindre la pratique à la persuasion : ce qui se voit même en ces discours, où il s'humilie lui-même, et humilie sa compagnie, en l'exhortant à l'humilité; et portant les autres à la prière, il s'élève lui-même à Dieu, et les y attire suavement : enfin il rectifie leurs intentions par la droiture et perfection des siennes.

CHAPITRE XXVII.

Quelques exemples des fruits provenus de ces exercices en France.

Le premier témoignage que nous produirons ici sera du même Vincent, dans une lettre qu'il écrivit à un prêtre de sa compagnie, qui étoit à Rome, en

l'année 1633, où il lui parle, de l'abondance de son cœur, des bénédictions que Dieu versoit sur ces exercices des ordinands, dès leurs premiers commencemens.

« Il faut que vous sachiez, lui dit-il, ce que je pense ne vous avoir pas encore écrit, qu'il a plu à la bonté de Dieu donner une bénédiction toute particulière, et qui n'est pas imaginable, aux exercices de nos ordinands; elle est telle, que tous ceux qui y ont passé, ou la plupart, mènent une vie telle que doit être celle des bons et parfaits ecclésiastiques. Il y en a même plusieurs qui sont considérables pour leur naissance, ou pour les autres qualités que Dieu a mises en eux, lesquels vivent aussi réglés chez eux que nous vivons chez nous, et sont autant et même plus intérieurs que plusieurs d'entre nous, n'y eût-il que moi-même. Ils ont leur temps réglé, font oraison mentale, célèbrent la sainte messe, font les examens de conscience tous les jours comme nous; ils s'appliquent à visiter les hôpitaux et les prisons, où ils catéchisent, prêchent, confessent, comme aussi dans les colléges, avec des bénédictions très-particulières de Dieu. Entre plusieurs autres, il y en a douze ou quinze dans Paris qui vivent de la sorte, et qui sont personnes de condition : ce qui commence à être connu du public. Or, ces jours passés, un d'entre eux, parlant de la manière de vie que menoient ceux qui avoient passé avec lui par les exercices des ordinands, proposa une pensée qu'il avoit eue de les lier ensemble par manière d'assemblée ou de compagnie; ce qui a été fait avec une satisfaction particulière de tous les autres : et la fin de cette assemblée est de vaquer à leur propre perfection, à moyenner que Dieu ne soit point offensé, mais qu'il soit connu et servi dans leurs familles, et à

procurer sa gloire dans les personnes ecclésiastiques, et parmi les pauvres; et cela sous la direction d'une personne de céans, où ils doivent s'assembler tous les huit jours. Et parce que Dieu a béni les retraites que plusieurs curés de ce diocèse ont faites ici, ces Messieurs ont désiré faire le même, et ont en effet commencé. Or il y a sujet d'espérer de grands biens de tout ceci, s'il plaît à notre Seigneur donner sa bénédiction à son œuvre, que je recommande particulièrement à vos prières. »

Voilà quels ont été les premiers fruits des exercices des ordinands, que Vincent a eu la consolation de recueillir des premiers services qu'il leur a rendus, qui ont eu des suites si avantageuses à l'Eglise, que ces exercices ont toujours continué depuis ce temps-là, non-seulement à Paris, mais aussi en plusieurs autres diocèses, tant de France que d'Italie, et même à Rome, où il y a des prêtres de la congrégation de la Mission, lesquels, animés de l'esprit de leur saint fondateur et instituteur, et dressés de sa main, travaillent avec la même bénédiction pour procurer que l'Eglise soit remplie de bons prêtres : ce qui s'est même répandu en beaucoup d'autres lieux où les prêtres de la Mission ne sont point encore établis, et où MM. les prélats font faire les exercices de l'ordination, à l'exemple et sur le modèle de ceux que Vincent a commencés, et que les siens continuent en tous les lieux où ils travaillent.

Nous joindrons au témoignage de Vincent celui de quelques autres ecclésiastiques.

Messire Henri-Louis Chastaiguer de La Roche-Pozay, évêque de Poitiers, ayant envoyé ses ordinands à Richelieu, où les prêtres de la Mission leur firent faire les mêmes exercices qu'à Paris, le supérieur de Richelieu en écrivit à Vincent au mois de

juin 1649, en ces termes : « Nous n'avons, dit-il, que quarante-trois ordinands, dont la modestie commence à donner une merveilleuse édification; en sorte que les peuples, qui les voient à l'office divin, ne peuvent retenir leurs larmes de tendresse, voyant l'ordre, la décence, la dévotion avec laquelle ils y assistent; si bien qu'il semble à ces bonnes gens de voir, non des hommes, mais des anges de paradis : à Dieu seul en soit la gloire, et à M. le cardinal de Richelieu qui nous a établis ici, le mérite et la récompense; et à nous, la honte et la confusion devant les puissances célestes et terrestres, d'être employés à un si haut ministère. »

Au mois de décembre de l'année suivante 1643, Vincent reçut une lettre de la part de M. l'évêque d'Angoulême, par laquelle, entre plusieurs autres considérations, pour le porter à consentir à l'établissement des prêtres de sa congrégation dans son diocèse, il lui représente la bénédiction que Dieu avoit donnée aux exercices des ordinands qu'ils y avoient commencés le même mois; laquelle bénédiction il dit avoir été si grande, qu'il n'y avoit personne dans la ville d'Angoulême qui n'en louât et bénît le saint nom de Dieu, et qui ne souhaitât la continuation d'un si grand bien.

En la même année 1643, M. Éléonor d'Étampes, archevêque de Reims, ayant désiré que Vincent lui envoyât de ses prêtres pour faire les mêmes exercices aux premières ordinations qu'il devait tenir en ce diocèse, où il étoit nouvellement établi, lui écrivit après en ces termes : « Je ne saurois assez vous remercier de la faveur que vous m'avez faite, de m'envoyer de vos missionnaires pour faire faire les exercices à mes ordinands. Je vous assure que j'en avois un très-grand besoin, et ils ne pouvoient aller

en lieu où ils fussent plus nécessaires. Ils vous feront eux-mêmes le rapport des grands fruits qu'ils y ont faits. »

En la même année 1643, les mêmes exercices des ordinands ayant été commencés par les prêtres de la Mission en la ville de Noyon, les ecclésiastiques de la Conférence de cette même ville en écrivirent à Vincent, en ces termes : « Si les actions de grâces doivent correspondre à la grandeur des bienfaits reçus, la Compagnie ne peut qu'elle ne demeure court dans les devoirs qu'elle est obligée de vous rendre, pour l'édification singulière qu'elle a reçue de vos prêtres, en la conduite et instruction des ordinands. Il y a bien long-temps que nous souhaitions cette bénédiction de votre part; mais maintenant que la Compagnie en a ressenti les effets avantageux, elle les estime et les chérit en un si haut point, qu'elle manque de paroles pour vous en exprimer ses sentimens. »

Et un très-vertueux ecclésiastique de cette même Conférence, dans une lettre particulière qu'il écrivit à Vincent sur le même sujet : « Je voudrois, lui dit-il, pouvoir trouver des termes qui fussent suffisans pour exprimer la consolation et l'édification qu'ont reçues, non-seulement les ordinands, mais encore MM. de la Conférence, des entretiens que nous a faits M. N. de votre compagnie. Il a tellement touché les cœurs, que ces Messieurs ne sauroient se lasser d'en parler. Et parmi les ordinands il y en avoit plusieurs, lesquels, fâchés de ce qu'on les assujettissoit à faire ces exercices, s'étoient proposé, avant que d'y entrer, de ne point faire du tout de confession générale, et d'autres de ne la point faire à vos prêtres : mais après avoir entendu les entretiens, ils en ont été si fortement touchés, qu'ils ont avoué et

déclaré tout haut en la présence des autres, leurs mauvaises intentions, et ensuite la résolution contraire qu'ils avoient prise de faire leur confession générale, et même de la faire aux prêtres missionnaires; ce qu'ils disoient tous fondant en larmes, tant ils étoient touchés. Je vous rends donc des actions de grâces infinies de votre grande charité envers nous, tant de ma part que de celle de ces Messieurs, qui m'ont chargé de vous écrire pour vous témoigner la satisfaction qu'ils en ont reçue. »

Au mois de mai de l'année 1644, Vincent ayant envoyé deux prêtres de sa congrégation à Chartres au sujet des mêmes exercices, que messire Jacques Lescot, qui en étoit pour lors évêque, désiroit que l'on fît à ses ordinands, ils y travaillèrent avec tant de bénédiction, que ce grand prélat lui en fit des remercîmens par lettres en ces termes : « Les deux missionnaires que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer ici pour les ordres de la Pentecôte, sont des ecclésiastiques très-honnêtes, sages, capables, soigneux et zélés : aussi ont-ils fait, grâces à Dieu, de très-grands fruits, dont je vous suis infiniment obligé, avec tout ce diocèse, que je trouve assez porté au bien; mais il nous faut de l'assistance, que j'attendrai, s'il vous plaît, Monsieur, de votre charité, qui est si générale et si grande, que vous ne la refusez à personne. »

Au mois de mars 1645, M. l'évêque de Saintes écrivant à Vincent pour le remercier des prêtres de sa congrégation, qu'il lui avoit envoyés pour les mêmes exercices : « Nos ordinands, lui dit-il, vont avec une merveilleuse bénédiction, et il y a maintenant autant de presse pour être reçu à ces exercices, qu'il y avoit ci-devant de difficulté dans les particuliers pour les y faire entrer. »

Il faudroit des volumes entiers si l'on vouloit rapporter en détail tous les bons effets que ces exercices ont produits en tous les lieux où ils ont été mis en usage, et toutes les grâces et bénédictions qu'ont reçues ceux qui n'y ont point mis empêchement, lesquelles ont paru même à l'extérieur après leur ordination, dans le changement de leur vie, et dans la pratique de toutes les vertus ecclésiastiques : il nous suffira de dire qu'ils ont été tellement approuvés et goûtés par les prélats de ce royaume, qu'il a été impossible à Vincent, faute d'ouvriers, de satisfaire à tous ceux qui lui en ont demandé pour travailler à ces exercices dans leurs diocèses, et qu'une approbation si générale de ce bien, est une marque évidente de son excellence et de son utilité.

CHAPITRE XXVIII.

Les mêmes exercices des ordinands ayant été pratiqués en Italie, y ont aussi produit de très-grands fruits.

Comme c'est le propre du bien de se communiquer et de se répandre, il ne faut pas s'étonner si cette pratique des exercices de l'ordination, qui étoit si bonne et si utile, s'est répandue hors de France, et a été introduite avec facilité en Italie et en d'autres pays, où elle a eu un même succès et une même bénédiction. Nous ne rapporterons ici que ce que l'on a mandé de deux grandes villes, dont on pourra juger ce qui est arrivé en d'autres.

La première est la ville de Gênes, où M. le cardinal Durazzo, qui en est archevêque, ayant fait un établissement des prêtres de la congrégation de la

Mission, pour s'en servir, non-seulement à l'instruction de son peuple, mais aussi à la réformation de son clergé, il a désiré toutes les fois qu'il tenoit les ordres dans son diocèse, que ces Messieurs fissent les exercices aux ordinands; d'où s'en est suivi un merveilleux fruit dans les ecclésiastiques qui ont participé à cette grâce. Voici ce que le supérieur de la Mission de Gênes écrivit à Vincent sur le sujet d'une ordination, d'où l'on pourra inférer ce qui est arrivé en toutes les autres.

« Notre ordination, lui dit-il, a été médiocre en nombre, mais abondante en bénédictions, Dieu y ayant communiqué ses grâces avec plénitude. Le réglement a été observé exactement, un grand silence dans tous les exercices, et une telle modestie, principalement pendant le temps de la réfection, qu'il sembloit que les ordinands eussent été toute leur vie élevés dans notre maison. Mais la grâce de Dieu s'est encore davantage manifestée dans l'oraison et dans les conférences qui se faisoient ensuite. Je ne sais si l'on peut vaquer à ce saint exercice avec plus de ferveur qu'ils faisoient : on en voyoit qui pendant le temps de l'oraison fondoient en larmes, et même pendant la conférence de l'oraison : d'autres remercioient hautement Dieu de leur avoir fait la grâce d'entrer dans les exercices, et d'y recevoir une nouvelle lumière pour bien connoître l'état qu'ils embrassoient, et ce qu'ils devoient faire pour correspondre aux desseins de Dieu, et pour vivre en véritables ecclésiastiques. Il y en eut un, entre autres, qui prenant congé de moi à la fin des exercices, me dit avec une voix entrecoupée de sanglots, qui ne l'empêchoient de se bien exprimer, qu'il prioit Dieu de lui envoyer plutôt mille morts que de permettre qu'il vînt jamais à l'offenser; ce qu'ayant rapporté

hier à M. le cardinal Durazzo, archevêque, il se mit à pleurer de joie et de satisfaction, son cœur ne pouvant contenir les sentimens qu'il avoit des bénédictions que Dieu avoit versées sur cette ordination. »

La seconde ville est celle de Rome, en laquelle les prêtres de la congrégation de la Mission ayant été reçus par le souverain pontife Urbain VIII, d'heureuse mémoire, et établis en l'année 1642, ils commencèrent dès l'année suivante à recevoir en leur maison ceux qui y venoient de leur propre mouvement, pour se disposer à recevoir les saints ordres; en quoi ayant réussi avec bénédiction pendant plusieurs années, et le fruit qu'ils y faisoient ayant été rapporté à Sa Sainteté, on y publia, au mois de novembre 1659, un mandement de M. le cardinal-vicaire, par lequel il obligeoit tous ceux qui aspiroient aux ordres sacrés, de se retirer chez les prêtres de la Mission, pour se préparer à les recevoir en assistant à ces exercices : ce qui s'exécuta par l'ordre même de notre saint père le pape Alexandre VII.

Lorsque la première publication de ce mandement fut faite, le supérieur de la maison de la Mission de Rome en écrivit à Vincent en ces termes : « Nous allons, dit-il, nous préparer, selon notre chétiveté, à servir MM. les ordinands : notre confiance est en Dieu, qui se montre d'autant plus l'auteur de cette œuvre, que l'on ne sait comment cette résolution a été prise, ni qui en est le promoteur; de sorte que je puis dire que, *à Domino factum est istud;* et ainsi il y a lieu d'espérer que *qui cœpit, ipse perficiet.* »

Si Vincent fut consolé de voir de son vivant l'usage de ses saints-exercices, auquel Dieu avoit voulu

qu'il donnât le premier commencement établi dans cette maîtresse ville de toute la chrétienté, il le fut encore davantage de ce que ceux de sa compagnie étoient choisis pour y servir, sans qu'ils eussent non plus recherché cet emploi en Italie que l'on n'avoit fait en France.

Cette première ordination se fit en décembre 1659, et la providence de Dieu voulut que MM. les abbés de Chandenier, neveux de M. le cardinal de La Rochefoucault, étant allés à Rome en ce temps-là, se trouvèrent logés chez les prêtres de la Mission lorsque les ordinands y furent reçus; Dieu en ayant ainsi disposé afin que ces deux ecclésiastiques contribuassent par leurs saints exemples à l'édification de tous ceux qui étoient présens en ce lieu, comme ils firent d'une façon excellente, étant véritable que l'on n'eût pu choisir deux modèles de modestie plus accomplis pour faire voir à ceux qui aspiroient aux ordres, comment ils devoient être composés extérieurement. L'aîné célébroit tous les jours la grand'messe dans la chapelle de la Mission, en la présence de tous les ordinands, avec la gravité, la dévotion et le recueillement qui lui étoient ordinaires; et son frère avoit l'humilité d'y faire les offices d'acolyte et de thuriféraire. Deux prêtres italiens de la congrégation de la Mission, firent les entretiens du soir et du matin; et tout se passa si bien, que, le rapport en ayant été fait à notre saint Père le Pape, Sa Sainteté témoigna dans un consistoire qui fut tenu bientôt après, qu'il étoit extrêmement content des exercices de l'ordination : de quoi le supérieur de la Mission ayant été averti par M. le cardinal de Sainte-Croix, il en donna avis à Vincent, lequel sur cela lui fit quelques demandes, dont voici la réponse, du 16 février 1660.

dres, il fut touché d'une grande crainte, et ressentit beaucoup de difficulté à se résoudre de les embrasser : ce qu'il fit néanmoins enfin, avec de très-bonnes dispositions, dont la marque assurée a été le grand changement qui a paru en lui, aussi bien qu'en beaucoup d'autres, après l'ordination.

« Au sortir des exercices, il en fit le récit à M. son évêque, qui a désiré nous parler, et nous ayant fait avertir, nous avons été ce matin chez lui, où nous avons trouvé un prélat plein de zèle, qui a fait quantité de missions dans son diocèse, presque en la même manière que la Compagnie, si ce n'est qu'il les fait un peu plus courtes. Il prêche, il confesse, et fait lui-même le catéchisme : mais cette invention de travailler à faire de bons ecclésiastiques le ravit ; il veut venir céans durant la prochaine ordination, et demande si, lorsqu'il s'en retournera en Espagne, nous ne lui pourrons pas donner quelqu'un des nôtres ; et toujours, en attendant, il veut envoyer en son diocèse une instruction de ce que nous faisons en l'ordination, pour commencer à le faire pratiquer. »

Ce bon prélat ne manqua pas d'aller en la maison au commencement des exercices de l'ordination suivante ; et, non content d'en savoir la théorie, il en voulut voir la pratique, et se trouver à toutes les actions des exercices, pour faire exercer le même en son diocèse.

Vincent, ayant reçu cette nouvelle, eut appréhension que ses prêtres de Rome ne s'avançassent trop envers ce bon prélat espagnol, touchant l'envoi de quelque prêtre de sa compagnie en Espagne ; ayant toujours été fort éloigné de la pensée d'étendre par aucuns moyens humains sa congrégation et ses emplois : il leur en fit un avertissement par let-

tres; ce qu'on apprend par la réponse que lui fit le supérieur de la maison de Rome, en ces termes :

« Pour M. l'évêque de Placentia, ambassadeur d'Espagne, Dieu nous a fait la grâce, selon votre désir, Monsieur, de ne point retourner chez lui depuis qu'il nous fit prier d'y aller pour avoir les mémoires de l'ordination; et, selon votre ordre, nous ne ferons rien en cela, ni en aucune autre chose, Dieu aidant, pour chercher de l'emploi, ou pour nous pousser de nous-mêmes; et même si on nous en pressoit, nous remettrions toujours le tout à votre réponse et résolution, comme nous ne pouvons point faire autrement. »

Or, comme les meilleures et les plus saintes entreprises sont ordinairement les plus exposées à la jalousie et à la contradiction, il arriva que les grands fruits que ces exercices produisoient, et les bruits avantageux qui s'en répandoient dans la ville de Rome, donnèrent de l'émulation à quelques personnes religieuses, qui crurent faire service à Dieu d'attirer ces exercices en leur compagnie, et de les ôter aux prêtres de la Mission. Voici ce que le même supérieur en écrivit à Vincent, au mois de mai 1660 :

« Je crois vous devoir donner avis, Monsieur, de quelque opposition qui s'est faite depuis peu de temps à la continuation des exercices de l'ordination. Premièrement, il y a quelque temps que M. le cardinal-vicaire me fit l'honneur de me dire qu'une autre communauté avoit demandé de faire ces exercices, et qu'on lui envoyât les ordinands, et non point à nous; ce que Son Éminence leur avoit absolument refusé. J'avois déjà été averti par quelque autre personne de cette sollicitation, qui m'avoit aussi déclaré quelle étoit cette communauté. En se-

cond lieu, on m'a encore donné avis que dans le dernier examen qui se fit pour les ordres sacrés, le R. P. N. avoit dit que, puisqu'il se présentoit quantité de personnes de condition pour recevoir les ordres à Rome, l'on ne pouvoit pas continuer à les obliger d'aller aux exercices de la Mission, et qu'on en parleroit au Pape. Or j'ai su qu'on lui en a parlé, et qu'on a fait ce qu'on a pu pour lui persuader de ne plus obliger les ordinands à venir céans, et que Sa Sainteté, qui étoit fort bien informée de ce qui se faisoit dans les exercices des ordinands, n'avoit point voulu avoir égard à toutes ces remontrances, et étoit demeurée ferme dans ses premières résolutions. Voilà, Monsieur, comme nous avons la grâce de dépendre visiblement de la protection de notre Seigneur et de sa sainte Mère. »

On a fait encore depuis ce temps-là de nouveaux efforts pour abolir ces exercices : on s'est plaint au Pape et aux cardinaux de ce qu'on les faisoit plutôt chez les prêtres de la Mission qu'ailleurs, et qu'il sembloit que ceux qui les appuyoient ne faisoient estime que des exercices qui se font chez eux, au mépris des autres; mais tout cela n'a fait aucune impression sur l'esprit du Pape, et n'a pas empêché qu'il ne se soit encore rendu plus inflexible pour faire observer le contenu en son premier bref, en ayant fait publier un second en l'an 1662, par lequel, de son propre mouvement, il approuve et confirme tout ce qui a été fait sur ce sujet, et oblige non-seulement tous ceux qui recevront les ordres en la ville de Rome, de quelque nation et diocèse qu'ils soient, mais aussi ceux des six évêchés ses suffragans, qui voudront être ordonnés en leur diocèse, d'assister à ces exercices avant que d'être promus aux saints ordres; en quoi il témoigne tant de zèle pour pro-

curer par ce moyen la perfection des ecclésiastiques, qu'il se réserve à lui seul le pouvoir d'en dispenser; et il tient si ferme pour n'en exempter personne, qu'il oblige même ceux à qui il donne dispense de recevoir les ordres *extra tempora*, de faire auparavant une retraite spirituelle chez les prêtres de la Mission.

On peut avec raison attribuer toutes ces faveurs et ces grâces à la grande confiance que Vincent a toujours témoignée avoir en la protection de Dieu, et à cette pureté d'intention toute singulière qui animoit tous ses bons desseins : ce qui faisoit qu'il ne se mettoit pas fort en peine de tous les orages qui s'élevoient contre, reconnoissant que, cet emploi leur ayant été donné de Dieu, il étoit assez puissant et assez bon pour les y maintenir autant de temps qu'ils seroient fidèles à leurs règles : ce qui n'empêchoit pas qu'il ne jugeât que si sa compagnie venoit à négliger les dons de Dieu, il étoit juste qu'elle en fût dépouillée.

Mais tant s'en faut que toutes ces émulations et entreprises aient apporté aucune diminution ou aucun déchet aux fruits de ces exercices de l'ordination, qu'au contraire il semble que cela ait attiré de nouvelles bénédictions pour les étendre encore davantage : car on a su qu'un seul ordinand du royaume de Naples, ayant assisté à ces exercices, et étant retourné chez lui, a persuadé à son archevêque de faire passer par les mêmes exercices tous ceux de son diocèse qui désireront recevoir les ordres sacrés.

Et M. le cardinal Barbarigo, ayant ouï parler des grands fruits de ces exercices de l'ordination, a appelé des prêtres de la Mission de Rome en la ville de Bergame, qui est dans l'État de Venise, dont il

étoit pour lors évêque, où il a commencé à y faire par eux ces exercices des ordinands, avec résolution d'en procurer la continuation, en ayant reconnu l'importance et l'utilité. Et étant retourné de Bergame à Rome en l'année dernière 1663, il a eu dévotion d'y faire lui-même quelqu'un des entretiens des ordinands, où assistèrent plusieurs cardinaux, en quoi il réussit avec tant de bénédiction, que non-seulement les ordinands en furent sensiblement touchés, mais encore les cardinaux présens en furent grandement édifiés; et quelques-uns d'entre eux en ont fait aussi à son exemple aux ordinations suivantes, à savoir M. le cardinal Albici, et, depuis, M. le cardinal de Sainte-Croix, l'un et l'autre avec l'applaudissement d'un bon nombre de cardinaux, d'évêques, de prélats, de généraux d'ordres, et d'autres personnes considérables qui s'y trouvèrent.

Le même supérieur a encore remarqué en plusieurs de ses lettres, écrites depuis cette année, que, par la grâce de Dieu, l'on voit de bons effets de ces exercices pour la perfection du clergé, et que même les fruits s'en répandent hors de Rome, parce qu'entre les ordinands il y en a, en outre ceux d'Italie, plusieurs autres de diverses nations.

Voilà quelques petits exemples des suites très-heureuses de cet ouvrage commencé et établi dans l'Église par le zèle universel de Vincent, et par la bénédiction singulière que Dieu y a donnée pour sa plus grande gloire.

CHAPITRE XXIX.

Etablissement des confréries de la Charité, pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades. Rapports de mademoiselle Le Gras avec Vincent de Paul.

C'est une chose étonnante, et qui sembleroit presque incroyable, si elle n'avoit autant de témoins qu'il y a de personnes qui ont connu Vincent, qu'un seul homme, qui avoit de si bas sentimens de lui-même, qui ne se regardoit que comme le dernier des prêtres, et qui d'ailleurs étoit chargé des soins et de la conduite d'une compagnie nouvellement établie, qui alloit s'augmentant tous les jours en nombre; que ce pauvre et simple prêtre, dis-je, qui fuyoit, autant qu'il pouvoit, d'être connu, et qui ne se produisoit que malgré lui, et avec une extrême contrainte, ait néanmoins entrepris et conduit heureusement à chef tant de grandes et importantes œuvres pour le service de l'Église et pour la gloire de Dieu, comme il se verra en la suite de cet ouvrage. Oh! qu'il est vrai, comme a dit un saint Père, que la charité n'a point de mesure! elle ne dit jamais, *c'est assez;* et quand elle anime parfaitement un cœur, elle le rend infatigable dans les travaux; elle lui fait entreprendre, autant que la prudence lui peut permettre, tout ce qu'il voit pouvoir contribuer à la plus grande gloire de son divin Sauveur; il lui semble que tout lui est possible en la vertu de celui qui le conforte. Certes si l'on connoît l'arbre par les fruits, et la charité par les œuvres, il faut avouer que Dieu avoit prévenu Vincent de grâces bien particulières, puisqu'il vouloit faire par lui de si grandes choses, et que la cha-

rité que le Saint-Esprit avoit répandue dans son âme étoit bien parfaite, puisqu'elle lui donnoit une telle latitude de cœur, qu'il sembloit que le monde fût trop étroit et la terre de trop petite étendue pour lui fournir une matière proportionnée au désir très-ardent qu'il avoit de procurer que Dieu fût de plus en plus connu, aimé et glorifié.

Nous allons faire dans ce chapitre et dans les autres qui suivent, un dénombrement sommaire de quelques-unes de ses saintes œuvres qui ont accompagné ou suivi les premiers établissemens de la congrégation de la Mission. Nous les rapporterons à peu près selon l'ordre du temps auquel elles ont été faites, et néanmoins nous ne nous attacherons pas tellement à cet ordre, que quelquefois nous ne l'interrompions pour continuer les matières qui se trouveront avoir quelque rapport et liaison.

Nous commencerons ce chapitre par l'établissement des confréries de la Charité, pour l'assistance des pauvres malades, dont la misère corporelle et spirituelle touchoit vivement le cœur de Vincent, qui étoit extrêmement tendre sur ce sujet. Ayant vu les bons effets qu'avoit produits cette première assemblée ou confrérie de la Charité, que Dieu avoit, par son moyen, établie dans la Bresse, comme il a été dit en un des chapitres précédens, il se résolut d'étendre cette bonne œuvre autant qu'il lui seroit possible; et, pour cet effet, en toutes les missions qu'il faisoit par lui-même, ou par les siens, dans les villages, il tâchoit d'y établir cette confrérie pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades; et il plut à Dieu de donner une telle bénédiction à ce pieux dessein, qu'il y a eu peu de lieux où, la mission ayant été faite, la confrérie de la Charité n'y ait été établie.

Or, comme ce n'est pas assez de commencer les bonnes entreprises si on ne les soutient, et si on ne tâche de les conduire à leur perfection, Vincent se trouvoit en peine de ce qu'il devoit faire pour entretenir et perfectionner ces nouvelles confréries, lesquelles, étant composées de simples femmes de village, avoient besoin de quelque aide extérieure, soit pour les encourager dans l'exercice des œuvres de charité, où elles trouvoient quelquefois des contradictions, soit pour leur donner les avis nécessaires dans les difficultés qui pouvoient naître en leurs emplois, soit enfin pour les dresser au service des malades : car, quoique Vincent leur eût donné des réglemens très-propres pour leur conduite, et qu'il fît ce qu'il pût pour aller de fois à autres rendre visite, ou la faire rendre par quelques-uns des siens aux lieux où ces confréries étoient établies, elles s'étoient néanmoins multipliées en tant de lieux, et les missionnaires se trouvoient tellement occupés en leurs emplois, qu'ils n'y pouvoient plus satisfaire comme il eût été à désirer. Ce fut alors que Dieu, qui a une providence qui veille sur tout, inspira à une très-vertueuse demoiselle de se dédier particulièrement à ces œuvres de charité, sous la direction de Vincent ; et parce qu'elle a beaucoup travaillé pour ces confréries de la Charité, et qu'elle a coopéré avec Vincent à plusieurs autres saintes entreprises, dont il sera parlé ci-après, il est nécessaire de la faire plus particulièrement connoître au lecteur.

C'étoit mademoiselle Louise de Marillac, veuve de M. Le Gras, secrétaire de la reine mère, Marie de Médicis. Dieu lui avoit donné les vertus et les dispositions convenables pour réussir avec bénédiction dans toutes les saintes œuvres auxquelles il la

destinoit : car elle avoit un fort bon jugement, une vertu mâle et une charité universelle, qui lui faisoit embrasser avec un zèle infatigable toutes les occasions de secourir le prochain, et particulièrement les pauvres. Sa providence l'exerça pendant quelque temps par diverses peines intérieures qui l'affligeoient et la molestoient grandement : elle se trouva aussi en de grandes perplexités touchant sa propre conduite et la résolution qu'elle devoit prendre pour se donner à Dieu comme elle le désiroit. Elle avoit demeuré plusieurs années sous la direction de Jean-Pierre Le Camus, évêque du Belley, et ce fut par son conseil qu'elle se résolut enfin de prendre Vincent pour son directeur; lequel, bien qu'il ne se chargeât pas facilement de la conduite des âmes en particulier, et qu'il évitât cet emploi autant qu'il lui étoit possible, de peur qu'il ne lui ôtât le temps et ne l'empêchât de s'appliquer à des œuvres plus importantes pour le service de l'Eglise, il crut néanmoins qu'il devoit en cette occasion déférer aux avis de ce grand prélat, et rendre cet office de charité à cette vertueuse demoiselle, Dieu en ayant ainsi disposé pour les grands biens que sa providence en vouloit tirer, qui parurent bientôt après. Cette fidèle servante de Jésus-Christ se sentit fortement touchée en ses oraisons de s'adonner au service des pauvres; sur quoi ayant demandé l'avis de Vincent, il lui fit cette réponse dans une lettre : « Oui certes, Mademoiselle, je le veux bien : pourquoi non? Puisque notre Seigneur vous a donné ce saint sentiment : communiez demain, et vous préparez à la salutaire revue que vous vous proposez. Et après cela vous commencerez les saints exercices que vous vous êtes ordonnés. Je ne saurois vous exprimer combien mon cœur désire ar-

demment de voir le vôtre, pour savoir comme cela s'est passé en lui : mais je m'en veux bien mortifier pour l'amour de Dieu, auquel seul je désire que le vôtre soit occupé. Or sus, je m'imagine que les paroles de ce jour vous ont fort touchée; aussi sont-elles pressantes pour un cœur aimant d'un parfait amour. Oh! que vous avez paru aujourd'hui devant les yeux de Dieu comme un bel arbre, puisque par sa grâce vous avez produit un tel fruit! je le supplie qu'il fasse, par son infinie bonté, que vous soyez à jamais un véritable arbre de vie, qui produise des fruits d'une vraie charité. »

Ce fût un trait fort particulier de la providence divine, qui parut en ce que madame la générale des galères étant décédée en l'année 1625, après avoir coopéré avec tant de bénédiction aux premières missions, et au premier établissement des missionnaires, Vincent s'étant alors retiré, comme il a été dit, au collége des Bons-Enfans, Dieu voulut que bientôt après mademoiselle Le Gras allât demeurer auprès de ce collége, pour coopérer avec un très-grand zèle à toutes les entreprises de charité auxquelles ce fidèle serviteur de Dieu s'appliquoit, pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres. Ayant donc trouvé en elle de si bonnes dispositions, et éprouvé durant quelques années sa vertu, il lui proposa, au commencement de l'an 1629, de se donner particulièrement à notre Seigneur pour honorer sa charité envers les pauvres, et pour l'imiter, autant qu'elle pourroit, dans les fatigues, lassitudes et contradictions qu'il avoit souffertes pour leur sujet : il la convia d'entreprendre, à l'exemple de ce très-charitable Seigneur, quelques voyages, et d'aller par les villages voir comme alloient les confréries et assemblées de Charité qu'on y avoit établies, et

que l'on continuoit d'établir dans les missions : ce qu'elle fit par esprit d'obéissance, y étant d'ailleurs assez portée par son zèle et par l'amour qu'elle avoit envers les pauvres. Il ne se peut dire quel fruit et quelle bénédiction elle apporta en tous les lieux où elle fit cette visite charitable des confréries de la Charité; relevant celles qui étoient déchues, encourageant les femmes qui les composoient, leur en faisant augmenter le nombre quand elles étoient trop peu pour en porter les charges, leur donnant divers avis pour s'acquitter dignement de leurs devoirs, les dressant au service des pauvres malades, leur distribuant des chemises et autres linges qu'elle leur portoit, avec des drogues pour composer les remèdes, et leur suggérant plusieurs adresses et autres moyens pour procurer le soulagement et le salut de ces pauvres infirmes.

Elle faisoit ordinairement quelque séjour en chaque paroisse; et pendant ce temps-là, outre ce qu'elle procuroit pour le bien des confréries de la Charité, elle faisoit assembler les jeunes filles en quelque maison particulière, sous le bon plaisir de M. le curé, et les catéchisoit et instruisoit des devoirs de la vie chrétienne : s'il y avoit une maîtresse d'école, elle lui enseignoit charitablement à bien faire son office; s'il n'y en avoit pas, elle tâchoit d'y en faire mettre quelqu'une qui fût propre; et pour la mieux dresser, elle-même commençoit à faire l'école et instruire les petites filles en sa présence.

Elle s'appliqua durant plusieurs années à ces travaux et exercices de charité, dans les diocèses de Beauvais, de Paris, de Senlis, de Soissons, de Meaux, de Châlons en Champagne, et de Chartres, avec des fruits et des bénédictions qui ne se peuvent concevoir. Elle avoit une instruction écrite de la main de

Vincent, touchant la manière qu'elle devoit observer. Elle lui écrivoit de temps en temps tout ce qui s'y passoit, et ne faisoit rien d'extraordinaire que par ses avis. Elle faisoit ces voyages et ces aumônes à ses dépens, et étoit toujours accompagnée de quelques autres demoiselles de piété et d'une servante. Après avoir employé la plus grande partie de l'année en ces pénibles et charitables exercices, elle revenoit ordinairement passer l'hiver à Paris, où elle continuoit de s'occuper à rendre la même assistance aux pauvres; mais, non contente de ce qu'elle faisoit par elle-même, la charité qui pressoit son cœur la portoit à convier, autant qu'elle pouvoit, les autres personnes vertueuses de se donner à Jésus-Christ pour lui rendre un semblable service en ses membres. Et, ce qui est considérable en ceci, c'est qu'elle étoit d'une complexion fort délicate, et sujette à beaucoup d'infirmités, pour lesquelles toutefois elle ne relâchoit rien de ses charitables travaux.

Voici l'extrait du commencement et de la fin d'une lettre que Vincent lui écrivit sur ce sujet :

« Béni soit Dieu de ce que vous voilà arrivée en bonne santé. Ayez donc soin de la conserver pour l'amour de notre Seigneur et de ses pauvres membres, et prenez garde de n'en pas trop faire. Car c'est une ruse du diable, de laquelle il se sert pour tromper les bonnes âmes, de les inciter à faire plus qu'elles ne peuvent, afin qu'elles ne puissent plus rien faire. Au contraire, l'esprit de Dieu excite doucement à faire raisonnablement le fruit que l'on peut faire, afin qu'on le fasse avec persévérance. Faites donc ainsi, Mademoiselle, et vous agirez selon l'esprit de Dieu, etc.

» Lorsque vous serez louée et estimée, unissez

votre esprit aux mépris, aux moqueries et aux affronts que le Fils de Dieu a soufferts. Certes, un esprit vraiment humble est humilié autant dans les honneurs que dans les mépris, et fait comme l'abeille qui compose son miel aussi bien de la rosée qui tombe sur l'absinthe, que de celle qui tombe sur la rose : j'espère que vous en userez ainsi. »

Or, quoique, dans le commencement, Vincent n'eût autre dessein que d'établir cette confrérie de la Charité dans les paroisses des villages et des petites villes, où, n'y ayant point d'hôpitaux, les pauvres malades se trouvoient souvent dans un grand abandon, destitués de secours et de remèdes ; néanmoins feu M. l'évêque de Beauvais ayant su les grands fruits que produisoit cette confrérie de la Charité pour le bien spirituel, aussi bien que pour le soulagement corporel des pauvres malades, il voulut qu'elle fût établie en toutes les paroisses de la ville de Beauvais, qui sont au nombre de dix-huit ; et depuis, quelques dames vertueuses et charitables de Paris, ayant vu les bons effets de cette confrérie dans les villages, firent en sorte qu'elle fût établie à Paris en leur paroisse, qui étoit de Saint-Sauveur. Ce fut en l'année 1629 * que se fit ce premier établissement en la ville de Paris par Vincent, selon le désir de M. le curé. Et, l'année suivante, mademoiselle Le Gras ayant convié cinq ou six dames de sa connoissance, de la paroisse de Saint-Nicolas-du-

* Cette même année mourut le cardinal de Bérulle, qui fut toujours pour Vincent l'ami, le père le plus tendre. Ce grand homme expira à l'autel, au moment où il prononçoit les paroles de l'oblation, le 2 octobre 1629, à l'âge de cinquante-quatre ans. Fondateur et premier supérieur de la congrégation de l'Oratoire, il enrichit l'Église d'une compagnie féconde en hommes du plus grand mérite. Si plusieurs

Chardonnet, où elle demeuroit, de se joindre à elle pour le service des pauvres malades, comme elles firent, elle écrivit à Vincent, qui étoit alors en mission, pour lui rendre compte du progrès qu'elles avoient fait dans ce charitable exercice. Sur quoi il lui recommanda particulièrement de suivre les réglemens des confréries déjà établies, ajoutant d'autres avis convenables pour faire réussir ce saint œuvre en cette paroisse-là, ainsi qu'il avoit fait l'année précédente en celle de Saint-Sauveur : ce qu'elle observa fidèlement ; et Dieu y donna telle bénédiction, que plusieurs autres dames s'étant associées aux premières, les pauvres ont toujours été depuis par ce moyen très-bien assistés, sous la sage conduite de M. le curé.

La même année et la suivante 1631, cette confrérie fut établie par Vincent, avec la permission de M. l'archevêque de Paris, et l'agrément de MM. les curés, dans les paroisses de Saint-Médéric, Saint-Benoît et Saint-Sulpice ; et ensuite, en divers temps, le même établissement s'est fait dans les paroisses de Saint-Paul, de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Saint-Eustache, de Saint-André, de Saint-Jean, de Saint-Barthélemy, de Saint-Etienne-du-Mont, de Saint-Nicolas-des-Champs, de Saint-Roch, de Saint Jacques-de-la-Boucherie, de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de Saint-Laurent, et généralement presque en toutes les paroisses de la ville et des fauhourgs de Paris.

MM. Descordes et Lamy, qui étoient maîtres et

de ses membres ne surent pas assez se défendre contre la nouveauté durant les troubles du jansénisme, il faut dire, à la gloire de cet ordre, que la généralité de la congrégation resta toujours attachée à la doctrine de l'Eglise et aux décrets de ses pontifes. (*Note de l'éditeur.*)

administrateurs de l'hôpital des Quinze-Vingts, prièrent aussi Vincent d'y établir la même confrérie de la Charité; ce qui fut fait.

Il ne faut pas omettre ici que les premières années que mademoiselle Le Gras s'employoit aux exercices de la confrérie de la Charité dans la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il lui arriva un jour d'approcher d'une fille qui avoit la peste; ce que Vincent ayant su, il lui écrivit en ces termes : « Je viens d'apprendre, il n'y a qu'une heure, l'accident qui est arrivé à la fille que vos gardes des pauvres retiroient, et comme vous l'avez visitée; je vous avoue, Mademoiselle, que d'abord cela m'a si fort attendri le cœur, que, s'il n'eût été nuit, je fusse parti à l'heure même pour vous aller voir. Mais la bonté de Dieu sur les personnes qui se donnent à lui pour le service des pauvres, dans la confrérie de la Charité, en laquelle jusqu'à présent aucune n'a été frappée de la peste, me fait avoir une très-parfaite confiance en lui que vous n'en aurez point de mal. Croiriez-vous, Mademoiselle, que non-seulement je visitai feu M. le sous-prieur de Saint-Lazare, qui mourut de la peste, mais même que je sentis son haleine, et néanmoins ni moi, ni nos gens qui l'assistèrent jusqu'à l'extrémité, n'en avons point eu de mal? Non, Mademoiselle, ne craignez point, notre Seigneur veut se servir de vous pour quelque chose qui regarde sa gloire, et j'estime qu'il vous conservera pour cela. Je célèbrerai la sainte messe à votre intention. Je vous irois voir dès demain, n'étoit l'assignation que j'ai avec quelques docteurs à la Madeleine, pour des affaires qui regardent l'établissement de cette maison-là. »

On a remarqué sur le sujet de cette lettre, que la prédiction de Vincent a eu son effet, et que cette

charitable demoiselle, nonobstant la continuation de ses pénibles exercices, et toutes ses grandes et fréquentes infirmités, n'a pas laissé de vivre encore près de trente ans, depuis que Vincent lui écrivit cette lettre ; Dieu voulant se servir d'elle, non-seulement pour le bien de ces confréries si utiles et salutaires aux pauvres malades, mais aussi pour l'établissement d'une nouvelle communauté de vertueuses filles, qui ont beaucoup contribué au bien de ces confréries, et qui rendent outre cela d'autres bons services à l'Eglise. Nous développerons tout ce qui se trouvera digne de considération en ces ouvrages de piété, après que nous aurons parlé de l'établissement de Saint-Lazare, que nous rapportons ici pour suivre l'ordre chronologique.

CHAPITRE XXX.

Etablissement des prêtres de la congrégation de la Mission à Saint-Lazare-lez-Paris.

CETTE mystique Jérusalem alloit, comme nous l'avons déjà vu, s'édifiant petit à petit comme une nouvelle cité, et les pierres vives qui en devoient faire la structure se ramassoient et se disposoient de plus en plus par la pratique des vertus qui leur étoient convenables. Il est bien vrai que le peu d'espace et le peu de revenu du collége des Bons-Enfans ne pouvoient fournir de logement ni de subsistance que pour peu de personnes ; mais Dieu voulut y pourvoir d'une manière qui surprendra le lecteur, et qui lui fera admirer les conduites de son infinie sagesse. Pendant que ces bons prêtres missionnaires n'appliquoient leurs pensées et leurs soins qu'à procurer l'agrandis-

sement du royaume de Jésus-Christ, et à lui gagner des âmes, la providence divine disposoit les moyens qu'elle vouloit employer pour les établir dans la maison de Saint-Lazare; c'est une seigneurie ecclésiastique, où il y a justice haute, moyenne et basse; en laquelle, outre la grande étendue des logemens et des enclos, ils pouvoient trouver tous les secours raisonnables pour s'y affermir et multiplier. Or, ce qui montre clairement que cet établissement est un ouvrage particulier de la main de Dieu, c'est qu'il s'est fait contre toutes les apparences humaines, et que les moyens par lesquels il a réussi ne pouvoient, selon le raisonnement humain, servir qu'à l'empêcher et y mettre obstacle : ce que l'on ne sauroit mieux connoître que par le récit de ce qui s'est passé en l'exécution de ce dessein, selon le témoignage que Vincent en a donné pendant sa vie, et qui a été confirmé après sa mort par celui qui en a été le principal entremetteur, dont les vertus aussi bien que la qualité de docteur de Sorbonne et curé d'une paroisse de la ville de Paris, méritent une créance particulière. Ce fut feu M. de Lestocq, docteur de la faculté de Sorbonne, et curé de Saint-Laurent à Paris, qui, non content de l'avoir déclaré de vive voix, a voulu encore donner son témoignage écrit de sa propre main, en la manière suivante, qui fait voir combien admirable a été la conduite de Dieu sur la congrégation de la Mission, et combien pur et désintéressé a été l'esprit de celui dont sa providence a voulu se servir pour en faire l'établissement *.

* Collet remarque que Saint-Lazare ne fut jamais un prieuré, comme Abelly semble le dire, et on peut voir, dans cet auteur, l'antiquité et les révolutions de cette maison, au livre troisième de la *Vie de saint Vincent de Paul, tome* 1, *p.* 292, *édition de Demonville.* (*Note de l'éditeur.*)

Récit qui a été écrit et signé de la main de feu M. de Lestocq, docteur de Sorbonne, et curé de Saint-Laurent, touchant ce qui s'est passé en l'établissement des prêtres de la Mission dans la maison de Saint-Lazare-lez-Paris.

« Messire Adrien Le Bon, religieux de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, et prieur de Saint-Lazare, eut quelque difficulté en l'année 1630 avec ses religieux, qui le porta à vouloir permuter ledit prieuré avec un autre bénéfice. Plusieurs le pressèrent, qui lui offrirent des abbayes et autres bénéfices de revenu; mais ayant communiqué ce dessein à ses amis, ils l'en détournèrent, disant qu'on pourroit apporter remède au différend qu'il avoit avec ses religieux, par une conférence de lui avec eux en présence de quatre docteurs; à quoi il consentit, et ses religieux en convinrent. L'assemblée s'étant faite chez un docteur fort recommandable en mérite et en sainteté, M. le prieur allégua ses griefs, et ensuite on ouït la réponse du sous-prieur, qui parloit pour ses religieux; après quoi il fut ordonné que l'on dresseroit une formule de vie et un réglement qu'on suivroit à l'avenir : ce qui ayant été exécuté, M. le prieur ne laissa pas de persévérer en la volonté de quitter son prieuré; et ayant ouï parler de quelques bons prêtres qui s'adonnoient à faire des missions, sous la conduite de M. Vincent qu'il ne connoissoit point, il eut la pensée que s'il les établissoit audit prieuré, il pourroit participer au grand fruit qu'ils faisoient dans l'Eglise. Il demanda où ils demeuroient, et le lieu lui ayant été déclaré, il me pria, comme son voisin et son bon ami, de l'accompagner; ce que je fis très-volontiers, lui représentant qu'il ne pouvoit mieux faire, et que cette pensée ne pouvoit venir que du ciel, qui avoit

suscité ces bons prêtres pour le bien de la campagne, laquelle avoit un extrême besoin d'eux, tant pour l'instruction que les villageois en recevoient, que pour la déclaration de leurs péchés au tribunal de la confession, où ils ouvroient librement et entièrement leurs consciences, et découvroient ce qu'ils n'avoient osé dire aux confesseurs du lieu, soit pour n'avoir pas été interrogés sur iceux, ou par honte de les manifester ; que j'en pouvois parler et l'en assurer, pour y avoir été avec eux, et l'avoir expérimenté; qu'au reste il verroit un homme de Dieu en leur compagnie, qui étoit leur directeur, entendant parler de M. Vincent, ainsi que lui-même reconnoîtroit. Étant donc allés ensemble au collége des Bons-Enfans, près la porte Saint-Victor, M. le prieur, parlant à M. Vincent, lui découvrit le sujet qui l'avoit amené, qui étoit qu'on lui avoit fait un récit très-avantageux de sa congrégation, et des charitables emplois auxquels elle s'appliquoit en faveur des pauvres gens des champs; qu'il seroit heureux s'il y pouvoit contribuer, et qu'il avoit la maison de Saint-Lazare, laquelle volontiers il leur céderoit pour un si digne exercice.

» Cette offre si avantageuse étonna grandement cet humble serviteur de Dieu, en qui elle fit le même effet qu'un éclat de tonnerre imprévu, qui surprend un homme soudainement, et qui le laisse comme interdit; en sorte que ce bon prieur s'en apercevant, lui dit : « Hé quoi ! Monsieur, vous tremblez ? Il est vrai, Monsieur, lui répondit-il, que votre proposition m'épouvante, et elle me paroît si fort au-dessus de nous, que je n'oserois y penser. Nous sommes de pauvres prêtres, qui vivons dans la simplicité, sans autre dessein que de servir les pauvres gens des champs. Nous vous sommes gran-

dement obligés, Monsieur, de votre bonne volonté, et vous en remercions très-humblement. » En un mot, il témoigna n'avoir aucune inclination d'accepter cette offre, et s'en recula si loin, qu'il ôta toute espérance de le retourner voir sur ce sujet : néanmoins, la douce et affable réception dont usa M. Vincent toucha tellement le cœur de M. Le Bon, qu'il ne pouvoit changer de dessein, et lui dit qu'il lui donnoit six mois pour y penser.

» Après ce temps-là il me pria derechef de l'accompagner pour aller revoir M. Vincent, auquel il fit la même proposition, et le conjura de vouloir agréer son prieuré, et que Dieu lui inspiroit de plus en plus de le lui remettre entre les mains : à quoi insistant aussi de mon côté, je priai M. Vincent de ne pas refuser une si belle occasion. Tout cela ne changea point son esprit et son sentiment ; il demeura ferme sur le petit nombre qu'ils étoient, qu'à peine ils étoient nés ; qu'il ne vouloit pas parler de lui ; que cela feroit bruit ; qu'il n'aimoit pas l'éclat ; et enfin qu'il ne méritoit pas cette faveur de M. le prieur. Sur cela, M. Le Bon entendant sonner le dîner, dit à M. Vincent qu'il vouloit dîner avec lui et sa communauté, comme en effet il y dîna, et moi aussi. La modestie de ces prêtres, la bonne lecture, et tout l'ordre, plut tellement à M. Le Bon, qu'il en conçut une vénération et un amour si grand pour eux, qu'il ne cessa de me faire solliciter M. Vincent : ce que je réitérai plus de vingt fois dans l'espace de six mois ; jusqu'à ce point qu'étant fort ami de M. Vincent, je lui dis plusieurs fois qu'il résistoit au Saint-Esprit, et qu'il répondroit devant Dieu de ce refus, pouvant par ce moyen s'établir et former un corps, et une congrégation parfaite dans toutes ses circonstances.

» Je ne puis dire avec quelle instance on l'a poursuivi ; Jacob n'a pas eu tant de patience pour obtenir Rachel, et tant insisté pour obtenir la bénédiction de l'ange, que M. le prieur et moi en avons eu pour un oui de M. Vincent, lequel nous pressions de nous accorder cette acceptation : nous avons crié plus vivement après lui que la Cananée après les apôtres. Enfin M. le prieur s'avisa de lui aller dire, au bout d'un an : « Monsieur, quel homme êtes-vous? Si vous ne voulez pas entendre à cette affaire, dites-nous au moins de qui vous prenez avis, en qui vous avez confiance, quel ami vous avez à Paris, à qui nous puissions nous adresser pour en convenir? Car j'ai le consentement de tous mes religieux, et il ne me reste que le vôtre. Il n'y a personne qui veuille votre bien, qui ne vous conseille de recevoir celui que je vous présente. » Alors M. Vincent lui indiqua M. André Duval, docteur de Sorbonne, qui étoit un saint homme, et qui a même écrit la vie de plusieurs saints : « Nous ferons, dit-il, ce qu'il nous conseillera. » En effet, M. le prieur l'étant allé trouver, ils traitèrent ensemble de ce dessein, demeurèrent d'accord des conditions, et ensuite fut passé concordat, le 7 janvier 1632, entre M. le prieur et les religieux de Saint-Lazare d'une part, et M. Vincent et les prêtres de sa congrégation de l'autre. C'est par ce moyen que M. Vincent a cédé enfin aux importunités qui lui ont été faites, et, entre autres, par moi-même, qui pouvois bien dire, en cette occasion, que *raucæ factæ sunt fauces meæ*. J'eusse volontiers porté sur mes épaules ce père des missionnaires pour le transporter à Saint-Lazare, et l'engager à l'accepter : mais il ne regardoit pas l'extérieur ni les avantages du lieu et de tout ce qui en dépend, n'étant pas même venu le voir pendant

tout ce temps-là, de sorte que ce ne fut point sa belle situation qui l'y attira, mais la seule volonté de Dieu, et le bien spirituel qu'il y pouvoit faire. L'ayant donc ainsi accepté par ce seul motif, après toutes les résistances imaginables, il y vint le lendemain, 8 janvier 1632, et tout se passa avec douceur, et au contentement de toute la maison. C'est ce qui fait voir que *digitus Dei hic est*, que c'est la terre de promission où Abraham a été conduit; je veux dire M. Vincent, vrai Abraham, grand serviteur de Dieu, duquel les enfans sont destinés pour remplir la terre de bénédition, et sa famille subsistera dans les siècles. »

M. de Lestocq ayant envoyé ce récit au successeur de Vincent, en la charge de supérieur-général en la congrégation de la Mission, il l'accompagna de la lettre suivante, datée du 30 octobre 1660.

« Monsieur,

« Le désir que vous avez témoigné de savoir comment s'étoit passé l'entrée de M. Vincent et de sa congrégation dans Saint-Lazare, avec le respect que je dois à sa mémoire, m'ont engagé à vous en dresser un petit récit, que je vous envoie. Monsieur, je n'en dis pas la centième partie, car je ne puis me souvenir de tous les pieux entretiens que M. le prieur de Saint-Lazare et moi avons entendus de la bouche de feu M. Vincent, dans les visites que nous lui avons rendues plus de trente fois, l'espace de plus d'un an, pendant lequel nous avons eu mille peines à l'ébranler et à le disposer à accepter Saint-Lazare. Plusieurs eussent été ravis d'une telle offre, et il la rebutoit. C'est ainsi que les bonnes choses s'établissent : Moïse refusoit d'aller en Égypte, Jérémie d'aller au peuple, et, nonobstant leurs excuses, Dieu les choisi

et veut qu'ils marchent; c'est une vocation toute divine et miraculeuse, où la nature n'a point de part. Le papier ne peut pas exprimer la conduite de cette affaire, de laquelle Dieu est l'auteur et le consommateur. Je ne l'ai fait que tracer et crayonner; celui qui la voudra mettre au jour la relèvera, et suppléera à mon silence. Cependant, je vous prie de croire que je vénère extrêmement la mémoire de feu M. Vincent, et que j'estime à faveur d'avoir été connu et aimé de lui. »

Voilà un témoignage bien authentique, et qui contient beaucoup de particularités très-considérables, que le pieux lecteur saura bien peser au poids du sanctuaire, et reconnoître quel étoit dès ce temps-là le degré de vertu et de perfection auquel la grâce de Jésus-Christ avoit élevé Vincent; combien son cœur étoit dégagé de tout intérêt propre et de tout respect humain; combien purement il regardoit Dieu en toutes ses entreprises, ne voulant pas seulement écouter les propositions qui sembloient lui être les plus avantageuses, qu'il ne consultât et reconnût quelle étoit sa volonté, et ce qui lui étoit le plus agréable; ne désirant autre avancement ni autre succès que celui qui seroit pour sa plus grande gloire.

Mais il y a une circonstance que nous ne devons pas omettre, qui fera encore mieux voir, non-seulement le parfait dégagement que ce grand serviteur de Dieu avoit de toute sorte de biens et avantages temporels, mais aussi l'exactitude et fidélité qu'il gardoit inviolable, et qu'il vouloit être gardée des siens, jusqu'aux moindres choses qui pouvoient contribuer au bon ordre de leur congrégation et à la plus grande perfection du service qu'il se proposoit de rendre à Dieu.

Les principaux articles du concordat étant arrêtés, il en restoit un qui ne sembloit pas fort considérable, que Vincent jugea néanmoins très-important : c'étoit que M. le prieur désiroit que ses religieux logeassent dans le dortoir avec les missionnaires, estimant que cela ne nuiroit en rien aux uns, et serviroit beaucoup aux autres, c'est-à-dire à ses religieux, qui auroient pu tirer grand profit du bon exemple et de toutes les pratiques de vertu et de régularité qu'ils auroient vues en la personne de Vincent et des siens. Mais ce sage supérieur ne voulut jamais y consentir, pour plusieurs inconvéniens qu'il prévoyoit en pouvoir arriver, qui eussent apporté quelque empêchement au bon ordre qu'il avoit établi parmi ses missionnaires : et, pour cet effet, il pria M. le curé de Saint-Laurent de représenter à M. le prieur « que les prêtres de la Mission demeuroient en silence depuis la prière du soir jusqu'au lendemain après le dîner ; qu'ils avoient alors une heure de conversation, depuis laquelle ils observoient le même silence jusqu'au soir après souper, auquel temps ils avoient encore une autre heure de conversation ; et qu'ensuite on entroit dans le silence pendant lequel on ne parloit que des choses nécessaires, et encore à voix basse. Qu'il tenoit pour certain que qui ôte cela d'une communauté, introduit le désordre et la confusion ; ce qui avoit fait dire à un saint personnage que, lorsqu'on voyoit une communauté observer exactement le silence, on pouvoit dire assurément qu'elle observoit aussi exactement le reste de la régularité ; et, au contraire, que dans celles où le silence ne s'observoit pas, il étoit presque impossible que les autres règles s'y observassent. Or, comme il y avoit sujet de craindre que ces MM. les religieux ne voulussent

pas s'assujettir et s'obliger à cette observance si étroite, aussi s'ils ne le faisoient pas, ce seroit un empêchement qui ruineroit entièrement cette pratique des missionnaires. »

C'est ce que Vincent pria M. de Lestocq de représenter à M. le prieur, et qui s'est trouvé inséré dans une de ses lettres écrite de sa main : il proposa ensuite un expédient pour le logement des religieux hors du dortoir, et enfin déclara ouvertement sa résolution par ces paroles dignes de remarque : *J'aimerois mieux*, dit-il, *que nous demeurassions dans notre pauvreté, que de détourner le dessein de Dieu sur nous*. Et il demeura si ferme en cette résolution, qu'il fallut rayer cet article ; autrement il n'eût jamais passé les autres, et eût mieux aimé être privé de tous les grands avantages temporels qui lui en pouvoient revenir, que de consentir à une chose qui eût pu causer le moindre obstacle au bien spirituel de sa congrégation. Ce qui le rendoit encore plus ferme et plus inflexible en ce point, étoit l'estime et l'amour qu'il avoit pour la solitude et récollection intérieure, à laquelle il estimoit que les missionnaires devoient être d'autant plus affectionnés, qu'ils avoient un grand besoin de se prémunir contre la dissipation d'esprit, où leurs emplois les exposoient; disant sur ce sujet, *que les vrais missionnaires devoient être comme des Chartreux en leurs maisons, et comme des apôtres au dehors*.

Ensuite de ce concordat, et sur la démission que fit M. Le Bon du prieuré, maison et dépendances de Saint-Lazare, pour être unie à la congrégation de la Mission, M. l'archevêque de Paris en fit l'union comme d'un bénéfice qui étoit à sa collation, par ses lettres du 7 janvier 1632 ; et N. S. P. le pape Urbain VIII la confirma par ses bulles du 15

mars 1635, qui n'ont toutefois été levées que le 18 avril 1655.

MM. les prévôts des marchands et échevins de Paris consentirent pareillement à l'établissement des missionnaires en cette maison de Saint-Lazare, et le Roi fit expédier sur cet établissement de nouvelles lettres-patentes, lesquelles ayant été présentées au parlement pour y être enregistrées, une communauté religieuse fort célèbre s'y opposa, prétendant que cette maison lui appartenoit; mais cette opposition fut levée par un arrêt contradictoire et solennel, et les lettres du Roi enregistrées le 17 septembre 1632. Mais ce qui ne doit pas être omis en ce sujet, c'est que pendant que les avocats plaidoient la cause, Vincent étoit dans la Sainte-Chapelle du palais en oraison, se tenant devant Dieu dans une entière indifférence pour l'événement de cette affaire. Voici ce qu'il en écrivit en ce temps-là à une personne de grande vertu, en qui il avoit une entière confiance : « Vous savez bien, lui dit-il, que les religieux de N. N. nous contestent Saint-Lazare. Vous ne sauriez croire les devoirs de soumission que je leur ai rendus selon l'ordre de l'Evangile, quoique en vérité ils ne soient point fondés en raison, à ce que M. Duval m'a assuré, et à ce que disent toutes les personnes qui savent de quoi il s'agit. Il en sera ce qu'il plaira à notre Seigneur, qui sait en vérité que sa bonté m'a rendu autant indifférent en cette occasion qu'en aucune autre affaire que j'aie jamais eue : aidez-moi à l'en remercier, s'il vous plaît. »

Il y a encore une autre chose très-digne de remarque sur le sujet de ce procès, qui fait voir le merveilleux détachement de ce grand serviteur de Dieu : c'est qu'en prenant possession de la maison de

Saint-Lazare, il fut obligé de se charger de trois ou quatre pauvres aliénés d'esprit, que leurs parens avoient confiés au soin de M. le prieur Le Bon. Il ne se peut dire avec quelle charité Vincent faisoit servir et servoit lui-même ces pauvres insensés ; à quoi il s'appliquoit avec d'autant plus de plaisir, que la nature y trouve moins de satisfaction, ces gens-là n'étant pas capables de reconnoître le bien qu'on leur fait, et d'ailleurs étant ordinairement sales, embarrassans et quelquefois même dangereux. Vincent donc se voyant lors en hasard d'être évincé de la maison de Saint-Lazare par cette communauté religieuse opposante, qui avoit beaucoup de crédit et d'amis, pour se préparer, selon sa bonne coutume, à tel événement qu'il plairoit à Dieu de donner à ce procès, il se mit un jour à considérer, comme il a lui-même déclaré à quelques personnes de confiance, qu'est-ce qui lui pourroit faire peine s'il falloit quitter cette nouvelle demeure, qui étoit si commode et avantageuse à sa congrégation, et, parmi toutes les commodités et avantages d'une maison seigneuriale située aux portes de Paris, telle qu'étoit celle de Saint-Lazare, il ne trouva rien qui lui pût donner de la peine, que de quitter ces pauvres aliénés d'esprit, dont le service, ou plutôt le service qu'il rendoit à Jésus-Christ en leurs personnes, lui tenoit plus au cœur que tout le reste de cette seigneurie et de toutes ces possessions qu'il regardoit avec une entière indifférence. Oh! que le cœur de ce saint prêtre avoit des sentimens bien différens de ceux du monde, et que ses pensées étoient bien élevées au-dessus des pensées ordinaires des hommes! Il réputoit pour folie de s'attacher aux biens et commodités de la terre, et tenoit pour sagesse de servir les fous; il estimoit ce service rendu pour l'amour de

Jésus-Christ, comme un grand trésor qu'il craignoit de perdre, et ne se mettoit point en peine d'être dépouillé d'une riche possession dont il commençoit de jouir, et qui lui pouvoit être si commode pour la subsistance et affermissement de sa nouvelle congrégation. Oh! que le saint Apôtre a eu grande raison de dire que Dieu se plaisoit de perdre et de confondre toute la sagesse du monde, et que, pour devenir sage selon Dieu, il faut quelquefois se porter à ce qui est estimé folie devant les hommes (1). Certainement ceux qui ont connu Vincent peuvent rendre témoignage qu'il avoit un esprit autant capable et éclairé qu'on eût pu désirer en une personne de sa condition; il n'y avoit aucun mélange de légèreté ni de ferveur indiscrète en sa conduite; mais elle étoit appuyée non sur le simple raisonnement humain, mais sur les maximes et vérités de l'Évangile qu'il avoit posées pour fondement, et qu'il portoit gravées dans son cœur, et avoit toujours présentes en son esprit. Selon ce principe il se conformoit en toutes choses à la doctrine et aux exemples de Jésus-Christ; et, à son imitation, il fuyoit, autant qu'il lui étoit possible, tout ce qui ressentoit tant soit peu la vaine gloire ou l'ostentation; et, au contraire, embrassoit, avec une affection particulière, l'humiliation, l'abjection, le mépris, l'abnégation de soi-même, et autres semblables pratiques, pour se rendre d'autant plus conforme à celui qui, étant Dieu par nature, a voulu pour notre sujet se ravaler jusque là, que de se faire non-seulement homme, mais l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple.

C'est dans cet esprit que Vincent, après être demeuré paisible possesseur de la maison de Saint-La-

(1) Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo. I. *Cor.* I.

zare, a voulu continuer toujours, quoique sans aucune obligation, ce même exercice d'humilité et de charité, recevant en cette maison ces pauvres insensés que tout le monde rebute, et dont personne ne se veut charger; les regardant comme membres infirmes de Jésus-Christ, et en cette qualité leur rendant tout le service et toute l'assistance corporelle et spirituelle dont ils peuvent être capables.

CHAPITRE XXXI.

Biens qui reviennent au public de ce nouvel établissement. Soins des galériens. Hôpital à Marseille pour les forçats.

La miséricorde dont Vincent étoit touché envers les pauvres forçats des galères tirant son origine de la connoissance qu'il avoit eue de leur misère par sa propre expérience, comme il a été dit, et la charité qui animoit son cœur ne lui permettant pas de les mettre en oubli, parmi tous les autres importans emplois qui occupoient son esprit, il tournoit souvent ses pensées vers cet hospice qu'il leur avoit procuré proche l'église de Saint-Roch, où il les visitoit d'affection, ne le pouvant d'effet, pour n'en avoir pas le temps: mais considérant que cette charitable entreprise ne pourroit pas long-temps subsister sans quelque revenu assuré, et sans une maison en propre, celle où ils étoient logés n'étant que de louage, il se résolut de travailler, avec le secours de la divine providence, à procurer le remède convenable à ses besoins.

Pour cet effet, il sollicita et fit solliciter Louis XIII et les échevins de la ville de Paris, d'agréer et consentir que cette ancienne tour qui est entre la porte

Saint-Bernard et la rivière, fût destinée pour servir de retraite à ces pauvres enchaînés; ce qui lui fut accordé en l'année 1632, et ensuite ils y furent conduits, et pendant quelques années ils n'y subsistèrent que par les aumônes des personnes charitables. Vincent, de son côté, pour n'être importun aux autres, pourvoyoit lui seul à leur assistance spirituelle, leur envoyant des prêtres de sa congrégation, qui demeuroient au collége des Bons-Enfans, pour leur dire la sainte messe, et pour les instruire, les confesser et consoler; et dans les occasions il convioit des personnes de vertu et de condition de les aller visiter pour leur faire quelque bien.

Mademoiselle Le Gras ne fut pas des dernières à leur rendre toutes sortes de charitables offices, et à les assister de ses propres aumônes; et comme elle étoit alors supérieure de la confrérie de la Charité de la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il vint en pensée à Vincent s'il ne seroit pas expédient qu'elle proposât aux dames de cette confrérie, de faire distribuer à ces pauvres galériens, qui se trouvoient logés dans la même paroisse, quelque partie des aumônes de la Charité. Voici en quels termes il lui proposa cette bonne œuvre par une petite lettre.

« La charité envers ces pauvres forçats est d'un mérite incomparable devant Dieu; vous avez bien fait de les assister, et vous ferez bien de continuer en la manière que vous le pourrez, jusqu'à ce que j'aie le bien de vous voir, qui sera dans deux ou trois jours. Pensez un peu si votre Charité de Saint-Nicolas s'en voudroit charger, au moins pour quelque temps: vous les aideriez de l'argent qui vous reste. Mais quoi? cela est difficile, et c'est ce qui me fait jeter cette pensée en votre esprit à l'aventure.

Il demeura plusieurs années le pourvoyeur de ces pauvres misérables, faisant contribuer sa maison pour leurs besoins corporels aussi bien que pour les spirituels, jusqu'à ce qu'il plût à la divine providence d'inspirer à une personne riche, qui mourut environ l'année 1639, de laisser par son testament six mille livres de rente, pour être appliquées par madame N., sa fille et son héritière, suivant l'avis de quelque ecclésiastique, au soulagement des criminels condamnés aux galères. Ce ne fut pas néanmoins sans peine que Vincent, après avoir fait beaucoup de sollicitations, et souffert plusieurs rebuts de la part du mari de cette dame, obtint enfin de lui et d'elle, par l'entremise de feu M. Molé, alors procureur-général, qu'ils assigneroient tous deux un fonds suffisant pour assurer cette rente, comme ils firent. Cette dame même ayant appris de Vincent l'état déplorable auquel ces forçats étoient réduits avant qu'on en prît quelque soin, et combien il étoit important de perpétuer cette assistance, elle eut cette affaire fort à cœur, et consentit, après en avoir conféré diverses fois avec lui, que M. le procureur-général en eût l'administration temporelle à perpétuité. Elle désira encore depuis qu'il y eût des filles de la Charité destinées pour le service de ces pauvres forçats, particulièrement des malades, et leur fit assurer leur entretien sur la même rente de six mille livres. Et d'autant qu'on prétendoit que MM. les ecclésiastiques de Saint-Nicolas-du-Chardonnet étoient tenus d'administrer les sacremens à ces pauvres gens, et d'enterrer leurs morts, à cause qu'ils étoient logés dans leur paroisse, Vincent représenta que la charge étoit fort grande; et quelques dames, ayant joint leurs instances aux siennes, firent en sorte qu'on leur accorda trois cents livres de

rente, à condition qu'ils seroient tenus de leur dire la sainte messe, leur faire des exhortations et catéchismes, et leur rendre les autres assistances spirituelles; de quoi ils se sont toujours acquittés et s'acquittent encore très-dignement et avec une très-grande charité; ce qui n'a pas empêché que Vincent n'ait fait faire des missions de temps en temps à ces pauvres enchaînés, surtout lorsqu'ils se trouvoient en grand nombre, et qu'ils étoient près d'être menés aux galères, pour les consoler et disposer à faire un bon usage de leurs peines.

Il sembloit qu'il ne se pouvoit rien faire davantage pour le soulagement de ces pauvres forçats, et un cœur moins embrasé de charité que celui de Vincent se fût contenté de leur avoir procuré cette retraite, avec toutes les assistances corporelles et spirituelles qu'ils y recevoient; mais l'amour qu'il avoit pour eux ne lui permettoit pas de les quitter, ni de s'en séparer. Il les accompagna de ses charitables soins jusqu'à Marseille, où il les trouva dans un état encore plus misérable que celui dont il les avoit délivrés à Paris; car ceux qui devenoient malades demeuroient toujours attachés à la chaîne sur les galères, où ils étoient rongés de vermine, accablés de douleurs, et presque consumés de pourriture et d'infection. Son cœur pitoyable fut sensiblement touché, voyant des hommes faits à l'image de Dieu dans une telle extrémité de misère, et des Chrétiens réduits à mourir comme des bêtes. Cela le fit résoudre d'avoir recours au cardinal de Richelieu, pour lors général des galères, et à la duchesse d'Aiguillon, sa nièce; et leur ayant représenté l'état de ces misérables forçats, et l'extrême nécessité d'un hôpital, pour les y faire porter et assister lorsqu'ils seroient malades, leur piété pro-

cura qu'on en bâtit un à Marseille; à quoi Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, dont la mémoire est en bénédiction, et le chevalier de Simiane de la Côte, gentilhomme provençal très-charitable, ont aussi beaucoup contribué de leurs soins et sollicitations. Mais comme ce n'étoit pas assez d'avoir une maison sans revenu, Vincent, après la mort du roi Louis XIII, ayant été appelé par la Reine régente pour lui donner ses avis dans les affaires ecclésiastiques et autres œuvres de piété, porta Sa Majesté à faire en sorte que le Roi son fils, heureusement régnant, se rendît le fondateur de cet hôpital; ce qu'il fit par ses lettres-patentes de 1646 et de 1648, par lesquelles Sa Majesté assigna audit hôpital douze mille livres de revenu anuel sur les gabelles de Provence, et ordonna que les prêtres de la Mission, qui étoient dès lors établis à Marseille, auroient la direction spirituelle de cet hôpital à perpétuité, suivant le pouvoir qui leur en avoit été octroyé par le seigneur évêque; et qu'ils auroient aussi à perpétuité la direction temporelle du même hôpital, conjointement avec quatre des principaux et des plus zélés bourgeois de la ville. Et afin que les galères fussent à l'avenir pourvues de bons aumôniers, Sa Majesté ordonna, par ces mêmes lettres, que le supérieur de la maison de la Mission de Marseille auroit droit de les nommer, et aussi de les destituer quand besoin seroit, et même de les obliger de vivre en communauté en leur dite maison, lorsque les galères seroient au port de Marseille, pour être rendus capables, par les exercices qu'ils y pratiqueroient, de bien faire leurs fonctions d'aumôniers. Pour cet effet, Sa Majesté unit à perpétuité la charge d'aumônier réal à la congrégation de la Mission, afin que les missionnaires, qui étoient em-

ployés à procurer le salut des forçats, eussent tout le pouvoir nécessaire pour y travailler avec plus de fruit et de bénédiction :

Le chevalier de Simiane avoit un tel zèle pour cet établissement, qu'il vint exprès à Paris pour solliciter l'expédition de ces lettres, et les ayant enfin obtenues, à la recommandation de Vincent, voici en quels termes il lui en écrivit l'an 1645 :

« Je vous écris pour vous faire voir le progrès de l'hôpital à l'établissement duquel vous avez tant contribué. Vous aurez appris, par ma dernière, comme, après beaucoup de résistance, par l'aide de notre Seigneur, on nous a donné les malades des galères. Certes, je ne vous saurois exprimer la joie que reçoivent ces pauvres forçats lorsqu'ils se voient transportés de cet enfer dans l'hôpital, qu'ils appellent un paradis : à l'entrée seulement, on les voit guérir de la moitié de leur mal, parce qu'on les décharge de la vermine dont ils viennent couverts; on leur lave les pieds, puis on les porte dans un lit un peu plus mou que le bois sur lequel ils ont accoutumé de coucher. Et ils sont tout ravis de se voir couchés, servis, et traités avec un peu plus de charité que dans les galères, où nous avons renvoyé grand nombre de convalescens qui y fussent morts. Certes, Monsieur, nous pouvons dire que Dieu a béni cette œuvre, ce qui paroît, non-seulement en la conversion des mauvais Chrétiens, mais même des Turcs qui demandent le saint baptême. »

Depuis ce temps, la plupart des galères ayant été transférées de Marseille à Toulon, le soin des malades y a été aussi transmis; on y a pris une maison à louage pour les y retirer, où il y a ordinairement un prêtre de la Mission qui les assiste spirituellement, et qui veille à ce qu'ils soient pourvus de

tout ce qui est nécessaire pour le soulagement de leur corps dans leurs maladies.

CHAPITRE XXXII.

Premier établissement de la Conférence des ecclésiastiques à Saint-Lazare.

Il y a une liaison secrète entre les vertus qui fait que non-seulement elles se suivent, mais même qu'elles s'attirent les unes les autres dans les sujets qu'elles trouvent disposés : l'on peut dire le même des grâces qui sont comme les semences des vertus, et généralement de tous les dons de Dieu, qui vont toujours se multipliant, pourvu qu'on n'apporte point de résistance et qu'on ne mette point d'obstacle à cette volonté souverainement bienfaisante qui en est la source.

Dieu avoit voulu employer Vincent, après qu'il eut donné le cours aux missions, pour commencer l'exercice de l'ordination, et en répandre le fruit de tous côtés ; et il plut ensuite à sa divine bonté de se servir du même pour produire un autre bien dans l'Église, qui devoit être utile, non-seulement pour conserver et affermir les grâces reçues en l'ordination, mais aussi pour disposer les ecclésiastiques à tous les emplois propres de leur ministère, et les rendre capables de s'en acquitter dignement et utilement. Voici de quelle façon la chose arriva. Ce grand serviteur de Dieu voyant les bons succès des exercices de l'ordination, en ressentoit une grande joie dans son cœur, qui l'excitoit à en rendre de continuelles actions de grâces à sa divine Majesté

mais considérant la foiblesse et l'inconstance de la volonté humaine, il craignoit qu'au sortir de ces exercices les ecclésiastiques retournant dans les conversations ordinaires du monde, et étant obligés de vivre, comme dit le saint Apôtre, au milieu d'une nation méchante et perverse, ils ne laissent à déchoir peu à peu de cette première ferveur, et peut-être ensuite à perdre la grâce qu'ils y avoient reçue. Cela lui faisoit rechercher en son esprit par quels moyens on les pourroit prémunir et fortifier, en telle sorte que ni leurs propres infirmités ni la dépravation du siècle ne pussent ébranler ou altérer les saintes résolutions qu'ils y avoient prises. Quoiqu'il eût diverses vues sur ce sujet, néanmoins son humilité le faisant toujours défier de ses propres lumières, et une de ses maximes étant de ne se point ingérer de lui-même dans les desseins de Dieu, il se contentoit d'invoquer le Saint-Esprit, en attendant qu'il lui plût faire connoître ce qui lui seroit le plus agréable : et voilà que comme il étoit dans ces pensées, un vertueux ecclésiastique qui avoit assisté aux exercices des ordinands à Paris, le vint trouver, et lui proposa de faire quelque sorte d'union entre les ecclésiastiques, lesquels s'étant préparés à recevoir les saints ordres par le moyen de ces exercices, auroient désiré de vivre conformément à la sainteté de leur vocation; et pour cet effet, qu'il trouvât bon de les faire assembler quelquefois à Saint-Lazare, pour conférer ensemble des vertus et des fonctions propres à leur ministère.

Vincent reçut cet avis comme venant de Dieu; et, considérant les bons effets que les conférences spirituelles avoient autrefois produits parmi ces anciens pères des déserts de l'Egypte, qui s'en servoient comme d'un moyen très-utile pour se fortifier

contre les attaques de leurs ennemis invisibles, et pour s'avancer dans le chemin de la perfection, il jugea qu'il ne seroit pas moins profitable aux ecclésiastiques qui devoient vivre et servir Dieu dans le monde. C'est pourquoi après avoir beaucoup recommandé cette affaire à notre Seigneur, et l'avoir fait agréer et approuver par M. l'archevêque de Paris, il se mit en devoir de faire choix des sujets propres pour y donner commencement, et la providence de Dieu lui en fournit une occasion fort à propos, qui fut telle.

Plusieurs vertueux ecclésiastiques qui avoient passé par les exercices de l'ordination, reconnoissant combien ils étoient obligés à Vincent des bonnes dispositions où Dieu les avoit mis par son assistance, étoient venus s'offrir à lui pour travailler à toutes les fonctions ecclésiastiques propres de leur état auxquelles il jugeroit à propos de les employer : cela lui donna sujet de les prier de faire une petite mission aux maçons, charpentiers et autres qui travailloient aux bâtimens de l'église de la Visitation de Sainte-Marie, près la porte Saint-Antoine, à Paris, desquelles il étoit le supérieur et père spirituel. Ce fut au commencement du mois de juin de l'année 1633 que ces bons ecclésiastiques s'employèrent à cet ouvrage avec grande affection, ayant tellement disposé leur temps par une ingénieuse charité, que, sans détourner ces gens de leur travail, ils trouvèrent moyen de leur faire tous les jours les exhortations et instructions accoutumées, et de les disposer à faire une bonne confession générale, et à mener une vie vraiment chrétienne, selon leur condition.

Comme ils étoient occupés à cette mission, Vincent, voyant le zèle du salut des âmes dont ils étoient animés, et avec lequel ils travailloient dans

une grande union d'esprit, les jugea très-propres pour commencer ce qu'il avoit projeté; et, pour cet effet, il les alla trouver un jour de saint Barnabé, onzième du même mois, et leur ayant communiqué à chacun en particulier la pensée qu'il avoit eue de les unir ensemble plus particulièrement, pour les fortifier davantage dans le service qu'ils désiroient rendre à Dieu, il les y trouva tous portés avec grande affection, se remettant entièrement à lui de disposer et ordonner tout ce qu'il verroit être le plus expédient pour leur bien et pour la plus grande gloire de Dieu. Sur cela il les convia tous de venir à Saint-Lazare, et leur donna jour pour s'y assembler; où étant arrivés il leur déclara plus en particulier ses sentimens sur ce sujet: il leur parla de la nécessité de conserver et cultiver les saintes dispositions où Dieu les avoit mis, et les grâces qu'ils avoient reçues en l'ordination, les exhortant fortement de se donner à sa divine Majesté, pour continuer toute leur vie ce qu'ils avoient commencé par sa grâce, et pour satisfaire jusqu'à la fin aux obligations de l'état qu'ils avoient embrassé; en sorte qu'il n'y eût point sujet de dire d'aucun d'eux qu'il avoit commencé à édifier, mais qu'il n'avoit pas eu le courage d'achever son édifice (1); et qu'ayant été honorés du caractère sacré de la prêtrise, et élevés à un état vraiment saint, qui les dédioit entièrement au service de Dieu, il ne leur arrivât pas ce que le prophète Jérémie déploroit de son temps, que l'or s'étoit obscurci, qu'il avoit perdu son éclat et son lustre, et que les pierres précieuses du sanctuaire avoient été dispersées et foulées aux pieds

(1) Iste homo cœpit ædificare, et non potuit consummare. *Luc.* XIV.

dans les rues (1) : ce qui s'accomplit toutefois quand ceux que Jésus-Christ a choisis pour ministres de son Eglise, viennent à déchoir de la charité et de la perfection qui doit accompagner leur état, et que ceux qui approchent plus près de son sanctuaire et qui sont les dispensateurs de ses mystères, se laissent aller à la dissipation dans les grands chemins du monde, et se rendent méprisables par le déréglement de leur vie. Ensuite de cela, leur ayant fait entendre que son dessein n'étoit pas de les porter à se séparer et à se retirer entièrement du monde, pour demeurer et vivre ensemble dans une même maison, ce qui eût pu recevoir diverses difficultés, mais bien qu'en continuant à demeurer chez eux, ou chez leurs parens, ils fussent unis ensemble par un lien particulier de charité et par une conformité d'exercices de vertu et d'emplois ecclésiastiques, se proposant à cet effet un même ordre et réglement de vie, pour l'observer fidèlement, et, par ce moyen, se prémunir contre la corruption du siècle, et s'acquitter parfaitement des obligations de leur vocation; en sorte qu'on pût leur appliquer ce qu'a dit un prophète : *Stellæ dederunt lumen in custodiis suis.... vocatæ sunt et dixerunt, Adsumus; et luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas* (2); et qu'ils fussent dans l'Eglise comme autant de brillantes étoiles qui répandissent la lumière de leurs bons exemples dans leurs familles, vivant dans une disposition continuelle d'aller travailler aux lieux et aux emplois où ils seroient appelés; afin que Jésus-

(1) Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum? *Lam.* IV.

(2) *Baruch.* 33, 34.

Christ, auteur de leur sacerdoce, eût sujet d'être content et satisfait de leur service.

Celui qui avoit fait la première proposition de ce dessein à Vincent ne se trouva pas en cette assemblée, étant pour lors occupé à travailler en quelques missions hors de Paris; c'est pourquoi Vincent lui écrivit la lettre suivante.

« Dieu soit béni, Monsieur, de toutes les grâces et bénédictions qu'il répand sur votre mission. Ne vous semble-t-il pas que tant d'ouvriers qui demeurent oisifs seroient bien employés en la grande moisson à laquelle vous travaillez maintenant, et que ceux qui connoissent le besoin que le maître de la moisson a d'ouvriers, seront coupables du sang de son Fils, qu'ils laissent inutile faute d'application? O que la pensée que vous me fîtes l'honneur de me communiquer ces jours passés, a été bien reçue de MM. les ecclésiastiques de tous lesquels nous avons parlé en général, et de chacun en particulier. Nous les vîmes il y a quinze jours ensemble, et ils résolurent ce que vous me proposâtes dans une uniformité d'esprit, qui paroît toute de Dieu. Je commençai mon discours par les paroles que vous me dîtes, sans vous nommer, sinon lorsqu'il fallut vous mettre de leur nombre, et retenir votre place parmi eux. Ils se doivent encore assembler aujourd'hui. O Monsieur, qu'il y a sujet d'espérer beaucoup de bien de cette compagnie! Vous en êtes le promoteur, et vous avez intérêt qu'elle réussisse à la gloire de Dieu. Priez-le pour cela, s'il vous plaît, Monsieur, et pour moi particulièrement. »

Ces Messieurs les ecclésiastiques s'étant donc derechef assemblés le neuvième du mois de juillet suivant, ils arrêtèrent l'ordre qu'il devoient tenir dans leur conférence, firent choix de quelques offi-

ciers pour maintenir cet ordre, et déterminèrent le jour du mardi de chaque semaine comme le plus propre pour s'assembler, et pour conférer ensemble des vertus et des fonctions de leur ministère. Vincent leur donna pour sujet de leur première conférence, qui se fit le seize du même mois, celui de l'esprit ecclésiastique, et le divisa en trois points. Le premier contenoit les raisons et les motifs pour lesquels il importe aux prêtres et autres qui sont dans les ordres et ministères sacrés, d'avoir l'esprit ecclésiastique; le second, en quoi consiste cet esprit; et le troisième, les moyens de l'acquérir, de le conserver et de s'y perfectionner. Ce premier sujet de conférence, aussi bien que les suivans, et ce qu'il y a de plus considérable touchant cette assemblée, fut remarqué par un des premiers de cette compagnie, qui a fourni les principaux mémoires des choses que nous en dirons.

Ces Messieurs ont toujours continué depuis ce temps-là de s'assembler toutes les semaines, et de faire leur conférence sur les sujets que Vincent leur donnoit, qui étoient toujours des vertus ou des fonctions propres et convenables à leur condition; et leur manière de parler dans ces conférences étoit humble, simple et familière, selon le mouvement que leur directeur leur en inspiroit, et par ses exhortations et par son exemple; car il avoit une grâce particulière de parler des vertus et de tous les sujets de piété avec efficace et bénédiction; son langage étoit simple et sans faste, mais vigoureux et affectif; il n'employoit, pour l'ordinaire, aucune étude pour se préparer à ce qu'il avoit à dire dans les conférences, mais il le préméditoit seulement devant Dieu dans l'oraison, d'où il puisoit de grandes lumières, qu'il communiquoit aux autres avec grâce

Ses discours étoient fondés sur certains principes tirés de l'Ecriture sainte, et particulièrement des exemples et des paroles du Fils de Dieu, contenus dans les Evangiles, qu'il pénétroit et goûtoit d'une façon très-particulière : souvent même il n'ajoutoit rien, ou fort peu de chose, à ce que les autres avoient dit, et se contentoit de relever quelque bonne pensée ou quelque parole qui avoit été avancée par un autre; mais il y donnoit une nouvelle force, car il traitoit les choses les plus communes et ordinaires d'une manière tout extraordinaire, et avec des expressions qui touchoient et portoient coup dans les esprits, et produisoient toujours de très-bons effets; ce qui faisoit bien voir que notre Seigneur Jésus-Christ parloit par sa bouche, et animoit sa parole aussi bien que son cœur.

Entre autres bons effets qui en réussissoient, l'un étoit d'entrer dans son même esprit, et d'agir et parler comme lui, avec humilité, simplicité et sincérité : en sorte que dans ces conférences on ne s'étudioit point à faire de beaux discours pour paroître docte et éloquent, ou pour faire estimer son esprit; mais on n'y cherchoit autre chose que l'honneur et la gloire de Dieu, l'avancement spirituel des autres, et sa propre humiliation et confusion. Il conseilloit pourtant aux ecclésiastiques de la conférence de se préparer sur les sujets, mais plutôt par manière d'oraison que d'étude, si ce n'étoit que la matière qu'on devoit traiter demandât une application particulière, et une lecture attentive de quelque bon livre, pour en rapporter ce qui seroit plus utile et plus nécessaire, comme quand il s'agissoit des offices et des emplois ecclésiastiques, et d'autres semblables sujets.

Or, pour attirer plus de bénédiction sur cette

compagnie d'ecclésiastiques, Vincent jugea à propos d'y établir quelque ordre par forme de réglement. Il porte, entre autres choses : 1º que les ecclésiastiques désirant conserver les bonnes dispositions qu'il avoit plu à Dieu leur donner pendant les exercices de l'ordination, avoient pris résolution, sous le bon plaisir et avec la permission de M. l'archevêque de Paris, de s'unir ensemble, et de faire des conférences en la maison de Saint-Lazare, pour honorer la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, son sacerdoce éternel, sa sainte famille, et son amour envers les pauvres : et cela, en s'efforçant de conformer leur vie à la sienne, et de procurer la gloire de Dieu dans l'état ecclésiastique, dans leurs familles et parmi les pauvres, non-seulement des villes, mais aussi de la campagne, selon la dévotion d'un chacun.

2º Que cette compagnie seroit composée seulement d'ecclésiastiques promus aux ordres sacrés, qui n'y seroient reçus qu'après une longue perquisition de leurs vie et mœurs; et après avoir fait les exercices spirituels, qu'ils tâcheroient encore de faire tous les ans autant qu'ils pourroient.

3º Qu'ils s'assembleroient les mardis de chaque semaine, pour conférer des sujets qui leur seroient proposés, et qui seroient ordinairement des vertus et des fonctions et emplois propres à leur ministère.

4º Qu'ils se représenteroient enfin que notre Seigneur les avoit liés ensemble d'un nouveau lien de son amour, pour les tenir parfaitement unis en lui; et que pour cela ils devoient s'entrechérir, se visiter, et se consoler les uns les autres dans leurs afflictions et maladies, et assister à l'enterrement de ceux d'entre eux qui décéderoient, à l'intention des-

quels chacun des prêtres offriroit trois fois le sacrifice de la messe, et les autres feroient quelque communion.

Ils se prescrivirent, outre cela, un petit ordre pour l'emploi de la journée, qui contenoit, entre autre choses, qu'ils se lèveroient tous les jours à une certaine heure, après avoir pris un repos suffisant. Que tous les matins ils feroient au moins une demi-heure d'oraison mentale; célébreroient la sainte messe; et ensuite liroient un chapitre du nouveau Testament à genoux, et tête nue, accompagnant cette lecture de ces trois actes intérieurs, dont le premier est, adorer les vérités contenues dans le chapitre qu'on a lu; le second, entrer dans le sentiment de ces mêmes vérités; et le troisième, se proposer la pratique des choses qu'elles enseignent. Qu'après cela, ils s'appliqueroient à une étude convenable à leur condition; qu'avant le dîner ils feroient une petite récollection intérieure, ou examen particulier; qu'ils emploieroient quelque temps, l'après-dîner, à la lecture d'un livre spirituel, et le reste du temps à quelques études ou autres exercices convenables à leur état.

CHAPITRE XXXIII.

Les progrès de cette compagnie, et les fruits qui en ont réussi.

Cette compagnie ayant eu de si bons commencemens, par la sage conduite de Vincent, a toujours continué avec de nouvelles bénédictions que Dieu y a répandues par les mains de son fidèle serviteur. L'on peut mettre entre ces premiers fruits sa multiplication et son accroissement, qui s'est fait en fort peu

de temps, en telle sorte que plus de deux cent cinquante ecclésiastiques y ont été reçus pendant la vie de Vincent, entre lesquels il s'en est trouvé plusieurs très-considérables, soit pour leur naissance, soit pour leur doctrine, y en ayant eu plus de quarante qui étoient docteurs en la Faculté de Paris. Or, quoique le dessein de Vincent et de tous ceux qui la composoient ne fût point de se produire, mais plutôt d'honorer la vie cachée de notre Seigneur, demeurant inconnus autant qu'ils pourroient, travaillant avec humilité dans les emplois les moins estimés, mais les plus utiles et avantageux au salut des âmes, particulièrement des pauvres, allant catéchiser et confesser dans les hôpitaux, dans les prisons ou dans les villages; Dieu n'a pas voulu néanmoins que cette petite cité qu'il avoit édifiée par la main de son serviteur sur la montagne de la charité, demeurât long-temps cachée; mais il l'a manifestée en diverses occasions, ainsi que nous allons voir, par les bénédictions qu'il lui a plu verser sur ses emplois. Car ces conférences et ces exercices ayant produit un changement assez considérable parmi les ecclésiastiques de Paris, entre lesquels on en voyoit plusieurs d'une naissance illustre mener une vie fort exemplaire et s'employer avec zèle à diverses œuvres de charité, le cardinal de Richelieu, qui en avoit ouï parler, voulut en être plus particulièrement informé : pour ce sujet il manda Vincent, et, l'ayant entretenu touchant ces assemblées et conférences d'ecclésiastiques, et même sur la conduite et les emplois des prêtres de la Mission, il en fut fort satisfait, et conçut dès lors une plus grande estime de la personne et de la vertu de Vincent que le bruit commun ne lui en avoit donné, comme il le témoigna à la duchesse d'Aiguillon sa nièce. L'ayant depuis

voulu voir en diverses occasions, il l'exhorta de continuer les bonnes œuvres qu'il avoit commencées, et lui dit même qu'il estimoit que sa congrégation feroit beaucoup de bien dans l'Église, lui promettant toute protection et assistance.

Il désira aussi savoir quels étoient ces bons ecclésiastiques qui s'assembloient toutes les semaines à Saint-Lazare; quelle étoit la fin de leurs assemblées; de quelle matière ils traitoient dans leurs conférences, et à quelles œuvres de piété ils s'appliquoient. Et, ayant témoigné une satisfaction particulière des réponses que Vincent lui fit là-dessus, comme il avoit un grand désir de procurer que les églises de France fussent remplies de bons évêques, et que ceux qui seroient élevés à cette dignité fussent pourvus de toutes les qualités requises pour s'acquitter dignement de leurs obligations, il lui demanda quels étoient particulièrement ceux qu'il estimoit dignes de l'épiscopat, à dessein de les proposer au Roi pour être nommés par Sa Majesté aux évêchés qui viendroient à vaquer. Vincent lui en ayant nommé quelques-uns, ce sage et zélé ministre prit aussitôt la plume, et se donna la peine d'en écrire lui-même la liste de sa propre main, selon l'ordre qu'il les lui nommoit; et ce qui ne doit pas être omis, c'est que tout ceci se passa si secrètement, et Vincent fut si réservé en ce point, qu'aucun des ecclésiastiques de cette conférence n'en a jamais rien su de son vivant, ayant toujours eu un très-grand soin de les entretenir dans cet esprit d'humilité, de simplicité et désintéressement évangélique, sans jamais leur dire aucune parole qui fît paroître qu'il eût la moindre pensée de leur procurer ces grandes charges, mais plutôt les exhortant incessamment à fuir tout ce qui paroît éclatant et élevé, et à aimer et embrasser leur propre

abjection; et outre cela sa providence en a voulu tirer jusqu'à vingt-trois prélats, tant archevêques qu'évêques, pour travailler très-utilement, comme ils ont fait et font encore dans leurs diocèses; auxquels on pourroit ajouter un très-grand nombre de vicaires-généraux, officiaux, archidiacres, curés, chanoines, directeurs de séminaires, supérieurs, visiteurs et confesseurs de religieuses, qui sont sortis de la même compagnie, et qui répandent de tous côtés la bonne odeur de Jésus-Christ par l'exemple de leurs vertus.

Sur quoi il faut observer que c'est principalement du chef de cette compagnie, savoir de Vincent, que cette bénédiction s'est répandue sur tous les membres qui la composent, lesquels, par la dépendance et liaison qu'ils ont eue par ce moyen avec ce père des missionnaires, ont participé en quelque façon aux influences salutaires qu'il communiquoit à tout le corps de sa congrégation, dans lequel il avoit dès le commencement introduit cette sainte pratique de faire des conférences, pour s'entretenir sur les vertus et sur les devoirs de la vie ecclésiastique: en sorte que, voyant par expérience le grand bien qui réussissoit de ces conférences spirituelles pour l'avancement intérieur des sujets de sa congrégation, il jugea que l'usage de ces mêmes conférences ne seroit pas moins avantageux aux prêtres de dehors: et ce fut dans cette vue qu'il l'établit en la manière que nous avons dite au chapitre précédent. A ce sujet, parlant un jour à sa communauté de Saint-Lazare, il dit: « S'il y a des personnes au monde qui soient obligées de se servir et de profiter des conférences, il semble que ce sont les prêtres de la congrégation de la Mission; parce que c'est à eux à qui Dieu s'est adressé pour introduire dans le monde,

parmi les ecclésiastiques, cette manière de faire des conférences sur les vertus particulières. Quand je vins à Paris, je n'avois jamais vu de semblables conférences, au moins sur des vertus propres à son état particulier, et pour bien vivre en sa condition; oui bien des académies où l'on conféroit de quelques points de doctrine, et en quelques lieux des cas de conscience. Il y a environ cinquante ans que M. le cardinal de Sourdis introduisit dans son diocèse de Bordeaux cette manière de traiter de quelques points de la théologie morale, assemblant les curés et les autres prêtres pour leur donner le moyen de s'en mieux instruire, et cela avec succès : mais sur des vertus propres à son état, et entre des ecclésiastiques du clergé comme nous, il ne s'en étoit point vu jusqu'à nous, et pour le moins je ne l'ai point vu ni ouï dire. Il est bien vrai que plusieurs bons religieux sont dans cette sainte pratique, ainsi que les anciens moines y étoient autrefois : mais quoi qu'il en soit, c'est à cette chétive congrégation qu'il a plu à Dieu s'adresser en ce siècle pour l'établir au dehors, non-seulement comme un antidote propre pour les bons prêtres qui demeurent exposés pour le service des âmes à l'air corrompu du monde, mais aussi pour les aider à se perfectionner en leur profession. C'est donc à la congrégation de la Mission que Dieu a inspiré de s'exciter et de s'affectionner en la manière que nous le faisons, à l'exercice des vertus par les conférences dans lesquelles on traite des motifs de les acquérir, de leur nature, de leur actes particuliers, des moyens de les mettre en pratique, et enfin des obligations de notre état tant envers Dieu qu'envers le prochain : voilà quelle est la fin de ces conférences. Or que seroit-ce de nous si nous étions les premiers à les négliger? Quel

compte aurions-nous à rendre à Dieu si nous venions à mépriser des moyens si utiles et si efficaces, que ces anciens pères et anachorètes embrassoient avec tant d'avidité, ainsi que Cassien le rapporte dans un livre qu'il en a fait? Il faut que j'avoue, par ma propre expérience, qu'il n'y a rien de si touchant, rien qui m'attendrisse tant, rien de tout ce que j'entends, que je lis, ou que je voie, qui me pénètre à l'égal de ces conférences. »

Outre ces premiers fruits, qui ont été comme intérieurs à cette compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare, il y en a eu plusieurs autres très-considérables qu'elle a produits au dehors; et premièrement l'on peut rapporter entre ces fruits les effets salutaires que les bons exemples des ecclésiastiques de cette compagnie ont produits parmi les autres; car ces Messieurs de la Conférence étant pour la plupart assez considérables à raison de leur condition ou de leur doctrine, ou des charges et bénéfices qu'ils tenoient dans l'Église, leur vie exemplaire a été de grand poids pour porter les autres à les imiter, soit en la modestie de leurs habits et de leurs cheveux, soit en leur éloignement des compagnies et des façons de faire du monde, soit en leur application aux œuvres de charité et autres fonctions propres de leur ministère, à quoi un grand nombre d'autres ont été attirés et se sont portés à faire le semblable : ce qui a donné en plusieurs lieux un grand sujet d'édification.

En second lieu, Vincent a souvent employé les plus savans et les plus pieux de cette compagnie à faire les entretiens de l'ordination, afin que leurs exhortations, qui étoient jointes aux exemples de leur vie, pussent profiter doublement à ce grand nombre d'ordinands qui se trouvent à Paris, de tous

les diocèses de France, voyant d'un côté des modèles parfaits de la forme qu'ils devoient prendre, et d'un autre apprenant de leur bouche ce qu'ils devoient savoir et faire pour leur ressembler. En quoi Vincent a imité le grand Ouvrier de la nature, qui fait que les fruits d'un arbre produisent d'autres arbres semblables, et que les enfans d'un père deviennent les pères d'autres enfans; car cette compagnie d'ecclésiastiques étant une production des premiers exercices de l'ordination, elle est aussi devenue la cause de plusieurs bons effets à l'égard de ceux qui passent par les mêmes exercices.

En troisième lieu, MM. les ecclésiastiques de la même compagnie ont été souvent envoyés ou appelés exprès en d'autres diocèses pour y travailler, soit aux exercices des ordinands ou aux retraites spirituelles que quelques-uns de MM. les évêques ont fait faire aux curés, vicaires et autres ecclésiastiques de leurs diocèses. Quelques-uns même étant allés aux champs pour leurs affaires, se sont servis de l'occasion de leur voyage pour assembler les ecclésiastiques des lieux où il se trouvoient, et les porter à faire entre eux des conférences spirituelles touchant leurs fonctions et emplois, comme aussi à s'adonner à l'oraison mentale et à la pratique des vertus conformes à leur vocation; et comme une des fins de leur compagnie est de s'employer autant qu'ils pourront pour procurer le bien spirituel des prêtres, ils ont souvent et notablement contribué de leurs soins et de leurs aumônes à l'égard des pauvres prêtres qui se trouvoient non-seulement dans la nécessité, mais aussi dans le désordre, lesquels ils ont porté à une véritable conversion; et ont par ce moyen ôté le scandale de l'Église.

CHAPITRE XXXIV.

Diverses missions faites par les ecclésiastiques de la même compagnie, en quelques hôpitaux et autres lieux de la ville de Paris.

Comme entre tous les emplois auxquels les ecclésiastiques puissent s'appliquer, les missions ont toujours été estimées des plus utiles et avantageuses au salut des âmes, aussi Vincent écoutoit volontiers les offres que Messieurs de cette compagnie lui faisoient d'y aller travailler, selon qu'il le jugeroit expédient; et, à cet effet, plusieurs d'entre eux, avec son agrément, se joignoient aux prêtres de sa congrégation pour les aider dans leurs missions. De plus, quelques-uns d'entre eux ont été souvent députés par leur compagnie pour faire de leur chef plusieurs autres missions en divers diocèses, avec la permission et approbation de MM. les évêques, et particulièrement dans les plus grandes villes où les prêtres de la congrégation de la Mission ne vont pas, leur humilité les ayant portés à se réserver entièrement pour les pauvres lieux de la campagne, comme nous avons dit ailleurs : et il a plu à Dieu donner de telles bénédictions à ces missions, qu'on y a vu souvent des conversions qui ont donné autant d'étonnement que d'édification par les restitutions, les réconciliations et autres effets extraordinaires qui s'en sont suivis.

Mais outre ces missions auxquelles ils se sont appliqués depuis trente ans, en quantité de villes et autres lieux de ce royaume, ils en ont fait d'autres non moins profitables dans la ville de Paris.

Avant que l'Hôpital-Général eût donné retraite

aux pauvres mendians, ils en ont assemblé plusieurs fois un bon nombre, auxquels, en distribuant quelques aumônes ils faisoient les instructions nécessaires pour les disposer à faire de bonnes confessions et à mener une vie plus chrétienne que par le passé.

Ils en ont fait aussi aux soldats du régiment des gardes du Roi, qu'ils faisoient assembler en des lieux propres, avec l'agrément de leurs capitaines. Ils en ont fait encore en divers temps en plusieurs grands et nombreux ateliers de la même ville de Paris, aux maçons et aux manœuvres qui y travailloient; ce qui a toujours réussi avec fruit pour le bien spirituel de ces bonnes gens, qui pour la plupart n'assistoient guères aux instructions et catéchismes de leurs paroisses, et passoient leur vie dans une grande négligence des choses de leur salut. Et pour ne les point détourner de leurs ouvrages, l'on prenoit les heures de leur relâche pour les instruire et pour les disposer à faire de bonnes confessions générales.

Ils ont fait diverses missions en plusieurs hôpitaux de la même ville de Paris. Ils commencèrent dès l'année 1633 à faire mission dans l'hôpital des Quinze-Vingts, tant aux pauvres aveugles et à leurs familles, qu'au peuple de la ville qui voulut y prendre part. Ils ont fait de plus quantité de missions à diverses fois aux pauvres de l'hôpital de la Pitié, et particulièrement du Refuge, qui étant un lieu de retraite forcée aux femmes et filles qui se trouvoient dans le désordre, avoit un particulier besoin d'être assisté pour le spirituel; et c'étoit le principal motif pour lequel Vincent, qui avoit grande compassion de ces pauvres misérables créatures, portoit volontiers les ecclésiastiques de cette compagnie, non-seulement à leur faire des missions de temps en temps, mais encore à les visiter les dimanches et fêtes, pour

leur administrer les sacremens et prêcher la parole de Dieu, avec la permission et approbation de M. l'archevêque.

Ils ont fait aussi une mission à l'hôpital des Petites-Maisons, dans lequel, outre les pauvres aliénés d'esprit, auxquels la mission ne pouvoit profiter, il se trouve quantité de pauvres familles, avec lesquelles plusieurs habitans du fauxbourg prirent part aux instructions qui s'y firent. Ce fut en cette mission que l'on composa et rédigea *l'Exercice du Chrétien*, en une feuille, d'une manière fort succincte et familière, afin que les plus simples et les plus ignorans le pussent mieux entendre et pratiquer; et il a plu à Dieu y donner une telle bénédiction, que l'on en a depuis distribué, dans toute la France et ailleurs, jusqu'à des millions en peu de temps, avec un fruit incroyable parmi les pauvres et autres personnes de toute sorte de condition.

Ils ont fait plusieurs missions à l'hôpital des galériens à la Tournelle, qui est le lieu où ces pauvres criminels sont conduits et gardés jusqu'au temps qu'on les mène aux galères; et comme leurs besoins spirituels sont pour lors extrêmes, aussi les instructions et assistances charitables qu'ils ont reçues de temps en temps de ces Messieurs, leur ont été de très-grand profit.

Il se sont encore employés en tout temps à rendre diverses assistances spirituelles aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de Paris; car une des principales résolutions de leur compagnie étant de procurer le bien spirituel des pauvres, et cela ne se pouvant exécuter avec plus de fruit que dans l'Hôtel-Dieu de Paris, où il y en a un très-grand nombre, il fut premièrement résolu entre eux d'y aller tous en corps,

pour porter et disposer les pauvres malades à faire des confessions générales; ensuite, ils députèrent de temps en temps quelques-uns d'entre eux, pour y aller tous les jours et continuer cette même charité; et tous les vendredis, il y en a eu toujours quelques-uns de cette compagnie qui ont été employés pour y faire des exhortations et des catéchismes aux convalescens. Enfin ces Messieurs, de l'avis de Vincent, et par concert avec lui, y firent une mission entière en l'année 1639, selon le désir qu'en avoient témoigné les supérieurs, tant pour les malades, officiers et serviteurs, que même pour les religieuses de cet hôpital, auxquelles ils faisoient des conférences spirituelles trois fois la semaine.

Enfin, les pauvres mendians ayant été renfermés dans l'Hôpital-Général, et le premier recteur de cet hôpital ayant été tiré de cette compagnie; comme l'intention de tous ceux qui ont contribué à cette grande œuvre, et particulièrement de MM. les administrateurs et directeurs nommés par le Roi, étoit non-seulement de pourvoir à la mendicité et de retrancher tous les désordres qu'elle produisoit, mais aussi de procurer le bien spirituel des pauvres qu'on enfermoit, et de travailler efficacement à leur salut; il fut jugé expédient et même nécessaire dès le commencement de cet établissement, de faire des missions dans toutes les maisons de cet hôpital; à quoi messieurs les ecclésiastiques de cette compagnie s'employèrent avec un très-grand zèle, et un succès plein de bénédiction. Et comme il entre tous les jours de nouveaux pauvres dans cet hôpital, et qu'il en sort aussi plusieurs, on y a souvent réitéré les missions; et outre les assistances presque continuelles que les ecclésiastiques de cette compagnie rendent pendant le cours de l'année dans toutes les

maisons de cet hôpital, y allant ordinairement les dimanches et fêtes pour prêcher et confesser, et en d'autres occasions auxquelles ils ont été conviés par celui qui a succédé au premier recteur, lequel a aussi été tiré de la même compagnie, il ne s'est guère passé d'années qu'ils n'y aient fait quelque mission, selon que le recteur l'a jugé expédient pour le plus grand bien des pauvres.

CHAPITRE XXXV.

Quelques fruits remarquables de deux missions faites par les ecclésiastiques de la même compagnie.

C'est pour abréger et faire voir comme un échantillon des bénédictions qu'il a plu à Dieu donner à ces ecclésiastiques travaillant sous la direction et selon l'esprit de Vincent, que nous rapporterons seulement ici ce qui s'est passé de plus remarquable en deux missions qu'ils ont faites, laissant toutes les autres, pour ne pas ennuyer le lecteur des redites qui seroient inévitables.

Il y a plusieurs années que ces Messieurs ayant entrepris de faire mission dans un gros bourg qui étoit habité pour la plupart d'officiers de justice et de cabaretiers, ils y trouvèrent beaucoup de désordres parmi les uns et les autres. Les cabaretiers étoient comme en possession de recevoir impunément les habitans du lieu pour boire et ivrogner les jours des dimanches et fêtes pendant le service divin : et pour ce qui est des officiers de justice, il y avoit de grands abus, qui alloient jusqu'au scandale. Les juges alloient boire et manger avec les parties, qui les traitoient dans les cabarets. Les procureurs n'en faisoien

pas moins, et ne vouloient travailler pour leurs parties que dans ces mêmes cabarets, où ils se faisoient traiter sans aucune diminution de leurs droits, et usoient de tant de sortes de chicaneries pour prolonger leurs procès, que souvent il se trouvoit qu'un pauvre paysan avoit mangé tout son bien en frais avant que son procès fût en état d'être jugé; et ces jugemens ne se rendoient presque point à l'audience, mais ils faisoient toujours appointer les parties pour en tirer plus d'argent et les consumer tous en frais.

Les sergens ne faisoient pas moins de désordres et d'injustices : ce qui avoit tellement décrié tous les officiers de ce lieu-là, que, selon le commun proverbe du pays, le lieu où se tenoient les séances pour rendre la justice étoit appelé *un pilier d'enfer*.

Or voici ce que les ecclésiastiques de cette compagnie, ou plutôt Dieu par eux fit pour remédier à tous ces désordres. Premièrement ils parlèrent fortement en plusieurs de leurs prédications contre l'abus et le désordre qui se commettoit chez les cabaretiers aux jours des dimanches et fêtes; ils persuadèrent après, à celui qui étoit chef de la police, de faire un réglement et des défenses telles qu'il étoit nécessaire sur ce sujet; de faire lui-même la visite des cabarets dans ces jours-là, et de punir par amendes et autres peines, tant les cabaretiers que ceux qu'il y rencontreroit pendant le service divin.

Après cela ils furent voir le prévôt, qui étoit le premier magistrat du lieu, et eurent diverses conférences avec lui, dans lesquelles ils lui remontrèrent qu'outre la gloire de Dieu et le devoir de sa conscience, il y alloit de son honneur et même de son intérêt de ne pas souffrir ces désordres et toutes ces injustices, et de prendre une forte résolution de tra-

vailler à les déraciner. Enfin ils lui persuadèrent d'employer son autorité et d'imposer des peines, soit d'amendes ou interdiction, aux procureurs, sergens ou autres officiers de justice qui manqueroient à leur devoir; leur faisant défenses d'aller avec leurs parties dans les cabarets; tenant la main à ce qu'ils ne prolongeassent les procès pas leurs chicaneries; et jugeant aux audiences tous les procès qu'il pourroit, sans les appointer à écrire, qu'en une absolue nécessité. Après quoi, comme parmi ceux qui travailloient en cette mission il y en avoit qui appartenoient à des présidens et conseillers du parlement, ils lui donnèrent assurance qu'en cas qu'on interjetât appel des réglemens qu'il feroit, ou des amendes et peines qu'il imposeroit pour ce sujet, l'on s'emploieroit pour les faire maintenir et autoriser par les juges supérieurs. Ce qu'il promit d'accomplir, et d'y être ferme et constant à l'avenir.

Ensuite ils firent assembler tous les procureurs du lieu, et, dans une conférence qu'ils eurent avec eux, ils leur représentèrent la nécessité qu'il y avoit de réformer tous ces abus et désordres auxquels ils se laissoient aller; qu'ils ne pouvoient absolument faire leur salut tant qu'ils demeureroient en cet état, et que même on ne pouvoit pas licitement ni validement leur administrer le sacrement de pénitence, s'ils ne prenoient une entière et ferme résolution de se comporter autrement qu'ils n'avoient fait, et d'obéir simplement aux réglemens qu'on leur devoit prescrire sur ce sujet. Enfin ils les exhortèrent et les prièrent instamment de faire, de leur bonne volonté et pour l'amour de Jésus-Christ, ce à quoi M. le prévôt pouvoit les obliger et même les contraindre par l'autorité de sa charge : à quoi ils acquiescèrent et le promirent de grand cœur.

Ils eurent une semblable conférence avec les sergens, lesquels leur présentèrent une grande liste de tout ce qui regardoit la fonction de leurs charges, qui contenoit vingt-cinq ou trente articles, à la marge de chacun desquels l'on écrivit la manière selon laquelle ils devoient s'y comporter; à quoi ils se soumirent tous, et pour une marque plus assurée de leur soumission, ils en dressèrent un acte auquel tous souscrivirent.

Après ces conférences et les résolutions qui y furent prises, tous ces officiers de justice se présentèrent au sacrement de pénitence avec grande édification pour le public; et l'on a su depuis que toutes ces choses avoient été exécutées et observées avec une telle exactitude, que même le prévôt n'épargna pas son propre père qui étoit procureur, l'ayant, en pleine audience, condamné à l'amende pour avoir voulu, dans un procès, user de quelques chicanes, et employer des formalités inutiles.

L'autre mission, dont nous avons à parler ici, se fit au faubourg Saint-Germain de la ville de Paris, en l'année 1641, à laquelle les ecclésiastiques de cette compagnie travaillèrent avec grande bénédiction. Ce faubourg étoit alors comme la sentine, non-seulement de Paris, mais presque de toute la France, et servoit de retraite à tous les libertins, athées, et autres personnes qui vivoient dans l'impiété et dans le désordre. La grande difficulté d'y apporter remède, qui passoit dans l'esprit de plusieurs pour une impossibilité morale, leur donnoit occasion de se licencier en toutes sortes de débauches et de vices, avec une entière impunité. Mais une dame de grande vertu, touchée de ressentiment de tant de péchés énormes qui se commettoient contre Dieu, en déchargea son cœur à Vincent, et connois-

sant les effets admirables que Dieu opéroit de tous côtés par ses missions, elle lui proposa la pensée qu'elle avoit eue, qu'on en fît une dans ce faubourg. Vincent lui représenta que cela ne se pouvoit pas faire par les siens, lesquels par leur institut ne devoient point faire mission dans les villes épiscopales; et que d'ailleurs il voyoit des obstacles et des difficultés presque insurmontables à entreprendre un tel ouvrage dans ce faubourg, eu égard à tous les désordres qui y régnoient, et au peu de disposition qui s'y trouvoit. Cette dame ne se désista point pour cela, mais redoubla ses prières avec de si fortes instances, qu'enfin Vincent croyant que c'étoit Dieu qui l'inspiroit d'agir de la sorte, en parla à la compagnie des ecclésiastiques qui s'assemble à Saint-Lazare, et leur proposa d'entreprendre cette mission. Ils y ressentirent d'abord beaucoup de répugnance, et représentèrent à Vincent diverses raisons très-fortes pour lesquelles ils n'estimoient pas se devoir engager à une telle entreprise, de laquelle, selon toutes les apparences humaines, ils ne pouvoient attendre aucun bon succès. Néanmoins Vincent, après avoir beaucoup recommandé cette affaire à notre Seigneur, persista dans ses premiers sentimens, et leur dit qu'il y avoit sujet de croire que Dieu demandoit d'eux ce service, et que sa bénédiction et sa grâce pouvoient surmonter tous les obstacles, et en tirer quelque grand bien, malgré tous les efforts de la malice des démons et des hommes : et voyant que sa fermeté faisoit peine à quelques-uns de ceux qui avoient opiné au contraire, il se mit à genoux et demanda pardon à toute la compagnie de ce qu'il avoit été si misérable que d'avoir trop soutenu son sentiment, mais qu'il avoit été pressé intérieurement de le faire ainsi, parce qu'il croyoit que Dieu de-

mandoit ce service de leur piété et de leur zèle. La grande humilité de ce saint homme fit un tel effet sur les esprits, que ceux qui étoient les plus opposés à cette mission donnèrent aussitôt les mains, et d'un commun consentement, par un esprit de soumission, résolurent de l'entreprendre. Mais avant que de la commencer, ils concertèrent avec Vincent de tout ce qu'ils y avoient à faire, voulant absolument se conduire selon ses avis et ses ordres : et, ce qui est digne de remarque, lui ayant demandé de quelle façon et avec quelle méthode ils devoient faire les prédications et les catéchismes, vu que les personnes auxquelles ils auroient à parler étoient bien différentes des gens de la campagne, et qu'ils seroient exposés aux censures et répréhensions de plusieurs; ce grand serviteur de Dieu leur répondit que la façon et la méthode qu'il estimoit la plus propre et la plus utile étoit d'agir avec la même simplicité qu'ils avoient fait dans toutes les autres missions, auxquelles il avoit plu à Dieu donner tant de bénédiction; que l'esprit du monde, dont ce faubourg étoit rempli, ne se pouvoit combattre ni abattre avec plus de succès que par l'esprit de Jésus-Christ; qu'ils devoient entrer dans ses mêmes sentimens, et chercher comme lui, non leur propre gloire et estime, mais uniquement la gloire de Dieu; se mettre comme lui dans la disposition d'embrasser les abjections et les mépris, et même de souffrir les contradictions et les persécutions, si telle étoit la volonté de Dieu; prêcher et parler comme lui simplement et familièrement avec humilité et charité; et que par ce moyen ils pourroient avoir cette confiance, que ce ne seroit point eux, mais Jésus-Christ qui parleroit par eux, et qui se serviroit d'eux, comme des instrumens de sa miséricorde et de sa grâce, pour

toucher efficacement les cœurs les plus endurcis, et convertir les esprits les plus rebelles.

Ces Messieurs reçurent tous ces avis comme si Jésus-Christ leur eût parlé par la bouche de son serviteur. Ils commencèrent donc à travailler à cette mission dans un parfait acquiescement à la volonté de Dieu, et une grande confiance en sa bonté : il lui plut aussi y verser des bénédictions tout extraordinaires, et communiquer des grâces si abondantes et si efficaces, qu'elles opérèrent des conversions presque miraculeuses, dont ceux mêmes qui travailloient à cette mission étoient tout remplis d'étonnement, voyant si peu de proportion entre les moyens qu'ils employoient et les effets qui en réussissoient : car, outre le grand concours qu'il y avoit ordinairement à leurs prédications et catéchismes, quoiqu'ils les fissent d'une manière fort simple et familière, selon les avis de Vincent, ils étoient surpris d'admiration, voyant ensuite des pécheurs invétérés, des usuriers endurcis, des femmes abandonnées, des libertins qui avoient passé toute leur vie dans les désordres, enfin des hommes sans foi et sans Dieu, qui se venoient jeter à leurs pieds, les yeux tout baignés de larmes, et le cœur vivement touché du regret de leurs péchés, qui demandoient miséricorde. L'on pouvoit bien reconnoître par là, et dire avec vérité : *Digitus Dei hic est;* ou bien : *Non manus nostra, sed Dominus fecit hæc omnia.* Et certes s'il falloit rapporter en détail tous les biens qui se firent en cette mission, toutes les conversions, réconciliations, restitutions, etc., il y auroit de quoi remplir un volume : il suffira de rapporter ici une chose très-digne de remarque, qui arriva à la fin de la mission. Un bourgeois de Paris ayant eu dévotion d'assister à toutes les actions qui s'y étoient faites,

et ayant vu les grands biens que Dieu y avoit opérés, en fut tellement touché, qu'il vint un jour dans la maison où ces ecclésiastiques prenoient leur réfection, et ayant demandé à parler aux principaux d'entre eux, il leur dit qu'il étoit homme veuf, Dieu ayant retiré de ce monde sa femme et ses enfans, et qu'il venoit leur offrir tous ses biens temporels, qui consistoient en sept ou huit mille livres de rente, et sa personne même, pour les servir le reste de sa vie, pourvu qu'ils voulussent toujours demeurer ensemble, et continuer en d'autres lieux le travail qu'ils avoient fait en ce faubourg, ajoutant qu'il ne croyoit pas pouvoir rendre à Dieu un meilleur service, ni procurer un plus grand bien à l'Église, ni par conséquent mieux employer sa personne et ses biens. On le remercia fort affectueusement de cette bonne volonté, et on lui représenta que, quoique tous ceux qui avoient travaillé à cette mission fussent dans la résolution de servir Dieu toute leur vie en des emplois semblables, qu'ils ne pouvoient pas néanmoins, pour plusieurs raisons, se lier ensemble en la manière qu'il désiroit, et que Dieu néanmoins auroit bien agréable sa bonne volonté.

La providence de Dieu voulut se servir de cette mission, non-seulement pour les biens qu'elle opéra pour lors, mais aussi pour disposer le faubourg aux bénédictions et grâces qu'il vouloit y répandre dans la suite du temps par le ministère de M. l'abbé Olier, lequel peu après fut appelé à la cure de Saint-Sulpice, où, avec MM. de sa communauté et de son séminaire, il a non-seulement conservé, mais augmenté et perfectionné le bien qui avoit été fait en cette mission.

CHAPITRE XXXVI.

La compagnïe des ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare a donné commencement à plusieurs autres semblables compagnies, qui ont été établies en divers diocèses.

Comme c'est le propre de la charité de se communiquer, aussi ces bons ecclésiastiques étant animés de cette vertu, en quelques lieux qu'ils se trouvassent, étoient dans un désir continuel de rendre les autres participans du même esprit que Dieu leur avoit communiqué par l'entremise de Vincent. De là est venu que plusieurs d'entre eux se rencontrant en d'autres diocèses, soit qu'ils y fussent allés pour leurs affaires particulières, soit qu'ils y eussent été appelés pour travailler aux missions, ou pour remplir quelques charges ou bénéfices, tâchoient en toutes occasions de porter les autres ecclésiastiques à faire des assemblées entre eux, avec la permission et l'agrément de leurs évêques, pour conférer et s'entretenir ensemble de tout ce qui pouvoit concerner les vertus et emplois propres de leur état; et même plusieurs prélats, ayant eu connoissance des grands avantages que ces conférences pouvoient produire dans leurs diocèses, les y ont établies, non-seulement dans leurs villes épiscopales pour le clergé de leurs églises, mais encore en divers lieux de leurs diocèses, pour les curés et vicaires de la campagne.

Or, pour faire voir quelque petit échantillon des fruits que ces assemblées et conférences ont produits dans les lieux où elles ont été établies

hors de Paris, nous rapporterons ici les extraits de quelques lettres qui ont été écrites sur ce sujet.

Feu M. l'abbé Olier, qui étoit un des premiers de cette conférence de Saint-Lazare, étant allé faire mission dans les lieux dépendans de son abbaye de Pebrac en Auvergne, avec quelques prêtres de la congrégation de la Mission, et quelques autres de la Conférence, en l'année 1636, il porta MM. les chanoines de l'église cathédrale du Puy à former une semblable compagnie, et leur donna les mêmes réglemens, accommodés néanmoins à leur profession de chanoines; et, à ce sujet, ils écrivirent une lettre à MM. les ecclésiastiques de la compagnie de Paris, contenant que, M. l'abbé de Pebrac leur ayant fait récit de ce qui se pratiquoit en leur compagnie, ils en avoient conçu un très-grand désir de l'imiter; que pour cela ils s'étoient prescrit un réglement à peu près conforme à celui de Paris, à la réserve de quelques articles qu'ils avoient ajustés à leurs exercices particuliers, lesquels ils leur envoyoient, les suppliant de les voir et d'y changer ce qu'ils jugeroient à propos, et de les associer à leur compagnie, leur faisant part de leurs prières et sacrifices.

M. Olier écrivant aux ecclésiastiques de la compagnie de Paris, sur le sujet de celle qui avoit été nouvellement établie au Puy, « Vous êtes établis, leur dit-il, par notre Seigneur dans la ville de Paris, comme des lumières posées sur un grand chandelier, pour éclairer tous les ecclésiastiques de la France, à quoi vous devez être particulièrement encouragés par les grands fruits et profits spirituels que fait dans la ville du Puy la compagnie de MM. les ecclésiastiques, qui ont heureusement participé à votre esprit. Ils donnent des exemples de vertu qui ravissent toute la province. Les caté-

chismes se font par eux en plusieurs endroits de la ville. La visite des prisons et des hôpitaux y est fréquente, et à présent ils se disposent pour aller faire des missions dans tous les lieux qui dépendent du chapitre. Je demeure confus voyant leur zèle, et de ce qu'ils désirent que j'aille faire l'ouverture de leur mission, en étant si peu capable. »

MM. les chanoines de l'église cathédrale de Noyon, ayant formé une semblable compagnie par les soins de M. Bourdin, docteur en théologie, et archidiacre de cette église, qui étoit aussi du nombre des ecclésiastiques de la compagnie de Paris, leur écrivirent, au mois de novembre 1637, en ces termes : « Messieurs, voici un petit ruisseau qui retourne à sa source. Nous prenons la liberté de vous parler de la sorte, puisque notre petite assemblée naissante ne reconnoît, après Dieu, autre principe de son établissement et de son être, que votre vénérable compagnie, dont la renommée, les saintes pratiques de charité et de piété qui s'y exercent continuellement, les avantages singuliers qu'en reçoit la sainte Église, les fruits incomparables qu'en retirent les ecclésiastiques qui ont le bonheur d'y être admis, nous ont excités d'en établir une semblable parmi nous. Pour ce sujet nous nous sommes assemblés plusieurs fois, et après avoir bien concerté, et enfin conclu l'affaire, nous avons dressé ce petit réglement que nous vous envoyons ; et bien que nous ayons tâché de le conformer au vôtre, et ajuster, le plus que nous avons pu, à la condition des chanoines et des autres ecclésiastiques, néanmoins, nous vous supplions humblement nous faire la charité de le voir, l'examiner, y ajouter, retrancher et changer ce que vous jugerez à propos. Quand il aura passé par votre censure, nous le suivrons avec plus d'inclination et d'assurance. Au

reste, nous ne saurions vous exprimer les obligations que nous avons à la divine bonté, de nous avoir inspiré un désir si avantageux, et à vous, Messieurs, de nous avoir donné un si bel exemple et frayé un chemin si favorable et si assuré pour nous porter aux saints devoirs de notre condition. Nous en bénirons à jamais, Dieu aidant, son éternelle providence, et tâcherons de reconnoître en votre endroit, par nos prières, le bénéfice singulier que nous avons reçu de vous. Cependant, permettez-nous encore, Messieurs, de prendre cette liberté que de vous demander par écrit le résultat d'une de vos conférences sur l'esprit particulier de votre compagnie, afin que nous puissions tous nous bien revêtir de cet esprit, sans lequel nous ne pourrions jamais bien réussir en notre entreprise. Nous demandons encore à votre charité qu'il vous plaise nous assurer de votre association, et de nous faire part de vos saints sacrifices et prières, *ut qui cœpit in nobis opus bonum, ipse perficiat solidetque;* ce sont les obligations éternelles que nous vous aurons, etc. »

Les ecclésiastiques de la ville de Pontoise, ayant formé entre eux une pareille association, en écrivirent à Vincent au mois de mai de l'année 1642, par la plume de l'un des principaux de leur compagnie, en ces termes :

« La petite compagnie de la Conférence des ecclésiastiques de Pontoise, m'a obligé de vous écrire, pour vous témoigner les satisfactions que nous ressentons tous de notre petite assemblée. Il faut que je vous confesse qu'au commencement nous ne savions pas encore ce que c'étoit ; mais à présent nous goûtons tous les jours, de plus en plus, les grâces et les bénédictions qu'il plaît à notre Seigneur d'y verser. Nous voyons tous quel profit nous en peut arriver en notre

particulier, et dans tout le corps de l'Église. C'est à vous, Monsieur, à qui, après Dieu, nous avons toutes les obligations de nous avoir reçus pour être associés à votre bonne et vertueuse compagnie de Paris; nous avons tiré de vous les premières instructions pour cette petite compagnie, qui nous ont servi de semence pour plusieurs biens qui s'y présentent tous les jours à faire, et auxquels Dieu donne accroissement et bénédiction. Nous vous demandons une grâce, qui est que, comme nous ne sommes encore que des enfans en la vertu, qui n'avons pas assez de force pour nous soutenir et pour nous conduire, il vous plaise nous accorder de fois à autre la visite de quelqu'un des ecclésiastiques de votre compagnie de Paris, qui nous apprenne à marcher avec plus de solidité dans les exercices que nous commençons tous avec grand courage. Nous vous découvrons ainsi notre foiblesse, afin que vous nous fassiez le bien de nous vouloir assister. »

Une semblable compagnie ayant été établie en la ville d'Angoulême, l'un des ecclésiastiques qui la composoient écrivit la lettre suivante, en l'année 1644, à Vincent, au nom de tous les autres:

« Notre compagnie, lui dit-il, a cru ne devoir pas différer plus long-temps à vous rendre ses devoirs, et vous témoigner qu'elle ne se reconnoît pas digne de l'honneur que vous lui faites de prendre part en ce qui touche son avancement et sa perfection. Elle vous supplie très-humblement, Monsieur, de lui permettre qu'elle vous reconnoisse pour son grand-père, puisque c'est un de vos enfans de qui Dieu s'est servi pour la mettre au monde; et que vous ajoutiez encore cette obligation à la première, de la regarder, non comme une étrangère, mais comme votre petite-fille; et de faire en sorte que

cette belle et illustre compagnie de Paris, qui est comme votre fille aînée, ne dédaigne pas de la tenir pour sa sœur, quoique elle lui soit inférieure en toute manière. »

Nous laissons quantité de semblables lettres, écrites d'Angers, de Bordeaux, et d'autres villes de ce royaume, et même d'Italie, où de pareilles compagnies et conférences ont été établies à l'exemple de celle de Paris; et nous finirons ce chapitre en rapportant les sentimens que M. Godeau, alors évêque de Grasse, et maintenant de Vence, témoigna de cette compagnie, en l'année 1637, par la lettre suivante, qu'il écrivit un peu avant son départ.

« Messieurs, je pensois bien aujourd'hui avoir l'honneur de vous dire adieu, mais je suis tellement accablé d'affaires, que je ne me saurois donner ce contentement. Trouvez donc bon, s'il vous plaît, que je vous conjure, par cette lettre, de vous souvenir de moi dans vos sacrifices; et croyez que je tiens à une bénédiction singulière d'avoir été reçu parmi vous. Le souvenir des bons exemples que j'y ai vus, et des choses excellentes que j'y ai entendues, rallumera mon zèle quand il sera éteint, et vous serez les modèles sur lesquels je tâcherai de former de bons prêtres. Continuez donc vos saints exercices dans le même esprit, et répondez fidèlement aux desseins de Jésus-Christ sur vous, qui veut sans doute renouveler, par votre moyen, la grâce du sacerdoce en son Eglise. »

CHAPITRE XXXVII.

Utilité des retraites spirituelles.

La perfection des ecclésiastiques dans leur état est un ouvrage qui demande des aides intérieurs et extérieurs d'autant plus grands, qu'ils y trouvent ordinairement plus d'obstacles dans le monde, où ils sont obligés de vivre, et où non-seulement les conversations et les affaires, mais encore les occasions périlleuses et les tentations fréquentes auxquelles ils sont exposés, ébranlent assez souvent, et quelquefois renversent les meilleures résolutions qu'ils auroient prises, si elles ne sont soutenues et affermies par quelque puissant renfort. Il est vrai que les exercices de l'ordination servent grandement à les établir dans le véritable esprit de leur vocation, et que les conférences spirituelles peuvent beaucoup les y perfectionner : mais Vincent connoissant, par une longue expérience, combien grande est la foiblesse et l'inconstance de la volonté humaine, et jugeant qu'il étoit nécessaire d'employer encore quelque autre moyen pour leur donner un entier affermissement dans le bien, il n'en trouva point de plus propre que l'usage des retraites spirituelles, par l'exercice desquelles on se mettoit en disposition de recevoir un nouveau surcroît de grâces, et d'être revêtu de la vertu d'en haut, selon ce que notre Seigneur dit à ses apôtres lorsqu'il leur ordonna de se tenir en retraite depuis le jour de son Ascension jusqu'à celui auquel il leur enverroit son Saint-Esprit.

C'est ce qui excita Vincent à faire tout son pos-

sible pour faciliter l'usage et la pratique de ces retraites spirituelles, avec d'autant plus d'affection, qu'il reconnut fort bien que leur utilité ne se bornoit pas aux seuls ecclésiastiques, mais qu'elle pouvoit aussi s'étendre aux personnes laïques de toute sorte de conditions, et les aider efficacement à mener une vie conforme aux obligations qu'ils ont contractées par le saint baptême : car, considérant combien il y en a peu parmi les Chrétiens qui fassent attention comme ils doivent à ces obligations, et qui se conduisent selon les vérités et maximes de l'Évangile de Jésus-Christ; et reconnoissant bien que ce manquement ne provenoit, en la plupart, que faute de réflexion et de considération sur ces vérités et sur ces maximes, il crut que ce seroit faire un service agréable à Dieu, avantageux à l'Église et salutaire aux âmes, que de rendre facile et familière, autant qu'il se pourroit, cette pratique des retraites spirituelles qu'il jugeoit très-propre pour remédier à ce défaut, et pour rétablir les Chrétiens dans le véritable esprit du christianisme. On a trouvé sur ce sujet un petit écrit de sa main qui contient ce qui suit : « Par ce mot de retraite spirituelle ou d'exercices spirituels, il faut entendre un dégagement de toutes affaires et occupations temporelles, pour s'appliquer sérieusement à bien connoître son intérieur, à bien examiner l'état de sa conscience, à méditer, contempler, prier et préparer ainsi son âme pour se purifier de tous ses péchés et de toutes ses mauvaises affections et habitudes, pour se remplir du désir de ses vertus, pour chercher et connoître la volonté de Dieu, et, l'ayant connue, s'y soumettre, s'y conformer, s'y unir, et ainsi tendre, avancer et enfin arriver à sa propre perfection. »

Par ce peu de paroles on connoît que, selon le sen-

timent de ce grand serviteur de Dieu, les retraites spirituelles et tout ce qui s'y pratique n'est à autre fin que de renouveler entièrement l'homme intérieur, et, en le purgeant de ses péchés, de toutes ses mauvaises habitudes, affections vicieuses, passions déréglées, et autres défauts et imperfections, lui faire ouvrir les yeux de l'âme, et connoître plus clairement les obligations particulières de son état, pour s'en mieux acquitter; les vertus qui lui sont convenables, pour les pratiquer; et surtout pour s'établir solidement dans une vraie charité, qui unisse son cœur et toutes les puissances de son âme à Dieu, et qui le mette dans la disposition de pouvoir véritablement dire avec le saint Apôtre: *Non, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.*

C'est pour parvenir à cette fin que l'on règle tout le temps et tous les exercices de ces retraites; on s'y applique à diverses méditations et lectures spirituelles; on y examine sa conscience; on y fait de bonnes confessions générales, ou au moins depuis la dernière, si on en a déjà fait quelqu'une; on prend des résolutions, non-seulement d'éviter les péchés et toutes les occasions qui pourroient y porter, mais aussi de se mettre dans la pratique des vertus et des œuvres conformes à sa condition; on s'y prescrit un ordre ou réglement de vie pour l'avenir; et si on n'a point encore fait choix d'aucun état, l'on consulte Dieu par de ferventes prières, afin qu'il lui plaise faire connoître là-dessus sa volonté; enfin l'on se met dans les dispositions de mener une vie vraiment chrétienne, et d'acquérir la perfection de son état.

Vincent recommandoit particulièrement aux siens, sur ce sujet, qu'ils fissent bien entendre à ceux qui

entroient en retraite, que la fin des exercices qui s'y pratiquoient étoit de se rendre parfait chrétien, chacun selon sa vocation; parfait écolier, si c'est un étudiant; parfait soldat, s'il fait profession de suivre les armes; parfait justicier, s'il est dans quelque office de judicature; parfait ecclésiastique, si c'est une personne engagée aux saints ordres; et quand c'est un prélat, qu'il se rende parfait comme un saint Charles Borromée. Que si ceux qui entrent en retraite y viennent pour faire choix d'un état de vie, ou pour déraciner quelque vice qui les gourmande, ou pour acquérir quelque vertu, ou pour quelque autre dessein particulier, il faut, disoit-il, faire butter tous les exercices de leur retraite à cette fin, et aider particulièrement ceux qui ont la pensée de quitter le monde; mais en telle sorte qu'on suive toujours, dans les avis qu'on leur donne, les maximes de l'Évangile et non pas les vues de la prudence humaine, et qu'on se garde bien de les déterminer quant à là religion ou communauté qu'ils auroient à choisir, étant une affaire qu'ils doivent résoudre avec Dieu seul, quoiqu'il soit à propos de les avertir, en général, de choisir et de préférer les mieux réglées.

Enfin, comme il est constant que la plupart des hommes se perdent par le défaut de considération et d'attention aux choses de leur salut, et que la source principale des péchés et des désordres dans lesquels tant de personnes passent presque toute leur vie, n'est autre, sinon que l'on ne pense point comme il faut à la fin pour laquelle Dieu nous a donné l'être et la vie; on ne considère point les bienfaits qu'on a reçus de sa bonté; on ne fait point d'attention à la doctrine et aux exemples que Jésus-Christ nous a donnés, ni à la grâce des sacremens qu'il a institués; on ne considère point les pernicieux

effets du péché, la vanité du monde, les tromperies de la chair, la malice et les artifices du diable, la brièveté de la vie, l'incertitude du moment de la mort, les jugemens redoutables de Dieu, l'éternité bienheureuse ou malheureuse, et autres semblables vérités qui sont de la dernière conséquence pour le salut; Vincent disoit que les exercices spirituels des retraites suppléent à tous ces défauts, par la sérieuse réflexion qu'on y fait sur toutes ces vérités, les considérant et pesant chacune en particulier au poids du sanctuaire : et il estimoit, avec raison, qu'entre tous les moyens spirituels que Dieu a mis au pouvoir des hommes pour remédier aux désordres de leur vie, et les aider à faire des progrès en la vertu, il n'y en avoit point de plus efficace, et dont on remarquât des effets plus sensibles, plus fréquens et plus merveilleux, que celui des retraites; de sorte que si les pécheurs ne se corrigent et ne s'amendent par ce remède, il faut des miracles pour les convertir.

CHAPITRE XXXVIII.

Zèle de Vincent pour procurer à toutes sortes de personnes le moyen de faire des retraites spirituelles.

La terre est toute en désolation, disoit autrefois un prophète, parce qu'il n'y a personne qui se recueille intérieurement, et qui s'applique à penser et à méditer dans son cœur. On s'épanche sur les choses extérieures et on laisse aller les pensées de son esprit sur toutes sortes d'objets sensibles, sans rentrer presque jamais en soi-même; on se souvient

très-rarement de Dieu ; on ne considère point la fin pour laquelle Dieu nous a donné l'être et la vie, avec les moyens pour y parvenir : et de là provient l'aveuglement d'esprit, le déréglement du cœur, et enfin la perte du salut de la plupart de ceux qui se damnent.

Les plus grands saints ont souvent parlé contre ce désordre, et ont exhorté les fidèles à rentrer en eux-mêmes, par l'exercice de la méditation. Dans ces derniers temps, saint Charles Borromée, saint Ignace, le bienheureux François de Sales, et plusieurs autres saints personnages, ont mis en usage les exercices spirituels pour porter les âmes à la pratique de cette récollection si nécessaire. Mais quoique cela ait produit de très-grands fruits, il s'est trouvé néanmoins que, faute de lieux propres, et autres aides et commodités extérieures pour faire ces exercices, il y avoit peu de personnes, particulièrement entre les laïques, qui en pussent profiter. Ce fut cette considération qui fit résoudre Vincent de tenir la porte de sa maison, et encore plus celle de son cœur, ouverte pour recevoir tous ceux qui auroient cette dévotion, et même de convier les personnes qui en auroient besoin, de venir passer quelques jours dans les exercices d'une sainte retraite. Il sembloit que ce fidèle serviteur disoit plus de cœur que de bouche, à l'imitation de son divin Maître : « Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés du fardeau de vos péchés et de vos vices, et je vous soulagerai. »

Depuis qu'il eut commencé cet office de charité au collége des Bons-Enfans, il l'a toujours continué en toutes les maisons de la Mission, et particulièrement en celle de Paris et de Rome, ou les prêtres de sa congrégation, qui pratiquent eux-mêmes ces

exercices de retraite tous les ans, à l'exemple de leur père et instituteur, qui n'y manquoit jamais, quelques affaires qu'il pût avoir, reçoivent à bras ouverts, et avec une charité cordiale, les personnes de dehors qui s'y présentent, de quelque condition qu'elles soient, riches et pauvres, ecclésiastiques et laïques, docteurs et ignorans, nobles et artisans, maîtres et serviteurs. Et en leur faisant part de leur table, ils leur rendent toute sorte d'assistances et de services pour leurs âmes, soit en les portant et aidant à faire de bonnes confessions générales, pour se convertir parfaitement à Dieu; soit en leur donnant lumière et conseil pour se dresser un ordre et un réglement de vie selon leur condition; ou même pour faire le choix d'un état, et pour en connoître les desseins de Dieu sur eux. L'on a vu plusieurs fois en la maison de Saint-Lazare, dans un même réfectoire, des seigneurs portant le cordon bleu, des gens de palais, des artisans, des ermites et des laquais, qui faisoient en même temps leur retraite avec plusieurs autres personnes ecclésiastiques. Et pour cela Vincent disoit quelquefois, avec cette douce gaîté dont il savoit user en temps et lieu, que la maison de Saint-Lazare étoit comme l'arche de Noé, où toutes sortes d'animaux, grands et petits, étoient reçus et logés.

Il se trouve, de compte fait, que cette seule maison a reçu, logé et nourri toutes les années sept à huit cents personnes pour y faire la retraite spirituelle, sans parler des autres maisons de la Mission, qui en reçoivent aussi autant qu'elles peuvent, et particulièrement celle de Rome, où il y en a toujours plusieurs : de sorte que, faisant la supputation de ces retraites spirituelles, depuis l'année 1635, qu'elles ont été plus fréquentes, jusqu'à

la mort de Vincent, arrivée vingt-cinq ans après, il s'en est fait plus de vingt mille, dans lesquelles, par le moyen des confessions générales et des autres exercices qui s'y pratiquent, on a remédié à un nombre presque innombrable de désordres de familles et de consciences; on a réconcilié à Dieu une très-grande multitude de pécheurs publics et secrets; on a remis dans le chemin du salut les âmes qui en étoient écartées; on a procuré aux justes un surcroît de justice et de grâce, et on a mis entre les mains des uns et des autres, des armes offensives contre le monde, la chair et le diable, par les avis salutaires qu'ils y ont reçus, pour résister à toutes leurs attaques, et remporter de glorieuses victoires contre les ennemis de leur salut.

Il est vrai que dans les premiers commencemens on ne recevoit pas tant de personnes à faire la retraite, et que ce fut petit à petit que ce nombre vint à s'augmenter; mais enfin la charité de Vincent, qui n'avoit point de bornes, voulut qu'on ouvrît les bras pour en recevoir le plus qu'on pourroit, et cela gratuitement aux dépens de la maison, sans qu'il y ait fondation faite pour ce sujet. Et quoique entre les personnes qui viennent faire les exercices de la retraite, il s'en trouve quelques-unes plus accommodées, lesquelles, pour n'être à charge, laissent en sortant quelque petite rétribution, qu'il n'a pas voulu qu'on refusât, étant ainsi volontairement offerte, cela néanmoins est arrivé fort rarement; et comme l'on n'exige et l'on ne demande rien de personne, il y en a très-peu qui usent de cette reconnoissance, soit qu'ils ne le puissent, ou qu'ils n'y pensent pas, sachant qu'on ne reçoit pas les personnes dans cette vue, mais par le motif de la charité et du zèle de leur salut et de leur perfection.

Or, quoique cette maison de Saint-Lazare soit fort incommodée, et grandement endettée, tant pour ce sujet que pour les exercices de l'ordination, elle continue néanmoins, et continuera, Dieu aidant, autant qu'elle pourra, ces bonnes œuvres pour la gloire de Dieu, et pour la consolation et utilité du public, qui peut tirer de grands avantages spirituels d'une maison toujours ouverte à ceux qui ont volonté de s'y retirer, pour faire un renouvellement de vie. Et en cela les enfans de Vincent font connoître qu'ils ont hérité son véritable esprit; car ce père des missionnaires n'épargnoit rien quand il étoit question de procurer le salut des âmes, considérant que notre Seigneur avoit donné son sang et sa vie pour ce sujet; et il ne pouvoit se persuader que sa congrégation vînt jamais à manquer de biens temporels, tandis qu'elle les emploieroit et consumeroit dans les œuvres de charité; et même il témoignoit être bien aise de la voir quelquefois dans le besoin, pour ce sujet, afin que ses enfans apprissent, par leur propre expérience, à dépendre plus absolument de la providence de Dieu, et qu'ils eussent occasion de dire, parmi les incommodités et affaires fâcheuses, comme saint Pierre au milieu des vagues et des tempêtes : « Seigneur, nous périssons! sauvez-nous. » Et en effet, Dieu a préservé cette petite barque, comme par miracle, du dernier accablement dont elle s'est vue souvent menacée; de quoi, toutefois, la charité de ce père des missionnaires ne recevoit aucun déchet. A ce propos, un frère de la Mission, voyant la maison surchargée d'un nombre excessif de ceux qui faisoient les exercices de la retraite, prit la liberté de lui dire un jour, qu'il sembloit qu'on recevoit un trop grand nombre d'exercitans; auquel il dit, pour toute ré-

ponse : « Mon frère, c'est qu'ils se veulent sauver. »

Une autre fois, comme on lui représentoit dans un entretien familier, que la maison faisoit une trop grande dépense pour entretenir tant de personnes qui venoient y faire leur retraite, et qu'elle s'étoit beaucoup engagée pour ce sujet, il répondit : « Si nous avions trente ans à subsistèr, et qu'en recevant ceux qui viennent faire retraite nous ne dussions subsister que quinze, il ne faudroit pas laisser pour cela de les recevoir. Il est vrai que la dépense est grande, mais elle ne peut être mieux employée; et si la maison est engagée, Dieu saura bien faire trouver les moyens de la dégager, comme il y a sujet de l'espérer de sa providence et bonté infinie.» Il a aussi souvent dit à ceux de la maison qui avoient le soin de recevoir les exercitans : « Donnez-leur notre chambre, lorsque toutes les autres seront remplies. » Et comme on lui remontroit derechef qu'il n'y avoit plus moyen de subvenir au grand nombre de personnes qu'on recevoit pour faire retraite, à cause de la nécessité de la maison, il voulut lui-même parler à ceux qui se présenteroient dorénavant, et se charger de les recevoir, pensant peut-être que par le discernement qu'il en feroit, il y en auroit moins; mais au contraire, il en reçut encore plus qu'on ne faisoit auparavant, sa charité le pressant en telle sorte, qu'il ne pouvoit refuser personne; ce qui donna sujet de croire qu'il avoit voulu se charger lui-même de les recevoir, plutôt pour en augmenter le nombre que pour le diminuer.

On lui dit un jour qu'entre un si grand nombre de personnes qui venoient faire leur retraite, il y en avoit plusieurs qui n'en faisoient pas leur profit comme ils devoient; et il répondit : « Ce n'est pas peu si une partie en profite. » Et sur ce qui lui fut réparti

qu'il y avoit apparence que quelques-uns y venoient pressés de la nécessité, plutôt pour y recevoir la nourriture du corps que celle de l'âme : « Hé bien! dit-il, c'est toujours une aumône qui est agréable à Dieu; que si vous vous rendez difficiles à les recevoir, il arrivera que vous en rebuterez quelques-uns que notre Seigneur voudra convertir par cette retraite; et la trop grande exactitude que vous apporterez à examiner leurs desseins, fera perdre à quelques-uns le désir qu'ils auront conçu de se donner à Dieu. »

Nous rapporterons ici le témoignage qu'a rendu sur ce sujet un très-digne ecclésiastique, qui a connu fort particulièrement Vincent, et qui a fait plusieurs retraites à Saint-Lazare. « Comme Paris, dit-il, est l'abord de toutes sortes de personnes, aussi tous les misérables et les affligés, de quelque condition qu'ils fussent, étoient assurés de trouver un asile et une maison de secours et de consolation pour eux à Saint-Lazare, en la personne de Vincent et des siens; sa porte, sa table et toutes ses chambres en sont témoins. J'y ai vu tout à la fois diverses sortes d'ecclésiastiques et de religieux, avec des seigneurs et des magistrats, des soldats, des écoliers, des ermites et des paysans, et tout cela fort bien reçu et accueilli. Vincent ne voulant pas manquer à la consolation et à l'assistance spirituelle d'aucun, il a voulu que sa maison fût une mission perpétuelle, un flux et un reflux d'exercices spirituels, de retraites, de pénitences et de confessions générales pour les pauvres pécheurs qui désireroient se convertir et changer de vie, et généralement pour toutes sortes de personnes, qui y sont reçues, logées et nourries pendant leur retraite, successivement et sans discontinuer pendant toute l'année; ce qui se fait de

si bonne grâce et avec tant de charité, que les plus endurcis s'en retournent tout édifiés et changés, leur cœur étant touché et gagné par cette hospitalité, bénignité et douceur, comme aussi par tous les autres bons exemples qu'ils y voient. »

Et comme s'il n'eût pas encore été pleinement satisfait de ce que les hommes de toutes sortes de conditions trouvoient dans les maisons de sa compagnie des aides si propres pour leur sanctification et pour leur salut, sa charité, qui ne disoit jamais *c'est assez*, a procuré aussi que des femmes et des filles trouvassent quelquefois un semblable secours, pour le bien spirituel de leurs âmes, dans la maison des Filles de la Charité, où mademoiselle Le Gras les recevoit à bras ouverts et leur rendoit toutes les assistances qu'elle pouvoit, avec un cœur qui n'étoit jamais las de bien faire.

Voici l'extrait d'une lettre que Vincent lui écrivit un jour sur ce sujet : « Madame la présidente Goussault et mademoiselle Lamy s'en vont faire chez vous leur petite retraite. Je vous prie de les servir en cela, de leur donner le département du temps que je vous ai mis en main, de leur marquer les sujets de leurs oraisons, d'écouter le rapport qu'elles vous feront de leurs bonnes pensées en présence l'une de l'autre, et faire faire lecture de table pendant leur repas, au sortir duquel elles se pourront divertir d'une manière gaie et modeste. Le sujet pourra être des choses qui leur seront arrivées pendant leur solitude, ou qu'elles auront lues des histoires saintes. Et s'il fait beau après le dîner, elles se pourront promener un peu; hors ces deux temps, elles observeront le silence. Il sera bon qu'elles écrivent les principaux sentimens qu'elles auront eus en l'oraison, et qu'elles disposent leur confession générale pour

mercredi. La lecture spirituelle pourra être de l'Imitation de Jésus-Christ de Thomas à Kempis, en s'arrêtant un peu à considérer sur chaque période; comme aussi quelque chose de Grenade, rapportant au sujet de leur méditation. Elles pourront encore lire quelques chapitres des Evangiles. Mais il sera bon que le jour de leur confession générale vous leur donniez l'oraison du Mémorial de Grenade, qui est pour exciter à la contrition. Au reste, vous veillerez à ce qu'elles ne se pressent pas trop âprement en ces exercices. Je prie notre Seigneur qu'il vous donne son esprit pour cela. »

Une autre dame ayant fait sa retraite en la même maison des Filles de la Charité, en quelque autre occasion, et sur la fin ayant donné à mademoiselle Le Gras ce qu'elle avoit mis par écrit de ses bons sentimens et résolutions, pour les envoyer à Vincent, comme elle fit, ce sage et expérimenté directeur les ayant lues, lui écrivit en ces termes :

« Je vous envoie les résolutions de madame N., qui sont bonnes; mais elles me sembleroient encore meilleures si elle descendoit un peu au particulier. Il sera bon d'exercer à cela celles qui feront les exercices de la retraite chez vous; le reste n'est que production de l'esprit, lequel ayant trouvé quelque facilité, et même quelque douceur en la considération d'une vertu, se flatte en la pensée d'être bien vertueux; néanmoins, pour le devenir solidement, il est expédient de faire des bonnes résolutions de pratique sur les actes particuliers des vertus, et être après fidèle à les accomplir. Sans cela on ne l'est souvent que par imagination. »

CHAPITRE XXXIX.

Paroles remarquables de Vincent touchant ces retraites spirituelles.

Ce fidèle serviteur de Dieu reconnoissant d'un côté les grands fruits que ces retraites pouvoient produire pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et sachant bien d'ailleurs qu'elles étoient fort à charge à sa communauté, tant pour la dépense que pour la peine d'avoir continuellement affaire à tant de sorte de personnes de si différentes conditions et dispositions, il appréhendoit beaucoup que les siens ne vinssent à se lasser de porter un fardeau si pesant; c'est pourquoi il recommandoit souvent à sa compagnie de soutenir cette charge avec constance et persévérance, et d'avoir toujours un grand soin de servir et aider ces âmes qui viennent chercher Dieu. « Craignons, Messieurs, leur disoit-il, craignons que Dieu ne nous ôte cette moisson qu'il nous offre; car il transfère ses grâces à d'autres, quand on n'en fait pas l'usage tel qu'on le doit. »

Et un jour recommandant aux prières des siens une personne qui étoit en retraite, il prit sujet d'exhorter et d'exciter toute sa communauté à l'affection de cette sainte œuvre. « O Messieurs, leur dit-il, que nous devons bien estimer la grâce que Dieu nous fait, de nous amener tant de personnes pour les aider à faire leur salut! Il vient même beaucoup de gens de guerre, et ces jours passés il y en avoit un qui me disoit : Monsieur, je m'en dois aller bientôt aux occasions, et je désire auparavant me mettre en bon état; j'ai des remords de conscience, et dans le

doute de ce qui me doit arriver, je viens me disposer à ce que Dieu voudra ordonner de moi. Nous avons maintenant céans, par la grâce de Dieu, bon nombre de personnes en retraite. O Messieurs, quels grands biens cela ne peut-il pas produire, si nous y travaillons fidèlement! mais quel malheur si cette maison se relâche un jour de cette pratique! Je vous le dis, Messieurs et mes Frères, je crains que le temps ne vienne auquel elle n'aura plus le zèle qui jusqu'à présent lui a fait recevoir tant de personnes à la retraite : et alors qu'arriveroit-il? il seroit à craindre que Dieu n'ôtât à la Compagnie, non-seulement la grâce de cet emploi, mais qu'il ne la privât même de tous les autres. On me disoit avant-hier que le parlement avoit dégradé ce jour-là un conseiller, et que, l'ayant fait venir en la grand'chambre, où tous les autres étoient assemblés, vêtu de sa robe rouge, le président appela les huissiers, et leur commanda de lui ôter cette robe et son bonnet, comme indigne de ces marques d'honneur, et incapable de la charge qu'il avoit. La même chose nous arriveroit, Messieurs, si nous abusions mal des grâces de Dieu, en négligeant nos premières fonctions. Dieu nous les ôteroit, comme indignes de la condition où il nous a mis, et des œuvres auxquelles il nous a appliqués. Mon Dieu, quel sujet de douleur! Or, pour nous bien persuader quel grand mal ce nous seroit si Dieu nous privoit de l'honneur de lui rendre ce service, il faut considérer que plusieurs viennent céans faire leur retraite, pour connoître la volonté de Dieu dans le mouvement qu'ils ont eu de quitter le monde, et j'en recommande un à vos prières, qui a achevé sa retraite, et qui en sortant d'ici s'en va aux Capucins prendre l'habit. Il y a quelques communautés qui nous en adressent

plusieurs de ceux qui veulent entrer chez elles, et les envoient pour faire les exercices céans, afin de mieux éprouver leur vocation avant que de les recevoir : d'autres viennent de dix, de vingt et de cinquante lieues loin exprès, non-seulement pour se venir récolliger ici et faire une confession générale, mais pour se déterminer à un choix de vie dans le monde, et pour prendre les moyens de s'y sauver. Nous voyons aussi tant de curés et d'ecclésiastiques qui y viennent de tous côtés pour se redresser en leur profession, et s'avancer en la vie spirituelle. Ils viennent tous sans se mettre en peine d'apporter de l'argent, sachant qu'ils seront bien reçus sans cela; et à ce propos une personne me disoit dernièrement que c'étoit une grande consolation pour ceux qui n'en ont pas, de savoir qu'il y a un lieu à Paris toujours prêt à les recevoir par charité, lorsqu'ils s'y présenteront avec un véritable dessein de se mettre bien avec Dieu.

» Cette maison, Messieurs, servoit autrefois à la retraite des lépreux; ils y étoient reçus, et pas un ne guérissoit; et maintenant elle sert à recevoir des pécheurs, qui sont des malades couverts de lèpre spirituelle, mais qui guérissent par la grâce de Dieu; disons plus, ce sont des morts qui ressuscitent. Quel bonheur que la maison de Saint-Lazare soit un lieu de résurrection! Ce saint, après être demeuré mort trois jours dans le tombeau, en sortit tout vivant; et notre Seigneur, qui le ressuscita, fait encore la même grâce à plusieurs, qui, ayant demeuré quelques jours céans, comme dans le sépulcre du Lazare, en sortent avec une nouvelle vie. Qui est-ce qui ne se réjouira d'une telle bénédiction, et qui n'entrera dans un sentiment d'amour et de reconnoissance envers la bonté de Dieu, pour un si grand bien? Quel

sujet de honte, si nous nous rendons indignes d'une telle grâce! Quelle confusion, Messieurs, et quel regret n'aurons-nous pas un jour, si par notre faute nous en sommes dégradés, pour être en opprobre devant Dieu et devant les hommes! Quel sujet d'affliction n'aura pas un pauvre frère de la Compagnie, qui voit maintenant tant de gens du monde venir de toutes parts se retirer un peu parmi nous pour changer de vie, et qui pour lors verra ce grand bien négligé! il verra qu'on ne recevra plus personne; enfin, il ne verra plus ce qu'il a vu : car nous en pourrons venir là, Messieurs, non pas peut-être sitôt, mais à la longue. Quelle en sera la cause? Si on dit à un pauvre missionnaire relâché : Monsieur, vous plaît-il de conduire cet exerçitant en sa retraite? cette prière lui sera une gêne, et, s'il ne s'en excuse, il ne fera, comme on dit, que traîner le balai; il aura tant d'ennui de se satisfaire, et tant de peine à retrancher une demi-heure ou environ après le dîner, et autant après le souper, de sa récréation ordinaire, que cette heure lui sera insupportable, quoique donnée au salut d'une âme, et la mieux employée de tout le jour. D'autres murmureront de cet emploi, sous prétexte qu'il est fort onéreux et de grande dépense; et ainsi, les prêtres de la Mission, qui autrefois auront donné la vie aux morts, n'auront plus que le nom et la figure de ce qu'ils ont été : ce ne seront plus que des cadavres, et non de vrais missionnaires; ce seroit des carcasses de saint Lazare, et non des Lazare ressuscités, et encore moins des hommes qui ressuscitent les morts. Cette maison, qui est maintenant comme une piscine salutaire, où tant de monde vient se laver, ne sera plus qu'une citerne corrompue par le relâchement et l'oisiveté de ceux qui l'habiteront. Prions Dieu, Messieurs et mes

Frères, que ce malheur n'arrive pas! prions la Sainte-Vierge qu'elle le détourne par son intercession, et par le désir qu'elle a de la conversion des pécheurs! prions le grand saint Lazare qu'il ait agréable d'être toujours le protecteur de cette maison, et qu'il lui obtienne la grâce de la persévérance dans le bien commencé. »

Recommandant une autre fois un exercitant aux prières de sa communauté, il ajouta ce qui suit : « Je la supplie, dit-il, de remercier Dieu, pour l'attrait qu'il donne de faire ici retraite à tant de personnes, que c'est merveille : tant d'ecclésiastiques de la ville et des champs qui quittent tout pour cela; tant de personnes qui pressent chaque jour pour y être reçues, et qui le demandent avec instance long-temps auparavant. Grand sujet de louer Dieu! Les uns me viennent dire : Monsieur, il y a tant de temps que je demande cette grâce, tant de fois que je suis venu ici sans pouvoir l'obtenir. Les autres : Monsieur, il faut que je m'en aille, je suis en charge, mon bénéfice me demande, et je suis sur mon départ; accordez-moi cette faveur. Les autres : J'ai achevé mes études, et je suis obligé de me retirer et de songer à ce que je dois devenir. Les autres: Monsieur, j'en ai grand besoin. Ah! Monsieur, si vous le saviez, vous m'accorderiez bientôt cette consolation. Il y a même des vieillards qui viennent pour s'y préparer à la mort. Grande faveur, grande grâce que Dieu a faite à cette maison, d'y appeler tant d'âmes aux saints exercices, et de se servir de cette famille comme d'instrumens pour leur conversion. A quoi devons-nous penser, qu'à gagner une âme à Dieu, surtout quand elle vient à nous? nous ne devrions avoir autre but, et ne viser qu'à cela seul. Hélas! elles ont tant coûté au Fils de Dieu! et c'est à nous qu'il les en-

voie pour les remettre en sa grâce. O Sauveur! prenons bien garde de ne nous rendre pas indignes de ce choix, et que Dieu ne vienne à retirer sa main de dessus nous! Je veux croire qu'il n'y en a que fort peu qui n'en profitent pas; et pour quelqu'un qui n'en fait pas bon usage, il ne faut pas priver de ce bien tant de bonnes âmes qui en tirent tant d'avantages, et qui en recueillent de si grands fruits, mais des fruits merveilleux. Je vous en ai parlé autrefois, et je ne vous en rapporterai aujourd'hui qu'un exemple. Au dernier voyage que je fis, il y a cinq ans, en Bretagne, d'abord que j'y fus arrivé, un fort honnête homme me vint trouver pour me remercier de la grâce qu'il disoit avoir reçue, d'avoir fait en cette maison une retraite spirituelle. « O Monsieur, me dit-il, sans cela j'étois perdu; je vous dois, après Dieu, mon salut; c'est ce qui a mis ma conscience en repos, et qui m'a fait prendre une manière de vie que j'ai toujours gardée depuis ce temps-là, et que je garde encore par la grâce de Dieu, avec grande paix et satisfaction de mon esprit. Certes, Monsieur, ajouta-t-il, je me tiens si fort obligé à votre charité, que j'en parle partout, et je dis, dans toutes les compagnies où je me trouve, que sans la retraite que j'ai faite à Saint-Lazare je serois damné : combien donc dois-je estimer cette grâce que vous m'avez faite! Je vous prie de croire que je m'en souviendrai toute ma vie. »

» Après cela, Messieurs, ne serions-nous pas bien malheureux si, par notre fantaisie, nous venions à obliger Dieu de nous soustraire cette grâce? Tous ceux, à la vérité, qui font en ce lieu leur retraite n'en profitent pas tout-à-fait comme celui dont je viens de vous parler : mais le royaume de Dieu sur la terre n'est-il pas rempli de bons et de mauvais? n'est

ce pas un rets ou un filet qui prend toutes sortes de poissons? Dans cette grande abondance de grâces que Dieu répand sur toutes les personnes du monde, combien s'en trouve-t-il qui en abusent! et quoiqu'il prévoie cet abus qu'ils en feront, il ne laisse pas pourtant de les leur départir. Combien y en a-t-il qui négligent de se servir des fruits de la passion et de la mort de notre Seigneur, et qui, comme dit le saint Apôtre, foulent aux pieds le sang qu'il a répandu pour leur salut! O doux et miséricordieux Sauveur! vous saviez bien que la plupart n'en tiendroient compte, et vous n'avez pas pourtant laissé de souffrir la mort pour leur salut, quoique vous prévissiez cette prodigieuse multitude d'Infidèles qui s'en moqueroient, et ce grand nombre de Chrétiens qui abuseroient des grâces que vous leur avez méritées!

» Il n'y a point d'œuvre de piété que quelques-uns ne profanent; rien de si saint dont ils ne fassent mauvais usage; mais pour cela on ne doit pas désister de faire du bien, et nous ne serions pas excusables devant Dieu si nous venions à nous relâcher ou nous refroidir en ces exercices de charité parce que tous ceux que nous y assistons n'en retirent pas tout le fruit que nous pourrions souhaiter. Mais quelle perte et quel malheur pour nous, si nous venions à nous dégoûter de cette faveur que Dieu nous a faite de nous choisir entre tant d'autres communautés pour lui rendre ce service, et priver sa divine majesté de la gloire qu'il en retire! Oui, je le dis, Messieurs et mes Frères, malheur à celui qui, par sa paresse, ou par la crainte de perdre ses aises, ou par un désir déréglé de chercher son repos quand il faut travailler, fera ralentir la ferveur de cette sainte pratique. Mais, quoi qu'il arrive par la faute de quelques particuliers, il ne faut jamais que

le gros se relâche; il faut avoir toujours bon courage, et espérer que Dieu, qui nous a donné cette grâce, nous la conservera, et même nous en donnera de plus grandes. Mettons donc toujours de plus en plus notre confiance en lui, ayons un cœur ferme contre l'inconstance, et bon courage contre les difficultés. Il n'y a que ce maudit esprit de paresse, qui se laisse abattre à la moindre répugnance, qui appréhende trop les difficultés, et qui évite autant la peine et le travail qu'il recherche ardemment ses propres satisfactions: c'est un effet de l'amour-propre, qui ruine et gâte tout; c'est pourquoi nous devons le mortifier, et l'assujettir à l'amour de Dieu. Demandons-lui que par sa miséricorde il nous conserve ce qu'il nous a si libéralement donné. Oui, mes Frères, c'est un grand don qu'il a fait à notre petite compagnie, et par conséquent nous devons prier sa bonté qu'il ne permette pas que nous nous en rendions indignes par notre nonchalance. O Sauveur! suscitez en nous cet esprit du grand saint Laurent, dont nous célébrons la fête, qui l'a fait triompher au milieu des flammes de la rage de tout l'enfer. Suscitez en nos cœurs ce feu divin, cette ferveur ardente qui nous fasse semblablement triompher de tous les empêchemens du diable et de notre nature corrompue, qui s'opposent au bien! fomentez en nous un zèle ardent de procurer votre gloire en tous nos emplois, afin que nous y persévérions constamment jusqu'à la mort, à l'exemple de ce grand saint! Nous vous en conjurons par son intercession. »

« Remercions Dieu, mes Frères, mille et mille fois, disoit-il en une autre occasion, de ce qu'il lui a plu choisir la maison de Saint-Lazare pour être un théâtre de ses miséricordes, où le Saint-Esprit fait une descente continuelle sur les âmes. Oh! qui

pourroit voir des yeux du corps cette effusion, combien seroit-il ravi! Mais quel bonheur pour nous autres missionnaires, que Saint-Lazare soit un trône des justifications de Dieu; que la maison de Saint-Lazare soit un lieu où se prépare la couche du Roi des rois dans les âmes bien disposées de ceux qui viennent ici faire leur retraite! Servons-les, Messieurs, non comme de simples hommes, mais comme des hommes envoyés de Dieu. N'ayons aucune acception des personnes : que le pauvre nous soit aussi cher que le riche, et même encore davantage, étant plus conforme à l'état de la vie que Jésus-Christ a menée sur la terre. J'en recommande un à vos prières, qui en a un besoin tout particulier, qui sans doute est capable de faire beaucoup de bien s'il se convertit entièrement à Dieu; et au contraire, s'il ne se convertit pas comme il faut, il y a sujet de craindre qu'il ne fasse beaucoup de mal. »

« Nous avons céans un capitaine, leur dit-il une autre fois, qui veut être chartreux, et qui nous a été envoyé par ces bons pères pour éprouver sa vocation, selon leur coutume. Je vous convie de le recommander à notre Seigneur, et, en même temps, considérer combien grande est sa bonté, d'aller ainsi prendre un homme lorsqu'il est engagé fort avant dans un état si contraire à celui auquel il aspire maintenant. Adorons cette miséricordieuse providence, et reconnoissons que Dieu ne fait point acception des personnes, mais qu'il en prend de toutes sortes d'états par son infinie bonté, et prend qui bon lui semble.

» Nous en avons encore céans un autre, qui fait profession des armes, et qui est pareillement capitaine : nous en louerons Dieu, et le lui recommanderons aussi bien que l'autre. Vous vous souviendrez

encore en vos prières d'un autre nouvellement converti de la religion prétendue Réformée, mais très-bien converti, et qui travaille et écrit présentement pour la défense de la vérité qu'il a embrassée, et pourra par ce moyen en gagner d'autres. Nous en remercierons Dieu, et le supplierons qu'il lui augmente ses grâces de plus en plus. »

« Nous avions un prêtre ces jours passés, dit-il encore en une autre occasion, lequel, étant venu de fort loin pour faire céans sa retraite, me dit d'abord : Monsieur, je viens à vous, et si vous ne me recevez je suis perdu : et lorsqu'il s'en alla, il paroissoit tellement touché de l'esprit de Dieu, que j'en fus extraordinairement étonné. Trois autres sont partis du fond de la Champagne, s'étant encouragés réciproquement pour venir faire leur retraite à Saint-Lazare. O Dieu, combien y en vient-il de loin et de près, à qui le Saint-Esprit donne ce mouvement! mais combien faut-il que la grâce soit forte, pour amener ainsi de toutes parts les hommes au crucifiement! car la retraite spirituelle est pour crucifier la chair, afin qu'on puisse dire avec le saint Apôtre : *Je suis crucifié au monde, et le monde m'est crucifié.*

Voilà quelques bluettes des saintes ardeurs dont le cœur de Vincent étoit embrasé pour procurer l'avancement du royaume de Dieu dans les âmes, par le moyen des exercices de la retraite spirituelle; c'étoit ce même feu divin qu'il tâchoit de communiquer et inspirer à ceux de sa congrégation, pour allumer en leur cœur une charité et un zèle infatigable en faveur de tous ceux qui venoient se réfugier à l'abri de leur maison, et y chercher la guérison et la sanctification de leurs âmes.

CHAPITRE XL.

Sentimens de plusieurs autres personnes touchant ces mêmes retraites, et quelques exemples des fruits qu'elles ont produits.

Un prêtre du Languedoc étant venu à Paris en l'année 1640, voulut d'abord faire sa retraite à Saint-Lazare; après laquelle il en écrivit à un prêtre de ses amis qui l'y avoit adressé, en ces termes : « J'ai reçu tant de témoignages de bienveillance et tant de bons traitemens en cette maison, de tous ceux à qui j'ai parlé, que j'en étois confus : et par dessus tous les autres, M. Vincent m'a reçu avec tant d'amour, que j'en suis tout saisi : mon cœur le ressent bien, mais je ne trouve point de paroles qui le puissent exprimer. Ce que je puis dire est que, durant le temps de nos retraites, j'ai été comme en paradis; et maintenant que j'en suis dehors, il me semble que Paris m'est une prison. Ne croyez pas que je vous dise cela par manière de compliment, je parle selon les sentimens que Dieu m'en donne. Au reste, je ne saurois plus vivre au monde, ma résolution est d'en sortir, pour me donner entièrement à Dieu. »

Un autre ecclésiastique d'Orléans, écrivant à Vincent sur ce même sujet : « Je vous prie, lui dit-il, de m'octroyer, pour l'amour de Dieu et de la Sainte-Vierge, encore une autre retraite en votre maison. Je ne fais que soupirer après ce dessein; et j'espère que quand vous aurez reconnu pour quelle fin je la veux faire derechef, j'obtiendrai cette grâce de la miséricorde de Dieu et de votre bonté. Certainement, Monsieur, lorsque je pense aux bons

sentimens que l'on conçoit chez vous, j'en suis comme ravi hors de moi-même, et je ne puis que je ne souhaite qu'il plût à Dieu que tous les prêtres eussent passé par ces saints exercices; si cela étoit, nous ne verrions pas tous les mauvais exemples que plusieurs donnent au grand scandale de l'Église. »

Un vertueux curé d'une paroisse de la campagne, qui n'est pas beaucoup éloignée de Paris, écrivant à Vincent en l'an 1642, lui dit : « Les fruits que remportent ceux qui ont fait chez vous les exercices de la retraite spirituelle, répandent une telle odeur en tous les lieux où ils passent, qu'ils font naître en l'esprit de plusieurs le désir d'en aller cueillir eux-mêmes sur l'arbre. Voyant donc un de mes proches parens dans cette bonne volonté, j'ai cru ne pouvoir mieux faire pour lui, que de vous supplier très-humblement qu'il vous plaise le recevoir à faire en votre maison les exercices de la retraite spirituelle, dont il espère recevoir lumière et grâce pour la conduite du reste de sa vie. »

Feu M. le baron de Renty, aussi noble par sa vertu que par sa naissance, ayant employé tous les moyens que sa grande charité lui avoit pu suggérer pour retirer un curé d'un grand désordre où il avoit long-temps croupi, sans y avoir rien avancé, eut la pensée de l'adresser à Vincent, afin de le porter à faire une retraite à Saint-Lazare ; et dans la lettre qu'il lui écrivit sur ce sujet, il lui témoigne qu'il avoit cette confiance que, par le moyen des exercices de cette retraite sous sa charitable conduite, la vie déplorable qu'il avoit menée jusqu'alors seroit changée en une vie de bénédiction.

Le supérieur d'une religion réformée d'une maison de Paris eut aussi le même sentiment touchant

un religieux de son ordre, curé d'une paroisse qui étoit tombé en quelque désordre. Voici en quels termes il en écrivit à Vincent : « Ce bon religieux, lui dit-il, a grand besoin, pour plusieurs sujets qu'il vous pourra dire, d'amender sa vie ci-devant assez déréglée, au préjudice des âmes qu'il a sous sa conduite. On lui a recommandé de se retirer chez vous, comme en un lieu de sûreté pour les âmes, et d'adresse pour les remettre au chemin de leur devoir. Je vous prie très-instamment de lui faire la charité de le recevoir, et de n'oublier rien de tout ce que vous jugerez propre pour le gagner à Dieu. »

Un autre religieux d'un des plus célèbres couvens de Paris, crut ne pouvoir mieux faire pour un page qui vouloit se convertir, que de le mettre entre les mains de Vincent, et le prier de lui donner retraite pour quelques jours en sa maison. « Je prie Dieu, dit-il, dans une lettre qu'il lui écrivit pour cela, en l'année 1644, qu'il prolonge vos jours et vos années pour sa gloire et pour le bien du prochain, pour lequel vous travaillez incessamment. Voici un sujet digne de votre charité que je vous envoie ; c'est un page du prince de Tallemont, qui jusqu'à présent a été élevé en la fausse religion calviniste, et s'est adressé à moi pour se convertir ; mais, ne me trouvant pas assez puissant pour une si bonne œuvre, je prends la hardiesse de vous l'adresser comme à celui à qui Dieu fait des grâces très-particulières et très-grandes pour sa gloire, et pour le salut des pécheurs et des dévoyés. Ayez donc la charité, mon très-honoré père en notre Seigneur, de l'accueillir et l'embrasser comme une pauvre brebis égarée qui cherche où se retirer et se sauver de la gueule du loup. »

Certainement, s'il falloit ici rapporter par le détail toutes les personnes qui ont eu recours à la charité de ce grand serviteur de Dieu, et faire un dénombrement de toutes les infirmités, misères et nécessités spirituelles auxquelles il a pourvu et remédié avec bénédiction, par le moyen des retraites spirituelles, dans la seule maison de Saint-Lazare, il y auroit de quoi remplir plusieurs volumes; et l'on pourroit en quelque façon dire du serviteur ce que l'Évangile rapporte de son divin Maître, qu'on lui amenoit de tous côtés ceux qui étoient atteints de quelques infirmités et maladies, et qu'il sortoit de lui une vertu qui les délivroit de tous leurs maux, et leur donnoit une entière guérison(1).

Or, comme ce n'est pas seulement en la maison de Saint-Lazare que la charité de Vincent s'est fait ressentir, mais qu'elle s'est répandue en plusieurs autres lieux, nous rapporterons encore ici quelques témoignages et exemples des biens que ces mêmes retraites spirituelles ont produits en d'autres endroits, sous la conduite des enfans de ce père des missionnaires.

Un ecclésiastique de Paris, de condition et de très-grande vertu, après s'être exercé plusieurs années dans tous les emplois de la mission, et avoir fait plusieurs retraites à Saint-Lazare, fut enfin nommé à un évêché, et aussitôt il s'y retira pour se mieux disposer à son sacre et à tous les autres devoirs de sa charge; ensuite, étant allé en son diocèse avec quelques prêtres de la congrégation de la Mission, il commença à mettre en usage tout ce qu'il avoit vu pratiquer à Vincent et à ceux de sa compagnie; et reconnoissant par sa propre expérience

(1) Virtus de illo exibat, et sanabat omnes. *Luc.* XII.

l'utilité des retraites spirituelles, il convia les curés et autres ecclésiastiques de son diocèse d'en venir faire en son palais épiscopal, lequel il destina en partie à cet usage. Voici ce qu'il écrivit en peu de mots à Vincent, en l'année 1644 : « Pour vous faire part de nos nouvelles, je vous dirai que nous continuons nos assemblées des ecclésiastiques, tant de ceux du diocèse que des autres des lieux circonvoisins qui demandent d'y assister; j'ai présentement environ trente prêtres avec moi, qui font les exercices de la retraite spirituelle dans l'évêché, avec beaucoup de fruit et de bénédiction. »

Un autre grand prélat, qui est même archevêque, et qui a fréquenté durant plusieurs années la maison de Saint-Lazare, et les exercices de la Mission, a cru ne pouvoir procurer un plus grand bien à son clergé, que de faire venir en son palais archiépiscopal les curés et autres ecclésiastiques de son diocèse en diverses bandes, pour y faire les exercices de la retraite spirituelle, sous un prêtre de la congrégation de la Mission, lequel, lui rendant compte, par une lettre, du succès de la première de ces retraites, lui parle en ces termes :

« Au commencement, chacun se regardoit avec crainte et murmure : les plus timorés ne savoient qu'en juger; mais Dieu, qui les avoit contraints par votre ministère, et même traînés pour la plupart dans la solitude, changea tellement leurs cœurs, que tous s'écrièrent : *Verè Deus est in loco isto, et ego nesciebam!* et, dans la suite des exercices, comme le jour s'avançoit et dissipoit leurs ténèbres et froideurs, ils disoient : *Quàm bonum, et quàm jucundum habitare fratres in unum!* et à la fin de la retraite : *Faciamus hìc tria tabernacula!* Ces bons Messieurs, qui étoient au nombre de quarante, tant

recteurs que vicaires, assuroient n'avoir vécu que ces dix jours. Ils pleuroient à chaudes larmes, se ressouvenant de leur vie passée, et de l'ignorance dans laquelle ils avoient vécu : les plus âgés couroient aux exercices, et je vous puis assurer que je n'ai pas encore vu tant de ferveur, ni des opérations si sensibles de l'esprit de Dieu, qui tient en sa main les cœurs non-seulement des rois de la terre pour les fléchir où il voudra, mais encore des rois du ciel et des prêtres, dont la dureté apporte souvent plus de résistance à la grâce. Chacun a fait sa confession générale, et la plus grande part, de toute leur vie, croyant n'avoir rien fait jusqu'ici; tous ont pris de fortes résolutions de travailler à leur propre sanctification, et à celle de leurs troupeaux, disant avec le Prophète-Roi : *Dixi : nunc cœpi : hæc mutatio dexteræ Excelsi*. A mesure que la grâce changeoit les cœurs, ils me venoient trouver en particulier, et me disoient comme quoi le démon les avoit aveuglés, leur faisant croire que la retraite n'étoit qu'une nouveauté insupportable, une prison et une gêne : les autres me disoient : Ah! Monsieur, combien sommes-nous obligés à Monseigneur! que nous devons bien prier Dieu pour sa personne et pour son retour! Si nous eussions eu les lumières que nous avons, nous n'eussions pas fait ce que nous avons fait. Enfin, Monsieur, tous étoient comme des petits enfans, et je m'étonnois comme des personnes qui pouvoient être mes grands pères, prenoient tant de créance à un si foible instrument. *Vitulus et leo, lupus et ovis simul accubabunt, puer parvulus minabit eos*. Toute votre ville a été embaumée de la bonne odeur de ces bons Messieurs, non-seulement de leurs paroles, mais encore de leur modestie. Les ecclésiastiques qui se railloient de ces exercices,

ont été surpris de voir leurs amis et leurs confrères changer de langage, et quelques-uns de votre chapitre demandoient quand leur tour viendroit. J'espère, Monsiegneur, que vos prières obtiendront de Dieu l'exécution de tant et de si saintes résolutions, et que par ce moyen votre diocèse prendra une nouvelle face, les chefs versant de si bonnes influences sur le reste du corps. »

Nous ajouterons encore ici un extrait d'une autre lettre écrite au même archevêque, touchant la continuation des bénédictions que Dieu versoit sur le clergé de son diocèse dans les autres retraites qui suivirent cette première, où le même prêtre de la Mission lui parle en ces termes :

« Encore que ni le lieu ni le temps ne rendent pas précisément les hommes saints, néanmoins l'un et l'autre y contribuent beaucoup. La grâce a ses temps aussi bien que la nature. L'Eglise appelle les jours de carême, jours de salut et de propitiation. L'expérience de la dernière retraite ne nous permet pas d'en douter : et je vous puis assurer, Monseigneur, que si Dieu s'est montré libéral dans les précédentes retraites, il s'est montré comme prodigue en celle-ci, qui finit la veille du dimanche des Rameaux : car, outre que chacun a remarqué, dans la conduite de ces Messieurs, l'opération merveilleuse de la grâce, qui change les cœurs les plus rebelles, et tire la lumière des ténèbres, je leur ai souvent entendu dire qu'ils ne commençoient qu'à ouvrir les yeux pour connoître l'éminence de la dignité du sacerdoce, laquelle s'ils eussent plus tôt connue, ils ne s'y fussent jamais engagés si légèrement. Il y en avoit qui offroient leurs bourses pour la continuation de ces retraites chaque année; les autres vouloient résigner leurs bénéfices pour demeurer toujours en de sem-

blables exercices; d'autres enfin demandoient à passer quelque temps dans le séminaire, pourvu que leurs cures fussent pourvues. Chacun se retira avec un tel regret, que leur visage étoit tout baigné de leurs larmes; et avec une telle dépendance de vos ordres et de messieurs vos grands-vicaires, qu'ils disoient être en état de faire tout, et d'aller où il vous plaira. Voilà, Monseigneur, comme vous établissez des missionnaires en chaque paroisse, pour arroser ce que la mission avoit planté. Tous les séculiers en louent la divine bonté, et reconnoissent, dans leur pasteur, des entrailles de père pour le spirituel et pour le temporel. Je vous puis assurer que, si vous aviez eu la consolation de voir les merveilles de la miséricorde de Dieu, votre joie seroit parfaite autant qu'elle le peut être en ce monde. Mais j'ai pensé oublier de vous dire comme l'un de ces Messieurs qui n'avoit pas vécu en ecclésiastique depuis plusieurs années en divers lieux de votre diocèse, et qui ne venoit aux exercices que par grimace, et pour sauver les apparences extérieures, ainsi qu'il l'a avoué depuis, peu à peu se laissa toucher le cœur : néanmoins, ne voulant pas que mes filets l'arrêtassent, et cherchant un autre confesseur dans lequel il croyoit trouver plus de confiance, Dieu lui en ôta l'occasion, et, la nuit avant le jour de la communion, bourrelé par sa propre conscience, il ne put dormir : *Quis enim ei restitit et pacem habuit?* Une sueur saisit tous ses membres, un tremblement universel le prend, il entend une voix intérieure qui lui disoit : Voici ton heure, il faut mourir; tu résistes à Dieu. Il appelle un de ses confrères couché en la même chambre, lui dit qu'il va rendre l'âme, et qu'il le prie de me venir appeler. Ce qu'ayant fait, je me lève, je le confesse depuis minuit jusqu'à quatre heures du matin

avec des larmes et une reconnoissance envers la divine bonté, qui n'est connue que de Dieu seul. Il communia avec les autres, mais avec un tel regret, que j'aurois crainte qu'il ne perdît le sens, et que le démon ne se transfigurât en ange de lumière pour lui faire perdre un si grand trésor. En effet, ce bon monsieur étoit comme hors de lui; mais, étant revenu à soi, il me dit que c'étoit un secret jugement de Dieu, qui vouloit que, comme ses fautes avoient été publiques, la réparation en fût publique et connue de tout le clergé: et ainsi il se retira satisfait, disant: *Misericordia tua magna est super me, qui eruisti animam meam ex inferno inferiori.* »

Passons maintenant en Italie, où l'on pratique les mêmes exercices, et commençons par Gênes. Voici en quels termes le supérieur de la Mission de cette ville en écrivit à Vincent, en l'année 1646 : « Nous avons écrit, de la part de M. le cardinal Durazzo, archevêque de cette ville, à tous les archiprêtres des lieux où s'est faite la mission, de donner avis à tous les curés et prêtres de leur archiprêtré que les exercices spirituels se doivent commencer à tel jour en la maison de la Mission, et que tous ceux qui voudroient se servir de cette bonne occasion, se pourroient rendre ici à telle heure. Plusieurs sont venus, et se sont déjà retirés. Je ne vous puis exprimer la grande consolation qu'ils ont reçue, ni l'abondance des grâces que notre Seigneur leur a communiquées, ni la grande modestie et le silence exact qu'ils ont observés, ni leur humilité et sincérité à rendre compte de leurs oraisons, ni les conversions admirables et presque miraculeuses qui s'y sont faites. Entre autres il s'y est trouvé un curé qui m'a dit, et presque en public, qu'il étoit venu pensant se moquer, et plutôt par hypocrisie que par dé-

votion, afin que M. le cardinal lui procurât quelque augmentation de revenu. Il a dit, de plus, que la Mission n'a pas eu de plus grand ennemi que lui, qu'il en avoit dit tout le mal qu'il s'étoit pu imaginer, et même de Son Éminence. C'étoit un homme fort adonné au vice, qui avoit obtenu un bénéfice par simonie, reçu les ordres sans autre titre que ce bénéfice, exercé les ordres, administré les sacremens, fait tous les offices curiaux, et demeuré plusieurs années en cet état; un homme de négoce et d'intrigue, etc. Mais enfin Dieu l'a touché, et l'a touché très-efficacement; il s'est converti, il a pleuré, il s'est humilié, et a donné de grands témoignages de son changement. Tous ceux qui l'ont vu dans ces exercices, ou qui en ont entendu parler, sont restés extrêmement édifiés; et nous ne le sommes pas moins de tous les autres, qui ont fait beaucoup de fruit, chacun selon ses besoins. De vous dire maintenant, Monsieur, combien grande a été la joie et la consolation qu'en a reçues Son Éminence, certes les larmes qui sortoient de ses yeux quand quelques-uns de ces Messieurs lui ont dit leurs sentimens, le peuvent mieux témoigner que mes paroles; ce qui a fait un tel éclat dans la ville, et encore aux environs, que plusieurs autres se présentent pour venir faire le même. »

De temps en temps, le même supérieur écrivoit à Vincent les succès de semblables exercices, qui seroient trop longs à déduire en ce lieu; nous n'en rapporterons que ce mot : « Les curés, dit-il, se retirèrent vendredi dernier, tout pleins de ferveur et d'édification, et disent merveilles des grâces que Dieu leur a faites, lesquelles en effet sont grandes; et je puis dire que je n'ai jamais vu une semblable disposition, ni une si grande quantité de larmes ré-

pandues ; je ne puis même y penser sans étonnement et admiration. Ils étoient tellement touchés, qu'ils rendoient leurs confessions toutes publiques. Et il y en eut un qui dit : *Nous sommes ici en la vallée de Josaphat*, voyant la liberté et générosité avec laquelle chacun découvroit son cœur ; et cela, comme j'ai dit, avec grande abondance de larmes en public et en particulier. Ce sont des effets de la grâce toute-puissante ; mais quelle merveille, si le bon Dieu s'est montré si libéral envers des personnes qui ont été très-fidèles au petit réglement, et particulièrement au silence ! Je les voyois trente ensemble, dans la salle, en m'attendant, sans qu'il y en eût un qui osât dire une parole à un autre. Nous avons encore présentement quatre exercitans, entre lesquels est un Juif, qui se veut faire chrétien, et qui est venu de Pise tout exprès ; Son Eminence nous l'a envoyé.

» Il y a un sénateur, lequel désirant faire une bonne confession générale, et ne pouvant laisser les affaires publiques pour faire les exercices spirituels, a choisi ces trois jours de fête, pendant lesquels il vient deux fois le jour à la maison conférer avec moi, pour faire sa confession générale ; il l'a commencée avec beaucoup de ferveur, et avec de grands sentimens de contrition ; j'espère qu'il la finira de même.

» Nous attendons à ce soir six ou sept prêtres, qui doivent venir commencer les exercices : ils ont dessein d'entreprendre une mission dans la ville, comme nous faisons aux champs ; je prie votre charité de recommander l'affaire à Dieu. »

Monseigneur le cardinal, archevêque de Gênes, a fait lui-même les exercices plusieurs fois chez les prêtres de la Mission, non avec ces curés, mais avec

les missionnaires mêmes, qui les font tous les ans. Voici ce que le même supérieur en écrivit à Vincent, au mois de novembre de l'année 1649.

« L'éminentissime cardinal a été huit jours avec nous, et a fait les exercices spirituels avec les missionnaires, au nombre de dix. O que c'est un grand serviteur de Dieu! On ne sauroit croire avec quelle exactitude et ponctualité il a observé l'ordre des exercices, quoiqu'il soit d'une complexion fort foible, et âgé de cinquante-six ans, mais qui montre en avoir davantage par ses continuels travaux, tant spirituels que corporels. Il faisoit oraison le matin, en commun avec les autres, et à genoux, sans se mouvoir depuis le commencement jusqu'à la fin, bien que quelques-uns se levassent; et quant aux autres méditations, que chacun faisoit dans sa chambre, il les faisoit à genoux, où si, parfois, il se trouvoit un peu fatigué, il me demandoit s'il pourroit se lever; je lui avois déjà dit qu'il le pouvoit, et que même il étoit à propos qu'il s'assît quelque peu de temps, pour ne se pas trop incommoder; et il ne laissoit pas à chaque fois de me le demander, pour avoir le mérite de l'obéissance. Lorsqu'il communiquoit les pensées et les bons sentimens de ses oraisons, il le faisoit avec autant de simplicité, d'humilité et de dévotion qu'aucun de nous. Sitôt qu'il entendoit la cloche pour l'office, ou pour les autres exercices de la communauté, il laissoit tout, et se trouvoit des premiers à la chapelle; à table, il vouloit être traité comme les autres; je le suppliai de permettre que nous le traitassions différemment, à quoi enfin il condescendit. Il montroit avoir peine qu'on lui donnât à laver à part, se voulant conformer aux autres. Sur la fin des exercices, je le priai de nous donner à tous sa bénédic-

tion, pour impétrer de Dieu la persévérance : ce qu'il ne vouloit pas faire; mais, au contraire, il vouloit absolument que je la donnasse moi-même : toutefois, après beaucoup d'importunités, il nous la donna. O, mon cher père, quel exemple de vertu avons-nous devant les yeux! »

FIN DU PREMIER LIVRE ET DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

Pages.

Pages

